

L'INTÉGRATION FAMILIALE ET SOCIALE DES ENFANTS ADOPTÉS À L'ÉTRANGER : RECENSION DES ÉCRITS



Françoise-Romaine Ouellette et Hélène Belleau
avec la collaboration de Caroline Patenaude

INRS-Culture et Société
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec

***L'intégration familiale et sociale
des enfants adoptés à l'étranger :
recension des écrits***

**Françoise-Romaine OUELLETTE et Hélène BELLEAU
(avec la collaboration de Caroline PATENAUDE)**

Rapport de recherche réalisé grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale (RS-2406 094) octroyée à Françoise-Romaine Ouellette et Deirdre Meintel.

**INRS-Culture et Société
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec**

Avril 1999

Données de catalogue avant publication (Canada)

Ouellette, Françoise-Romaine

L'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger : recension des écrits

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-922116-22-0

1. Adoption internationale. 2. Enfants adoptés – Relations familiales. 3. Enfants adoptés – Conditions sociales. 4. Enfants adoptés – Psychologie. 5. Adaptation sociale. 6. Adoption internationale - Bibliographie. I. Belleau, Hélène, 1965- II. Patenaude, Caroline. III. INRS-Culture et Société. IV. Titre.

HV875.5.093 1999

362.73'4

C99-940684-1

Version imprimée de ce rapport :

ISBN : 2-922116-22-0

Dépôt légal : 1999

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

© Tous droits réservés

INRS-Culture et Société

Vente et information :

INRS-Urbanisation, Culture et Société

3465, rue Durocher, Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4000 – Télécopieur : (514) 499-4065

Version électronique :

<http://partenariat-familles.inrs-ucs.uquebec.ca>

TABLE DES MATIÈRES

L'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger : recension des écrits

(Françoise-Romaine OUELLETTE et Hélène BELLEAU)

INTRODUCTION	1
<i>L'importance actuelle de l'adoption internationale.....</i>	1
<i>La pertinence sociale de la recherche sur l'adoption internationale.....</i>	3
<i>La démarche méthodologique.....</i>	4
CHAPITRE 1	9
L'adoption comme problématique de la différence	
1.1. <i>L'expérience de la perte et du deuil</i>	10
1.1.1. <i>La perte sociale et symbolique d'un lien charnel entre parents et enfant.....</i>	10
1.1.2. <i>La rupture des premiers liens d'attachement.....</i>	12
1.1.3. <i>Les réactions psychologiques de l'enfant adopté</i>	13
1.2. <i>La différence à reconnaître entre parenté biologique et parenté adoptive.....</i>	16
1.3. <i>Les origines.....</i>	19
1.4. <i>La différence «raciale», ethnique ou culturelle.....</i>	22
<i>Conclusion</i>	24
CHAPITRE 2	27
La littérature scientifique sur l'intégration des enfants adoptés à l'étranger : portrait d'ensemble des travaux recensés	
2.1. <i>Les revues de littérature et les ouvrages de synthèse</i>	28
2.2. <i>Les études empiriques et cliniques.....</i>	29
2.2.1. <i>Les études de type empirique ou clinique selon le pays d'accueil</i>	30
2.2.2. <i>Les approches méthodologiques</i>	33
- <i>Les approches quantitatives.....</i>	33
- <i>Les approches qualitatives</i>	33
- <i>Les approches quantitatives et qualitatives selon les pays</i>	35
- <i>L'utilisation de questionnaires et d'instruments de recherche standardisés ..</i>	35
- <i>Les enquêtes sur de larges échantillons.....</i>	37
- <i>Les études longitudinales</i>	37
- <i>Le choix des informateurs</i>	38
- <i>La composition des groupes de sujets étudiés ou des échantillons</i>	40
- <i>Le pays d'origine des enfants.....</i>	40
- <i>L'âge des enfants à l'adoption.....</i>	42
- <i>L'âge des adoptés au moment de la recherche</i>	43
- <i>Les comparaisons et les groupes contrôle</i>	44

2.3.	<i>Les prises de position des auteurs sur l'adoption internationale dans la littérature scientifique</i>	45
	<i>Conclusion</i>	47
CHAPITRE 3		49
L'enfant dans sa singularité		
3.1.	<i>L'état initial de santé physique et mentale</i>	50
3.2.	<i>L'impact de l'âge à l'adoption et des expériences antérieures</i>	51
3.3.	<i>L'adaptation et le développement à plus long terme</i>	54
3.4.	<i>L'estime de soi</i>	57
3.5.	<i>Le développement intellectuel et la réussite scolaire</i>	59
	<i>Conclusion</i>	62
CHAPITRE 4		65
L'intégration familiale		
4.1.	<i>Les facteurs susceptibles d'affecter l'intégration familiale</i>	65
4.1.1.	Les motivations et les préférences initiales des adoptants	66
4.1.2.	Les caractéristiques de la famille adoptive	68
4.1.3.	L'âge de l'enfant au moment de l'adoption	70
4.1.4.	Le nombre d'enfants adoptés	70
4.1.5.	La préparation et l'accompagnement de l'adoption	71
4.2.	<i>L'intégration familiale du point de vue des enfants et de leurs parents</i>	72
4.2.1.	Le point de vue des adoptés sur les relations parents-enfants	73
4.2.2.	Le point de vue des parents adoptifs sur les relations parents-enfants	75
4.2.3.	Les adoptés et leurs frères et sœurs	77
4.3.	<i>La construction des liens familiaux et de l'identité</i>	78
4.3.1.	Les premiers contacts et les débuts de l'attachement	78
4.3.2.	L'inscription de l'enfant dans la famille et l'histoire familiale	81
	- L'assimilation de l'adoption à une naissance	81
	- La recherche (ou la négation) de ressemblances	82
	- La nomination	84
	- L'inscription de l'enfant dans la tradition familiale et dans la famille élargie	87
4.4.	<i>L'intégration familiale des enfants adoptés tardivement</i>	90
	<i>Conclusion</i>	95
CHAPITRE 5		97
Identité et intégration sociale		
5.1.	<i>La question des origines</i>	97
5.1.1.	La révélation et le récit de l'adoption	98
5.1.2.	La connaissance des antécédents de l'enfant adopté	99

5.1.3.	La reconnaissance du passé et des origines de l'enfant	101
5.1.4.	Les préoccupations des adoptés concernant leur passé et leurs origines	104
5.2.	<i>L'identité ethnique et l'identité de couleur</i>	108
5.2.1.	L'identité ethnique.....	109
	- L'identification au pays ou à la culture d'accueil, selon les pays	109
	- Identité ethnique et adaptation sociale	111
	- L'influence des parents dans le développement de l'identité ethnoculturelle	111
	- L'identité ethnique selon l'âge de l'enfant au moment de son adoption	114
5.2.2.	L'identité de couleur.....	115
	- Les sentiments et les perceptions des adoptés et de leurs parents	116
	- L'influence des parents	118
	- Le racisme et la discrimination, selon la composition du milieu d'accueil.....	119
	- Les stratégies d'adaptation au racisme et à la discrimination	121
5.3	<i>Les droits et le statut social des adoptés</i>	122
	<i>Conclusion</i>	124
CONCLUSION.....		125
	<i>Le pays d'origine</i>	126
	<i>Les caractéristiques de l'enfant</i>	127
	<i>Les caractéristiques de la famille adoptive et du milieu d'accueil</i>	129
	<i>La résolution des problèmes consécutifs à l'adoption</i>	131
	<i>La question des origines et des droits des adoptés</i>	132
	<i>L'identité ethnoculturelle</i>	134
	<i>Considérations d'ensemble sur les connaissances à développer</i>	135
ANNEXE I :		137
<i>Bibliographie annotée</i>		
(HÉLÈNE BELLEAU ET CAROLINE PATENAUDE)		
ANNEXE II :		177
<i>Tableau récapitulatif des recherches empiriques cliniques publiées depuis 1985</i>		
(HÉLÈNE BELLEAU ET CAROLINE PATENAUDE)		

INTRODUCTION

Cette recension d'écrits a été réalisée suite à un appel d'offres du Conseil québécois de la recherche sociale¹ (CQRS). Après un bref survol des principales approches théoriques de l'adoption en tant que problématique de la différence, elle donne un aperçu synthétique de l'état actuel des connaissances scientifiques concernant le bien-être et l'insertion familiale et sociale des enfants qui ont été adoptés à l'étranger. L'objectif visé est de souligner les principaux acquis de la recherche sociale qui peuvent aider à mieux comprendre l'adoption internationale, sous l'angle de trois dimensions clés de l'identité adoptive: 1) celle du développement de l'enfant; 2) celle de ses liens de filiation et de son appartenance familiale; 3) celle de son insertion sociale plus large.

L'importance actuelle de l'adoption internationale

Le phénomène de l'adoption internationale s'est accentué dans plusieurs sociétés ouest-européennes et nord-américaines depuis les années 1980. Au Québec, il a pris une réelle ampleur à partir de 1990, année d'entrée en vigueur d'une réforme juridique et administrative qui a levé les principaux obstacles que rencontraient jusque-là les postulants à l'adoption. Ainsi, par exemple, la possibilité de confier des mandats d'évaluation psychosociale à des professionnels en pratique privée a permis de raccourcir les délais d'attente et le rôle des organismes agréés qui interviennent comme intermédiaires auprès des autorités étrangères a été clarifié, de sorte qu'ils sont maintenant plus nombreux et traitent beaucoup plus de demandes. De plus, une ouverture a été faite aux démarches par contacts privés dans les pays qui les autorisent. Comme la Suisse, les Pays-Bas et la Suède au cours des années 1970 et 1980 (Gravel et Roberge 1984, Trillat 1993), la société québécoise est maintenant l'une de celles qui adoptent le plus d'enfants domiciliés à l'étranger proportionnellement à sa population globale: près de neuf cents enfants par année, pour une

¹ Nous remercions le CQRS pour son soutien financier au projet de recherche présenté en réponse à cet appel d'offres, par Françoise-Romaine Ouellette (INRS-Culture et société), en collaboration avec Deirdre

population de moins de 7 millions d'habitants. À titre de comparaison, mentionnons que les Français ont réalisé un peu moins de 3 000 adoptions internationales annuellement au début des années 1990 – un peu plus depuis 1995 – et les Américains environ 10 000 (Mattéi 1995)².

Les adoptants actuels sont majoritairement des couples infertiles, mais d'autres ont déjà des enfants biologiques ou adoptent après une stérilisation volontaire. D'autres encore sont célibataires (surtout des femmes – Ouellette et Frigault 1996). La plupart proviennent de milieux sociaux relativement aisés, car les coûts d'une adoption internationale sont très élevés. Les enfants recherchés sont surtout asiatiques, mais aussi amérindiens, métissés ou noirs, originaires de plus d'une soixantaine de pays étrangers différents. Ils sont assez souvent déjà âgés de trois ans ou plus (25 % des enfants adoptés à l'étranger par des Québécois entre 1990 et 1994, Ouellette et Frigault 1996). Dans la société d'ensemble, l'adoption internationale est valorisée à la fois comme stratégie de constitution ou d'agrandissement d'une famille et comme mesure de protection de l'enfance en difficulté. Elle est souvent perçue comme une solution préférable à un placement en famille d'accueil ou en institution dans le pays d'origine, à cause de l'assurance de stabilité qu'elle apporte, quoique ce point de vue soit contesté par certains.

Les pratiques légales et administratives entourant ces adoptions sont actuellement en phase de réajustement, en lien avec la *Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale* qui a été finalisée en mai 1993 sous l'égide de la Conférence de La Haye de droit international privé, avec la participation de 66 pays. Cette convention entrée en vigueur le 1er mai 1995 a été ratifiée par le Canada en décembre 1996 et elle y est entrée en vigueur le 1er avril 1997 dans les provinces qui s'étaient alors déjà conformées aux dispositions prévues (Colombie britannique, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard et Saskatchewan). Le Québec, qui avait innové en créant, dès 1982, une instance de coordination dans le domaine – le Secrétariat à

Meintel (Département d'anthropologie de l'Université de Montréal).

² La France et les États-Unis sont les deux pays qui réaliseraient actuellement le plus d'adoptions internationales en nombre absolu.

l'adoption internationale – et qui a globalement agi jusqu'à maintenant dans le sens proposé par la Convention de La Haye, la ratifiera aussi officiellement dès qu'il aura opéré les ajustements nécessaires.

La pertinence sociale de la recherche sur l'adoption internationale

Dans la majorité des cas, il apparaît que le développement des enfants adoptés à l'étranger et leur adaptation à leur nouveau milieu se soldent positivement (Bagley et Young 1981, Barth et Berry 1988, Linowitz et Boothby 1988, Bartholet 1993a, 1993b, Silverman 1993, Wilkinson 1995), de sorte que l'adoption internationale ne saurait être définie comme un problème social. Ce constat généralement positif reste tout de même à être qualifié de façon plus précise; d'une part en tenant compte du fait que l'adoption constitue, pour l'enfant et pour ses parents, une expérience distincte de celle des autres enfants et des autres familles, sur les plans juridique, social et psychologique; d'autre part en tenant également compte du fait que l'adoption internationale concerne des enfants qui sont, la plupart du temps, d'un type physique différent de celui de leurs parents adoptifs. Ils sont Noirs, Asiatiques ou métissés et leur intégration dans une famille blanche, dans un pays à majorité blanche, fait entrer en jeu la problématique de la différence ethnique et du racisme. De plus, ils ont vécu leurs premiers mois ou leurs premières années dans un environnement socioculturel très différent de celui de leur pays d'adoption. Plusieurs ont déjà fait des acquis langagiers et culturels importants, dans leur milieu d'origine, avant d'être adoptés. Par ailleurs, si la majorité des expériences d'adoption internationale se passent bien, d'autres se déroulent douloureusement et, parfois, mènent à des échecs. Il importe donc de mieux comprendre comment il serait possible de prévenir ces situations ou, du moins, de les accompagner adéquatement.

Une diversité d'acteurs se préoccupent de mieux comprendre les différentes facettes du phénomène de l'adoption internationale. Les parents adoptifs s'interrogent sur les stratégies à privilégier, dans les familles et dans la société en général, pour accueillir au mieux ces enfants dans le respect de leurs particularités. Leur adaptation et leur bien-être préoccupent aussi beaucoup les spécialistes de la protection de l'enfance et les intervenants

en santé, surtout dans les cas où l'enfant est déjà grand au moment de son adoption, qu'il a des carences ou des problèmes de développement, que son état de santé physique ou mentale est déficient, qu'il est adopté en même temps qu'un ou plusieurs autres enfants. De plus en plus de décideurs publics, de responsables d'organismes communautaires et d'intervenants des réseaux de l'éducation, de la justice et de l'immigration se trouvent eux aussi interpellés par l'augmentation de l'adoption internationale. Le besoin d'outils pour aider à comprendre cette réalité et à développer des approches plus adéquates se fait sentir avec acuité. D'autant plus que les connaissances sur le sujet demeurent relativement limitées, fragmentaires et peu diffusées. Ajoutons que l'évolution des connaissances sur l'expérience de l'adoption internationale est susceptible d'éclairer non seulement l'évolution de l'adoption elle-même, mais aussi celle de l'institution familiale prise au sens large. C'est en réponse à ce type de préoccupations qu'a été réalisée cette recension.

La démarche méthodologique

La littérature sur l'adoption internationale aborde, sous différents angles, des sujets très diversifiés, allant de l'analyse des différentes législations nationales à celle des processus de sélection des postulants à l'adoption, en passant par la discussion des enjeux socio-politiques qu'elle recèle ou l'évaluation psychologique des enfants concernés. Dans le cadre de la présente recension d'écrits, la recherche bibliographique a été restreinte aux disciplines des sciences humaines et sociales, ainsi qu'aux documents publiés depuis 1985 et se rapportant directement à la question de l'adaptation et de l'insertion de l'enfant adopté dans son milieu d'accueil.

Dans un premier temps, les principales banques bibliographiques informatisées ont été consultées pour repérer de manière aussi exhaustive que possible les écrits publiés entre 1985 et 1997: *Current Contents Search*, *Dissertation Abstracts Ondisc*, *Francis*, *Sociofile*, *Social Sciences Index*, *Social Work Abstracts Plus* et *Psychit (Psychological Abstracts)*. Nous avons aussi consulté des répertoires de thèses et de mémoires universitaires, ainsi qu'un certain nombre de banques de références sur support «papier»: *Point de repère*, *Index des périodiques canadiens*, *Humanities Index* et *Anthropological Abstract*. Les numéros très

récents et non encore répertoriés des principales revues scientifiques susceptibles de contenir des articles sur le sujet ont été parcourus un à un. À partir de ce premier repérage de plus de 600 titres enregistrés à l'aide du logiciel *Pro-Cite*, nous avons effectué une sélection des articles, livres et autres documents portant plus spécifiquement sur l'adaptation et l'intégration des enfants adoptés de l'étranger dans leur famille adoptive et leur milieu d'accueil. Seuls les titres francophones et anglophones ont été retenus. Toutefois, sachant que des apports importants à la recherche sur l'adoption internationale ont été faits aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves, nous nous sommes assurées de retracer des articles écrits en anglais faisant la recension de ces travaux.

À cette bibliographie, nous avons ajouté quelques rapports de recherches à diffusion restreinte, des publications d'associations et d'autres documents pertinents mais non publiés, qui n'apparaissent pas dans les banques de données bibliographiques. Ces titres ont souvent été repérés lors de contacts avec d'autres chercheurs et auprès de personnes engagées dans le milieu de l'adoption, au Québec, au Canada et en France. En cours d'analyse et de rédaction, de nouveaux titres ont encore été repérés dont nous avons tenu compte chaque fois qu'ils étaient pertinents.

Enfin, parce qu'il s'est vite avéré important de considérer les écrits sur l'adoption internationale en tenant compte des réflexions théoriques portant sur l'adoption en général et sur l'adoption transraciale, nous avons retenu quelques autres titres que nous estimons avoir une valeur de référence importante sur ces sujets.

Contrairement à ce qui avait été prévu au départ, nous n'avons pas considéré les ouvrages de vulgarisation ou «grand public». Leur intérêt réside dans les informations factuelles qu'ils apportent, les représentations qu'ils véhiculent, et les points de vue qu'ils énoncent. Ils se sont toutefois avérés trop nombreux: l'analyse de ces ouvrages constituerait en soi un projet de recherche d'envergure.

Au terme de cette recherche bibliographique, une banque de références de plus de 200 titres directement pertinents au sujet de la recension a été constituée. Parmi ces références, 125 ont ensuite été dépouillées à l'aide d'une grille de lecture qui comportait les

rubriques suivantes: problématique discutée, objectifs, cadre d'analyse, méthodologie, principaux résultats, conclusions, mots clés, principaux ouvrages cités, commentaires particuliers. Trois types d'informations ont été dégagées: a) les connaissances empiriques produites; b) les approches théoriques privilégiées et les avenues de réflexion identifiées; c) les méthodologies de recherche utilisées et leurs limites d'application. Le présent document propose une synthèse analytique des écrits recensés, accompagnée d'une bibliographie annotée et d'un tableau récapitulatif des principales recherches empiriques et analyses cliniques identifiées.

La bibliographie annotée des titres recensés (annexe I) comporte, pour la majorité d'entre eux, un bref commentaire qui indique la teneur de l'article ou du livre et, dans certains cas, résume brièvement la méthode employée et les résultats. Cette bibliographie inclut tous les titres cités dans le texte ci-dessous, y compris ceux qui se rapportent à l'adoption en général (et non à l'adoption internationale).

Le tableau récapitulatif des recherches empiriques ou cliniques publiées depuis 1985 (annexe II) a été établi en sélectionnant, pour chaque recherche, une seule référence (la plus complète ou, dans certains cas, la plus récente). Il précise, pour chacune, le pays d'accueil des enfants adoptés concernés et les principaux pays dont ils sont originaires, la composition du groupe d'étude ou de l'échantillon (nombre d'enfants adoptés et non-adoptés, nombre de parents et de familles), l'âge des adoptés à l'adoption et au moment de la recherche et, finalement, le type d'approche utilisé (objectifs, méthode...).

Le texte de recension proprement dit consiste en une synthèse analytique restituant notre compréhension de l'état des connaissances scientifiques sur l'intégration des enfants adoptés à l'étranger. Elle se divise en cinq chapitres. Le chapitre 1 traite de l'adoption en général, d'un point de vue plus théorique que descriptif, en tant que problématique de la différence. Il vise à favoriser une mise en perspective des approches de recherche présentées dans les chapitres suivants, qui portent uniquement sur les travaux scientifiques publiés, depuis 1985, sur l'adaptation et l'intégration des enfants de l'adoption internationale. Le chapitre 2 dresse un portrait d'ensemble de cette littérature en signalant ses principales lignes

de force et ses limites. Les autres chapitres empruntent successivement trois différents angles d'approche de la problématique étudiée. Le chapitre 3 traite de l'enfant adopté considéré dans sa singularité: ses caractéristiques, son développement, son adaptation scolaire. Le chapitre 4 parle de son intégration dans sa famille adoptive et des pratiques qui s'inscrivent dans ce processus. Le chapitre 5 aborde la question des origines de l'enfant et de son identité ethnique ou «raciale». La conclusion souligne les directions de recherche actuellement les plus importantes et indique des pistes à explorer.

CHAPITRE 1

L'adoption comme problématique de la différence

Les principaux travaux scientifiques qui ont jusqu'ici fait avancer les connaissances théoriques sur l'adaptation des enfants adoptés parlent surtout de l'adoption en général ou des adoptions réalisées à l'intérieur d'un même pays (appelées, selon les auteurs, adoptions domestiques, locales, nationales ou internes). Ils ne sont donc pas centrés sur des cas où l'enfant est d'une autre origine ethnique et culturelle que ses parents adoptifs (à l'exception d'un courant d'études sur les adoptions interraciales, dont nous reparlerons). Néanmoins, ils posent la problématique de la différence comme étant centrale dans toute adoption et comme étant essentielle à la compréhension de ses dimensions individuelle, familiale et sociale. Nous allons retracer ci-dessous les principales lignes de force de ces apports théoriques, considérant que les connaissances empiriques sur l'adoption internationale ne prennent tout leur sens et leur portée qu'une fois mises ainsi en perspective à partir d'une approche plus globale de l'adoption.

La problématique de la différence en adoption a été cernée principalement à partir des angles suivants: celui de l'expérience personnelle de la perte et du deuil, celui de la parenté, celui des origines et, enfin, celui de l'identité ethnoculturelle. Ces angles d'approche complémentaires rendent compte du fait incontournable que le lien adoptif s'évalue toujours en fonction de son rapport de proximité avec l'idéal culturel de la famille composée d'un couple hétérosexuel et des enfants qu'il a engendrés. En effet, l'adoption ne constitue pas une contestation de la norme familiale: elle s'en fait plutôt l'écho, le miroir (Modell 1994). Jusqu'à récemment, depuis les premières lois modernes sur l'adoption édictées autour des années 1920, la famille adoptive a été pensée comme devant entretenir un rapport de ressemblance ou d'identité avec la famille biologique. D'ailleurs, la forme légale qui a été privilégiée dans les pays d'Occident est celle de l'adoption plénière qui attribue à l'enfant une nouvelle famille et un nouvel acte de naissance, comme si sa filiation antérieure n'avait jamais existé, et qui accorde aux adoptants un statut parental exclusif³. Il est important de

³ Au Québec, au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays occidentaux, l'adoption est

souligner ce principe d'exclusivité qui régit nos pratiques d'adoption, car il explique une large part des particularités de l'expérience vécue par les personnes concernées (Ouellette 1996c, 1998).

1.1. L'expérience de la perte et du deuil

Étant donné le cadre culturel et légal de l'adoption, elle implique une perte pour chacune des parties du triangle: parents de naissance, parents adoptifs et enfant adopté. Ce thème de la perte est développé plus particulièrement dans la littérature psychologique qui s'intéresse à l'état émotionnel des personnes, à leur estime de soi, à leur sentiment d'appartenance. Il est aussi très important chez les spécialistes du travail social qui s'efforcent d'identifier les principaux facteurs de réussite de l'adoption et d'en déduire les critères devant guider la sélection des postulants à l'adoption. Il l'est aussi, de façon générale, pour les auteurs qui s'intéressent aux points de vue subjectifs des acteurs familiaux concernés.

La perte provoquée par l'adoption est le plus souvent définie comme celle des liens de sang qui unissent normalement un enfant à ses parents, en tant que liens ayant une portée sociale et symbolique. Mais cette perte est aussi celle de la rupture des premiers liens d'attachement et de la base de sécurité qu'ils confèrent à l'enfant pour son développement.

1.1.1. La perte sociale et symbolique d'un lien charnel entre parents et enfant

La femme qui confie son enfant en adoption le fait au prix de la perte définitive d'un lien affectif, légal et symbolique avec cet enfant, de la perte du statut de parent, ainsi que de toutes les pertes associées à la culpabilité qu'éveille ce geste d'abandon contraire à notre idéal d'un sentiment de maternité naturellement spontané et indéfectible. Les adoptants réalisent leur désir d'enfant et leur projet familial, mais ils ont eux aussi à composer avec l'expérience de la perte. En effet, nos représentations culturelles de la féminité, de la

nécessairement plénière. Certains pays ont aussi un régime d'adoption simple (la France et la Belgique, notamment) dans laquelle les liens de filiation antérieurs subsistent. On y recourt alors surtout dans les cas d'adoption d'enfants déjà grands ou d'adultes.

masculinité et de la famille associent étroitement la maturité adulte à la fertilité et à la procréation. L'infertilité et la nécessité de recourir à l'adoption pour fonder une famille peut donc constituer une blessure narcissique, provoquer des sentiments de culpabilité et d'échec et être source de stigmatisation sociale (Kirk 1984, Miall 1987). De plus, même pour les adoptants fertiles qui ont déjà des enfants et qui ont volontairement choisi l'adoption plutôt que la procréation, l'absence d'un lien charnel avec leur enfant adopté comporte aussi une dimension de perte liée, par exemple, à un plus faible sentiment de légitimité et à l'impossibilité de trouver réponse aux questions qui se posent sur les origines de l'enfant (Kirk 1985). Bien que leurs difficultés puissent être semblables à celles de toutes les familles, il n'est pas rare qu'elles soient interprétées comme spécifiques à l'adoption, ce qui rend leur statut plus fragile (Rault 1996). La plupart des auteurs soutiennent que, de la part des adoptants, la réalisation du deuil de la parenté biologique est une condition nécessaire à l'accueil adéquat de l'enfant adopté. Cette idée est d'ailleurs au coeur de l'évaluation psychosociale des projets d'adoption.

Malgré les réflexions ci-dessus, les discours sociaux sur l'adoption mettent souvent moins en évidence les différentes pertes subies par les parents de naissance et d'adoption que leur engagement dans une relation de don à l'enfant: le don de la mère qui accepte de s'en séparer pour que d'autres en prennent un meilleur soin et le don d'amour et d'une famille que font les adoptants. L'enfant adopté se trouve ainsi défini comme le receveur de dons altruistes faits à son bénéficiaire (Ouellette 1995, 1996b). Pourtant, aux niveaux émotionnel et identitaire, cet enfant doit lui aussi assumer différentes pertes: la perte de ses parents biologiques et de ses origines, la perte d'un sentiment de stabilité et de continuité généalogique, la perte de statut liée au fait d'être différent, de n'avoir pas été désiré et d'avoir été abandonné.

Toutes ces pertes seraient une source de stress potentiel et de vulnérabilité émotionnelle, même pour l'enfant qui a été adopté très précocement, chez qui elles peuvent se manifester de façon subtile à mesure qu'il grandit et saisit les implications de son statut d'adopté. Elles peuvent se traduire dans d'éventuels problèmes de comportement et augmentent la vulnérabilité à d'autres expériences pathogènes (Brodzinsky 1987). Elles

peuvent sous-tendre, tout au long de la vie, la peur qu'elles ne se répètent, la peur de perdre ses objets d'amour ou d'être abandonné par eux (Bowlby 1980). Elles peuvent être redoublées dans les circonstances où l'adopté a le sentiment de n'être pas reconnu dans son individualité par ses parents adoptifs, comme s'il était simplement venu réparer pour eux une déficience (Schechter et Bertocci 1990). Elles sont très étroitement reliées au besoin que certains éprouvent de retracer leurs origines.

1.1.2. La rupture des premiers liens d'attachement

Alors que l'enfant de moins de six ans était traditionnellement perçu comme pouvant se modeler sans problème à un nouvel environnement familial, comme pouvant «se dénaturer facilement» (Collard 1988), il est maintenant admis, au contraire, que ses toutes premières expériences de vie ont un impact durable et marquant. Ainsi, plusieurs travaux sur l'adoption réfèrent à la théorie de l'attachement selon laquelle la qualité de la relation d'un bébé avec sa mère (ou avec toute autre personne qui en prend soin et interagit avec lui) influence son développement émotif, son estime de soi et la qualité des autres relations qu'il entretiendra (Bowlby 1980). En effet, le sentiment de sécurité affective acquis à travers la relation à la mère dans la petite enfance soutient plus tard la capacité de créer de nouveaux liens qui soient satisfaisants.

Les nourrissons adoptés dans les jours ou les semaines qui suivent la naissance peuvent développer la même relation d'attachement avec leurs nouveaux parents qu'un enfant biologique. Cependant, les enfants négligés, maltraités ou placés en institution au cours des deux premières années de vie risquent de souffrir à long terme des effets de cette situation d'insécurité et de privation affective. Plus l'enfant est âgé et plus il a subi de déracinements, plus le processus d'attachement à une nouvelle famille pourra s'avérer difficile (Golombok 1994). Il a alors plus de chances d'avoir des difficultés d'adaptation liées à un manque prolongé de soins et de stimulation, à des séparations répétées, à la négligence ou à la maltraitance, par exemple (Brodzinsky 1993). Des échecs de l'adoption sont causés par ce type de difficultés (Barth et Berry 1988).

Les enfants séparés d'une figure maternelle entre six mois et quatre ans seraient ceux qui subissent le choc le plus intense (Quinton et Rutter 1976, Steinhauer 1996). En effet, ces enfants d'âge pré-scolaire sont conscients de la séparation sans être en mesure de la comprendre et de la verbaliser. Leur deuil est parfois prolongé et peut être compliqué par un changement d'environnement linguistique. Pour les enfants séparés plus vieux d'une figure d'attachement, l'expérience est traumatisante. Ils vivent une détresse émotionnelle importante et évidente. Les manifestations du deuil enclenché par la séparation varient toutefois considérablement d'un enfant à un autre.

Le psychanalyste américain Marshall Schechter (1997) suggère que les mécanismes psychologiques de l'attachement s'élaborent à partir d'un processus d'abord physiologique ancré dans le système nerveux central. Le processus d'attachement peut donc être affecté par des facteurs génétiques, par la vie intra-utérine ainsi que par les expériences des premiers jours et semaines après la naissance. Le nourrisson peut distinguer certains traits visuels, vocaux et olfactifs de sa mère dès ses premières semaines cependant que ses parents s'appuient sur des affinités biologiques avec leur enfant pour reconnaître, à un niveau inconscient ou préconscient, ses réactions, ses tensions et ses besoins. En conséquence, Schechter suggère de faciliter l'attachement à la famille adoptive en prenant tous les moyens possibles pour connaître au mieux les antécédents (santé, hérédité, famille...) de l'enfant et pour reproduire dans son nouveau milieu certains des éléments d'environnement qui ont marqué sa vie intra-utérine et les premiers jours suivant sa naissance (alimentation, musique, mouvements...).

*1.1.3. Les réactions psychologiques de l'enfant adopté*⁴

Sauf exception, les enfants adoptés traversent normalement les différents stades de formation de l'identité, de la prime enfance à l'âge adulte (Hoopes 1990). Néanmoins, à certains moments, l'adoption peut devenir pour eux une dimension importante de leur vie

⁴ Nous nous référons fréquemment ici (et ailleurs dans ce chapitre) à l'ouvrage collectif intitulé *The Psychology of Adoption* (Brodzinsky *et al.* 1990), lequel, réunissant certains des plus grands spécialistes américains sur le sujet, constitue une synthèse importante des thèmes centraux de l'adoption en psychologie. Il n'existe pas de synthèse équivalente d'un autre point de vue disciplinaire à propos de notre adoption plénière.

intérieure et c'est alors le sentiment de perte qui les affecte de façon prédominante. Cette perte apparaît être plus problématique que celle ressentie après le divorce ou le décès des parents, mais elle est beaucoup moins reconnue par l'entourage (Brodzinsky *et al.* 1992).

Les réactions explicites de l'enfant à la perte subie sont fonction de son développement cognitif (Brodzinsky 1990). Ainsi, l'enfant d'âge pré-scolaire envisage son adoption comme positive lorsqu'elle lui est révélée dans un climat chaleureux et affectueux. Il ne comprend cependant pas ce que signifie être adopté avant d'avoir six ou sept ans. Il devient alors plus analytique, réflexif et logique. Il peut différencier naissance et adoption, reconnaître la réalité de son abandon et évaluer ce qu'implique l'absence de lien biologique avec le reste de sa famille. C'est donc plutôt vers huit ans que pourront se manifester chez lui des réactions ambivalentes face à l'adoption. L'augmentation de l'agressivité, des comportements d'opposition, la dépression ou des problèmes de communication ou d'image de soi peuvent alors être l'indice d'un processus de deuil adaptatif. À l'adolescence, le développement de fonctions cognitives plus élevées entraînera encore une réévaluation de la perte en rapport avec la construction de son identité. À cet âge, la prise de conscience d'une perte de lien généalogique s'ajoute à celle de la perte des parents biologiques.

Il importe donc d'analyser les stratégies d'adaptation des adoptés en tenant compte de leur âge. Les enfants plus jeunes se centrent sur le problème qu'ils perçoivent, en recherchant activement de l'information, de l'écoute ou du soutien. En grandissant, ils chercheraient plutôt à composer avec leur détresse émotionnelle par des réponses affectives et cognitives visant à donner un sens moins menaçant à leur situation, sinon par des stratégies de déni ou d'évitement. La majorité d'entre eux apparaissent bien s'ajuster à leur situation particulière. Ils pourront revivre des épisodes de deuil à différents moments au cours de leur vie, particulièrement lors de crises ou de transitions importantes: un mariage, une naissance, le décès des parents.

Les variables personnelles interreliées qui influencent le plus fortement l'adaptation sont: l'estime de soi, le sentiment de compétence personnelle, le sentiment de maîtrise, le sentiment de sécurité personnelle, le degré d'engagement dans la famille. Lorsqu'il y a des

faiblesses à l'égard de ces variables, l'évaluation que fait l'enfant de sa situation est plus négative et ses stratégies sont moins satisfaisantes (retrait, dépression, projection de la faute sur les parents biologiques et adoptifs, externalisation des conflits par la colère, des agressions, des vols, des mensonges...). Un petit nombre seront éventuellement amenés en consultation psychiatrique, en particulier ceux qui ont des comportements perturbateurs et expriment une rage intense.

Ces enfants qui consultent en clinique ont plus de chance que d'autres d'avoir des problèmes de comportement, une faible estime de soi et des difficultés d'apprentissage (Brodzinski 1990). Aux États-Unis, les enfants adoptés comptent pour 2 % de la population des enfants (Zill 1985, cité par Brodzinsky *et al.* 1992), mais ils représentent entre 4 % et 5 % des enfants dans les cliniques externes de santé mentale et entre 10 % et 15 % des enfants dans des unités de soin résidentiel (Kadushin 1980). Les recherches empiriques faites auprès d'échantillons non-cliniques indiquent qu'il n'y a pas de différences entre adoptés et non-adoptés sur le plan de la personnalité ou du comportement, mais que les adoptés auraient plus de difficultés émotionnelles ou reliées à l'adaptation scolaire (Brodzinsky *et al.* 1984, Hoopes 1990). Certains auteurs se questionnent toutefois sur les dimensions biologiques des problèmes pour lesquels les adoptés consultent. Leurs parents biologiques ont pu eux-mêmes être antisociaux ou dépressifs, par exemple. Des facteurs anténatals peuvent affecter leur développement (mais ils sont rarement pris en compte, d'autant plus que les excès eugénistes des partisans des théories de l'hérédité ont fortement discrédité les tentatives d'explication biologique des comportements humains): le stress et la malnutrition de la mère pendant sa grossesse, l'absence de suivi médical adéquat ou l'exposition du fœtus à l'alcool, aux drogues ou à d'autres substances pathogènes. Certaines caractéristiques de populations cliniques d'enfants adoptés pourraient ainsi être reliées à leurs antécédents biologiques plutôt qu'à des conflits psychiques provoqués par l'adoption comme le soutiennent la majorité des tentatives d'explication (Cadoret 1990).

1.2. *La différence à reconnaître entre parenté biologique et parenté adoptive*

Pour comprendre la dynamique dans laquelle s'inscrit le travail personnel d'adaptation consécutif à l'adoption, il importe de prendre en compte le contexte culturel et les représentations sociales qui établissent une différence entre parenté biologique et parenté adoptive et qui placent les adoptés et leurs parents devant des messages sociaux contradictoires. Ce type de réflexion a plus particulièrement été initié par le sociologue canadien David Kirk (1984, 1985) qui a eu une influence considérable sur l'évolution des travaux dans le domaine. Dans son livre intitulé *Shared Fate*, paru pour la première fois en 1964, ce dernier souligne que les parents adoptifs font face à des exigences potentiellement conflictuelles (Kirk 1984). Ils doivent créer pour leur enfant une base ferme d'intégration, un ancrage familial inconditionnel, mais ils doivent aussi lui révéler qu'ils ne sont pas ses parents d'origine, qu'il est né d'un autre couple. Leurs stratégies d'adaptation face à ce dilemme s'ancrent dans une dynamique d'*acceptation/rejet* de la différence entre parenté adoptive et parenté biologique.

Face aux autres, les parents ayant des attitudes de *rejet de la différence* essaient de ressembler au plus près à une famille biologique (apparence, nombre et espacement des enfants...). Face à l'enfant adopté, ils minimisent ou ignorent ses origines et les circonstances de son adoption, développant plutôt le thème de l'enfant «choisi». Face à eux-mêmes, ils entretiennent un mythe d'origine du lien adoptif (Dieu, le destin...). Cependant, selon Kirk, la *reconnaissance ouverte d'une différence* entre parenté consanguine et adoptive est une condition essentielle à la communication dans la famille et au développement de liens d'attachement à la fois stables et dynamiques entre parents et enfant(s). Elle place les parents adoptifs en meilleure position pour comprendre leur enfant, entendre ses questions sur les circonstances de sa naissance et de son abandon et réagir avec empathie à la souffrance causée par la perte de ses parents d'origine. Ils lui permettent ainsi d'acquérir le sentiment de confiance et de sécurité nécessaire à son développement.

En pratique, les adoptants auraient souvent une attitude ambivalente, véhiculant simultanément l'acceptation et le rejet de la différence. En effet, le fait d'être ouvert à propos

de l'adoption introduit l'idée d'une double parenté, ce qui peut être insécurisant pour les parents qui misent alors sur la réaffirmation de leur statut exclusif.

L'attachement émotionnel constituant le principal critère de définition de la parentalité et de la famille, ils conçoivent leur expérience comme étant avant tout un processus de normalisation du lien affectif avec leur enfant, sur le modèle de l'attachement intense supposé caractériser les familles biologiques (Hoffmann-Riem 1986, Ouellette et Méthot 1996). Une fois ce sentiment atteint – ce qui peut arriver presque instantanément dans le cas d'un petit bébé, mais qui peut aussi prendre des années lorsque l'enfant est plus âgé –, la différence entre l'adoption et la naissance leur apparaît n'être aucunement pertinente puisque tout se passe «comme si» l'enfant était né de ses parents. Le soulagement d'être devenue une «vraie» famille peut alors entraîner un glissement vers le déni des autres différences entre parenté biologique et adoptive (Hoffmann-Riem 1986).

Si bien des parents adoptifs expriment leur sentiment de normalité en recourant à des métaphores qui associent l'adoption à un accouchement ou l'attente de l'enfant à une grossesse, il leur arrive aussi souvent de remettre en question ces dimensions biologiques de la maternité en valorisant plutôt la symétrie des positions féminine et masculine dans le processus d'adoption (parlant, par exemple, d'un «accouchement à deux» – Ouellette 1994) et en insistant sur l'égalité de tous les parents qu'ils soient biologiques ou adoptifs. Plusieurs s'efforcent aussi de dissocier la maternité du biologique de manière à exclure l'idée d'une relation mère-enfant antérieure à l'adoption. Ils acceptent de parler avec l'enfant du fait qu'il est né d'une «autre femme», mais résistent fermement à en parler comme d'une «mère» (Hoffmann-Riem 1989). L'idée que cette personne serait simplement une génitrice et que l'enfant ne lui serait relié que sur un plan purement biologique se présente comme une remise en question de nos conceptions culturelles de la maternité et de la parenté (Ouellette 1996).

La dynamique acceptation/rejet de la différence a été explorée par plusieurs spécialistes de la psychologie de l'adoption. Il a été démontré que les expériences qui suivent le placement peuvent être déterminantes dans l'adaptation de l'enfant, tout autant sinon plus

que ses caractéristiques personnelles, ses expériences passées ou ses éventuelles pathologies. Ainsi, l'acceptation et la satisfaction des parents par rapport à la parentalité adoptive, de même que leur attitude chaleureuse et accueillante envers leur enfant, ont été identifiées comme généralement prédictives d'une adaptation positive (Kadushin 1980, Hoopes 1982). Le bien-être de l'enfant est, en effet, influencé par la réaction des parents à sa curiosité, à son besoin d'être informé et d'être aidé à développer une image positive de lui-même (Brodzinsky *et al.* 1987, 1988). Néanmoins, l'idée d'un continuum d'attitudes et de comportements de communication entre les pôles de l'acceptation et du rejet de la différence a été critiquée. Brodzinsky (1990) propose plutôt un modèle curvilinéaire dont les deux extrêmes (l'insistance sur la différence et la négation de la différence) sont également associées à une faible adaptation des enfants. Il souligne aussi que le rejet de la différence peut, transitoirement, avoir un effet positif dans la construction de la famille lorsque les enfants sont encore jeunes. Kaye (1990) suggère que, dans le contexte actuel de plus grande ouverture à parler de l'adoption, la qualité de la communication intrafamiliale n'est probablement plus autant fonction de l'acceptation ou du rejet de la différence. Ainsi, le fait de la nier pourrait être simplement dû à l'absence d'expériences négatives. Plutôt qu'une dynamique d'opposition entre acceptation et rejet de la différence, il perçoit dans le discours de parents adoptifs et de leurs enfants adolescents des niveaux plus ou moins faibles ou élevés de distinction, une reconnaissance modérée de la différence allant avec une meilleure adaptation. Il souligne le manque de soutien social et professionnel apporté à la famille adoptive une fois le placement de l'enfant réalisé, ce qui favorise peu la reconnaissance de sa spécificité et les communications sur le sujet (voir aussi Kirk et McDaniel 1984).

Le manque de soutiens institutionnalisés pour les parents adoptifs a certainement contribué à renforcer les stratégies de rejet de la différence. En effet, notre société ne leur propose pas de modèles, de normes et de sanctions sociales (positives et négatives) adaptés à leur situation spécifique et auxquels ils pourraient se référer dans l'exercice de leur rôle de parents (Kirk 1985). Ce rôle n'est pas défini autrement qu'en référence à celui de tous les autres parents, ce qui constitue une pression implicite à minimiser ou à banaliser la spécificité de la situation adoptive.

Au cours des dernières décennies, l'importance prédominante de l'affectivité dans nos représentations de la famille a contribué à ce que l'on accorde moins d'importance à la différence entre parenté biologique et adoptive qu'à l'équivalence de tous les liens parents-enfant fondés sur un projet parental authentique et réfléchi. La parenté adoptive et la parenté biologique ne seraient pas différentes puisque les sentiments sont les mêmes, peu importe la manière dont s'est constituée la famille (le sentiment de perte n'est alors pas considéré). D'ailleurs, l'adoption est de plus en plus perçue comme un modèle de la famille élective actuellement valorisée, et non plus comme un écart à la norme (Ouellette 1996c). Ainsi, selon Miall (1996), la population canadienne considère que le fonctionnement de la famille et l'engagement des parents auprès des enfants sont les facteurs déterminants dans le développement de liens forts, que la famille soit biologique ou adoptive. Cette auteure suggère donc qu'il n'est plus approprié de concevoir l'absence de liens biologiques comme un élément déterminant de l'expérience des familles adoptives. Cette évolution récente des valeurs familiales a permis une transformation en profondeur des pratiques d'adoption, en favorisant une diversification des catégories d'enfants adoptables et en modifiant notre lecture des enjeux en cause.

1.3. Les origines

Traditionnellement, l'adoption était dans la mesure du possible maintenue secrète et les parents adoptifs n'en informaient souvent pas leur enfant. Il apprenait son adoption fortuitement ou par des tierces personnes alors qu'il pouvait déjà être rendu à l'âge adulte. Au cours des années 1970, les mises en garde des spécialistes contre les effets néfastes du secret sur les relations familiales et, surtout, les pressions exercées par des groupes d'adoptés et de parents biologiques ayant consenti à l'adoption d'un enfant ont provoqué une reconnaissance croissante du droit de chacun à connaître ses parents et son identité d'origine et, partant, un certain assouplissement des règles de confidentialité des dossiers d'adoption (Schechter et Bertocci 1990). Il y a d'ailleurs maintenant un accès libre des adoptés à leur propre dossier en Angleterre, en Écosse, en Finlande, en Israël et en Suède. Toutefois, les renseignements permettant d'identifier les parents d'origine et les circonstances précises de

la naissance et de l'abandon sont encore le plus souvent confidentiels (au Canada, aux États-Unis, en France, en Australie, notamment). Au Québec, l'adopté âgé d'au moins quatorze ans peut avoir accès à des renseignements non-identifiants concernant ses antécédents, mais il ne pourra connaître l'identité de ses parents de naissance que si ces derniers y consentent (lorsqu'il est possible de les retracer). De plus en plus, on permet aussi la réalisation d'adoptions «ouvertes» lors desquelles parents biologiques et adoptifs peuvent entrer en contact direct et, parfois, prendre l'engagement «moral» de maintenir ces contacts par l'entremise de lettres annuelles, de l'envoi de photographies ou même de visites (Goubau et Beaudoin 1996).

C'est dans ce nouveau contexte de relative ouverture que l'adoption internationale s'est développée et elle a contribué à le renforcer. En effet, l'origine étrangère de l'enfant est alors le plus souvent évidente, ce qui élimine toute tentative d'occultation de la réalité. De plus, il arrive que les adoptants puissent rencontrer les parents d'origine et, dans certains cas, maintenir des contacts avec eux. Il n'en reste pas moins que les renseignements disponibles sur la famille et le passé de l'enfant sont la plupart du temps lacunaires. Ainsi, une forte proportion (environ 30 %, Ouellette et Frigault 1996) des enfants adoptés par des Québécois depuis 1990 sont des petites filles originaires de la République populaire de Chine dont on ne connaît pas les antécédents. De plus, l'affiliation familiale d'origine se trouve toujours effacée par notre procédure légale d'adoption, même celle de l'enfant adopté plus vieux, qui a connu ses parents, grands-parents, frères et soeurs, oncles, etc., et même celle de l'enfant adopté dans un pays dont la législation ne prévoit pas de rupture des liens antérieurs à l'adoption.

L'intérêt porté actuellement à l'adoption ouverte indique que certains adoptants peuvent envisager la coexistence pour leur enfant de deux références familiales (d'origine et d'adoption) ayant chacune une portée légale, symbolique et sociale différente. De plus, les recompositions familiales après divorce favorisent la reconnaissance d'une pluralité possible de liens familiaux. Pourtant, l'adoption plénière, privilégiée dans les pays occidentaux, soutient plutôt l'idée contraire d'une nécessaire exclusivité des liens parents-enfant et les discours sociaux qui l'accompagnent tendent vers une banalisation de la perte vécue par

l'enfant adopté qui ne gagne une nouvelle filiation et une nouvelle famille qu'au prix d'une rupture définitive de ses liens d'origine (Delaisi et Verdier 1994, Daubigny 1995, Ouellette 1996c, 1998). Cet effacement de la filiation d'origine est-il inévitable et protège-t-il vraiment l'intérêt de l'enfant? Cette question est d'autant plus pertinente que d'autres formes légales d'adoption ou de prise en charge stable des enfants existent ou pourraient être explorées (comme l'adoption simple qui crée un nouveau lien de filiation sans rompre le lien d'origine ni exiger l'abandon du patronyme initial). De plus, contrairement à ce que l'on pense généralement, de nombreuses sociétés pratiquent un accueil familial des enfants abandonnés ou de parents malades ou décédés sans jamais chercher à imiter au plus près une naissance, ni à exclure la famille d'origine dans le processus de construction de l'identité de l'enfant ou dans la détermination de ses liens généalogiques et de ses réseaux d'appartenance (Lallemand 1993)⁵. Au Québec même, les placements familiaux définitifs qui étaient réalisés avant qu'une législation entre en vigueur ne prenaient pas toujours la voie d'une négation des origines, ce qui n'empêchait pas l'assimilation complète de l'enfant à sa famille d'accueil.

Ouellette (1995, 1996c) souligne la situation paradoxale qui est créée pour l'enfant à qui l'on attribue une parenté adoptive exclusive dans une société où les liens du sang sont perçus comme des liens indissolubles d'amour et de solidarité. Elle met en évidence que les principaux acteurs sociaux de l'adoption composent avec ce paradoxe à partir principalement de deux stratégies. La première consiste à articuler les représentations du lien parent-enfant en dehors du domaine de la parenté, dans celui des droits individuels, c'est-à-dire en définissant l'enfant comme une personne mineure en besoin de protection plutôt que comme fils ou fille dans une lignée. L'approche juridico-administrative des services sociaux qui définissent l'adoption d'enfants déjà grands ayant leurs deux parents comme une mesure de protection de leurs droits et de leur intérêt en constitue l'exemple le plus éloquent. L'autre stratégie identifiée est celle des discours sociaux qui placent le lien biologique en antériorité ou en extériorité par rapport au lien adoptif, le traitant comme une parcelle de l'histoire

⁵ Lallemand (1993) a fait le point sur les différentes formes de transfert d'enfant pratiquées à travers le monde dans une perspective anthropologique qui souligne les liens à établir avec l'échange matrimonial, les échanges de biens et la transmission des identités familiales et lignagères.

particulière de l'enfant «non constitutive de l'identité actuelle» (Ouellette 1996c: 73). Ainsi, par exemple, convertie en problématique des origines, la filiation de naissance prend la forme de documents, de photos et d'autres objets souvenirs conservés par les parents à l'intention de leur enfant. À travers ces archives de l'adoption, elle se trouve reconnue mais désactivée, objectivée. C'est un ensemble de traces pour la reconstitution d'une histoire personnelle.

1.4. La différence «raciale», ethnique ou culturelle

Dans certains discours sociaux, le fait que la famille adoptive soit enfin acceptée comme étant égale aux autres tend donc à disqualifier l'idée d'une différence à reconnaître entre parenté biologique et adoptive. On remarque toutefois que cette différence à reconnaître se trouve reportée sur l'enfant lui-même ce que favorise la prédominance des adoptions où entre en jeu une différence d'origine ethnique et culturelle, de couleur de peau ou de type physique entre l'enfant adopté et son entourage. C'est le cas dans la grande majorité des adoptions internationales actuelles (sauf celles d'enfants d'Europe de l'Est). Or, les interrogations les concernant sont lourdement influencées par les vifs débats qui ont été menés à partir des années 1960, surtout en Angleterre (Gaber et Albridge 1994) et aux États-Unis (Tizard 1991), en ce qui concerne l'adoption domestique d'enfants noirs⁶, hispaniques ou asiatiques par des parents blancs, mais aussi au Canada (Sachdev 1984) en ce qui concerne les enfants inuit et amérindiens.

Les opposants aux adoptions interraciales sont d'avis qu'elles ne favorisent ni l'intérêt des enfants qui seraient susceptibles d'éprouver des problèmes d'identité au cours de leur développement et d'être mal préparés par leurs parents blancs à composer avec le racisme et la discrimination, ni ceux de leur communauté d'origine qui se voit dépossédée d'une partie de sa jeune génération. Soutenant cette position, un mouvement de travailleurs sociaux noirs américains (la *National Association of Black Social Workers – NABSW*) est parvenu à freiner très fortement les adoptions interraciales aux États-Unis au cours des trente

⁶ Dans les discours de racialisation de l'identité, la catégorie des personnes dites «noires» est très extensive et inclut les personnes métissées quelle que soit la nuance de leur peau.

dernières années. Depuis 1994, le *Multiethnic Placement Act* oblige cependant les agences américaines de services sociaux à procurer rapidement des parents adoptifs à tout enfant en situation d'abandon, condamnant tout délai imputable à la recherche de candidats de même «race». En effet, les recherches réalisées sur l'adaptation des enfants qui ont vécu une adoption transraciale indiquent qu'ils ne connaissent pas de problèmes émotionnels ou sociaux particuliers. Ils sont à l'aise avec leur identité raciale, se sentent faire partie intégrante de leur famille adoptive et projettent de conserver des liens forts avec leurs parents et leur fratrie (Simon, Altstein et Melli 1994). La plupart sont, à un moment ou à un autre, confrontés à des comportements hostiles ou discriminatoires (les enfants noirs plus que les enfants asiatiques ou latino-américains), mais la majorité ne considèreraient pas que cela soit source de difficultés (Silverman 1993). Les problèmes identifiés chez ces enfants sont surtout reliés aux expériences vécues avant leur placement, aux nombreux déracinements et aux problèmes d'attachement qui en découlent ou au fait que leur adoption a été réalisée tardivement (Feigelman et Silverman 1983, Silverman et Feigelman 1990, Golombok 1994). Les échecs ne sont pas plus nombreux que dans d'autres types d'adoption et, d'ailleurs, ils ne seraient reliés ni à la «race» ou au sexe de l'adopté, ni au nombre d'enfants adoptés par une même famille, ni aux caractéristiques des parents adoptifs, que ce soit la religion, la race, le statut civil, la durée de l'union, la scolarité ou le revenu (Barth et Berry 1988). Le prolongement d'un placement temporaire en institution ou en famille d'accueil constitue un risque beaucoup plus grand pour l'enfant que l'adoption interracial. Par contre, Bagley (1991) fait une évaluation très négative des adoptions d'enfants amérindiens au Canada.

La différence dont il est question à propos de l'adoption interracial concerne l'apparence physique et l'origine ethnoculturelle, conçues comme particularités individuelles de l'enfant. La dynamique acceptation/rejet de la différence concerne alors cette singularité plutôt que la dynamique familiale associée au sentiment partagé de perte et au processus de deuil à faciliter. Sur le plan de l'intervention, c'est moins la capacité de communication empathique des parents qui est sollicitée que leur sensibilité à des enjeux d'égalité et de pluralité ethnoculturelle. La plupart des adoptés transraciaux auraient une identité raciale

bien affirmée, mais la force de celle-ci dépend largement de l'implication des parents adoptifs (Silverman 1993). Or, certains chercheurs mentionnent que les parents adoptifs et leurs enfants adoptés dans les années 1960 et 1970 ne relèvent aucunement la différence ethnico-raciale, ce qui donne à penser qu'ils tendent à l'occulter plutôt qu'à la reconnaître et à lui faire une place dans la dynamique familiale et dans la socialisation de l'enfant (au Canada, Westhues et Cohen 1995; aux États-Unis, Simon et Altstein 1977; en Grande-Bretagne, Bagley et Young 1981). D'autres soulignent que certains partisans de l'adoption transraciale poussent eux-mêmes leur argumentation jusqu'à une forme de daltonisme (Cohen 1994). Ainsi, Bartholet (1993a, 1993b) préconise une adoption rapide des enfants abandonnés en s'opposant radicalement à ce que l'on accorde préséance aux parents adoptants de même «race» que l'enfant. Elle exclut ainsi les nuances que d'autres apportent en reconnaissant qu'une formation de l'identité fondée sur la «race» ne doit pas être favorisée, mais peut créer chez l'enfant noir adopté par une famille blanche une difficulté d'adaptation supplémentaire.

Comme en ce qui concerne la différence entre parenté biologique et parenté adoptive, l'insistance trop grande sur la différence raciale ou ethnoculturelle (menant à un rejet ou à l'inverse, à une exaltation de la mixité) ou le déni de son importance (menant au daltonisme) constitue une impasse pour ceux et celles qui doivent assumer une identité adoptive rendue d'autant plus problématique qu'elle est l'enjeu de débats politiques et idéologiques parfois virulents. Le défi est de prendre acte d'une différence sociale ancrée dans le biologique sans y subordonner le sens du lien adoptif, mais sans non plus la minimiser à l'excès.

Conclusion

Les enfants adoptés à l'étranger ne font pas exception aux autres enfants adoptés. Ils ont eux aussi à assumer l'expérience de perte et de deuil que représente inévitablement la rupture définitive d'avec leurs parents d'origine, à laquelle s'ajoute la perte de leur milieu culturel, nécessairement plus marquante pour les enfants qui ne sont plus des nourrissons. Ils apprennent eux aussi à se représenter ce qu'ils sont, leur passé et ce qu'ils ont vécu en fonction de la dynamique de communication qui s'instaure au sein de leur famille adoptive.

Ceux dont les parents sont moins ouverts sur leur propre infertilité et leur statut de parents adoptifs, de même que sur l'existence de la mère biologique de leur enfant ont probablement moins de chances de se sentir à l'aise avec les questions qui les habitent à propos de leurs origines. Souvent, ils sont amenés à ressentir moins la différence de la situation familiale qu'ils partagent avec leurs parents que celle de leur apparence physique et de leur origine ethnoculturelle. Ils sont ainsi renvoyés à leur individualité ou, à l'inverse, à leur appartenance à une communauté ethnoculturelle très large.

Ces considérations psychologiques, psychosociologiques et anthropologiques sur la problématique de la différence en adoption ne sont pas toujours explicitement prises en compte dans la recherche sur l'adoption internationale, laquelle est en effet surtout descriptive. Néanmoins, elles sont en arrière-plan de la plupart des questions posées par les chercheurs et devraient guider la lecture et l'interprétation de leurs résultats. C'est pourquoi nous avons jugé qu'un détour par la littérature portant sur l'adoption en général s'imposait avant d'entamer la présentation des études récentes portant spécifiquement sur l'intégration des enfants adoptés à l'étranger.

CHAPITRE 2

La littérature scientifique sur l'intégration des enfants adoptés à l'étranger: portrait d'ensemble des travaux recensés

Le présent chapitre propose une vue d'ensemble du corpus de textes portant sur l'intégration des enfants adoptés à l'étranger que nous avons dépouillé. Celui-ci comporte plusieurs catégories de documents qui ne sont pas tous d'un intérêt équivalent. Ce sont, bien sûr, les publications présentant des résultats de recherche qui ont constitué pour nous la principale source de données puisqu'ils sont spécifiquement orientés vers la production de connaissances nouvelles et qu'il est possible de relever brièvement leurs résultats ou conclusions principales. Parmi elles, nous distinguerons ici les revues de littérature et les ouvrages de synthèse, d'une part, et les études de type empirique ou clinique, d'autre part.

En dehors des publications de recherche proprement dites, les autres catégories de documents consultés nous auront servi de façon moins directe ou moins évidente, mais ils n'en sont pas pour autant sans importance:

- des réflexions sur un aspect particulier de l'adoption internationale (par exemple, l'identité ethnique ou l'adoption tardive);
- des portraits statistiques ou sociologiques de populations d'enfants adoptés à l'étranger et de leurs parents adoptifs;
- des analyses de la situation de l'adoption internationale dans certains pays;
- des réflexions sur l'intervention auprès d'adoptés à l'étranger ou de leurs parents;
- des descriptions d'expériences vécues, par des auteurs personnellement et/ou professionnellement impliqués dans l'adoption internationale.

La lecture de ces divers travaux aura parfois été déterminante pour saisir les multiples dimensions du sujet, pour comprendre leur articulation et pour développer un regard critique sur l'ensemble du corpus consulté. Certains véhiculent une analyse approfondie de l'adoption internationale fondée sur des considérations théoriques qui la mettent en relation avec d'autres questions importantes, par exemple celles de l'attachement, de la structuration psychique, de la filiation et de l'identité. D'autres sont plus factuels et moins directement pertinents, accordant plus d'importance aux démarches de l'adoption, aux

enjeux juridiques et administratifs ou au point de vue des adoptants qu'à la question de l'intégration de l'enfant. Ils viennent cependant enrichir la compréhension du contexte.

Les pages qui suivent ne présentent pas de façon circonstanciée toutes ces différentes catégories de documents. Elles ciblent plutôt les seules publications de recherche, à la fois les plus nombreuses et les plus importantes pour les fins de la présente recension. Après avoir donné un bref aperçu des revues de littérature et des ouvrages de synthèse, nous exposerons plus en détail les caractéristiques principales des études de type empirique ou clinique. Enfin, nous terminerons ce chapitre en soulignant, comme plusieurs auteurs, certaines prises de position politiques ou idéologiques qui peuvent colorer les écrits recensés.

2.1. Les revues de littérature et les ouvrages de synthèse

Au début des années 1990, quelques revues de la littérature de recherche empirique sur l'adoption internationale dans certains pays ont été produites, donnant accès indirectement à la somme des connaissances accumulées depuis les années 1970, particulièrement dans les pays européens où les flux d'enfants originaires de l'étranger ont été importants bien avant qu'ils ne le soient au Québec, ailleurs au Canada ou en France: Hoksbergen (1991, 1997) pour les Pays-Bas, McRoy (1991) pour les États-Unis, Textor (1991) pour l'Allemagne de l'Ouest, Tizard (1991) pour la Suède, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark et Triseliotis (1991) pour la Grande-Bretagne, ainsi que la Norvège, le Canada et les États-Unis. Le rapport de recherche de Westhues et Cohen (1995) sur l'adoption internationale en Ontario, au Québec et en Colombie britannique (Canada) comporte également une revue assez détaillée de la documentation pertinente sur chacun des principaux sous-thèmes relatifs à l'intégration des enfants. Mentionnons enfin, sur les adoptions transraciales (incluant des adoptions internationales), les travaux de Silverman et Feigelman (1990) et Silverman (1993).

Ces différents textes retiennent d'abord les résultats de recherches quantitatives réalisées à partir de questionnaires et de données d'entrevues portant sur l'estime de soi et le

développement des enfants, sur leur intégration familiale, sur leurs performances scolaires, sur les facteurs de risques de problèmes de comportement, sur l'identité ethnique et raciale.

Une autre forme de survol de certains aspects de l'adoption internationale est offerte dans l'ouvrage collectif dirigé par Rita J. Simon et Howard Altstein (1991a), *Intercountry Adoption. A Multinational Perspective*. Des spécialistes de sept pays (États-Unis, Canada, Norvège, Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Israël) y abordent des thèmes diversifiés. Il y est question de l'adaptation des enfants adoptés, mais aussi de l'histoire de l'adoption, des débats qui l'entourent, des points de vue qui s'affrontent. Dans leur conclusion, Altstein et Simon (1991) prévoient une diminution du nombre des adoptions internationales étant donné des résistances nationalistes dans les pays donneurs et une certaine amélioration de leur situation économique. Cette prévision ne semble pas s'être réalisée. Certains pays ont au contraire connu d'importantes hausses des adoptions d'enfants originaires d'un pays étranger, notamment le Canada et la France dont sont issues plusieurs des recherches récentes. De plus, si le flot d'enfants en provenance de certains pays a diminué, d'autres pays sont devenus des sources importantes pour l'adoption internationale.

Nous n'avons pas identifié d'autres ouvrages scientifiques faisant le point de façon relativement approfondie sur la recherche dans le domaine de l'adoption internationale en accordant une place importante à la problématique de l'intégration des enfants. D'ailleurs, de façon générale, les publications collectives (y compris les numéros spéciaux de périodiques) portent surtout sur l'adoption en général ou sur les adoptions domestiques, ne réservant qu'une part réduite à des textes sur l'adoption internationale et privilégiant alors les questions ayant trait à la réalisation des procédures et démarches d'adoption plutôt que le thème de l'intégration des enfants. Ce thème est aussi l'un des moins exploités dans la littérature qui s'adresse à un public de non spécialistes.

2.2. Les études empiriques et cliniques

Les études fondées sur des données de recherche empirique et des observations cliniques sont diversifiées, tant sur le plan des approches méthodologiques que sur celui des

objectifs de recherche poursuivis. Elles forment un ensemble qui couvre assez largement les axes d'investigation que nous avons retenus: le développement personnel, l'intégration familiale, la question des origines, ainsi que l'intégration sociale et l'identité ethnoculturelle. Le tableau récapitulatif de l'annexe II en donne un bon aperçu dans la mesure où il résume chacune brièvement, à partir de la principale référence bibliographique qui la concerne (certaines recherches ont donné lieu à la publication de plusieurs articles ou rapports différents).

En cherchant à repérer, parmi ces différentes études, des tendances significatives ou des sous-groupes, nous les avons d'abord distinguées en fonction du pays d'accueil concerné (généralement celui des auteurs et des enfants adoptés étudiés). Ce critère de distinction permet de mesurer rapidement le champ géographique couvert par les publications scientifiques actuellement accessibles en anglais ou en français. Nous avons ensuite relevé plusieurs critères de distinction d'ordre méthodologique, ce qui met en évidence la diversité des approches, mais aussi bien des lacunes.

2.2.1. Les études de type empirique ou clinique selon le pays d'accueil

La répartition des études empiriques et des observations de cas cliniques recensées portant sur l'intégration des enfants adoptés à l'étranger, par pays d'accueil, est la suivante (les références en italique concernent les observations de cas cliniques):

Allemagne	Külh 1985, Weyer 1985;
Angleterre	Bagley et Young 1981, Bagley 1993a, Greenfield 1995;
Australie	Harper 1986, <i>Harper 1994</i> ;
Belgique	Paulis 1989, Wattier et Frydman 1985, Nabinger 1994, <i>Decerf 1995</i> ;
Canada	
- hors Québec	Harder 1987, Marcovitch <i>et al.</i> 1995, Westhues et Cohen 1995, Marcovitch <i>et al.</i> 1997, Ames <i>et al.</i> 1997;
- Québec	Routhier 1986, Lussier 1992, Despeignes 1993, Morrier 1995, Belleau 1996, Ouellette et Méthot 1996, Ouellette <i>et al.</i> n.p.;

Danemark	Melchoior 1986, Rorbech 1991;
États-Unis	Wilkinson 1986, Andujo 1988, Koh 1988, Lydens 1989, Smith et Brown 1989, <i>Hartman et Laird</i> 1990, Simon et Altstein 1991b, Horn 1992, Johnson <i>et al.</i> 1992, Cole 1993, Benson <i>et al.</i> 1994, Trolley <i>et al.</i> 1995;
France	<i>Ozoux-Teffaine</i> 1987, Terre des Hommes-France 1992, <i>Maury</i> 1991, <i>Balland et al.</i> 1995, <i>Choulot et Brodier</i> 1993, Nabinger 1994, Greenfield 1995, <i>Neuberger</i> 1995, Terre des Hommes-France 1995, Rude-Antoine n.d.;
Finlande	Kvist <i>et al.</i> 1989;
Israël	Levy-Shiff <i>et al.</i> 1997;
Italie	Nabinger 1994;
Luxembourg	Nabinger 1994;
Norvège	Dalen et Saetersdal 1987, Saetersdal et Dalen 1991, Andresen 1992;
Pays-Bas	Hoksbergen <i>et al.</i> 1987, De Vries 1988, Hoksbergen <i>et al.</i> 1988, Verhulst <i>et al.</i> 1990a, Verhulst <i>et al.</i> 1990c, Geerars <i>et al.</i> 1991, Geerars <i>et al.</i> 1995, Juffer et Rosenboom 1997;
Suisse	Spring-Duvoisin 1986, Lücker-Babel 1991, <i>Beal</i> 1993.

On remarquera ici que deux auteurs seulement ont fait porter leur investigation sur plus d'un pays d'accueil: Nabinger (1994) en suivi de l'intégration d'enfants brésiliens adoptés en France, en Belgique, au Luxembourg et en Italie, et Greenfield (1995) en comparaison des services disponibles pour les parents adoptifs en Angleterre et en France.

Les recherches concernant les adoptions internationales réalisées au Québec, en France, en Belgique et en Suisse sont de langue française. Celles qui sont de langue anglaise, de loin les plus nombreuses, concernent les adoptions internationales en Amérique du Nord (États-Unis et Canada hors Québec), en Australie, en Israël, en Angleterre, en Allemagne, ainsi que dans les pays scandinaves et au Pays-Bas. Ces derniers pays européens ont été des pionniers dans la recherche sur l'adoption internationale parce que ce phénomène s'y est manifesté plus tôt et avec plus d'ampleur. Dans la première recherche d'envergure sur l'adoption internationale au Québec, Gravel et Roberge (1984) regrettaient n'avoir pu

consulter les travaux des chercheurs néerlandais et scandinaves faute de temps et surtout de compétence linguistique. Depuis lors, certains de ces travaux ont été publiés en anglais. D'autres sont cités ou résumés dans des sources secondaires qui fournissent assez d'informations à leur sujet pour qu'il soit possible d'y faire référence (notamment Geerars *et al.* 1991 et Geerars *et al.* 1995, cités par Hoksbergen 1997).

Alors que la France et les États-Unis sont des pays qui adoptent chaque année plusieurs milliers d'enfants, il est frappant que les publications des dix dernières années y soient finalement peu nombreuses. En France, de plus, les études citées sont de type clinique (très petit nombre de cas) ou des rapports de recherche peu diffusés, du moins à l'étranger (Rude-Antoine n.d., Terre des Hommes 1992, 1995, Nabinger 1994). Seule exception, l'article de Greenfield (1995) qui est d'un auteur anglais comparant les pratiques d'adoption internationale en France et en Angleterre.

Par comparaison, la production canadienne est importante, mais les recherches québécoises ne sont pas publiées, à l'exception de celles de Ouellette et Méthot (1996) et de Despeignes (1993). De plus, hors Québec, la recherche de Harder (1987) n'est pas non plus publiée. Quant aux autres, trois sur quatre, celles de Marcovitch *et al.* (1995 et 1997) et de Ames *et al.* (1997), portent sur les enfants adoptés de Roumanie. Par son envergure, quant au nombre de familles étudiées et parce qu'elle a été réalisée dans trois provinces, l'enquête de Westhues et Cohen (1995) constitue, en fait, une exception notable.

En somme, sans qu'il soit besoin de le commenter pays par pays, le tableau ci-dessus montre que la production scientifique sur l'intégration des enfants adoptés de l'étranger demeure encore relativement faible, même si le phénomène de l'adoption internationale existe depuis maintenant près de trente ans et a subi une forte croissance au cours de la dernière décennie.

2.2.2. *Les approches méthodologiques*

Sur le plan méthodologique, la recherche sur l'adoption internationale s'est diversifiée tout autant que celle qui porte sur les adoptions à l'intérieur d'un même pays. Les études psychologiques sont la majorité et traitent principalement du développement psychologique des enfants. Elles s'inscrivent dans une tradition bien établie privilégiant l'analyse quantitative de données recueillies à partir de questionnaires et d'instruments de mesure standardisés. En revanche, les travaux explorant plus spécifiquement les thèmes de l'intégration familiale ou de l'identité ethnoculturelle se multiplient. Ils sont plus souvent de nature nettement qualitative, de type sociologique, anthropologique ou psychanalytique.

LES APPROCHES QUANTITATIVES

Les recherches de type quantitatif appliquent au contexte de l'adoption internationale des paramètres d'investigation prédéfinis, déjà bien établis dans les courants dominants de recherches théoriques et empiriques sur l'enfant, l'identité et la famille. Elles visent à savoir jusqu'à quel point l'adoption internationale peut être considérée comme un contexte particulier de développement personnel, de vie familiale et d'insertion sociale, jusqu'à quel point la population des enfants adoptés diffère de l'ensemble des enfants ou des enfants non-adoptés. Elles indiquent quelle est la situation de la majorité et l'importance relative des écarts à la moyenne de manière à poser un diagnostic d'ensemble à l'effet que, par exemple, la grande majorité des enfants adoptés à l'étranger se développent normalement dans leur nouveau milieu. À mesure que ce corpus de travaux s'enrichit, il devrait aussi permettre d'établir des distinctions entre différentes situations d'adoption internationale, en fonction de variables qui sont spécifiques à ce domaine de recherche: le pays d'origine de l'enfant, son âge à l'adoption, son pays d'accueil, son groupe ethnoculturel d'origine et son apparence physique.

LES APPROCHES QUALITATIVES

Les recherches qualitatives répondent moins à un souci d'identifier précisément les caractéristiques des enfants adoptés et de leurs parents ou l'influence relative de variables

prédéterminées sur leur bien-être, leur développement et leur adaptation qu'à analyser des processus, des expériences et des situations vécues de manière à en tirer une compréhension renouvelée. Leur intérêt est de rendre compte de la complexité des cas concrets d'adoption internationale en permettant de saisir comment s'y articulent différents niveaux de réalité et comment s'y confrontent les points de vue différents des multiples acteurs impliqués: les parents, les enfants adoptés et leur fratrie, la famille élargie, l'entourage, les intervenants scolaires et socio-sanitaires, etc. Le fait que chacune ne s'appuie que sur un petit nombre de cas limite la portée de leurs conclusions. Elles sont cependant indispensables à l'identification des éléments clés de l'expérience adoptive qui devraient pouvoir être éventuellement pris en compte dans le choix des variables servant aux grandes enquêtes et aux études quantitatives.

Ces recherches qualitatives se divisent en deux grands sous-groupes. Le premier est constitué de travaux sociologiques, anthropologiques ou psychologiques réalisés à partir d'entrevues en profondeur, de récits de vie, de données d'observation ou de productions des sujets interrogés (les histoires racontées par les enfants, Horn 1992, ou des photographies de famille, Belleau 1996). Ils visent à explorer les multiples dimensions des processus en jeu dans l'adoption et à connaître les points de vue subjectifs des informateurs sur leur expérience. Le deuxième sous-groupe est beaucoup moins important, d'autant plus que notre recension a été limitée aux banques de données en sciences humaines et sociales. Il est composé d'études publiées par des cliniciens du domaine de la santé ou de la santé mentale qui présentent un très petit nombre de cas concrets de manière à illustrer une analyse ayant une portée plus générale pour la compréhension de l'expérience subjective des adoptés et de leur famille. Ces études se fondent sur des interventions thérapeutiques auprès d'enfants adoptés et des familles qui vivent certains problèmes. Le plus souvent d'inspiration psychanalytique, elles contribuent plus particulièrement à élargir notre compréhension des implications psychiques de l'adoption, apportant des pistes de réflexions sur les conflits et les angoisses sous-jacents aux difficultés de comportements ou aux états émotionnels des adoptés.

Parmi les études de type qualitatif, il importe de mentionner deux d'entre elles, celles de Lücker-Babel (1991) et de Rude-Antoine (n.d.), qui se démarquent nettement des autres au sens où elles documentent et analysent des cas d'adoption internationale d'un point de vue juridique (mais aussi sociologique, dans le cas de Rude-Antoine).

LES APPROCHES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SELON LES PAYS

Lorsque l'on considère les approches méthodologiques des recherches selon les pays, quelques distinctions importantes émergent. Comparativement aux études américaines et canadiennes notamment, la France se démarque par le fait que plusieurs travaux recensés sont de type clinique et reposent sur un petit nombre d'études de cas (Ozoux-Teffaine 1987, Maury 1991, Choulot et Brodier 1993, Balland *et al.* 1995, Neuberger 1995). Pour sa part, le Québec se distingue du fait qu'on y retrouve uniquement des recherches qualitatives réalisées à partir d'entrevues (Routhier 1986, Lussier 1992, Despeignes 1993, Morrier 1995, Belleau 1996, Ouellette et Méthot 1996, Ouellette *et al.* n.p.). Ailleurs au Canada, des entrevues semi-dirigées ont parfois été utilisées, mais les approches quantitatives dominent largement. Soulignons notamment la recherche de Ames *et al.* (1997) sur le développement des enfants adoptés d'orphelinats roumains, qui a généré plusieurs études distinctes (par exemple Chisholm *et al.* 1995 et Fisher *et al.* 1997). Soulignons également l'enquête de Westhues et Cohen (1995) réalisée auprès de 126 familles de la Colombie britannique, de l'Ontario et du Québec, à partir d'entrevues semi-dirigées qui ont été analysées de manière quantitative. Enfin, aux États-Unis on retrouve une grande variété d'approches, allant des études cliniques (Hartman et Laird 1990) aux études quantitatives à grande échelle (Lydens 1989, Simon et Altstein 1991, Benson *et al.* 1994, etc.) en passant aussi par des approches plus qualitatives (Wilkinson 1986, Horn 1992).

L'UTILISATION DE QUESTIONNAIRES ET D'INSTRUMENTS DE RECHERCHE STANDARDISÉS

Les protocoles de recherche par entrevues individuelles structurées autour de questionnaires, de tests et d'instruments de mesure standardisés se retrouvent principalement chez les auteurs associés aux disciplines du travail social et de la psychologie. Étant donné que nous avons surtout eu accès à des articles publiés dans des revues scientifiques plutôt

qu'aux versions extensives des rapports, nous n'avons pu systématiquement consulter ces instruments de recherche.

Les questionnaires sont conçus en fonction des besoins de chaque projet de recherche. Quant aux tests et mesures standardisés, ils sont nombreux et très variables. Pour ne citer que quelques exemples, mentionnons d'abord l'utilisation d'instruments visant à évaluer l'estime de soi, les attitudes, les comportements ou l'intelligence des adoptés eux-mêmes: *Child Assessment Schedules* de Hodges *et al.* (1982); *L'échelle du concept de soi* de Rosenberg (1965); *Les dix énoncés* de Kuhn et McPartland (1954); le *Coopersmith Self-Esteem Scale for Adult*; le *Tennessee Self Concept Scale*; le *Youth Self Report*; le *Weschler Intelligence Scale for Children Revised*; le *Stanford-Binet Intelligence Scale*; le *18-items Rating Scale for School Adjustment*, etc. L'identité ethnique et raciale a été évaluée à partir du *Twenty Statements Test*. D'autres mesures standardisées ont été proposées aux parents tantôt afin d'évaluer le développement de leur enfant, tantôt pour cerner la relation à l'enfant et plus généralement le climat familial: *Child Behavior Checklist* de Achenbach et Edelbrock (1983); le *Questionnaire de Graham et Rutter* (1968); *Family Adaptation and Cohesion Scales*; le *Kirk's Index*; *Attitudes Toward Adoption* de Kirk (1988); etc. Des enquêtes se sont aussi intéressées au point de vue des professeurs des enfants adoptés (notamment Hoksbergen *et al.* 1987, Koh 1988, Verhulst *et al.* 1990c, Levy-Shiff *et al.* 1997) et ont recueilli un certain nombre d'informations à partir d'outils méthodologiques tels que: *Teacher Report Form* de Achenbach et Ederbrock (1986); *Behavior at School Assessment List*; etc. Des chercheurs (Juffer et Roseboom 1997, Marcovitch *et al.* 1997) ont aussi fait l'observation d'interactions mère-enfant dans le contexte de la *Situation étrangère* (Ainsworth *et al.* 1978) qui permet d'identifier la qualité de l'attachement (sécure ou insécure – évitant, dépendant ou contrôlant).

En raison de la grande variabilité des instruments utilisés, mais aussi de l'âge des enfants à l'adoption et au moment de l'enquête, il s'avère très difficile d'établir des comparaisons entre les résultats des différentes recherches.

LES ENQUÊTES SUR DE LARGES ÉCHANTILLONS

Pour la réalisation d'enquêtes basées sur de larges échantillons (au moins une centaine d'individus ou de familles), plusieurs ont privilégié les questionnaires envoyés par la poste aux entretiens avec les répondants. C'est le cas de Lydens (1989), Smith et Brown (1989) et Benson *al.* (1994) aux États-Unis; de Külh (1985), en Allemagne; de Bagley (1993a), en Angleterre; de Marcovitch *et al.* (1995), au Canada. Cette méthode a été employée dans des études hollandaises de grande envergure: une recherche épidémiologique auprès de 2148 parents d'adoptés et de 933 parents de non-adoptés (Verhulst *et al.* 1990a) et une enquête auprès de 670 institutions d'accueil pour enfants afin d'analyser 349 cas d'adoptés à l'étranger ayant fait l'objet d'un placement (Hoksbergen *et al.* 1988). Benson *et al.* (1994) ont utilisé le questionnaire postal pour rejoindre 715 familles américaines dans le cadre d'une recherche comparant la santé mentale des adoptés et des non-adoptés. Smith et Brown (1989) ont rejoint 166 familles d'enfants adoptés de l'Inde pour identifier leurs problèmes de santé. Trolley *et al.* (1995) ont aussi procédé par questionnaire postal, mais auprès d'un échantillon réduit de 34 familles américaines.

Certains auteurs de grandes enquêtes ont aussi procédé par entretiens en face à face, comme dans la recherche canadienne de Westhues et Cohen (1995) portant à la fois sur un grand nombre de cas et sur une diversité de sous-thèmes, qui a été réalisée auprès des parents de 126 familles, de leurs adolescents adoptés et de leurs frères et soeurs. Hoksbergen *et al.* (1987), De Vries (1988) et Andresen (1992) ont aussi fait des entretiens. De même, l'étude danoise de Rorbech (1990) auprès de 455 adoptés repose sur des entrevues sur l'identité familiale, sociale et ethnique d'enfants d'origine asiatique. En France, l'association Terre des Hommes a réalisé deux enquêtes par questionnaire postal, en 1992 auprès de 451 familles et, en 1995, auprès de 276 adoptés. Mais, ces deux enquêtes ont comporté également des entretiens libres avec une sélection de parents (43) et d'adoptés (39).

LES ÉTUDES LONGITUDINALES

Au cours des dernières années, certaines études longitudinales sur l'adoption transraciale ont contribué indirectement à l'avancement des connaissances sur le devenir des

enfants adoptés à l'étranger (Groze 1996). Toutefois, nous n'avons recensé que quatre études sur l'adoption internationale, réalisées depuis 1985, qui échelonnent la cueillette de données sur une plus ou moins longue période: celle de Bagley et Young (1981, 1993a) en Angleterre; les enquêtes norvégiennes de Saetersdal et Dalen (1991); l'enquête canadienne de Ames *et al.* (1997); et l'étude américaine de Lydens (1989). Les protocoles de recherches sont, cependant, très différents. Par exemple, Bagley et Young (1981) et Bagley (1993a, 1993b) ont évalué par questionnaire l'estime de soi, l'adaptation et l'identité d'adoptées originaires de Hong Kong lorsque celles-ci avaient de 12 à 18 ans, en 1980. Ils ont fait un suivi en 1989, les rencontrant en entrevue alors qu'elles avaient entre 22 et 28 ans. Pour leur part, Ames *et al.* (1997) ont fait une première évaluation du développement d'enfants d'origine roumaine lorsqu'ils étaient arrivés depuis onze mois (durée médiane) dans leur famille adoptive, puis en ont fait une autre lorsque la majorité (70 %) avaient atteint l'âge de 4½ ans. Lydens (1989) a fait une recherche par questionnaire postal sur le développement identitaire d'adoptés âgés de 12 à 17 ans en 1974, et les a recontactés en 1984 alors qu'ils avaient entre 22 et 27 ans. Saetersdal et Dalen (1991) ont étudié la période initiale d'adaptation familiale d'enfants vietnamiens ayant de 2 à 5 ans au moment de leur adoption, leur adaptation scolaire et leurs problèmes d'identité à l'adolescence, par le biais d'un sondage auprès de 182 parents, puis à l'aide d'entrevues en profondeur auprès de 98 jeunes âgés de 17 à 22 ans.

LE CHOIX DES INFORMATEURS

Toutes ces recherches ont évidemment en commun de porter sur des adoptés de l'étranger dont il s'agit de mieux comprendre ou d'évaluer l'intégration dans le milieu d'accueil. Toutes sont fondées sur des données recueillies directement auprès des familles adoptives, à l'exception de celles de Lücker-Babel (1991) et de Rude-Antoine (n.d.), qui reposent sur l'étude d'archives (mais aussi, pour ce dernier, sur une soixantaine d'entrevues), et de celle de Hoksbergen *et al.* (1988) qui a été réalisée auprès de responsables d'institutions d'accueil où de jeunes adoptés avaient été placés.

Au-delà de la moitié des recherches recensées ont été conduites en s'adressant directement, à la fois, à des enfants adoptés et à leurs parents. Les chercheurs les ont rencontrés en face à face ou, exceptionnellement, les ont rejoints par questionnaire postal. Dans certains cas, les frères et sœurs des adoptés ont aussi été rencontrés ou interrogés (Weyer 1985, Simon et Altstein 1991, Benson *et al.* 1994, Westhues et Cohen 1995). Des études cliniques sont aussi liées à des contacts directs avec l'ensemble de la famille (Hartman et Laird 1990, Decerf 1995). Dans d'autres recherches, les professeurs des enfants ont été rejoints (Hoksbergen *et al.* 1987, Koh 1988, Andresen 1992, Levy-Shiff *et al.* 1997). Dans toutes ces recherches combinant des données recueillies auprès des enfants et des adultes, les objectifs poursuivis mettaient l'accent sur l'évaluation de certains aspects du développement de l'enfant ou de son intégration.

Les parents ont été la seule source des données analysées dans une dizaine de recherches. Le jeune âge des enfants ou les exigences de la méthode employée (comportant, par exemple, un questionnaire écrit et la nécessité de faire un récit rétrospectif de l'adoption) peut justifier de s'adresser ainsi à leurs parents, mais l'orientation des questions de recherche est aussi en cause. Ainsi, par exemple, Paulis (1989), Trolley *et al.* (1995), Belleau (1996), Ouellette et Méthot (1996), de même que Rude-Antoine (n.d.) dans la portion qualitative de leur étude, visaient spécifiquement à comprendre les représentations et les pratiques des parents en tant que cadre structurant du développement de l'identité familiale et ethnique des enfants.

Les adoptés ont été les seuls informateurs dans une autre dizaine de recherches. Il s'agissait surtout d'adolescents (Dalen et Saetersdal 1987, Geerars *et al.* 1991, Morrier 1995) ou d'adultes (Rorbech 1990, Lussier 1992, Bagley 1993a, Terre des Hommes 1995). Pour sa part, Horn (1992) a interrogé des enfants de quatre à seize ans en utilisant une méthode adaptée à leur âge (production d'une histoire par l'enfant lui-même). Johnson *et al.* (1992) ont étudié le développement d'enfants ayant entre six semaines et 73 mois. À ces recherches, il conviendrait d'ajouter des études de cas cliniques présentées par des auteurs psychologues, psychiatres ou psychanalystes ayant nécessairement eu des contacts directs avec les adoptés

dont ils parlent (Harper 1986, Wilkinson 1986, Beal 1993, Choulot et Brodier 1993, Balland *et al.* 1995, Neuberger 1995).

LA COMPOSITION DES GROUPES DE SUJETS ÉTUDIÉS OU DES ÉCHANTILLONS

Quand on considère la composition des groupes d'enfants adoptés concernés par les recherches, il s'avère qu'elle n'a généralement pas été contrôlée au départ. Dans bien des cas, les caractéristiques des adoptés concernés n'ont pas été déterminées à l'avance, mais précisées a posteriori, par une description du profil de ceux qui ont été effectivement rejoints. Dans d'autres, le seul critère de sélection des sujets a simplement été qu'ils fassent partie, par exemple, de tous les enfants adoptés par l'entremise d'une même association (Simon et Altstein 1991, Terre des Hommes 1992, 1995). D'ailleurs, dans ce domaine de recherche, les associations de parents adoptifs sont, pour les chercheurs, les principaux relais pour le recrutement des sujets. Parfois, la sélection a été opérée en fonction du pays d'origine (par exemple, Smith et Brown 1989, Ames *et al.* 1997), en fonction du groupe d'âge de l'adopté au moment de son adoption (par exemple, Wilkinson 1986) ou au moment de l'enquête (par exemple, Morrier 1995). Dans les études rendant compte d'observations cliniques, les cas ont été sélectionnés de manière à servir d'illustrations à une analyse fondée sur l'expertise d'un auteur psychologue, psychanalyste, médecin ou travailleur social.

Si l'on tente de repérer les caractéristiques dominantes des groupes d'études constitués, souvent sans que cela ait été systématiquement planifié, trois variables se révèlent plus importantes: le pays d'origine des enfants, leur âge à l'adoption, leur âge au moment de l'enquête.

LE PAYS D'ORIGINE DES ENFANTS

Parce que les premiers enfants adoptés à l'étranger sont venus surtout de Corée, puis du Vietnam et d'ailleurs en Asie, et parce que cette prédominance ne s'est jamais démentie, les recherches effectuées en Amérique du Nord, comme en Europe ou en Australie ont porté principalement sur des enfants issus d'Asie (Corée, Chine, Hong Kong, Vietnam, Thaïlande,

etc.). Parfois, des enfants d'Amérique latine, des Antilles ou d'Océanie sont inclus (Colombie, Bolivie, Brésil, Mexique, Haïti, etc.).

Ceci étant dit, les pays d'origine des enfants varient quand même quelque peu selon le pays d'accueil concerné, ce qui dépend beaucoup du fait que les réseaux d'adoption diffèrent d'un pays d'accueil à l'autre.

Ainsi, aux États-Unis, les travaux réalisés dans les années 1970 se sont penchés surtout sur les jeunes arrivés de Corée (Wilkinson 1995), alors que les études poursuivies depuis les années 1980 cernent une population plus variée, incluant notamment les enfants adoptés du Vietnam et de la Colombie. On retrouve également dans des études américaines un certain nombre d'enfants adoptés localement qui appartiennent à une autre ethnie que celle de leurs parents adoptifs (Hartman et Laird 1990, Simon et Altstein 1991a, Horn 1992, Benson *et al.* 1994). Linowitz et Boothby (1988) et McRoy (1991) expliquent d'ailleurs que l'adoption internationale est, aux États-Unis et en Angleterre, un thème de recherche moins important que celui des adoptions locales dites «transraciales».

Quant à elles, les enquêtes réalisées au Québec se distinguent des autres du fait que toutes incluent dans leur échantillon des enfants adoptés d'Haïti ou des Antilles et que les plus récentes incluent des enfants de République populaire de Chine. En effet, les Québécois adoptent en Haïti depuis les années 1970. Pendant la période 1990-1994, Haïti a été le deuxième pays à envoyer le plus d'enfants au Québec, après la République populaire de Chine (Ouellette et Frigault 1996).

C'est par ailleurs dans les recherches menées en France que l'on retrouve actuellement les origines les plus diversifiées, les enfants venant non seulement d'Asie et d'Amérique latine, mais aussi d'Europe (Pologne, Roumanie...), d'Afrique (Cameroun, Rwanda...) et d'Océanie (Australie, Tahiti...). Les enfants des soixante familles rencontrées par Rude-Antoine (n.d.) sont originaires de vingt-cinq pays différents.

En général, le pays d'origine des enfants étudiés n'est pas une variable importante dans la conception de la recherche et dans l'analyse. C'est même une variable singulièrement

sous-exploitée. Par contre, cela est en train de se modifier à travers l'intérêt porté par certains chercheurs aux adoptions réalisées en Roumanie après la chute de Ceaucescu en 1989. Des travaux faits spécifiquement sur ces adoptions au Canada (Marcovitch *et al.* 1995, Ames *et al.* 1997, Marcovitch *et al.* 1997) et aux États-Unis (Johnson *et al.* 1992) posent la question de l'état de santé et du développement des enfants ayant vécu en orphelinat, ayant subi de graves privations nutritionnelles et affectives et ayant manqué de stimulation.

L'ÂGE DES ENFANTS À L'ADOPTION

L'âge à leur adoption des enfants composant les groupes de sujets étudiés varie beaucoup et n'a souvent pas été contrôlé au départ. Dans certains cas, on a cherché à rejoindre le plus grand nombre de sujets possible dans une population globale d'adoptés de sorte que l'éventail couvert d'âge à l'adoption est très large (par exemple, Verhulst *et al.* 1990b, Simon et Altstein 1991, Terre des Hommes 1992). Dans d'autres, le pays d'origine du groupe ciblé a pu limiter la marge de variation. Ainsi, le fait que les chercheurs américains se soient beaucoup intéressés aux enfants originaires de Corée, pays ayant offert surtout des jeunes bébés, n'est certainement pas étranger au fait que la plupart des recherches américaines (Hartman et Laird 1990, Simon et Altstein 1991, Cole 1992, Benson *et al.* 1994, etc.) portent sur des échantillons d'enfants adoptés très jeunes. De toutes façons, la prédominance des très jeunes enfants dans l'adoption internationale implique nécessairement que les enquêtes visant à rejoindre un très grand nombre de sujets touchent surtout à des cas d'adoption précoce.

De plus en plus, l'âge à l'adoption commence cependant à être pris en compte de façon plus systématique parce que, comme on le verra aux chapitres suivants, il a une très forte influence sur l'adaptation de l'enfant et de sa famille. Plusieurs auteurs ne l'ont pas contrôlé dans le recrutement de leurs informateurs, mais ont tenu compte de l'influence de cette variable dans l'analyse de leurs données (Allemagne: Külh 1985, Weyer 1985; Belgique: Wattier et Frydman 1985; Canada: Lussier 1992, Westhues et Cohen 1995; États-Unis: Lydens 1989, Simon et Altstein 1991; France: Terre des Hommes 1992 et 1995). De plus, dans quelques recherches recensées, l'âge à l'adoption constitue l'un des principaux

critères de sélection. Des chercheurs ont recruté, par exemple, uniquement des cas où l'enfant a été adopté alors qu'il avait moins de deux ou trois ans (au Québec: Despeignes 1993, Morrier 1995 et Belleau 1996) ou conçu un protocole de recherche distinguant au départ les adoptions précoces (0-2ans) et les adoptions tardives (trois ans et plus – Ouellette *et al.* n.p.). Aussi, un certain nombre d'études ont porté spécifiquement sur l'adoption tardive (Australie: Harper 1994; Canada: Ouellette et Méthot 1996; États-Unis: Koh 1988, Wilkinson 1986, Hartman et Laird 1990; France: Ozoux-Teffaine 1987, Maury 1991).

L'ÂGE DES ADOPTÉS AU MOMENT DE LA RECHERCHE

Concernant l'âge des adoptés au moment de la recherche, le premier constat qui se dégage est encore la grande variabilité des populations d'enquête et le fait que cette variable n'est souvent pas contrôlée. Plusieurs auteurs ont étudié des groupes d'enfants d'âges très différents: par exemple, des enfants ayant entre 4 et 14 ans (Külh 1985), ayant 12 ans et plus (Westhues et Cohen 1995), entre 12 et 19 ans (Dalen et Saetersdal 1987). Pour leur part, Rude-Antoine (n.d.) ne fournit aucune indication concernant l'âge des enfants dans les soixante familles où ont été réalisés des entretiens semi-dirigés.

Les chercheurs ayant sélectionné des groupes d'âge restreints afin d'en dégager les spécificités sont assez peu nombreux. Ce sont alors les adolescents (Verhulst *et al.* 1990c) qui ont retenu principalement l'attention: par exemple des enfants de 12 à 17 ans (Andujo 1988), de 15 à 17 ans (Geerars *et al.* 1995), de 13 à 18 ans (Kühl 1985). Un nombre croissant d'études récentes, surtout européennes, traitent d'adoptés devenus adultes (Saetersdal 1988, Lydens 1989, Rorbech 1990, Saetersdal et Dalen 1991, Lussier 1992, Bagley 1993a, Terre des Hommes 1992 et 1995).

Les travaux sur certaines problématiques bien délimitées apparaissent favoriser la constitution de groupes d'enfants dont l'âge est plus précisément ciblé. C'est le cas de l'étude de De Vries (1988) sur le développement du langage auprès d'enfants de 5, 6 et 7 ans, celle de Andresen (1992) sur l'adaptation scolaire d'enfants de 12-13 ans, celle de Morrier (1995) sur les stratégies identitaires des adolescents de 14-18 ans, celle de Juffer et Rosebloom (1997) sur l'attachement mère-enfant entre 6 et 18 mois, celle de Marcovitch *et al.* (1997)

sur l'influence de l'institutionnalisation, des retards de développement et de la qualité de l'attachement mère-enfant sur le comportement d'un groupe d'enfants ontariens de 3 à 5 ans adoptés en Roumanie.

LES COMPARAISONS ET LES GROUPES CONTRÔLE

La majorité des chercheurs recueillent et analysent des données sur les adoptés ou les familles adoptives qu'ils étudient sans recourir à des groupes de comparaison ou à des groupes contrôle. C'est particulièrement le cas dans les recherches ayant une visée uniquement descriptive ou exploratoire et dans celles qui privilégient l'analyse de discours. En effet, elles s'intéressent alors à documenter la situation des adoptés plus qu'à identifier les caractéristiques qui feraient ou ne feraient pas d'eux une catégorie sociale distincte. Des comparaisons sont parfois introduites avec des familles ayant aussi ou seulement des enfants biologiques, ou entre des cas d'adoption précoce et des cas d'adoption tardive, mais sans que l'analyse implique une comparaison terme à terme de variables fixes.

En revanche, les recherches ayant des visées évaluatives du développement des enfants, de l'attachement à la mère, des performances scolaires ou de l'estime de soi en rapport avec l'origine ethnique de l'enfant et de ses parents, par exemple, peuvent impliquer, non pas un devis expérimental, mais une «expérimentation naturelle» (*natural experiment*, Serbin 1997): un groupe d'enfants adoptés dont la composition ne peut être strictement contrôlée est comparé à la population d'ensemble des enfants du pays d'accueil ou du pays d'origine ou encore à un autre groupe d'enfants: par exemple, des frères et soeurs adoptifs (Weyer 1985, Simon et Altstein 1991a, Benson *et al.* 1994, Westhues et Cohen 1995), des enfants adoptés à un âge différent, des enfants adoptés localement (Kühl 1985, Levy-Shiff *et al.* 1997), des enfants d'un autre pays ou d'une autre origine ethnique (Andujo 1988), des enfants non-adoptés du même âge (Hoksbergen *et al.* 1987, De Vries 1988, Verhulst *et al.* 1990a, Andresen 1992,). Hoksbergen *et al.* (1988) et Geerars *et al.* (1991) comparent des adoptés ayant été placés à cause de problèmes personnels ou familiaux à des adoptés n'ayant jamais fait l'objet d'un placement. Ames (1997) compare des enfants adoptés en Roumanie ayant vécu en orphelinat à des enfants venant plutôt directement d'un hôpital ou d'une

famille, et à un groupe d'enfants non-adoptés nés au Canada. Smith et Brown (1989) comparent les résultats de leur enquête postale sur l'état de santé d'enfants américains adoptés de l'Inde aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé.

2.3. Les prises de position des auteurs sur l'adoption internationale dans la littérature scientifique

Dans la littérature recensée, les limites des connaissances actuelles sur l'adoption internationale sont souvent mentionnées. On souligne notamment le fait qu'il est impossible de comparer systématiquement les recherches entre elles, vu la composition très diversifiée des échantillons et les différences de méthodes ou de mesures employées, que la plupart n'ont pas de groupe contrôle et que les répondants sont largement autosélectionnés. Les discussions à ce sujet n'empêchent pas nombre d'auteurs de prendre fermement position pour ou contre l'adoption internationale, révélant ainsi que ce sont d'abord des choix politiques et idéologiques qui guident les pratiques.

Dans ce domaine, d'ailleurs, plusieurs auteurs sont non seulement impliqués dans l'adoption internationale au niveau professionnel, mais aussi pour avoir eux-mêmes adopté un enfant originaire d'un pays étranger. À travers une discussion des besoins psychologiques et sociaux des enfants adoptés, ils soutiennent parfois une prise de position politique par rapport à l'adoption internationale. Certains le font explicitement comme E. Bartholet (1993a, 1993b), juriste et mère adoptive, qui s'efforce de démontrer que les bénéfices de l'adoption internationale et interracial pour les enfants dépassent largement ses aspects négatifs. D'autres se situent sur une frontière plus floue entre le discours scientifique et un discours plus engagé, politiquement ou idéologiquement (Linowitz et Boothby 1988). En conséquence, dans la présente recension, nous nous sommes efforcées de bien distinguer les résultats des recherches des diverses interprétations qui en sont ensuite faites.

Certains estiment que l'adoption internationale devrait demeurer un aide de dernier recours, particulièrement pour les enfants déjà grands, qui ne pourront jamais être adoptés par des familles de leur propre pays (Kühl 1985, Bach 1988, Linowitz et Boothby 1988, Textor 1991, Tizard 1991, Balland *et al.* 1995, Terre des Hommes 1995). Textor (1991)

prône plutôt l'aide humanitaire dans les pays d'où viennent ces enfants, voyant dans l'adoption internationale une forme d'exploitation des pays pauvres par les pays riches. Tizard (1991) soutient que l'on devrait privilégier, quand cela est possible, le placement dans le pays d'origine pour ne pas que les enfants aient à faire face à de la discrimination raciale. Maury (1991) estime, quant à elle, qu'il serait souhaitable d'éviter autant que possible l'adoption internationale quand les pays d'origine des enfants peuvent en prendre soin, estimant qu'il ne peut s'agir que d'une solution individuelle et non pas collective.

Selon Linowitz et Boothby (1988), la vision généralement optimiste que présentent les études quantitatives reposant sur de larges échantillons et, inversement, les conclusions parfois alarmistes des études cliniques, doivent être questionnées. Si ces dernières font souvent état de cas particulièrement critiques, Wolters (1980, cité par Linowitz et Boothby 1988) fait l'hypothèse que les parents rencontrés dans les études à grande échelle sont probablement réticents à parler des problèmes qu'ils éprouvent:

There can be a kind of *duty to be joyful and happy* about the adoption of their child prevalent in the parents of adopted children which makes this more negative side of adoption unacceptable. You must be happy; it is a wonderful thing to adopt a child from a far-away foreign country (Wolters, 1980, cité par Linowitz et Boothby 1988: 185).

Selon Textor (1991), la plupart des études sur le sujet ne sont pas représentatives puisque les adoptants y participent sur une base volontaire et que ceux ayant connu une mauvaise expérience refusent de répondre aux questions. Dans cette ligne de pensée, Terre des Hommes (1995) estime que la minorité de jeunes adoptés qui vivent des problèmes sérieux représente peut-être la majorité silencieuse qui a refusé de répondre à leurs questions.

Enfin, comme le mentionne Triseliotis (1991), trop d'études utilisent des tests et omettent de remettre en question les concepts pré-définis tels que l'identité ethnique, culturelle et raciale. Il en résulte, par exemple, que la réduction de l'identité ethnique à des faits objectifs est peut-être responsable de l'écart trouvé entre le niveau d'affirmation de cette identité et l'estime de soi. Selon cet auteur, les perceptions devraient être prises en compte. Constatant que la plupart des études américaines ont abordé le phénomène de l'adoption par

le biais d'études quantitatives, Horn (1992) estime aussi que la recherche devrait s'attarder non pas tant aux «problèmes» des adoptés qu'à la compréhension de l'expérience de l'adoption en tant que réalité partagée par les parents et leurs enfants.

Ces limites ne sont pas propres uniquement à ce domaine de recherche et n'invalident pas pour autant les connaissances produites. Toutefois, pour les fins d'une évaluation qui serait généralisable du succès ou de l'échec des adoptions internationales et de la qualité de l'intégration des enfants, elles constituent un obstacle majeur. Elles exigent de renoncer à porter des conclusions définitives qui permettraient de justifier fermement sur des bases scientifiques une pratique qui répond avant tout à des préoccupations individuelles et institutionnelles informées par un ensemble de valeurs morales et sociales en mutation.

Conclusion

Ce portrait d'ensemble du corpus de textes recensés met en évidence que la recherche sur l'intégration des enfants adoptés à l'étranger est encore en pleine phase de développement, tant au niveau du nombre de publications produites dans les différents pays occidentaux concernés qu'au niveau de l'accumulation de connaissances générées. Les limites les plus importantes sont d'ordre méthodologique: les caractéristiques des cas étudiés (âge à l'adoption, âge au moment de l'enquête, pays d'origine...) peuvent être très variables à l'intérieur d'un même groupe d'étude, les résultats des différentes recherches sont difficilement comparables et il y a peu de recherches avec un groupe contrôle. Par contre, on constate que, parmi les recherches les plus récentes, il commence à y avoir une diversification très fructueuse des disciplines et des approches. Pour en bénéficier, cependant, il est nécessaire de puiser autant aux écrits de langue anglaise que de langue française, et autant aux recherches européennes que nord-américaines. En effet, c'est au niveau de l'ensemble du corpus que cette diversité est repérable, et non dans chacun des pays où se fait de la recherche sur le sujet. Les chapitres qui suivent s'inscrivent dans un effort pour permettre d'établir les liens entre tous ces différents apports.

CHAPITRE 3

L'enfant dans sa singularité

Les interrogations sur l'intégration des enfants adoptés à l'étranger concernent d'abord leur bien-être physique et psychologique. Dans quelle condition sont-ils au moment où ils sont confiés à leur nouvelle famille? Ont-ils une évolution comparable à celle des autres enfants? Les principaux résultats des recherches qui ont tenté de répondre à ces questions portent sur l'état de santé et l'adaptation des enfants à leur arrivée et sur les facteurs qui peuvent l'expliquer, sur leur développement ultérieur, sur leur estime de soi et sur leurs performances scolaires.

Dans un autre contexte, un chapitre consacré au développement de l'enfant adopterait spontanément la trame biographique, depuis sa venue au monde, sur le modèle de l'anamnèse médicale, du recueil de récits de vie en sociologie ou des étapes de la formation de l'identité en psychologie. Or, pour des raisons objectives de rareté d'informations et parce que l'adoption institue une rupture avec le passé comme s'il s'agissait d'une nouvelle naissance, l'histoire de l'adopté semble souvent ne commencer qu'à son adoption. Cela se répercute avec force sur la recherche scientifique. Il n'existe à peu près pas, pour l'instant, à notre connaissance, de recherches empiriques qui abordent l'adoption internationale comme une étape dans la vie d'un enfant, plutôt que comme un seuil initial. La période de sa vie antérieure à l'adoption est simplement évoquée à travers le thème des «antécédents» familiaux et médicaux. Une exception notable est le travail de Nabinger (1994) sur des enfants brésiliens adoptés dans des pays d'Europe de l'Ouest, dont elle suit tout le parcours.

D'entrée de jeu, précisons que l'ensemble des apports de la recherche sur l'adoption internationale permet de soutenir que la grande majorité des enfants adoptés à l'étranger se développent de façon comparable aux autres. On pourrait donc être tenté de minimiser les résultats de recherches qui mettent en évidence les particularités ou les difficultés des adoptés. Pourtant, ce sont ces résultats qui permettent de se dégager de l'image sans grand relief que véhiculent les constats de leur appartenance à la bonne moyenne des enfants et de mieux comprendre ce que leur expérience a de spécifique. En ce sens, ils contribuent à faire

saisir la complexité du sujet et à dépasser les interrogations simplificatrices qui se limiteraient à demander si les adoptions internationales sont des «succès» ou des «échecs».

3.1. L'état initial de santé physique et mentale

Bien que nous n'ayons pas dépouillé les banques de données bibliographiques médicales, plusieurs travaux recensés traitent de l'état de santé des enfants adoptés au moment de leur arrivée au pays d'accueil (notamment, Dalen et Saetersdal 1987, Hoksbergen *et al.* 1987, Smith *et al.* 1989, Nabinger 1991, Saetersdal et Dalen 1991, Johnson *et al.* 1992, Marcovitch *et al.* 1995). La plupart arriveraient dans un état de santé satisfaisant mais, selon le pays d'origine ou l'âge à l'adoption des enfants étudiés, l'incidence de problèmes de santé peut varier.

Les principaux problèmes de santé physique relevés sont la malnutrition, les problèmes de peau (impétigo, gale et infections diverses), l'anémie, les infections des voies respiratoires et des tubes digestifs, mais aussi parfois des problèmes plus graves tels que l'hépatite B et le sida (Hoksbergen 1991, SAI 1995, Westhues et Cohen 1995, Ames 1997). Les conditions de déroulement de la grossesse de la mère et les soins dispensés après la naissance peuvent souvent avoir affecté négativement la santé de l'enfant. Ainsi, dans un échantillon de 200 enfants adoptés en Inde par des Américains, Smith *et al.* (1989) ont trouvé qu'au moins 37,5 % étaient prématurés et que presque tous avaient une taille et un poids inférieurs aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Différents chercheurs ont retrouvé une proportion d'environ 50 % d'enfants présentant divers retards de développement et des déficiences physiques au moment de l'adoption. Ainsi, plus de la moitié des 98 enfants adoptés de l'Inde et du Vietnam rencontrés dans le cadre de l'étude norvégienne de Saetersdal et Dalen (1991) auraient eu, selon leurs parents, des problèmes de sommeil ou d'alimentation. Le tiers d'entre eux, particulièrement ceux adoptés entre un et trois ans, ont manifesté des problèmes d'adaptation graves. Cependant, sur le plan de la santé physique, les trois quarts pouvaient être considérés en

bonne santé à leur arrivée; ceux qui ne l'étaient pas étaient surtout des enfants orphelins de la guerre du Vietnam.

Hoksbergen *et al.* (1987) sont arrivés à des conclusions analogues bien que dans des proportions moindres. Ainsi 59 % d'un groupe de 116 enfants de Thaïlande n'avaient manifesté aucun problème particulier d'adaptation au moment de leur arrivée au Pays-Bas. Les autres ont vécu principalement des problèmes de sommeil et d'alimentation, ont manifesté de l'agressivité, des sautes d'humeur excessives ou au contraire une extrême passivité. Plus de la moitié de ceux qui sont arrivés en mauvaise santé ont eu de telles difficultés, contre un tiers de ceux qui sont arrivés en bonne santé. Dans l'étude canadienne de Westhues et Cohen (1995), environ 8 % des enfants adoptés à l'étranger avaient des problèmes de santé permanents (d'ordre neurologique et orthopédique, des retards dans le développement cognitif, des problèmes auditifs, etc.), 50 % avaient eu des problèmes temporaires alors que 42 % étaient évalués par leurs parents comme étant en bonne santé. Dans un groupe de 65 enfants américains d'âge pré-scolaire adoptés en Roumanie, 55 ont été identifiés comme ayant des problèmes médicaux, développementaux ou de comportement par l'*International Adoption Health Clinic* (Johnson *et al.* 1992). Il y avait beaucoup de cas d'hépatite, de parasites intestinaux et d'autres maladies infectieuses; et douze enfants avaient des problèmes neuro-développementaux. De même, l'enquête exploratoire de Marcovitch *et al.* (1995) auprès de 105 familles canadiennes ayant adopté un enfant d'origine roumaine entre janvier 1990 et avril 1991 indique un taux élevé de problèmes initiaux: des retards de développement, des problèmes alimentaires et de santé, des comportements stéréotypés, ainsi qu'un peu de problèmes de sommeil, des crises (*tantrums*) et des problèmes d'attachement. Toutefois, ces problèmes diminuent beaucoup dès les premières années.

3.2. L'impact de l'âge à l'adoption et des expériences antérieures

Selon plusieurs auteurs, les problèmes d'adaptation doivent être mis en relation avec l'âge de l'enfant à l'adoption. Toutefois, il ne semble pas y avoir de corrélation linéaire établie entre les problèmes de développement et l'âge à l'adoption (Verhulst *et al.* 1990b).

Les limites supérieures et inférieures proposées pour déterminer la période d'âge qui serait la plus problématique pour l'adoption d'un enfant se situent généralement entre six mois et cinq ans. Par exemple, dans l'étude néerlandaise d'Hoksbergen *et al.* mentionnée précédemment (1987), 24 % des enfants adoptés à moins de 6 mois ont manifesté un ou plusieurs problèmes, contre 77 % des enfants adoptés à deux ans et plus. L'étude française de Terre des Hommes (1992), qui s'est penchée sur les cas d'adoptions d'enfants asiatiques principalement, affirme que les enfants adoptés entre trois et quatre ans sont particulièrement vulnérables et présentent plus de problèmes eu égard à leur adaptation et leur intégration au sein de leur famille adoptive. Par comparaison, ceux qui ont cinq ans et plus au moment de l'adoption s'intègrent progressivement mais sûrement. Les auteurs expliquent que les enfants adoptés à trois ou quatre ans sont suffisamment vieux pour avoir des souvenirs de leur passé mais qu'ils n'ont pas la maturité requise pour comprendre ce qui leur arrive. Ils vivent l'adoption comme une rupture plutôt que comme un passage vers une vie meilleure. Maury (1991) note également au sujet des trois à six ans, que c'est au cours de cette période qu'il est le plus difficile pour un enfant adopté de distinguer ses géniteurs de ses parents adoptifs et donc de se situer par rapport à ses parents biologiques. Les adoptions d'enfants de cinq ou six ans, selon Choulot et Brodier (1993) sont à hauts risques car ceux-ci pourront difficilement oublier leur enfance. En conséquence, ce type d'adoption demande de la part des parents une réflexion approfondie (Choulot et Brodier 1993, Balland *et al.* 1995).

On s'entend généralement pour qualifier d'adoption tardive celle qui survient lorsque l'enfant a trois ans et plus. Plusieurs considèrent qu'elle comporte des risques (Wattier et Frydman 1985, Hoksbergen *et al.* 1987, 1988 et 1991, Maughan et Pickles 1990, Beal 1993, Choulot et Brodier 1993, Harper 1994, Balland *et al.* 1995). Ceci, entre autres parce que l'enfant adopté plus grand a pu vivre des expériences négatives, telles que de nombreux placements, de la négligence ou des abus. Verhulst *et al.* (1992) et Ames (1997) notent d'ailleurs de fortes corrélations entre l'âge des enfants à l'adoption et l'importance des abus qu'ils ont pu subir. Les résultats de l'enquête réalisée par Verhulst *et al.* (1992) auprès de 2148 adoptés et de leurs parents indiquent que la moitié de ceux ayant vécu plus de quatre changements de service d'accueil (orphelinat, famille, etc.) avant leur adoption ont eu des

problèmes d'adaptation importants. De plus, 24 % des enfants qui ont été sévèrement négligés dans leur passé et 31 % de ceux qui ont été abusés ont manifesté des problèmes de comportement. Néanmoins, ces auteurs concluent que les expériences négatives vécues dans leur petite enfance ne peuvent expliquer entièrement les problèmes de comportement des enfants adoptés tardivement.

Lussier (1992) affirme que si l'expérience de l'adoption tardive est généralement positive pour les enfants ayant vécu principalement dans un orphelinat avant d'être adoptés, le déplacement de ceux qui vivaient au sein de leur famille biologique semble nettement plus problématique. Cependant, une telle affirmation demande encore à être soutenue par des recherches. D'autant plus que les conditions de vie dans certains orphelinats peuvent être cause de déficits difficilement récupérables si l'enfant a dû y séjourner longtemps.

Une approche systématique de l'impact des expériences antérieures à l'adoption commence à être développée à propos de groupes d'enfants adoptés en Roumanie, en exploitant les possibilités de comparaison entre les enfants ayant vécu en orphelinat et les autres. Parmi les enfants étudiés par Johnson *et al.* (1992), des dix qui avaient un état de santé et un développement normal, deux n'avaient pas été placés en orphelinat et huit n'y avaient séjourné que très brièvement. Chez les autres, la durée du séjour en orphelinat est liée négativement à la croissance linéaire de l'enfant. De plus, 85 % de ceux adoptés à six mois et plus avaient des problèmes associés à la négligence émotionnelle, notamment des défauts de croissance, des retards moteurs et de langage, des comportements d'évitement du regard et des crises.

D'autres chercheurs ont voulu établir des liens entre l'expérience pré-adoptive de placement en orphelinat et la qualité de l'attachement entre l'enfant et sa mère adoptive. Chisholm *et al.* (1995), qui ont travaillé dans l'équipe de Ames *et al.* (1997), ont recueilli leurs données en s'adressant aux parents. Ils n'ont pas trouvé de différence entre les enfants qui étaient antérieurement en orphelinat et ceux qui ont vécu dans une famille. Marcovitch *et al.* (1997) qui ont fait un suivi médical et psychosocial auprès de 56 enfants roumains en Ontario n'ont pu, de même, identifier de différence à cet égard. Toutefois, ils ont observé les

comportements de l'enfant dans le cadre de la *Situation étrangère*⁷ et ont relevé un taux élevé de comportements amicaux non-discriminants (*indiscriminately friendly behavior*) ce qui leur donne à penser que certains des enfants apparaissent faussement sécures dans leur attachement. Ils soulignent par ailleurs qu'un attachement insécure ne constitue une cause de problèmes de comportement qu'en combinaison avec d'autres facteurs qui peuvent notamment être liés aux expériences pré-adoptives de l'enfant.

Parce que l'adoption implique la perte des liens sociaux d'origine et une rupture dans l'histoire personnelle, mais aussi parce que l'adoption internationale se fait dans des conditions peu propices à la transmission d'informations, la connaissance des antécédents de l'enfant est généralement très limitée. Pourtant, les conditions dans lesquelles la mère biologique a vécu sa grossesse (stress, assistance médicale, malnutrition, etc.), ainsi que les conditions de vie de l'enfant suivant sa naissance (malnutrition, discontinuité des soins, privation et abus, etc.) constituent autant d'éléments pouvant influencer son développement (Brodzinsky 1990, Verhulst *et al.* 1992).

3.3. L'adaptation et le développement à plus long terme

Concernant l'adaptation à plus long terme des enfants adoptés à l'étranger, certains chercheurs trouvent qu'il y a peu de différences avec des groupes contrôle d'enfants qui n'ont pas été adoptés ou d'enfants adoptés localement. Ainsi, les résultats présentés par Andresen (1992) démontrent que la majorité d'un groupe de 151 adoptés âgés de douze ou treize ans, originaires de Corée, comparés à un autre groupe de 135 enfants non-adoptés, sont bien adaptés à leur environnement familial et scolaire. De plus, il n'y a aucune relation entre leur âge à l'adoption et la qualité de leur adaptation. Levy-Shiff *et al.* (1997) comparent un groupe de 50 enfants israéliens adoptés à l'étranger à un groupe de 50 enfants adoptés localement et n'identifient pas de différences entre les deux groupes sur le plan de

⁷ Il s'agit d'une procédure d'observation et de codage des comportements de l'enfant avec sa mère pendant une brève période où il est successivement avec elle, puis séparé d'elle quelques minutes, d'abord seul, puis en présence d'une autre personne. Les comportements souvent subtils de l'enfant sont révélateurs de la qualité de l'attachement mère-enfant et de ce qu'elle induit comme attitude face à un changement d'environnement et face à des personnes inconnues.

l'adaptation émotionnelle, sociale et scolaire, ni quant aux niveaux d'anxiété, de dépression, de comportements hyperactifs et d'estime de soi.

D'autres auteurs montrent toutefois que les problèmes initiaux d'adaptation peuvent dans certains cas être persistants (Harper 1986, Verhulst 1992). Westhues et Cohen (1995), comme d'ailleurs Loenen et Hoksbergen (1986) ainsi que Simon et Altstein (1981), estiment qu'environ 10 % des enfants adoptés à l'étranger conserveront des séquelles relationnelles importantes au point d'avoir besoin d'une aide professionnelle, que 10 % parviendront à surmonter ces difficultés, mais qu'environ 80 % vivront l'adoption de manière satisfaisante. Dans leur étude Hoksbergen *et al.* (1987) constatent cependant que, pour 40 % des familles qui ont rencontré des difficultés au niveau de l'adaptation initiale des enfants, ces difficultés ont perduré au fil des ans. Qui plus est, la moitié des parents dont l'enfant avait un comportement problématique ont rapporté avoir eu du mal à résoudre les perturbations provoquées dans la famille.

Une étude récente portant sur les enfants adoptés d'orphelinats de la Roumanie présente aussi des résultats indiquant des difficultés prolongées (Ames *et al.* 1997). Parmi les enfants ayant vécu au moins huit mois dans l'une de ces institutions, 72 % des parents estiment que leurs enfants avaient encore des problèmes comportementaux et affectifs substantiels trois ans après le placement. Ils avaient plus de problèmes que ceux adoptés tout jeunes bébés d'une famille ou d'un hôpital et plus que le groupe contrôle canadien d'enfants non-adoptés. Ils faisaient néanmoins des gains. Il importe en conséquence, estiment les auteurs, de porter davantage d'attention à l'accompagnement et au suivi des parents adoptifs lesquels n'apparaissent pas préparés aux exigences inhabituelles d'enfants en difficulté sérieuse d'adaptation (voir aussi Hoksbergen *et al.* 1987).

Les principaux problèmes de comportement qui ont été identifiés chez certains enfants adoptés à l'étranger – comme chez certains enfants adoptés localement – sont: la demande d'attention, l'absence de sentiment de culpabilité, le vol, le mensonge, la dépression, le repli sur soi, le manque de confiance envers autrui, les relations difficiles avec les pairs et les problèmes d'apprentissage au niveau scolaire (Hoksbergen *et al.* 1987,

Verhulst *et al.* 1990a, 1990b, Wilkinson 1995). Selon Wilkinson (1995), ces difficultés doivent être mises en relation avec la perte importante de repères sociaux vécue par ces enfants: différence de langage, d'alimentation, d'environnement visuel, sonore et olfactif, notamment lors du coucher, etc.

Verhulst *et al.* (1990a) ont évalué que les enfants adoptés à l'étranger sont plus nombreux que ceux de la population générale à avoir des problèmes psychiatriques (comportements antisociaux, faible réseau de relations et problèmes affectifs) à la pré-adolescence et à l'adolescence. L'écart décelé entre les enfants adoptés et les enfants biologiques de leur échantillon serait dû aux résultats particulièrement élevés des garçons au niveau du syndrome de délinquance (*Delinquent Syndrome*) et de l'échelle d'hyperactivité (*Hyperactive Scale*), ainsi que d'une proportion un peu plus élevée de filles adoptées ayant des scores élevés sur l'échelle du syndrome des comportements schizoïdes (*Schizoid Scale*). En effet, les garçons adoptés âgés de douze à quinze ans ont obtenu des pointages près de quatre fois plus élevés que leurs pairs non-adoptés et que les filles au niveau de l'incidence des comportements déviants tels que les vols, le vandalisme, la tromperie, les mensonges, les mauvaises fréquentations, etc. Ils ont fait plus souvent l'objet d'un placement en institution. Geerars *et al.* (1991) indiquent aussi que les filles ont surtout des symptômes dépressifs et schizoïdes, alors que les garçons ont plus des comportements agressifs et délinquants. Utilisant une traduction néerlandaise du *Youth Self Report*, ils indiquent aussi que les enfants ont moins de problèmes que ce que leurs parents en disent. Ils ont de bons résultats concernant les relations avec les pairs et l'acquisition d'indépendance par rapport aux parents, mais ils sont plus insécures quant aux attentes de genre et à l'acceptation de leur apparence physique.

Chez les jeunes de l'étude de Westhues et Cohen (1995), l'âge à l'adoption n'a pas été identifié comme pouvant être un prédicteur de l'adaptation à l'adolescence. Cependant, les études néerlandaises recensées par Hoksbergen (1997) relient la prévalence des problèmes de comportement à l'âge au moment de l'adoption. Verhulst *et al.* (1990b) indiquent que les parents d'enfants de douze à quinze ans rapportent d'autant plus de comportements délinquants ou de rupture de communication chez les garçons, et de comportements cruels

ou dépressifs chez les filles, que ces enfants ont été adoptés plus âgés. Par contre, leur analyse a permis de mettre en évidence que l'identification des comportements déviants est aussi étroitement liée à l'âge des jeunes au moment de l'enquête. En effet, à partir des données recueillies auprès des jeunes de dix et onze ans, ces auteurs n'ont pu établir de lien direct entre l'incidence des problèmes vécus par ces derniers et l'âge qu'ils avaient à l'adoption. Ce constat est particulièrement intéressant car il indique qu'il est important de prendre en compte, non seulement l'âge des enfants au placement, mais aussi leur âge au moment de l'étude.

Parce que les problèmes de comportement des enfants adoptés à l'étranger sont relativement homogènes et récurrents dans leur échantillon, Saetersdal et Dalen (1991) suggèrent l'existence d'un type de personnalité propre aux adoptés transnationaux, soulignant qu'en dépit de leur adaptation réussie et de leur intelligence ils sont relativement anxieux et insécures par rapport à leur position dans la société norvégienne et peu nombreux à réaliser leur plein potentiel. Adolescents, ils maintiennent un profil discret, craignent de prendre des risques et n'ont pas de relations intimes, malgré leurs nombreux amis. Ces auteurs se demandent toutefois s'il faut attribuer ces traits à l'adoption en elle-même ou aux expériences pré-adoptives.

3.4. *L'estime de soi*

Les données de recherche portant sur l'estime de soi des enfants adoptés à l'étranger sont celles qui intéressent le plus souvent les participants aux débats sur l'adoption internationale. Elles sont basées sur des mesures standardisées, ce qui leur donne un caractère d'objectivité que d'autres types de résultats de recherche n'ont pas. Elles évoquent une des valeurs centrales dans les sociétés actuelles: l'épanouissement de chaque individu. Enfin, elles rassurent quant à la capacité de l'adoption internationale de permettre aux enfants l'atteinte d'un tel épanouissement puisqu'elles démontrent, de façon générale, que les adoptés ont une bonne estime d'eux-mêmes. En effet, à l'exception de l'étude canadienne de Harder (1987) basée sur un échantillon de huit familles, les recherches recensées qui abordent cette question révèlent que les enfants adoptés ont généralement une bonne estime

d'eux-mêmes (notamment Kühl 1985, Lydens 1989, Simon et Altstein 1991, Despeignes 1993, Westhues et Cohen 1995). Partant de la grille de Kuhn, intitulée *10 mots pour me décrire*, certains évaluent que seulement 10 % des enfants adoptés ont un niveau relativement bas d'estime de soi (Simon et Altstein 1987, Bagley 1993a, Westhues et Cohen 1995).

Le milieu familial joue un rôle déterminant dans le développement de l'estime de soi des enfants adoptés (Simon et Altstein 1987, Lydens 1989, Tizard et Phoenix 1989, Triseliotis 1991, Bagley 1993a, Westhues et Cohen 1995, etc.). Westhues et Cohen (1995) ont évalué que l'estime de soi des jeunes de douze ans et plus qu'ils ont interrogés est élevée et ont identifié, comme Simon et Altstein (1987) qu'elle est en relation avec le statut économique élevé de leurs parents. Par ailleurs, des différences existent à cet égard entre enfants adoptés et enfants biologiques dans une même famille. Selon Simon et Altstein (1991a), ces derniers ont plus tendance à se décrire directement en termes positifs, alors que leurs frères et sœurs adoptifs obtiennent des scores élevés d'estime de soi surtout en réponse à un énoncé négatif tel que, par exemple: «*je ne suis bon dans rien*». Westhues et Cohen (1997) dans une comparaison des adolescents et jeunes adultes de leur échantillon constatent que les adoptés ont des scores plus forts qu'un échantillon de la population en général, mais que ceux de leurs frères et sœurs non-adoptés sont encore plus élevés, sauf dans le cas des garçons adolescents.

Si c'est le milieu familial qui est le plus déterminant dans le développement positif de l'estime de soi lorsque les enfants sont jeunes, la communauté prend une plus grande importance une fois qu'ils sont rendus à l'adolescence et à l'âge adulte (Triseliotis 1991). Entrent alors en jeu des différences liées au sexe et à l'identité ethnique ou raciale. Ainsi, l'étude de Bagley (1993a) souligne que, comme dans la population générale, les filles adoptées sont plus nombreuses à avoir des problèmes d'identité et d'estime de soi et ce, particulièrement à l'adolescence. Par contre, devenues adultes, les jeunes femmes d'origine chinoise de cette enquête, qui ont été adoptées en Angleterre alors qu'elles étaient bébés, ont obtenu des résultats supérieurs aux tests d'estime de soi par rapport au groupe contrôle.

Différents auteurs qui se sont penchés sur l'estime de soi en lien avec l'identité raciale des jeunes concluent que la couleur de la peau ou l'ethnie ne semble avoir aucun impact, quelque soit la composition ethnique ou raciale du milieu d'accueil (Lydens 1989, Tizard et Phoenix 1989, Verhulst *et al.* 1990b, Despeignes 1993). Suite à leurs études sur l'adoption transraciale au cours des années 1970 et 1980 impliquant quelques 204 familles, Simon et Altstein (1992) ont conclu que l'estime de soi des jeunes adoptés par des parents de «race» différente de la leur est comparable à celle de leurs frères et soeurs blancs. De même, Lydens (1989), Despeignes (1993) et Bagley (1993a) soutiennent que, même si certains adoptés ont une faible identité ethnique, celle-ci n'affecte en rien le développement de leur estime de soi. L'enquête de Bagley (1993a) révèle, par ailleurs, que ces résultats positifs au niveau de l'estime de soi et du développement identitaire des enfants ne sont pas reliés à l'importance accordée par les parents à la culture d'origine des adoptés.

3.5. Le développement intellectuel et la réussite scolaire

Au niveau des performances intellectuelles et scolaires des adoptés, les recherches apportent encore des résultats fort variables. Certains auteurs affirment que leurs performances scolaires sont normales, voire équivalentes ou supérieures à celles de leurs frères et soeurs biologiques (Wattier et Frydman 1985, Routhier 1986, Hoksbergen et Bunjes 1986, Hoksbergen *et al.* 1987, Harder 1987, De Vries 1988, Bagley 1993a, Benson *et al.* 1994). Dans leur étude auprès de familles belges, Wattier et Frydman (1985) évaluent que le quotient intellectuel moyen des 28 enfants adoptés rencontrés est supérieur à la population normale. Constatant aussi leurs bonnes performances scolaires, les auteurs s'interrogent sur un possible surinvestissement de ces enfants par leurs parents, qui les soumettraient à un niveau très élevé d'attentes. La mobilisation importante des parents en vue de la réussite scolaire de leurs enfants adoptés est aussi signalée par Rude-Antoine (n.d.).

Au niveau de l'apprentissage de la langue, plusieurs études, hollandaises notamment, arrivent à la conclusion qu'aucun problème alarmant n'a été signalé chez les enfants adoptés et que les parents adoptifs se sont révélés particulièrement attentifs aux difficultés

d'adaptation scolaire de leurs enfants (Schaerlaekens et Dondeyne 1985, Hoksbergen et Bunjes 1986, De Vries 1988).

Contrairement aux précédentes, un certain nombre d'études apportent des bémols ou révèlent des résultats foncièrement opposés (Verhulst *et al.* 1990a, Saetersdal et Dalen 1991, Westhues et Cohen 1995, Wilkinson 1995, Ames 1997). Ainsi, par exemple, au niveau de la perception qu'ont les jeunes de leurs performances scolaires, Westhues et Cohen (1995) concluent que les enfants adoptés évaluent leurs résultats de la même manière que leurs frères et soeurs, mais que ces derniers ont, dans les faits, de meilleurs résultats. Dans un article récent (1997), ces auteurs soulignent que les frères et soeurs ont le privilège, contrairement aux adoptés, de bénéficier des avantages de la classe moyenne depuis leur naissance. En Hollande, Verhulst *et al.* (1990a) ont décelé une plus grande proportion d'enfants adoptés (13,2 % contre 4,4 % pour les enfants non-adoptés) inscrits dans des écoles spéciales. Ces auteurs ont mis en évidence également que les enfants adoptés dans des milieux socio-économiques moyens réussissaient mieux à l'école que leurs pairs de milieux plus aisés qui se voient proposer des attentes plus élevées et risquent ainsi d'avoir le sentiment chronique de ne pouvoir y satisfaire⁸. Malgré leurs plus faibles résultats académiques, les enfants adoptés de l'étude de Verhulst *et al.* (1990a) ont obtenu des performances supérieures au niveau des habiletés sportives et dans les activités d'organisation.

Les résultats de l'enquête de Saetersdal et Dalen (1991) démontrent qu'à mesure que les enfants adoptés avancent dans leur scolarité, les problèmes d'apprentissage se font de plus en plus sentir. Ils estiment qu'ils ont plus de chance de ne jamais réaliser leur potentiel sur le plan scolaire, même si, au niveau social, ils sont parfaitement heureux dans leur milieu.

⁸ «The present findings agree with those reported by Bohman (1970) who reported for his sample of 118 10- to 11-year-old Swedish adoptees that the children whose adoptive fathers belonged to the highest occupational level performed less well than those with fathers in the intermediate group of a three-step scale of occupational level. Chronic feelings of not being able to satisfy parental standards may be an important stress factor influencing the adopted child's development» (Verhulst *et al.* 1990a: 103).

La plupart des auteurs s'entendent sur le fait que l'âge à l'adoption est un facteur déterminant dans la réussite scolaire (Wattier et Frydman 1985, Weyer 1985, Hoksbergen *et al.* 1987, Verhulst *et al.* 1990a, Saetersdal et Dalen 1991, Simon et Altstein 1991, Lussier 1992, Terre des Hommes 1995, Ames 1997). Par exemple, Lussier (1992), qui a rencontré 27 jeunes adultes âgés de 17 à 28 ans, établit que 21 ont eu un retard scolaire et que 5 des 6 abandons scolaires recensés sont le fait de jeunes adoptés tardivement (arrivés entre 5 et 13 ans). De plus, 13 adoptés sur 27 (dont 7 tardivement) ont eu recours aux services de psychologues ou de travailleurs sociaux. Une enquête réalisée auprès de plus de 250 jeunes Français adoptés à l'étranger conclut que 78 % ont redoublé au moins une fois (Terre des Hommes 1995). La moitié de ceux qui n'étaient plus aux études au moment de l'enquête avaient majoritairement été adoptés tardivement. Dans une autre enquête réalisée précédemment, en 1992, Terre des Hommes concluait aussi que les deux tiers des adoptés rencontrés avaient redoublé au moins une classe comparativement à 25 % dans la population générale. Enfin, mentionnons l'étude canadienne de Ames *et al.* (1997) qui compare des enfants adoptés des orphelinats de la Roumanie à d'autres de même origine ayant résidé dans des familles et aussi à un groupe d'enfants biologiques. Cette étude conclut que les enfants d'orphelinats qui étaient âgés de deux à cinq ans au moment de leur adoption avaient un quotient intellectuel inférieur aux autres et que la moitié d'entre eux avaient redoublé au moins une année scolaire.

Selon l'étude de Hoksbergen *et al.* (1987) et celle de Wattier et Frydman (1985), l'âge à l'adoption a un impact déterminant sur la motivation et l'attitude des adoptés face au travail scolaire, indépendamment de la négligence et la maltraitance vécues au cours de leur enfance. En effet, les enfants de l'échantillon d'Hoksbergen *et al.* (1987) qui ont été adoptés à moins de 6 mois avaient moins de problèmes d'apprentissage et de concentration que ceux adoptés à plus de 12 mois. La stimulation intellectuelle précoce des plus jeunes par leurs parents adoptifs serait en cause. Elle aurait joué sur le plan du développement cognitif, au niveau de l'adaptation des enfants au milieu scolaire et sur leur capacité de rencontrer les exigences académiques. Weyer (1985) souligne aussi que les 100 enfants de son échantillon qui ont été adoptés à l'étranger ont reçu une éducation plus intensive que la moyenne des

étudiants allemands. Néanmoins, 28 % d'entre eux, plus particulièrement les enfants adoptés tardivement, ont redoublé au moins une année scolaire. Plusieurs ont connu des problèmes d'apprentissage, mais aussi des problèmes avec leurs professeurs et leurs pairs. Rude-Antoine (n.d.) indique aussi qu'un trop grand écart avec les autres élèves sur le plan des connaissances acquises, des habitudes et du rapport à l'autorité peut mener à la marginalisation de l'enfant adopté alors qu'il était déjà grand.

Si les enfants adoptés ayant déjà acquis leur langue maternelle apprennent très rapidement celle de leur pays d'accueil, quelques études montrent que des lacunes finissent par faire surface tôt ou tard (Saetersdal et Dalen 1991, Tizard 1991, Westhues et Cohen 1995, Wilkinson 1995). En effet, cet apprentissage rapide facilite l'adaptation initiale et le désir de l'enfant de s'inscrire dans sa filiation adoptive (Beal 1993) en permettant la communication, mais s'accompagne souvent de l'oubli de la langue maternelle, ce qui peut avoir un effet perturbateur sur le processus de formation de l'identité. La langue maternelle est une dimension cruciale de la matrice culturelle où l'enfant a commencé son développement; sa perte est lourde de sens et cache une réalité subjective fort complexe (Harper 1994, Wilkinson 1995).

Selon une revue de la littérature effectuée par Tizard (1991), plusieurs études scandinaves (Suède, Norvège, Pays Bas, Danemark) ont démontré que les enfants adoptés à l'étranger à l'âge de deux ans et plus ont des déficiences marquées au niveau du vocabulaire et de leur habileté à s'exprimer. Tizard (1991) rapporte d'ailleurs à cet égard les résultats de l'étude de Hene (1988) qui évalue que la proportion d'enfants adoptés à l'étranger ayant ce type de déficience varie de 25 % à 43 %. L'étude belge de Wattier et Frydman (1985) arrive, malgré les bonnes performances scolaires des adoptés, aux mêmes conclusions à l'égard des enfants placés après 18 mois.

Conclusion

Ces différents résultats de recherche sur le bien-être et le développement des enfants adoptés à l'étranger indiquent que la majorité s'en tirent bien à long terme, de façon

probablement comparable aux autres enfants, même s'ils ont souvent au départ des problèmes de santé et certaines difficultés à s'adapter. Ces inconvénients initiaux ne doivent néanmoins pas être minimisés, car chez certains ils seront persistants. De plus, il semble que ces enfants soient proportionnellement plus nombreux à éprouver certains problèmes psychologiques et de comportement. Enfin, ils bénéficient souvent d'un milieu familial qui encourage la réussite et soutient l'estime de soi, mais dans lequel ils se percevraient moins positivement que leurs frères et sœurs non-adoptés. Ils ont parfois à surmonter des obstacles à la réussite scolaire que d'autres ne rencontrent pas, notamment lorsqu'ils sont adoptés tardivement.

Il apparaît à peu près incontestable que l'âge de l'enfant au moment de son adoption devrait être considéré comme une variable de première importance lorsque l'on cherche à comprendre ce qui peut affecter son adaptation et son développement. Ceci, seulement parce que le choc de l'adoption n'a pas le même impact à tous les âges, mais aussi parce que plus la période qui le précède est longue, plus elle a de chance d'avoir été marquante. Les éléments de connaissance pour discuter de cette importance de l'âge à l'adoption et mieux la mesurer sont encore peu développés. Dans le chapitre suivant, qui porte sur l'intégration familiale, une section distincte sera réservée aux situations d'adoption tardive.

L'âge de l'enfant au moment de l'enquête est aussi certainement une variable très importante à considérer. Un problème ressenti à un âge donné peut en effet être perçu très différemment à peine quelques années plus tard. Les résultats de recherche menées auprès d'adolescents ne permettent donc pas de présumer que des adoptés adultes s'y reconnaîtraient. Toutefois, il n'apparaît pas que les chercheurs s'en soient jusqu'à maintenant beaucoup préoccupés de façon explicite et systématique.

Comparativement à d'autres sujets qui seront abordés plus loin, la santé, le bien-être psychologique et le développement des enfants adoptés à l'étranger ont peu été étudiés à travers des recherches qualitatives. Or, bien des aspects demanderaient à être mieux cernés, notamment celui des antécédents médicaux et l'impact des expériences et des conditions de vie antérieures, de même que l'adaptation des enfants qui ont des retards de développement

et des problèmes émotifs et de comportement. L'expérience subjective de l'enfant lui-même, aux différentes étapes de sa trajectoire, reste une zone d'ombre.

CHAPITRE 4

L'intégration familiale

De plus en plus, la famille (biologique ou adoptive) est définie comme un cadre relationnel devant permettre l'épanouissement affectif de chacun de ses membres et, surtout, répondre aux besoins des enfants dont elle assure la prise en charge affective, éducative et matérielle (Ouellette 1994). En ce sens, la qualité de l'intégration familiale des enfants adoptés de l'étranger est actuellement une préoccupation primordiale.

Dans ce chapitre, nous présentons les apports de la littérature recensée concernant ce thème de l'intégration à la famille. Trois approches différentes et complémentaires sont successivement retenues: d'abord, l'identification des facteurs susceptibles d'affecter positivement ou négativement l'intégration familiale de l'enfant, ensuite l'évaluation que font les adoptés et leurs parents de leurs relations interpersonnelles, puis l'étude qualitative des processus de construction des liens familiaux dans les familles adoptives. En terminant, une section est consacrée exclusivement à l'intégration familiale des enfants adoptés tardivement, laquelle pose un défi particulier.

4.1. Les facteurs susceptibles d'affecter l'intégration familiale

Plusieurs études établissent un lien direct entre le «succès» d'une adoption internationale et le milieu familial d'accueil de l'enfant. Par exemple, l'étude de Saetersdal et Dalen (1991) auprès d'une centaine de jeunes adoptés et de leurs parents, en Norvège, tend à démontrer que les carences et les séquelles liées à la malnutrition et à la négligence qu'a vécues l'enfant avant d'être adopté sont réversibles ou peuvent être atténuées grâce à un entourage familial sain (voir aussi Wattier et Frydman 1985, Hoksbergen *et al.* 1987, Lussier 1992, Verhulst *et al.* 1992). De plus, comme nous le verrons plus loin, la majorité des adoptés et de leur famille disent avoir entre eux de bonnes relations. Ceci dit, même dans les meilleures conditions, certaines adoptions compromettent l'équilibre familial de façon plus ou moins intense et prolongée. Ainsi, par exemple, dans la recherche néerlandaise de Geerars *et al.* (1995) auprès d'un sous-groupe thaïlandais de l'échantillon d'Hoksbergen

et al. (1987), 25 % des parents disent avoir eu des problèmes sérieux à l'adolescence de leur enfant adopté. Il peut alors arriver que l'enfant soit retiré de son milieu familial. Une recherche réalisée auprès d'institutions hollandaises responsables du placement d'enfants en milieu substitut (93 % de taux de réponse, 670 institutions) révèle que 5 à 6 % des adoptions internationales réalisées jusque-là dans le pays ont impliqué un placement à un moment ou à un autre (Hoksbergen *et al.* 1988). Les placements d'enfants adoptés à l'étranger seraient ainsi cinq fois plus importants que pour la population des enfants nés en Hollande. Le plus haut taux de perturbations familiales surviendrait vers l'âge de douze ans. Et, plus l'enfant est adopté vieux, plus il y a de recours à un placement (1 % pour les enfants adoptés à moins de six mois, 20 % pour les enfants adoptés à partir de six ans et demi).

Les principaux facteurs qui sont identifiés dans la littérature comme risquant d'avoir un impact sur l'adaptation de l'enfant, de ses nouveaux parents et de sa nouvelle famille ont trait aux motivations et aux préférences des adoptants, aux caractéristiques de leur famille, à l'âge de l'enfant au moment de son adoption et au nombre d'enfants adoptés simultanément, de même qu'aux conditions de préparation des adoptants, de leur enfant adopté et de leurs autres enfants.

4.1.1. Les motivations et les préférences initiales des adoptants

Les textes recensés traitent assez peu de l'impact que peuvent avoir les motivations initiales des adoptants sur le succès ou l'échec relatif de l'intégration de l'enfant. Il semble que les adoptions relevant prioritairement d'un souci d'aide humanitaire seraient plus souvent que d'autres associées à un rejet de l'enfant ou à des difficultés d'intégration (par exemple, Spring-Duvoisin 1986, Terre des Hommes 1992). L'aide humanitaire n'est toutefois pas une motivation prédominante. La plus importante est l'infertilité ou la stérilité (primaire ou secondaire) ou, dans le cas d'une adoption par une personne seule, l'absence de partenaire avec qui procréer. Certains adoptants qui ont déjà un ou plusieurs enfants adoptent aussi pour éviter une nouvelle grossesse (pour des raisons médicales ou de convenance), pour choisir le sexe de l'enfant ou pour avoir un enfant déjà grand plutôt qu'un nourrisson (Ouellette 1996a, Meunier 1997).

Dans le choix de l'enfant, les caractéristiques les plus importantes pour les adoptants apparaissent être le sexe, l'apparence physique ou la couleur de la peau, le pays d'origine et l'âge (par exemple, Ouellette 1996c, Rude-Antoine n.d.). Les commentaires sur le sexe de l'enfant sont rares. Ouellette et Frigault (1996) soulignent la prédominance des filles parmi les enfants adoptés au Québec. Toutefois, on ne sait pas si cela est d'abord dû à l'offre d'enfants faite par les pays d'origine vers lesquels les adoptants se dirigent, notamment la République populaire de Chine, ou si c'est plutôt la préférence pour une fille qui dicte le choix du pays. On ne sait pas non plus quelles sont les représentations qui favorisent le choix d'une fille. Ouellette (1996c) fait l'hypothèse que, dans la société d'aujourd'hui, les filles sont perçues comme ayant plus de chances de réussite scolaire et professionnelle que les garçons, de sorte que les parents peuvent être plus rassurés sur les perspectives d'avenir d'une fille que sur celles d'un garçon.

À propos du choix de l'apparence physique de l'enfant, Rude-Antoine (n.d.) souligne que les préférences énoncées par les adoptants s'inscrivent dans des «stratégies anticipatoires» élaborées pour prévenir les difficultés que pourra rencontrer, dans son nouveau milieu, l'enfant appartenant à une minorité visible. Ainsi, les enfants asiatiques semblent perçus comme étant moins vulnérables à la discrimination et à la stigmatisation que les Noirs ou, en France, que les Maghrébins. Ceux qui adoptent des enfants très «typés» le font souvent en se préparant à devoir les appuyer dans une lutte difficile contre les stéréotypes, les préjugés et le racisme.

Quant à l'âge de l'enfant, la majorité des adoptants recherchent un enfant le plus jeune possible. En pratique, il arrive que d'autres considérations les poussent à en adopter un plus vieux que ce qu'ils souhaitaient au départ (Ouellette et Méthot 1996). Or, Kühl (1985, cité par Textor 1991) indique que les chances de succès sont meilleures quand l'écart entre l'âge demandé et l'âge de l'enfant à son arrivée dans sa nouvelle famille est faible. De plus, ceux qui ont tenté l'adoption tardive disent, par la suite, qu'ils n'avaient pas anticipé de façon réaliste les difficultés qu'elle comporte (Ouellette et Méthot 1996, Rude-Antoine n.d.).

Comme le sexe, l'âge des enfants au moment de leur adoption est certainement à mettre en relation avec le choix du pays d'origine. On sait, par exemple, que l'adoption par des Québécois en République populaire de Chine concerne presque nécessairement de très jeunes bébés (de sexe féminin). Par contre, les enfants venant d'Haïti sont fréquemment âgés de trois ans ou plus (Ouellette et Frigault 1996). En France, en 1994, près de la moitié des enfants adoptés de Colombie avaient entre cinq et dix ans et la moitié de ceux venant de Russie avaient entre trois et sept ans (Mattéi 1997). Nous reviendrons plus loin sur le sujet de l'adoption tardive (4.4.).

4.1.2. Les caractéristiques de la famille adoptive

Les caractéristiques de la famille adoptive les plus souvent mentionnées dans la littérature comme pouvant affecter l'intégration de l'enfant adopté sont la qualité des relations entre ses membres et sa composition (présence d'autres enfants, etc.).

L'intégration familiale de l'enfant est étroitement liée, selon Bagley (1993a), à la capacité de communication, à la tolérance, à l'autorité et à l'affection de ses parents adoptifs. Kühl (1985, cité par Textor 1991), qui a comparé des enfants adoptés localement à des enfants adoptés à l'étranger, met en lien la réussite d'une adoption avec l'âge avancé des futurs parents, un espacement suffisant entre des adoptions successives, ainsi que la capacité des parents de communiquer et l'absence de conflit dans le groupe familial. Le fait que l'enfant ait eu un passé difficile, la découverte suite au placement qu'il a un handicap, ou encore l'écart trop important entre son comportement et les attentes de ses parents à son égard ont aussi une influence négative. Selon Geerars *et al.* (1991), les échecs seraient liés, notamment, à la présence de problèmes émotionnels au sein de la famille.

Dans toute famille, le sentiment de jalousie ressenti par les frères et soeurs de l'enfant nouvellement arrivé, qui accapare la mère, peut créer des tensions au sein de la fratrie (De Blois 1995). De plus, un trop grand nombre d'enfants dans la famille adoptive pourrait réduire les chances de succès (Hoksbergen 1991, Terre des Hommes 1992). Les risques seraient plus élevés lorsque l'adopté est intégré dans une fratrie où il y a déjà des enfants plus âgés et plus jeunes que lui (Kühl 1985). Dans la recherche de Geerars *et al.*

(1991), qui ont comparé un groupe d'adoptés néerlandais ayant dû être placés en milieu substitut à un autre groupe d'adoptés n'ayant pas été placés, les parents des premiers avaient plus souvent des enfants biologiques, leur famille était plus grosse et l'adoption avait plus souvent fait intervenir un déclassement de l'aîné ou une autre forme de placement «négatif» au sein de la fratrie. Selon certains, dans les cas plus difficiles, comme ceux d'enfants adoptés déjà grands ou souffrant de déficits importants, l'absence d'autres enfants serait probablement préférable (Ames 1997). D'autant plus que les enfants déjà là souffrent parfois beaucoup des perturbations de la vie familiale causées par l'adaptation difficile de leur frère ou de leur soeur récemment adopté(e), alors même que leurs parents se trouvent eux-mêmes débordés et bouleversés et qu'ils ont moins de temps à leur consacrer (Ouellette et Méthot 1996).

Certaines recherches démontrent à l'inverse que l'intégration initiale des jeunes adoptés serait d'autant plus facile qu'il y a d'autres enfants déjà dans la famille. Les parents ont alors une expérience parentale antérieure à l'adoption et les autres enfants peuvent faciliter l'adaptation au nouveau milieu (Saetersdal et Dalen 1991, Terre des Hommes 1992). Partant d'une analyse de cas cliniques, Tillon (1995) explique que les enfants biologiques de la famille peuvent favoriser des échanges plus intenses entre frères et soeurs et jouer un rôle d'intermédiaire, au moment du placement, entre l'enfant adopté et les membres de son entourage. Les échanges entre frères et soeurs forcent aussi les enfants adoptés à prendre conscience de leur position par rapport aux autres, notamment à l'adolescence, en regard de leurs origines mais aussi de leur place au sein de la famille.

Cependant, le fait que les enfants déjà présents dans la famille soient adoptés ou nés de leurs parents pourrait faire une différence. Ainsi, selon les résultats de la recherche menée par Hoksbergen *et al.* (1987), bien que les relations dans la fratrie et entre parents et enfants adoptés soient généralement positives, il demeure que les jeunes adoptés par des familles où il y a d'autres enfants adoptés sont moins nombreux à avoir des problèmes de comportement. À l'encontre de ce qu'affirme Tillon, la présence de plusieurs enfants biologiques pourrait avoir un effet négatif (Hoksbergen *et al.* 1987, Bagley 1993a). Par exemple, dans l'enquête de Bagley (1993a), il ressort que les cas d'enfants qui se ferment à la question de leurs

origines se retrouvent surtout au sein des familles adoptives ayant plusieurs enfants biologiques.

Il n'apparaît pas que les différences de couleur de la peau ou de traits physiques servant à des catégorisations raciales aient un poids important pour l'intégration familiale: à la lumière d'une recension d'études réalisées surtout avant 1985, Silverman (1993) affirme que les adoptions transraciales n'entraînent pas une plus grande occurrence de problèmes relationnels graves dans les familles. Simon et Altstein (1987) concluent également que les enfants adoptés par des parents d'une autre origine «raciale» que la leur sont aussi bien intégrés dans la famille que ne le sont leurs frères et soeurs.

4.1.3. L'âge de l'enfant au moment de l'adoption

Plusieurs études recensées suggèrent que l'âge à l'adoption a une importance prédominante comme facteur de réussite de l'intégration familiale de l'enfant (notamment, Kühl 1985, Linowitz et Boothby 1988, Kvist *et al.* 1989, Lydens 1989, Maughan et Pickles 1990, Verhulst *et al.* 1990b, Nabinger 1991, Simon et Altstein 1991, Tizard 1991, Terre des Hommes 1992, Silverman 1993, Harper 1994). Comme nous l'avons dit précédemment, les adoptions d'enfants de trois ans ou plus sont considérées comme étant plus à risque, mais, pour certains auteurs, des adoptions plus précoces sont tout aussi risquées. Ainsi, par exemple, la recherche de Hoksbergen *et al.* (1987) auprès de quelques 88 parents adoptifs indique que les enfants qui ont été adoptés à six mois et plus étaient sur-représentés au sein des familles rapportant des difficultés au niveau de l'établissement initial du lien parent/enfant.

4.1.4. Le nombre d'enfants adoptés

Plusieurs familles réalisent deux ou trois adoptions. L'impact de ces adoptions successives n'est à peu près pas discuté, comme tel, dans la littérature. Il n'y a pas non plus d'études sur les cas où une famille très nombreuse est créée par l'adoption. Nabinger (1994) mentionne des exemples de familles adoptives nombreuses où chaque enfant trouve sa place. Néanmoins, elle souligne le risque que le système familial se construise autour de

généralisations à propos des nationalités d'origine («Les Haïtiens, on n'arrive jamais à savoir ce qu'ils pensent vraiment; avec les Guatémaltèques, par contre...» p. 87) et qu'il soit fait peu de cas de l'individualité des enfants, surtout si les parents cherchent à faire la démonstration permanente qu'ils ont fait le bon choix.

Peu d'études se sont intéressées plus spécifiquement aux adoptions de fratries, c'est-à-dire de frères et soeurs biologiques adoptés ensemble dans une même famille. Pourtant cette situation n'est pas exceptionnelle (Ouellette et Frigault 1996, Mattéi 1997). Les adoptants peuvent accepter une fratrie, non seulement parce qu'ils souhaitent de toute façon avoir plus d'un enfant, mais aussi parce qu'ils sont lassés d'attendre ou parce qu'un des enfants de cette fratrie correspond à leur vœux (Crine et Nabinger 1991, Balland *et al.* 1995).

Les adoptions de fratries impliquent presque toujours celle d'au moins un enfant déjà grand et, en même temps, l'introduction dans la famille d'un sous-groupe ayant déjà une culture et une dynamique qui lui est propre (Crine et Nabinger 1991). Les aînés ont souvent vécu des situations les obligeant à faire preuve précocement de maturité et à assumer une responsabilité parentale à l'égard de leurs frères et soeurs plus jeunes. Ils peuvent se sentir dépossédés de leur rôle d'adulte-parent et présenteraient beaucoup plus souvent que leurs frères et soeurs des problèmes graves de comportement. Une aide peut être nécessaire pour les parents, notamment quand s'instaure un clivage selon lequel l'un des enfants en vient à incarner «l'enfant parfait» et l'autre «l'enfant méchant». Selon Crine et Nabinger (1991), il y a lieu de croire que ces cas sont à risque de difficultés ou d'échecs de l'intégration familiale.

4.1.5. La préparation et l'accompagnement de l'adoption

De nombreux auteurs mentionnent, en passant, que le niveau de préparation des adoptants aux difficultés qui peuvent être rencontrées dans l'adoption est probablement un facteur important dans le processus d'intégration de l'enfant. Cela est aussi fréquemment mentionné dans les milieux d'intervention. Néanmoins, les travaux recensés n'explorent pas systématiquement ce lien postulé entre la qualité de la préparation de l'adoption et celle de l'intégration de l'enfant.

Ouellette et Méthot (1996) suggèrent, à propos de l'adoption tardive, que les adoptants sont peu influencés par les mises en garde préparatoires qui leur sont faites. Ils minimisent les difficultés à venir pour se concentrer uniquement sur les aspects positifs de la réalisation de leur projet. Dans certains cas, le fait qu'ils aient déjà des enfants ou une expérience professionnelle avec des enfants leur donne de l'assurance, alors que les problèmes auxquels ils sont ensuite confrontés dépassent souvent tout ce qu'ils ont pu anticiper. Ces auteures considèrent que les adoptants seraient cependant plus réceptifs à des services d'aide et d'accompagnement après l'adoption si des difficultés étaient réellement ressenties. Toutefois, beaucoup ne demandent pas l'aide dont eux-mêmes et leurs enfants auraient besoin, souvent par crainte que leur choix d'adopter ou leurs capacités parentales soient remises en question. Ils reconnaissent plus facilement avoir des problèmes lorsque la réussite scolaire de l'enfant est en cause.

Quant à la préparation de l'enfant lui-même, elle devrait constituer une priorité dans toute adoption. Cependant, dans l'adoption internationale, cette dimension apparaît fort négligée, même lorsque des enfants plus grands sont en cause (Harper 1994, Ouellette 1996a). Dans certains cas, l'enfant est escorté vers son pays d'accueil et est remis à ses nouveaux parents, à l'aéroport, sans transition, ce qui peut être très angoissant (Greenfield 1995). Quant aux frères et soeurs déjà dans la famille au moment de l'arrivée de l'enfant adopté, il semble que plusieurs parents les impliquent dans le processus d'adoption (SSAE 1990). Mais ils peuvent ensuite se sentir d'autant plus coupables de leur jalousie que leurs parents auront demandé leur autorisation avant d'introduire ce nouvel enfant dans leur vie, les associant ainsi à une décision qui ne leur appartient pas (Crine et Nabinger 1991).

4.2. L'intégration familiale du point de vue des enfants et de leurs parents

L'intégration familiale des adoptés est habituellement considérée satisfaisante par les intéressés eux-mêmes, selon les résultats quantitatifs de recherches dans le cadre desquelles on a demandé aux enfants et à leurs parents de qualifier leurs relations. Des problèmes majeurs sont cependant ressentis dans une minorité de cas et il y aurait certaines différences

entre enfants adoptés et non-adoptés en ce qui concerne leur sentiment d'appartenance à la famille et leur perception de la place qu'ils y occupent.

4.2.1. Le point de vue des adoptés sur les relations parents-enfants

La grande majorité des adoptés disent avoir de bonnes relations avec leur famille (Kühl 1985, Hoksbergen *et al.* 1987, Simon et Altstein 1987, Rorbech 1991, Bagley 1993a, Benson *et al.* 1994, Despeignes 1994, Westhues et Cohen 1995). C'est le cas, par exemple, de 90 % des jeunes ayant participé à la recherche de l'organisme français Terre des Hommes (1995). C'est aussi celui de plus des trois quarts des jeunes Canadiens adoptés à l'étranger qui ont été interrogés par Westhues et Cohen (1995). Ces jeunes disent d'ailleurs que les personnes qui les connaissent le mieux et leurs principaux confidents sont des membres de leur famille. Ils sont au moins aussi nombreux que leurs frères et soeurs à se sentir proches de leurs parents: 64 % des 155 adolescents rencontrés disent avoir une relation de proximité avec leur mère et 58 % avec leur père. Par comparaison, les enfants biologiques (121) de ces mêmes familles estiment qu'ils sont proches de leur mère dans 55 % des cas et de leur père dans 62 % des cas. Paradoxalement, les adoptés sont plus nombreux à dire que les autres familles leur semblent plus heureuses, que la plupart des enfants sont plus proches de leurs parents qu'ils ne le sont eux-mêmes et qu'ils veulent quitter la maison au plus tôt. En fait, ils démontrent un plus faible niveau d'intégration familiale que leurs frères et soeurs non-adoptés (Westhues et Cohen 1997). Le statut d'adopté aurait peu de poids sur le niveau d'appartenance au sens strict, mais affecterait la dynamique familiale dans les cas où l'enfant se sent marginal. L'âge des enfants au moment des entretiens pourrait avoir joué sur les résultats obtenus, selon les auteures, car les adoptés rencontrés étaient en moyenne plus jeunes que leurs frères et soeurs biologiques.

D'autres études font aussi état de différences entre les enfants adoptés de l'étranger et les enfants non-adoptés, ou même les enfants adoptés localement. Ainsi, selon une étude hollandaise rapportant les témoignages de 116 enfants adoptés originaires de Thaïlande, ceux-ci font plus confiance à leurs parents que les enfants d'un groupe contrôle qui sont entrés dans leur famille par la naissance (Hoksbergen *et al.* 1987). En Allemagne, une

comparaison entre des enfants adoptés localement et des enfants adoptés à l'étranger, principalement en Asie (Corée ou Vietnam), montre que ces derniers parlent de leur famille adoptive en des termes plus positifs que ne le font les enfants adoptés localement (Kühl 1985). Ils disent, dans une proportion de 80 %, entretenir des relations bonnes ou très bonnes avec leur mère adoptive et 88 % disent avoir ce type de relation avec leur père adoptif. L'auteur constate cependant que les relations entre parents et enfants sont moins satisfaisantes pour les deux parties dans les cas d'adoption d'enfants plus âgés. Par ailleurs, l'enquête comparative de Levy-Shiff *et al.* (1997) menée en Israël indique que les enfants adoptés à l'étranger perçoivent leurs parents comme plus supportants, mais aussi plus contrôlants, que les enfants adoptés localement.

Certaines études ont tenu compte de l'origine ethnique ou nationale dans l'évaluation du lien parent-enfant. Benson *et al.* (1994) ont comparé l'attachement de jeunes adoptés d'origine asiatique à celui d'une population d'adoptés d'origines diverses. Ceux qui ont été adoptés par des parents d'une autre origine s'avèrent plus nombreux à être très attachés à leurs parents adoptifs que ceux de même origine. Dans son étude sur la formation de l'identité familiale chez les adoptés transraciaux, Despeignes (1994) constate aussi que les jeunes rencontrés se sentent attachés à leurs parents. Elle note toutefois le fort désir de plaire et la soumission à l'autorité qui caractérise la plupart de ces jeunes d'origine haïtienne âgés de sept à treize ans. Lorsque interrogés sur le choix qu'ils auraient fait s'ils avaient pu choisir l'origine «raciale» de leurs parents, neuf sur douze ont dit que cela leur était indifférent.

En ce qui a trait à la perception qu'ont les enfants adoptés des relations qu'ils entretiennent avec leurs parents, Horn (1992) apporte d'importantes nuances qui tiennent, sans doute, au type d'approche pour laquelle il a opté. Son interprétation d'histoires créées et racontées par dix adoptés de quatre à seize ans montre que les personnages et les mises en scène qu'ils ont inventées expriment une appréhension et une absence de confiance envers les figures parentales. Selon ce chercheur, étant donné que la distinction entre l'imaginaire et la réalité demeure vague pour des enfants de cet âge, il faut voir dans la grande créativité dont ils ont fait preuve le reflet de sentiments réellement vécus.

4.2.2. *Le point de vue des parents adoptifs sur les relations parents-enfants*

Peu d'études donnent le point de vue des parents adoptifs sur les relations qu'ils entretiennent avec leurs enfants adoptés et leurs enfants biologiques. Elles confirment la prédominance des situations vécues comme satisfaisantes, mais révèlent aussi des difficultés.

D'après Simon et Altstein (1991), 83 % des parents de l'association *Stars of David* qu'ils ont interrogés estiment que leurs relations avec leurs enfants biologiques sont bonnes et positives, mais cette proportion chute à 68 % lorsqu'il s'agit des enfants qu'ils ont adoptés. Ce pourcentage est plus élevé pour les seconds enfants adoptés (74 %) que pour les premiers (58 %). Westhues et Cohen (1995) concluent, pour leur part, que 43 % des mères et 53 % des pères ne voient aucune différence entre la relation qu'ils ont avec leurs enfants adoptés et celle qu'ils ont avec leurs enfants biologiques. Toutefois si 26 % des mères et 22 % des pères affirment que leurs relations avec leurs enfants adoptés sont plus harmonieuses, on retrouve 30 % des mères et 23 % des pères qui estiment plutôt avoir des relations conflictuelles avec ces derniers.

Hoksbergen *et al.* (1987) ont comparé les perceptions respectives de parents adoptifs et de parents biologiques quant au fonctionnement de leur famille. Leur grille d'analyse comportait trois dimensions: la cohésion familiale, l'adaptation et l'image sociale. Les résultats obtenus montrent que les parents adoptifs sont plus nombreux que les parents biologiques à considérer que leur famille est très unie. Ils sont aussi plus nombreux à attacher davantage d'importance à la cohésion familiale et à donner à leurs enfants un encadrement plus rigide. Ils auraient tendance à être moins critiques que les parents biologiques face au fonctionnement de leur famille et à présenter une image plus positive d'eux-mêmes. Ils auraient plus de difficulté à faire face à des problèmes familiaux et accorderaient plus d'importance à l'opinion d'autrui que ne le font les parents biologiques. Enfin, les parents adoptifs ayant aussi des enfants biologiques démontreraient une attitude plus flexible concernant l'encadrement familial.

Les parents d'enfants israéliens adoptés à l'étranger interrogés par Levy-Shiff *et al.* (1997) se sont révélés, comparativement aux parents d'enfants nés en Israël, plus positifs face aux défis de la parentalité et de l'adoption, employant des stratégies mieux ciblées de résolution de problèmes et de recherche d'aide. Ils étaient, par contre, plus surprotecteurs, intrusifs et contrôlants dans leurs interactions avec leurs enfants, particulièrement les pères. Ces derniers avaient été probablement plus impliqués dans le projet d'une adoption internationale que ceux ayant réalisé une adoption domestique. Leur sentiment paternel était aussi plus fort. Les auteurs pensent que l'adoption internationale rejoint ceux qui ont déjà des ressources et que, de plus, elle crée un processus positif de reprise de pouvoir et de contrôle sur sa vie qui compenserait pour la plus grande vulnérabilité des enfants.

Les difficultés relationnelles identifiées par les parents adoptifs eux-mêmes sont notamment liées au caractère évolutif de l'identité et du sentiment d'appartenance de l'enfant à son milieu familial et social. Elles se manifestent surtout à certaines étapes de la vie qui suscitent plus de remous. Ainsi, plusieurs auteurs décrivent l'adolescence des jeunes adoptés comme une période particulièrement difficile pour eux-mêmes et leurs parents (Terre des Hommes 1992, Verhulst *et al.* 1992, Westhues et Cohen 1995). Maury (1991), qui s'est intéressée aux enfants adoptés tardivement, explique que les adolescents revendiquent leur identité d'origine pour s'opposer à leurs parents et à la société d'ensemble, notamment, comme le font la plupart des jeunes du même âge.

Le départ des enfants adoptés rendus à l'âge adulte représente une autre étape clé pour les parents. Hartman et Laird (1990) soulignent qu'il peut réactiver chez eux un sentiment de perte et leur faire craindre que leur enfant ne se détache complètement d'eux en l'absence de liens de sang «garantissant» le lien affectif. Or, quelques études indiquent que les jeunes adoptés sont plus nombreux que leurs frères et soeurs biologiques à dire qu'ils comptent quitter le plus tôt possible le foyer parental (Gill et Jackson 1983, Simon et Altstein 1987, Westhues et Cohen 1995).

4.2.3. *Les adoptés et leurs frères et soeurs*

L'étude des relations entre frères et soeurs offre des données intéressantes concernant la perception qu'ont les jeunes adoptés de leur place au sein de leur famille. Plusieurs recherches montrent qu'ils évaluent en général positivement leurs relations avec leurs frères et leurs soeurs biologiques et adoptés (Hoksbergen *et al.* 1987, Simon et Altstein 1991, Despeignes 1994, Westhues et Cohen 1995). Dans l'ensemble, ils disent entretenir le même type de relation avec leurs frères et soeurs adoptés et non-adoptés et rapportent avoir le même type de relation avec leurs frères et leurs soeurs de la même couleur qu'eux et ceux qui sont blancs (Weyer 1985, Simon et Altstein 1987 et 1991).

À ces premières conclusions, plusieurs auteurs apportent cependant des nuances. Comme le notent Wattier et Frydman (1985) dans leur analyse de dessins d'enfants adoptés d'Asie, le problème de la rivalité fraternelle pour l'attention des parents, particulièrement de la mère, constitue toujours une source possible de difficultés, que les autres membres de la fratrie soient adoptés ou non. Une étude allemande ayant comparé des enfants adoptés à des enfants biologiques, au sein des mêmes familles, conclut que ces derniers se sentent plus confiants quant à leur place dans la famille et développent moins de jalousie envers leurs frères et soeurs adoptés (Weyer 1985, citée par Textor 1991). Cette étude démontre également que les jeunes adoptés acceptent plus facilement la présence d'enfants biologiques que l'arrivée d'autres enfants adoptés. Soulignons cependant que, dans la plupart des familles rencontrées, les relations entre les enfants de ces deux types de filiation étaient comparables à celles qu'entretiennent des enfants biologiques entre eux.

Au cours d'une enquête réalisée en 1987, Simon et Altstein ont étudié l'intégration familiale à partir du *Family Integration Scale* et ont trouvé des résultats équivalents alors qu'ils comparaient les enfants adoptés aux enfants biologiques. Toutefois, lors de recherches subséquentes, ces auteurs sont arrivés à des résultats moins positifs. Dans leur enquête auprès de 59 familles judéo-américaines, 85 % des parents estiment que les relations entre leurs enfants biologiques et leurs enfants adoptés sont bonnes et positives (Simon et Altstein 1991), mais ce pourcentage tombe à 70 % lorsqu'ils se prononcent sur les relations entre

enfants adoptés seulement. Les enfants eux-mêmes ont été interrogés sur trois sujets: la confiance (*trust*), le sentiment d'être traité avec équité par les parents (*similar treatment*) et le sentiment d'être appuyé par ces derniers (*parents stick to me*): les adoptés, qu'ils soient d'origine locale ou étrangère, se sentent moins intégrés au sein de leur famille adoptive que leurs frères et soeurs nés dans celle-ci (Simon et Altstein 1991).

Selon Crine et Nabinger (1991), il peut être difficile pour des familles d'accepter qu'un enfant adopté surpasse les enfants biologiques, surtout sur le plan scolaire. Dans de rares cas, cela pourrait précipiter le rejet de l'adopté qui bouleverse les attentes et devient un peu le bouc émissaire des insatisfactions éprouvées par les autres.

4.3. *La construction des liens familiaux et de l'identité*

Une partie des travaux recensés concernent le processus d'intégration de l'enfant adopté dans sa nouvelle famille. Les travaux s'inscrivant dans cette direction de recherche nous informent en particulier sur les pratiques concrètes des familles adoptives et sur les représentations qui s'y rattachent. Ils sont principalement de type qualitatif et font alors référence à des échantillons de petite taille. Leur intérêt réside dans leur capacité de mettre en évidence les spécificités de l'expérience adoptive. Ils soulignent d'abord la période des premiers contacts et des débuts de l'attachement, non seulement parce qu'elle détermine largement la suite de l'histoire familiale, mais aussi parce que certaines recherches sur le sujet ont été faites à propos d'adoptions relativement récentes. Ils abordent aussi les différentes modalités d'inscription de l'enfant dans le groupe et dans la mémoire familiale.

4.3.1. *Les premiers contacts et les débuts de l'attachement*

L'histoire du lien entre un enfant et ses parents adoptifs commence, du point de vue de ces derniers, dès le moment où ils entendent parler de lui pour la première fois. Souvent même, ils ressentent un attachement pour l'enfant virtuel, encore non-identifié, qui leur sera éventuellement proposé. Ce n'est pas très différent de ce qui se passe à la naissance d'un enfant. Par contre, d'autres étapes que la grossesse, l'accouchement et l'allaitement marquent

l'entrée dans la parentalité adoptive, notamment la période d'attente avant l'adoption, le voyage d'adoption et la première rencontre.

Il est fréquent de lire des témoignages sur l'adoption qui soulignent l'importance de la photographie dans l'amorce d'une relation affective et de responsabilité entre les adoptants et l'enfant qui leur est proposé. Ce rôle que peuvent jouer les photographies pour intégrer psychologiquement l'enfant avant même son arrivée dans sa famille et son pays d'adoption est bien connu des adoptants et des personnes qui oeuvrent dans le domaine. À travers ce premier regard qu'ils portent sur lui, ses parents, sa fratrie et leur entourage en font déjà un des leurs (Meyra 1992, Rude-Antoine n.d.). Par la suite, la prise d'autres photos, certaines le montrant en compagnie de membres de sa nouvelle famille, et leur mise en circulation (envois postaux, cadeaux, échanges) à l'intérieur du réseau familial viendra poursuivre et consolider cette incorporation symbolique (Belleau 1996).

La première rencontre entre l'enfant et ses parents adoptifs peut avoir lieu dans le pays d'accueil, à l'aéroport, mais elle survient le plus souvent dans le pays d'origine de l'enfant. Le voyage d'adoption procure alors aux nouveaux parents une période de transition entre leur vie antérieure et leur nouvelle vie familiale, tout en leur permettant de rencontrer l'enfant dans son propre environnement. Nabinger (1994), qui a travaillé au Brésil, considère indispensable que les adoptants voient le milieu de vie d'origine de l'enfant, mais que le temps passé dans le pays reste trop bref pour que parents et enfants s'approprient mutuellement. Elle propose de compenser cette insuffisance en apportant un meilleur soin à la sélection et à la préparation des adoptants, en intensifiant la collaboration entre les intervenants du pays d'origine et du pays d'accueil et en offrant un meilleur suivi post-adoption. Nous reparlerons de la portée du voyage d'adoption au point 4.3.2.

Les contacts physiques sont de première importance dans l'établissement initial de liens d'attachement entre les nouveaux parents et leur enfant adopté. Couant (1996) parle d'une «maternalisation» pour désigner le travail actif que les mères adoptives effectuent alors. Elle identifie une première phase d'élaboration de liens fusionnels avec l'enfant, à travers des contacts physiques intenses qui suppléent symboliquement à l'impossibilité pour

la mère adoptive d'allaiter. C'est au cours de cette phase d'ailleurs que l'enfant tente de «rejouer sa naissance». L'adoption d'un jeune bébé constitue un contexte beaucoup plus favorable à l'instauration de cette relation fusionnelle que celle d'un enfant plus grand. D'autant plus que, dans le cas d'une adoption internationale, l'enfant aura été habitué à des manières de faire très différentes de celles qui lui seront proposées dans sa nouvelle famille. Ainsi, par exemple, dans une étude comparant certaines pratiques de maternage, Nabinger (1991) a mis en évidence que les mères adoptives d'Europe du Nord valorisent l'indépendance de leurs enfants alors que celles du Brésil tendent au contraire à favoriser leur dépendance.

Parlant des conditions favorables à la création de liens d'attachement entre les enfants adoptés et leurs parents, la plupart des auteurs en appellent à la notion de deuil dont nous avons précédemment souligné l'importance (chapitre 1). En effet, c'est le travail de deuil qu'effectuent respectivement les parents et l'enfant adopté qui initie en quelque sorte l'attachement (French 1986, Ozoux-Teffaine 1987, Maury 1992, Balland *et al.* 1995). Contrairement à d'autres, Couant (1996) estime que les enfants adoptés obligent leurs parents à faire, de manière radicale, le deuil de l'enfant imaginaire, tout en induisant dès les premiers contacts un rapport fusionnel avec eux, surtout avec la mère adoptive. Cependant, les écrits cliniques consultés indiquent plus généralement que la place de l'enfant biologique impossible à concevoir demeure souvent le lieu d'un investissement psychique inconscient de la part des parents. La difficulté qu'ils ont d'accepter l'enfant adopté tel qu'il est, différent de l'enfant rêvé et ayant un passé qui lui est propre, peut néanmoins se trouver occultée par l'intensité de leurs efforts de réparation auprès de l'enfant qu'ils ont tiré d'un contexte de vie misérable (Balland *et al.* 1995).

Quant au deuil que l'enfant lui-même doit faire tôt ou tard, il en est question d'abord en rapport avec l'adoption tardive dans des travaux d'inspiration psychanalytique qui parlent alors du deuil à faire des parents biologiques et du processus de régression que vivent plusieurs enfants adoptés tardivement (Wattier et Frydman 1985, French 1986, Ozoux-Teffaine 1987, Maury 1991, Beal 1993, Decerf 1995, Terre des Hommes 1995, Ozoux-Teffaine 1996).

4.3.2. *L'inscription de l'enfant dans la famille et l'histoire familiale*

Diverses pratiques matérielles et symboliques peuvent concourir à l'incorporation d'un enfant dans sa famille. En cela, les familles adoptives se modèlent largement sur les familles biologiques, puisant comme tout le monde au répertoire disponible des pratiques culturelles et des représentations qui se rapportent, dans nos sociétés, à la formation des familles et à l'exercice des rôles sociaux de parents, de fils et de filles, de grands-parents, etc. Nous nous attarderons cependant ici aux pratiques et aux représentations qui sont plus spécifiques au contexte de l'adoption internationale. Elles touchent les quatre aspects suivants: l'assimilation de l'adoption à une naissance, la recherche (ou non) de ressemblances entre les enfants adoptés et les autres membres de leur famille, la nomination de l'enfant et son inscription symbolique dans la mémoire familiale.

L'ASSIMILATION DE L'ADOPTION À UNE NAISSANCE

L'adoption internationale impose nécessairement un certain délai, parfois très long, entre la naissance d'un enfant et son entrée officielle dans sa famille adoptive. De plus, elle se réalise par-delà des frontières nationales et géographiques, mais aussi ethniques et culturelles. Néanmoins, il ressort des études qualitatives recensées que les parents adoptifs et leur entourage envisagent l'adoption de leur enfant comme étant l'équivalent d'une naissance. Les récits de leur expérience d'adoption sont d'ailleurs couramment émaillés de références métaphoriques à la procréation. Par exemple, la longue période de démarches administratives et d'attente est associée à une grossesse ou encore le voyage pour aller chercher l'enfant dans son pays d'origine est présenté comme «un long travail d'accouchement». Ce phénomène fréquent dans tous les types d'adoption, y compris dans l'adoption d'un enfant déjà grand, est relevé par différents auteurs (notamment Ouellette 1994, 1995, Decerf 1995, Belleau 1996, Rude-Antoine n.d.). Certains parents adoptifs parlent cependant d'un «accouchement à deux» soulignant alors que, dans l'adoption, l'homme et la femme sont dans des positions équivalentes (Ouellette 1996a).

Dans certains contextes, les premiers contacts avec l'enfant peuvent prendre une forme ritualisée qui n'est pas sans rappeler les rituels de la naissance. Ainsi, certains récits

de voyage d'adoption faits en groupe par des adoptants québécois comportent tous une même séquence où la première toilette de l'enfant par ses parents adoptifs, dans l'intimité de leur chambre d'hôtel, apparaît avoir la fonction d'un rituel de passage renvoyant les mois ou les années de vie antérieure de l'enfant à un passé détaché de son existence sociale actuelle (Ouellette 1997). Plusieurs familles célébreront d'ailleurs la date de cette journée comme s'il s'agissait d'un anniversaire de naissance. Par ailleurs, la date à laquelle l'adoption a été officiellement finalisée est aussi très souvent célébrée comme s'il s'agissait d'un anniversaire de naissance: 56,6 % des familles américaines interrogées par Trolley *et al.* (1995) soulignent cet anniversaire.

Dans une analyse d'albums de photographies de famille et du récit parental qui les accompagne, Belleau (1996) dégage une distinction entre les représentations des familles de son corpus ayant seulement des enfants adoptés et celles qui ont également des enfants biologiques. Ces dernières racontent l'histoire de l'arrivée de l'enfant dans leur famille en mettant les différentes étapes de l'adoption (proposition d'enfant, attente avant le départ, voyage d'adoption, première rencontre) en parallèle avec celle de la procréation (conception, grossesse, accouchement). Le premier contact physique avec l'enfant est alors présenté comme une naissance. Par contre, les familles n'ayant que des enfants adoptés font plutôt référence à une naissance lorsqu'il est question de la descente d'avion au moment du retour dans leur propre pays. Ces représentations distinctes attirent l'attention sur le sens différent que peut prendre l'arrivée d'un enfant adopté, selon qu'elle vient agrandir une famille ou qu'elle confère aux adoptants le statut social de parents pour la toute première fois.

LA RECHERCHE (OU LA NÉGATION) DE RESSEMBLANCES

Les enfants adoptés, comme tous les autres enfants, s'identifient à leurs parents adoptifs et ont besoin d'être reconnus comme un des leurs par les membres du groupe étendu. Leur identité familiale se construit, entre autres, à travers l'énonciation de points communs qui les rattachent à ce groupe. Cela passe souvent par la découverte, par les parents et leur entourage, de ressemblances physiques ou comportementales entre eux-mêmes et les enfants adoptés de la famille, même lorsqu'ils sont d'un type physique très

différent. De même, nombreux sont les jeunes adoptés qui disent avoir hérité de leurs parents adoptifs des traits de caractères, des manières de faire, etc.

Plusieurs auteurs interprètent le fait que parents et enfants se trouvent ainsi des similitudes physiques et comportementales comme l'expression d'un désir profond d'appartenance de ces derniers au groupe familial. D'ailleurs, le désir de fusion qui habite parents adoptifs et enfants adoptés lors des premières années «induit souvent (sans doute par le jeu des mimiques en miroir) une étrange ressemblance physique» (Couant 1996: 35). L'enjeu principal est la création de liens relationnels (Maury 1992, Neuberger 1995) qui viendront compenser de manière fantasmatique l'absence des liens de sang (Couant 1996). À cette phase de reconnaissance des similarités succède l'acceptation et la reconnaissance des différences de chacun (Despeignes 1994). Quelques auteurs associent à ce désir d'intégration le daltonisme de certains parents et enfants qui ne voient plus leur différence de couleur (Lussier 1992, Maury 1992, Morrier 1995).

À l'inverse des précédentes, d'autres interprétations soulignent plutôt que l'intégration de l'enfant passe par l'acceptation d'une absence de ressemblances physiques. Westhues et Cohen (1995), dans leur étude sur les jeunes adoptés au Canada, ont demandé aux parents si leur enfant leur rappelait quelqu'un de leur propre famille; 55 % des mères et 62 % des pères ont répondu par la négative. Pour ces auteures, ces réponses signifient que les enfants adoptés ont été acceptés en tant que tels et reconnus dans leur identité propre, ce qui constituerait la base de constitution d'un lien mutuel fort. Qui plus est, selon Costa-Lascoux (1988: 174), l'absence de ressemblances peut être valorisée en tant que preuve que l'investissement dans la filiation adoptive est d'abord de nature affective.

Le fait de pouvoir attribuer certains problèmes physiques ou psychologiques de l'enfant à une hérédité inconnue pourrait avoir un effet positif, voire libérateur, chez les parents adoptifs (Couant 1996). Certains d'entre eux éprouvent néanmoins des difficultés à composer avec cette zone d'ombre et à se reconnaître dans cet enfant «étranger» (Mégard 1986, Noël et Soulé 1986). De plus, un recours hâtif à l'hypothèse héréditaire pour expliquer les troubles de comportements des enfants adoptés peut nuire à l'inscription de l'enfant dans

un réseau de ressemblances familiales en le différenciant à l'extrême et par rapport à des caractéristiques perçues négativement (Noël et Soulé 1986, Saetersdal et Dalen 1991, Decerf 1993, Daubigny 1994).

Selon Decerf (1993), les représentations sociales mobilisées par les origines raciales et culturelles des enfants adoptés à l'étranger produisent parfois un mode spécifique d'investissement affectif de l'enfant qui tend à faire de lui «un être d'essence spéciale qu'il faut isoler du contact avec les sujets obéissant aux règles ordinaires de la filiation» (p. 27). Elle note que certains adoptants belges optent pour une approche parentale ritualisée et entretiennent, autour de l'enfant et de ses origines, le mythe de l'enfant abandonné ou de l'enfant victime des déterminants raciaux, par exemple. Paulis (1989) identifie aussi des formes négatives d'insistance sur la différence raciale à l'intérieur même des interactions familiales.

LA NOMINATION

Le nom et le prénom de l'enfant adopté constituent des marqueurs importants de son identité (Soulé 1984, Balland *et al.* 1995, Couant 1996, Ouellette 1997). Mais, encore peu d'études sur l'adoption internationale se sont intéressées à la nomination des enfants.

Dans l'adoption plénière, l'appartenance de l'enfant à la lignée familiale passe inévitablement par la transmission du patronyme du père (ou bien, au Québec, de celui de la mère ou de ceux des deux parents). Le nouveau patronyme traduit aussi l'appartenance à la société d'accueil. L'attribution à l'enfant de ce nouveau patronyme préoccuperait davantage les adoptants que la légalisation du lien adoptif. En effet, plus que le jugement d'adoption, c'est le transfert du nom qui est «vécu comme une véritable reconnaissance de l'inscription de l'enfant dans sa nouvelle famille adoptive» (Rude-Antoine n.d.: 228).

Tant que l'adoption n'est pas reconnue dans le pays d'accueil (par reconnaissance du jugement prononcé à l'étranger ou par un nouveau jugement), l'enfant ne porte pas le patronyme de ses parents adoptifs. Il est donc inscrit à l'école et dans le système de santé, par exemple, sous son nom d'origine. Certains parents adoptifs souffrent de ce délai dans la

reconnaissance publique de leur statut parental (Rude-Antoine n.d.). Par contre, autoriser l'usage de leur patronyme avant que l'adoption soit légalement complétée ne serait pas plus souhaitable. En effet, l'enfant ne devrait perdre son identité d'origine qu'au moment où il est légalement assuré de pouvoir conserver celle que lui confèrent les adoptants, car on connaît des cas où des jeunes ont été de nouveau orphelins ou abandonnés avant que l'adoption soit prononcée (Spring-Duvoisin 1986). Bien sûr, comme le démontre l'examen de cas d'échecs de l'adoption en Suisse, il est d'abord primordial que son pays d'origine l'ait doté d'un prénom et d'un nom qui lui soit propres avant de le confier à l'adoption internationale:

Dans la perspective d'une protection optimale des droits de l'enfant, la garantie d'une certaine continuité de son nom (compte tenu entre autres du risque de remplacement) et la reconnaissance de son origine propre (du moins jusqu'à ce qu'une origine partiellement nouvelle lui soit dévolue) méritent davantage protection que la création d'une appartenance familiale qui n'existe pas encore (Lücker-Babel 1991: 70).

Quant à l'attribution du prénom, elle joue à plus d'un niveau. Le prénom individualise l'enfant et marque sa singularité, mais il peut aussi servir de véhicule aux préférences des parents, à la tradition familiale ou à l'établissement d'une relation privilégiée entre l'enfant et une personne pareillement nommée ou encore ses parrain et marraine qui sont invités à choisir son prénom (Ouellette 1997, Rude-Antoine n.d.).

Selon l'enquête suédoise de Koh et Gardell (mentionnée par Cole 1992), le fait de conserver le prénom d'origine a un effet important sur l'identité ethnique des enfants adoptés. Balland *et al.* (1995) estiment que la suppression du prénom de l'enfant peut lui être préjudiciable au niveau psychique car elle vient annuler l'identité dont il assurait la reconnaissance. Elle rejoint le souhait plus ou moins inconscient des parents adoptifs d'effacer le passé douloureux de l'enfant, mais au risque d'empêcher ce dernier de faire le deuil de sa famille d'origine.

Les pratiques d'attribution du prénom dans les familles adoptives sont encore peu étudiées. On peut faire l'hypothèse qu'elles varient sensiblement d'un pays d'accueil à l'autre. Dans son enquête auprès de familles américaines ayant adopté des enfants coréens,

Cole (1992) a constaté qu'environ 43 % des parents rencontrés avaient gardé en tout ou en partie le prénom d'origine de leur enfant. La pratique la plus fréquente consistait cependant à le reléguer au rang de prénom secondaire (*middle name*) pour utiliser plutôt un prénom américain ou un prénom de la famille comme appellation usuelle. Une vaste enquête danoise révèle, quant à elle, que le prénom d'origine de la plupart des enfants adoptés jeunes est devenu leur prénom secondaire, mais qu'un tiers l'ont complètement perdu au profit d'un prénom uniquement danois. En revanche, la majorité des enfants adoptés tardivement ont conservé leur prénom d'origine suite à l'adoption (Rorbech 1991).

L'enquête réalisée par Terre des Hommes (1995), en France, révèle que 75 % des adoptés concernés ont reçu un nouveau prénom au moment de leur adoption et que 18 % d'entre eux regrettent leur prénom d'origine. Toutefois, parmi les 25 % l'ayant conservé, presque la moitié aurait préféré le changer. Comme dans l'enquête citée précédemment, la conservation du prénom d'origine est plus fréquente chez les enfants adoptés plus âgés. Enfin, selon cette étude, les jeunes ayant un prénom français se sentent davantage perçus comme des Français.

Ouellette (1997) mentionne aussi que la majorité des parents adoptifs québécois dont elle a recueilli l'histoire d'adoption ont donné un nouveau prénom à leur enfant. Le plus souvent, il s'agit d'un prénom relativement courant au Québec. Parfois, il s'agit d'un prénom inventé par les parents ou d'un prénom plus conventionnel dont l'orthographe a été altérée de manière à évoquer l'origine de l'enfant. Il peut s'agir aussi d'une modification d'un prénom d'origine considéré comme trop difficile à prononcer. Comme au Danemark ou en France, le prénom d'origine est souvent conservé comme deuxième prénom inscrit sur l'acte de naissance, mais jamais utilisé. L'auteure souligne que changer le prénom de l'enfant pour son identification familiale et sociale, mais préserver quand même celui qu'il avait avant, au moins sur papier, à titre évocateur de son histoire individuelle, correspond aussi à l'attitude qui semble la plus fréquente à l'égard de la culture d'origine. Cette dernière est effectivement reconnue et même valorisée de manière à soutenir chez l'enfant son estime de soi, cependant que celui-ci est avant tout associé à la culture de son pays d'accueil.

L'intégration d'un enfant dans sa nouvelle famille suppose, entre autres, qu'on lui transmette les valeurs qui la distinguent, qu'il puisse se sentir personnellement concerné par son histoire et ses traditions et que son appartenance à la famille étendue soit reconnue. Or, comme le note Tillon (1995), les adoptants introduisent au sein du groupe familial des enfants étrangers qui ne sont pas d'emblée associés à la symbolique des liens de parenté. Ils créent des conditions d'intégration familiale de l'enfant encore récemment inédites, dont on peut se demander si elles génèrent des pratiques nouvelles ou différentes des pratiques familiales habituelles. Cette dimension de l'intégration des enfants adoptés à l'étranger est encore relativement peu explorée, comme si la socialisation à la culture familiale allait nécessairement de soi.

Simon et Altstein (1991) se sont intéressés à la transmission de l'identité et des valeurs religieuses dans les familles juives américaines membres de l'association *Stars of David* (SOD). Ces dernières apprennent à leurs enfants adoptés le respect de la culture de leur pays d'origine (à travers la langue, les livres, les voyages et la participation à divers rituels), mais elles favorisent aussi l'acquisition d'une identité judéo-américaine affirmée. Le garçon d'origine coréenne, par exemple, reçoit un prénom hébreu et passe par le rituel de la *bar mitzvah*. Parmi les familles interrogées, trois sur quatre ont fait une cérémonie de conversion de leur enfant au judaïsme et deux garçons sur trois ont été circoncis. Les enfants ont été inscrits dans une école juive ou, du moins, à des cours d'hébreu. Aucune famille ne traite différemment ses enfants biologiques et adoptifs dans ses projets d'éducation juive et dans le respect des cérémonies des rites de passage. Toutefois, l'identité juive est rattachée à des comportements individuels (connaissance de l'histoire et de la culture, fierté d'être juif) plutôt qu'à des formes familiales et communautaires d'expression de la judéité. De même, la recherche de Levy-Shiff *et al.* (1997), menée en Israël, montre que la majorité des enfants adoptés de leur échantillon ont été convertis au judaïsme.

Parmi les pratiques symboliques de renforcement de la cohésion du groupe familial, celles qui entourent les photographies jouent un rôle important pour consolider la position de

l'enfant adopté. En étudiant cette problématique à partir d'un corpus d'albums de photographies de familles et des récits de l'histoire familiale qui les accompagnent, Belleau (1996) a dégagé un mode spécifique d'incorporation familiale des enfants adoptés qui consiste à inscrire l'enfant, de manière symbolique, dans l'enfance de sa mère adoptive. Elle a montré comment, par exemple, certaines mères mettent en scène leur enfant adoptif sur des clichés qui en reproduisent d'autres où elles-mêmes étaient le sujet principal alors qu'elles étaient enfants:

Ces images et le récit qui les accompagne ont en commun d'inscrire le lien électif dans un temps qui a précédé la venue de l'enfant, soit dans celui de la mère adoptive... L'enfant, par la médiation de la photographie, se voit donc relié au passé de sa mère adoptive et par extension, inscrit dans l'histoire familiale du groupe étendu. Apparaît ici tout le travail de construction d'une identité d'appartenance à la famille adoptive (Belleau 1996: 234).

L'inscription de l'enfant dans le groupe dépend en grande partie des interactions avec les différents membres de la famille étendue, particulièrement avec les grands-parents. Or, l'adoption internationale peut parfois décevoir les attentes de ceux-ci. En effet, si l'on devient parents adoptifs par choix, les grands-parents, oncles et tantes entrent dans la parenté adoptive sans l'avoir eux-mêmes choisi et, parfois, sans avoir eu l'occasion d'y réfléchir au préalable, même s'ils sont associés au projet d'adoption.

Bien que peu nombreuses, les recherches qui se sont penchées sur les relations entre générations dans les familles adoptives présentent un portrait plutôt positif des liens qui se tissent avec les grands-parents, oncles, tantes, cousins, etc. Par exemple, Trolley *et al.* (1995) notent dans leur étude sur quelque 34 familles adoptives que la plupart des parents informent d'abord les grands-parents maternels lorsqu'ils décident d'entreprendre des procédures d'adoption. Les auteurs font l'hypothèse que cette plus grande ouverture du côté maternel a un impact sur les relations intergénérationnelles subséquentes, phénomène qui requiert de plus amples recherches. Par ailleurs, dans son étude portant sur dix familles adoptives, Routhier (1986) mentionne qu'aux dires des parents, les membres de la famille élargie ont bien accepté l'enfant adopté malgré le fait qu'au départ, ils étaient parfois peu favorables au projet. Selon Ouellette *et al.* (n.p.), certains parents adoptifs québécois

considèrent que leurs enfants adoptifs sont les préférés de leurs grands-parents, ce que ces derniers ne confirment pas, insistant plutôt sur le fait qu'ils ne font aucune différence entre leurs différents petits-enfants.

En raison du fait que les grands-parents jouent un rôle crucial dans la reconduction des repères du passé et pour la continuité de l'unité familiale, il serait plus facile pour eux d'accepter des petits-enfants adoptés lorsqu'ils arrivent suite à une longue période de stérilité, croit Tillon (1995). Selon le même auteur, leurs petits-enfants biologiques peuvent faciliter l'intégration de leurs frères et sœurs adoptés en dénonçant, par exemple, les injustices commises à leur endroit et, en raison des liens importants qui les lient en même temps à ces frères et sœurs et à leurs grands-parents, ils parviennent parfois à faire le pont entre eux lorsque l'attachement n'est pas immédiat.

Si certaines études montrent que les jeunes adoptés estiment que leurs grands-parents occupent une place importante dans leur vie (Simon et Altstein 1987), d'autres démontrent au contraire que ces derniers n'interviennent que de façon annexe (Terre des Hommes 1995). Morrier (1995) affirme tout de même que la grande majorité des adoptés considèrent qu'ils ont été aussi bien accueillis par la famille étendue que s'ils avaient été des enfants biologiques.

L'intégration des enfants adoptés par la famille étendue est parfois aussi abordée en creux, c'est-à-dire en lien avec l'absence de comportements racistes envers ces jeunes d'origine ethnique différente (Despeignes 1993, Tillon 1995). Une telle absence d'incident à caractère raciste aide à une meilleure adaptation et renforce l'identité familiale de l'enfant adopté (Despeignes 1993). Une enquête de Simon et Altstein (1987) a révélé que les jeunes adoptés d'une autre origine « raciale » que leurs parents considèrent dans une proportion de 71 % avoir une relation très proche avec leurs grands-parents, contre 53 % des enfants biologiques et 57 % des enfants blancs qui ont été adoptés. Cette différence entre les trois groupes se maintient lorsque les jeunes sont interrogés sur les relations qu'ils entretiennent avec leurs oncles et leurs tantes. Les auteurs mentionnent que leurs réponses concordent

avec les affirmations de leurs parents. Ils en concluent que le facteur racial ne joue pas négativement dans l'intégration familiale de ces jeunes.

4.4. L'intégration familiale des enfants adoptés tardivement

Le constat d'ensemble que l'on peut tirer de l'état actuel des connaissances sur l'adoption internationale d'enfants ayant trois ans ou plus est qu'un ajustement familial satisfaisant peut habituellement être trouvé, à moyen ou à plus long terme. Ainsi, par exemple, l'étude danoise de Rorbech (1990), portant sur un groupe de jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans dont les deux tiers ont été adoptés tardivement (trois ans et plus), montre que la majorité entretenaient des relations étroites avec leur famille. Un peu moins de la moitié avaient quitté le foyer parental, mais avaient pour la plupart des contacts avec leur famille en moyenne une fois par mois. Cependant, une proportion de 20 à 25 % de ces jeunes n'avaient gardé que très peu de liens avec leurs parents et leurs frères et soeurs.

Différents auteurs arrivent à la conclusion que les enfants adoptés tardivement ont plus fréquemment des relations problématiques avec les autres membres de leur famille, qu'il s'agisse de leurs parents ou de leurs frères et soeurs (Cordell *et al.* 1985, Kühl 1985, Hoksbergen *et al.* 1987, Kvist *et al.* 1989, Lydens 1989, Simon et Altstein 1991, Lussier 1992). Ces jeunes seraient, par exemple, plus nombreux à sentir qu'ils ne sont pas traités par leurs parents de la même manière que leurs frères et leurs soeurs (Simon et Altstein 1991).

Plus que pour tout autre type d'adoption, la littérature sur l'adoption tardive met en évidence que l'intégration de l'enfant à la famille est un processus évolutif dont on doit considérer le déroulement dans ses différentes phases. On peut s'attendre à ce que les premiers mois ou même les premières années suivant l'arrivée de l'enfant soient pénibles pour lui et pour toute la famille. Par la suite, l'équilibre relationnel trouvé ne reproduira pas nécessairement le fonctionnement familial spontanément affectueux et détendu dont les adoptants avaient rêvé au départ. Les difficultés éprouvées à établir rapidement un lien de confiance et une relation de complicité avec l'enfant amènent plusieurs parents à se sentir incompetents et à vivre un sentiment de culpabilité, et parfois de colère (par exemple,

Linowitz et Boothby 1988, Harper 1994). Il arrive aussi que l'adoption mène à un éclatement de la famille. Dans une situation d'adaptation réussie, l'enfant lui-même aura vécu un processus intérieur personnel complexe. La plupart des travaux recensés sur le sujet portent sur de petits nombres de cas et sont réalisés dans une perspective qualitative ou clinique. Les auteurs se refusent à généraliser leurs observations, chaque cas étant unique et devant être considéré comme tel (Ozoux-Teffaine 1987).

Dans un article qui rend compte d'une recherche auprès d'une vingtaine de familles québécoises ayant adopté des enfants déjà grands, Ouellette et Méthot (1996) rapportent qu'à deux exceptions près, les familles où l'adoption tardive a été difficile de façon prolongée ont réussi à trouver un état d'équilibre et d'attachement réciproque qui ne correspondait pas nécessairement aux aspirations initiales des parents, ni même souvent à l'idée que l'on se fait généralement d'une vie familiale normale, mais qui leur a permis de continuer à travailler dans le sens espéré. Selon ces auteures, les parents adoptifs sont prioritairement mobilisés par un idéal de normalité familiale qui est défini d'abord en termes affectifs. Ils veulent avant tout vivre avec leur enfant les mêmes émotions et le même attachement que l'on attribue (à tort ou à raison) aux autres familles qui ont des enfants biologiques ou adoptés très jeunes. L'entourage se guide aussi sur le modèle de la famille «normale», ce qui l'amène à dispenser relativement peu d'attention et de soutien à l'arrivée de l'enfant. En effet, les membres de la famille étendue modèlent leurs interactions avec les parents adoptifs et leurs enfants récemment adoptés sur ce qui se passe «normalement»⁹ quand quelqu'un du groupe a des enfants du même âge. Or, l'attention et l'aide apportées aux parents sont «normalement» de forte intensité autour de la naissance et des premiers mois, mais elles diminuent ensuite considérablement pour se limiter à des soutiens plus légers et occasionnels. Par ailleurs, la plupart des parents manifestent beaucoup de réticence à chercher une aide professionnelle pour résoudre leurs problèmes relationnels avec l'enfant

⁹ L'ouvrage de Cheri Register (1991), intitulé *Are those Kids Yours? American Families with Children Adopted from Other Country*, illustre à sa manière ce thème de la «normalité» des familles adoptives. À partir de son expérience personnelle et d'entretiens réalisés auprès de familles adoptives, l'auteure s'efforce de démontrer que ces dernières sont tout à fait dans la «normalité» des familles américaines.

adopté car une telle démarche va à l'encontre de l'idéal qu'ils poursuivent, d'être une famille comme les autres.

Dans une étude suisse traitant des enfants adoptés après l'âge de six ans, Beal (1993) discute des dures réalités auxquelles ces enfants «polytraumatisés» (maltraitance, abandon lié à une guerre, etc.) doivent faire face. Non seulement vivent-ils une désillusion profonde en raison des attentes irréelles qu'ils se sont forgées face à leur mère adoptive et plus généralement au déroulement de l'adoption (voir aussi Maury 1992, Beal 1993, Balland *et al.* 1995), mais ils doivent également composer avec la culture occidentale et s'adapter au monde réduit de la famille nucléaire et à ses exigences particulières. Leur adaptation initiale constitue donc une période très émotive qui requiert des parents adoptifs une grande disponibilité et, souvent aussi, un fort investissement thérapeutique qui visera à donner sens à la colère de l'enfant.

Ozoux-Teffaine (1987) voit dans l'adoption tardive le reflet amplifié de ce que vivent tous les adoptés. Elle insiste sur le deuil qu'ont à faire les parents adoptifs d'un enfant biologique, mais aussi sur le deuil que l'enfant lui-même doit faire de sa famille d'origine afin de pouvoir développer dans un second temps une relation d'attachement durable. Alors que Maury (1991) et Decerf (1995) soulignent que l'abandon vécu par l'enfant adopté le met clairement en position de sujet rejeté de l'amour parental, Ozoux-Teffaine met plutôt en évidence que la rupture du lien avec son milieu d'origine peut lui donner accès à une expérience structurante. Elle montre comment l'établissement du lien adoptif s'élabore dans un mouvement vers une relation fusionnelle, mais qui permet ensuite un dégageant:

D'une part, la possibilité pour l'enfant de redevenir virtuellement le bébé attendu mais d'y renoncer ensuite; d'autre part, la capacité pour ses parents d'assumer la préoccupation maternelle primaire, mais d'accepter de perdre aussi certaines aspirations narcissiques devant les épreuves de l'adoption (Ozoux-Teffaine 1996: 43).

L'étude de Maury (1991) portant sur des jeunes ayant été adoptés tardivement (entre cinq et dix ans) montre que leur intégration familiale se fait généralement en deux temps. Dans une première phase, l'enfant se familiarise avec les membres de sa famille et avec son environnement et évalue ce qu'il peut en retirer. Au cours de la seconde phase, phase de

régression, il fait le deuil de son milieu d'origine et de ses parents biologiques. C'est alors seulement «qu'il peut renoncer à tous les parents potentiels de la terre, pour s'attacher à ses adoptants qui deviennent alors ses vrais parents, pour lui, comme vis-à-vis de la loi» (Maury 1991: 17). Après quelques années, il participera aussi au roman familial et à la fantasmagorie inconsciente de la famille, lorsque la vie en commun aura permis l'élaboration d'une mémoire et d'un passé communs. Pour cette auteure, l'intégration dans la famille est réussie lorsque le thème des différences entre les membres du groupe laisse place dans une large mesure aux ressemblances dans l'activité fantasmagorie familiale (Maury 1992). Selon Decerf (1995), le rôle des fantasmes est déterminant, car ceux-ci permettent à l'enfant abandonné d'aborder certains questionnements vitaux pour lui. En effet, il peut, en fantasme, se reproduire, se recréer de manière sexuée et désirée, notamment par le biais de la régression. Cette construction fantasmagorie laisse place à l'émergence d'une «autre mère». C'est alors seulement que l'enfant abandonné peut accéder à la position d'enfant reconnu et nommé.

French (1986) se réfère à la théorie de l'attachement de Bowlby qui discute de l'habileté des enfants à créer de nouveaux liens affectifs et à surmonter la détresse liée aux pertes subies après l'âge de dix-huit mois, pour montrer comment s'établit la relation adoptive. Elle décrit les comportements problématiques de l'enfant qu'elle a adopté et explore les étapes du deuil de son passé (refus, colère, dépression, acceptation) menant à son attachement au présent. Elle formule des recommandations pour que les parents puissent favoriser ce processus.

Dans la perspective implicitement adoptée par la majorité des auteurs cités ci-dessus, l'adoption tardive est simplement une variante dans la création d'un lien de filiation au sens complet du terme, c'est-à-dire un lien qui, en plus d'être socialement et juridiquement structurant pour l'enfant, permettrait aussi une forme de restructuration psychique réparatrice centrée sur l'intériorisation des figures parentales adoptives. Par contre, Harper (1994), qui s'est penchée sur le cas de sept jeunes étrangers adoptés en Australie entre l'âge de quatre ans et demi et douze ans, considère plutôt que l'adoption tardive s'apparente davantage à un mariage entre deux individus initialement étrangers l'un à l'autre qu'à une naissance. Ce

mariage peut d'ailleurs se solder par une rupture, d'autant plus que, contrairement à ce qui se passe dans une union entre adultes, le passé de l'enfant ne peut pas être récupéré et communiqué. Reprenant les propos de Bell (1959), elle définit l'adoption tardive comme suit:

It is a process whereby individuals already equipped with consciousness, memories, patterns of thought and reaction and large stores of life experience link their lives together (Harper 1994: 25).

Elle ajoute qu'un des éléments qui peut jouer dans l'échec de l'intégration des enfants déjà grands est leur mauvaise compréhension du fonctionnement, des obligations et des rôles familiaux. Ils envisagent leurs parents comme des pourvoyeurs (de nourriture, de biens matériels, de divertissements...) et ont peine à assimiler la notion d'une relation d'affection réciproque. L'auteure souligne que le temps joue considérablement dans le processus d'intégration familiale et que, pour créer des liens durables avec les membres de sa famille d'adoption, il faut compter au minimum le même nombre d'années ou de mois vécus par l'enfant hors de celle-ci. Lorsque l'adoption échoue, l'enfant concerné mais aussi la famille adoptive et ses membres en souffrent beaucoup.

La rapidité avec laquelle les enfants adoptés déjà grands peuvent apprendre la langue de leur pays d'accueil induirait souvent des demandes trop hâtives sur le plan culturel de la part de leurs parents adoptifs qui voudraient les voir adhérer aux valeurs occidentales. Des conflits peuvent alors éclater, non pas à propos des thèmes habituels des conflits de générations mais, du point de vue des enfants, en rapport avec des divergences culturelles qui évoquent pour eux les inégalités historiques entre peuples colonisateurs et colonisés (Beal 1993, Balland *et al.* 1995). Ainsi, Beal explique au sujet du rapport parent-enfant et, particulièrement, de la relation mère-enfant:

Les notions de culture et de génération jouent à la place l'une de l'autre alors que la première devrait inclure la seconde. C'est alors la débâcle, car les protagonistes sont pris dans un jeu de relations stéréotypées hyper-différenciatrices, puisque se référant à des cultures différentes, qui les empêchent d'interroger authentiquement leur désir réciproque de filiation: ils deviennent des étrangers l'un pour l'autre (1993: 364).

La violence qui souvent émerge des confrontations survenant à l'adolescence peut être résolue, selon l'auteure, dans le cadre d'un long et difficile processus thérapeutique.

Selon Cordell *et al.* (1985) qui se sont intéressés, pour leur part, à une vingtaine d'adolescents ayant été adoptés tardivement, les problèmes d'intégration surviennent lorsque les parents adoptifs pensent que l'enfant assumera automatiquement l'héritage familial et qu'il oubliera le sien. Partant de ce constat, ces auteurs ont développé une thérapie de groupe à l'intention de ces jeunes, pour leur permettre de partager leur expérience commune et d'exprimer leur attachement à leur milieu d'origine sans heurter leurs parents adoptifs. Balland *et al.* (1995) estiment aussi que les risques d'échecs de l'adoption tardive sont liés à la rupture culturelle vécue par l'enfant arrivé de l'étranger et plaident en faveur de l'adoption des enfants plus âgés à l'intérieur de leur pays d'origine.

Conclusion

La formation d'une famille adoptive fait entrer en jeu plusieurs niveaux de réalité, notamment celui des motivations de départ et du contexte dans lequel se fait l'introduction de l'enfant, celui des pratiques et des représentations (celles des parents, mais aussi des frères et soeurs, des grands-parents et des autres membres de la famille élargie) et, enfin, celui des perceptions et des sentiments propres à chacun. La littérature recensée indique que l'on peut repérer à chacun de ces niveaux des particularités propres aux enfants adoptés ou aux familles adoptives. Il est à noter, entre autres, que les enfants adoptés évaluent en majorité très positivement leurs relations familiales, mais que certaines enquêtes suggèrent qu'ils n'ont pas tout à fait le même sentiment d'appartenance familiale que leurs frères et soeurs non-adoptés. Par ailleurs, il se développe autour d'eux des pratiques parfois nouvelles d'inscription de l'enfant dans le groupe familial, particulièrement dans le registre symbolique; ces pratiques s'articulent à des représentations de l'adoption comme étant une nouvelle naissance de l'enfant à la vie sociale. D'ailleurs, les analyses que nous avons recensées suggèrent pour la plupart que même l'adoption tardive consiste à vivre, sur le plan relationnel, les mêmes étapes que vivent normalement des parents avec leur enfant biologique. Toutefois, les adoptions tardives mettent en évidence la différence irréductible

entre l'adoption et la constitution d'une famille par la procréation, dans la mesure où elles exigent sans ambiguïté une prise de conscience par tous des deuils à faire pour les parents et pour l'enfant.

Le chapitre suivant porte sur une autre dimension importante du vécu de l'adoption internationale, celle des origines et de l'identité de l'enfant. Cette dimension a des retentissements à la fois sur le processus d'intégration familiale et sur le développement personnel.

CHAPITRE 5

Identité et intégration sociale

L'identité et l'intégration sociale des enfants adoptés à l'étranger sont considérées dans la littérature recensée principalement à travers la question des origines et la problématique de l'identité ethnique et de couleur. La question des origines est d'abord importante au niveau de la formation de l'identité personnelle, dans la mesure où chaque individu a besoin de se situer par rapport à ceux qui l'ont mis au monde, de se représenter le cadre humain de sa naissance et d'inscrire sa vie présente dans une perspective de continuité par rapport à son passé. Elle concerne très intimement les adoptés, mais aussi leurs parents qui ont à les soutenir dans leur développement. Elle est, bien sûr, indissociable de la problématique de l'identité ethnoculturelle et de couleur. Cependant, cette dernière se rapporte aussi à l'intégration sociale des adoptés, à la place qu'ils occupent ou qui leur est attribuée dans leur société d'accueil en tant qu'individus nés à l'étranger et, surtout, dotés de caractéristiques physiques qui les distinguent visiblement de la majorité de leurs concitoyens. La question des droits des adoptés est une autre dimension importante de l'intégration sociale. Il n'en sera fait que très brièvement mention à la fin du présent chapitre, car elle est rarement abordée par les chercheurs.

5.1. La question des origines

Permettre l'individuation de chacun tout en assurant la cohésion du groupe autour de référents communs constitue la principale tension dans toute dynamique familiale. Cette tension prend cependant une coloration plus marquée dans l'adoption, surtout dans l'adoption internationale, car l'une des principales caractéristiques individuelles de l'enfant tient précisément à ce que son existence prend source ailleurs que dans sa famille. Non seulement est-il issu d'un autre couple parental, mais aussi d'un autre pays et d'une autre culture.

Cette question du passé et des origines de l'enfant sera abordée ci-dessous en signalant les principaux apports de la littérature recensée concernant successivement: la

révélation et le récit de l'adoption, la connaissance des antécédents de l'enfant, la reconnaissance par les parents adoptifs de ses origines familiales et culturelles et, finalement, l'intérêt que portent les adoptés à leur passé et à leurs parents d'origine.

5.1.1. La révélation et le récit de l'adoption

Si de nombreux enfants adoptés très jeunes ont le sentiment d'avoir toujours su qu'ils étaient adoptés, certains autres se souviennent plutôt d'un moment précis où ils en ont été informés ou en ont pris conscience (Terre des Hommes 1995, Westhues et Cohen 1995). Cette prise de conscience, qu'elle ait été ou non graduelle, a idéalement pour effet d'amener les enfants à adopter à leur tour leurs parents adoptifs (Terre des Hommes 1995). Se pose toutefois la question du moment adéquat pour révéler à l'enfant qu'il est adopté. À ce propos, la plupart des spécialistes n'encouragent pas la recherche d'un tel moment qui viendrait rompre une période plus ou moins longue de silence ou de secret. Ils préconisent plutôt la transparence la plus complète des parents envers l'enfant et ce, dès son arrivée. Il semble que c'est d'ailleurs cette position qu'endossent la plupart des adoptants. Ainsi, dans l'étude de Trolley *et al.* (1995), 73,5 % des parents rejoints disent avoir révélé très tôt à leur enfant le fait qu'il est adopté et tous l'ont fait avant qu'il n'atteigne l'âge de cinq ans.

Contrairement à la majorité, Neuberger (1995) remet en question cette idée qu'il faut révéler à l'enfant, dès son plus jeune âge, son statut d'adopté. Selon lui, il importe d'abord que la «greffe mythique» entre ce dernier et ses parents adoptifs, mais aussi avec la famille élargie, soit bien prise. Il entend par greffe mythique «le processus imaginaire qui fait entrer un enfant dans son appartenance familiale, qui le situe dans une filiation, une affiliation» (p. 118).

Parler à l'enfant de son adoption passe, entre autres, par le récit que lui font ses parents de la manière dont elle s'est déroulée. Comme d'autres, Hartman et Laird (1990) soulignent que le récit fréquent du déroulement de l'adoption contribue à l'incorporation de l'histoire individuelle de l'enfant à la mémoire du groupe familial. En même temps, l'enfant apprend à relier son passé à son présent et y gagne un sentiment de continuité de sa personne et de son identité. Or, moins il y a d'information sur les origines de l'enfant, moins l'histoire

a de chance d'être racontée. Et moins elle est racontée, plus les risques sont importants que l'enfant développe une certaine anxiété autour de cette histoire.

5.1.2. La connaissance des antécédents de l'enfant adopté

Le degré de connaissance qu'ont les parents adoptifs des antécédents familiaux de leurs enfants adoptés dépend beaucoup des intermédiaires avec lesquels ils transigent et des pays d'origine des enfants, mais aussi des modalités de placement favorisées par les institutions de leur propre pays. Il dépend aussi des choix qu'ils font de recueillir eux-mêmes directement le plus de renseignements possibles ou, au contraire, de privilégier l'adoption d'un enfant dont on ne connaît pas le passé (Ouellette 1996c).

Une forte proportion des parents interrogés dans le cadre de l'étude de Greenfield (1995), réalisée auprès de 46 familles françaises et de 60 familles anglaises ayant adopté surtout à l'étranger, ont rapporté avoir rencontré la mère biologique de l'enfant au moment de leur séjour dans le pays d'origine de ce dernier (un pays d'Amérique latine, dans la majorité des cas): 55 % des familles d'Angleterre et 35 % des familles françaises. Environ 86 % des familles anglaises et 70 % des familles françaises ont obtenu quelques renseignements concernant la mère biologique de l'enfant alors que seulement 43 % des premières et 26 % des secondes ont eu des informations sur le père biologique. On retrouve encore une fois un écart approximatif de 20 % entre les répondants de ces deux pays d'accueil en ce qui a trait aux informations obtenues concernant le dossier médical des enfants avant leur adoption. Selon l'auteur, ces écarts reflètent les différences dans les modalités juridiques et institutionnelles de réalisation des adoptions domestiques et internationales dans ces deux pays d'accueil. Lors des entretiens, la moitié des familles de l'échantillon ont exprimé tout de même leur déception face à la pauvreté des informations sociales et médicales qu'ils ont pu obtenir sur les origines de l'enfant.

En Allemagne, où les adoptions se font soit par le biais d'agences reconnues par le gouvernement, soit par des contacts privés, une étude menée auprès de 300 adoptés montre que, dans 50 % des cas, l'identité de la mère ou des deux parents biologiques de l'enfant était connue des parents adoptifs (Bach 1988, cité par Textor 1991). Avant le placement, la

moitié des enfants vivaient dans une maison d'accueil, mais 41 % résidaient chez des personnes apparentées (parents, famille étendue).

Au Québec, une forte proportion des enfants adoptés depuis 1990 proviennent de République populaire de Chine et sont déclarés de parents inconnus (Ouellette et Frigault 1996). Les parents adoptifs disent souvent que les informations qui leur ont été communiquées par l'orphelinat sont peu crédibles car presque identiques à celles qu'ont reçues d'autres parents, ce qui témoigne du fait que les modalités d'abandon et de recueil de l'enfant ne sont pas conçues pour qu'il puisse un jour retracer quelques jalons de son histoire familiale. Par contre, les Québécois qui adoptent ailleurs, en Haïti ou en Amérique latine notamment, ont parfois la possibilité de rencontrer la famille d'origine ou, du moins, d'en connaître l'identité. Il arrive que des contacts soient établis et maintenus, en prévoyant la possibilité de retrouvailles dans l'avenir (Ouellette 1996c, Ouellette *et al.* n.p.). Ces liens avec la famille biologique sont aussi mentionnés par d'autres auteurs (par exemple, Rude-Antoine n.d.), mais ils n'ont pas fait l'objet de recherches ciblées.

Dans ce contexte de rareté d'information concernant les antécédents des enfants, plusieurs auteurs soulignent l'importance du voyage d'adoption effectué par les futurs parents dans le pays d'origine de leur enfant (Ozoux-Teffaine 1987, Hartman et Laird 1990, Meyra 1992, Greenfield 1995). Selon une étude française réalisée par le Service social d'aide aux émigrants (SSAE 1990), les couples rencontrés estiment que leur voyage d'adoption leur a permis de rendre plus concret le lieu d'origine de l'enfant et d'être mieux en mesure de lui communiquer les quelques éléments connus de son histoire. Lors de ce voyage, les adoptants se font un devoir de conserver tous les documents qui en témoignent (billets d'avion, dépliants d'hôtels etc.), mais surtout de prendre de nombreuses photographies et vidéos des lieux et des personnes, ce qui constituera l'un des principaux outils utilisés pour parler à l'enfant de ses origines et relater l'histoire de son adoption (Meyra 1992, Belleau 1996, Ouellette 1997). En plus des photographies recueillies au pays d'origine, certains parents achètent des vêtements, des jouets ou d'autres objets, en vue de constituer une «boîte de souvenirs», un «héritage» du pays à leur enfant adopté (Belleau 1996). À travers ces archives familiales, la question des antécédents de l'enfant se trouve

posée surtout par rapport à son pays et à sa culture d'origine et bien peu par rapport à son milieu social d'appartenance ou à sa famille biologique.

Quant aux adoptés eux-mêmes, ils n'ont que rarement une connaissance directe de leurs antécédents. L'âge auquel ils ont été adoptés est, bien sûr, déterminant dans le fait qu'ils aient ou non des souvenirs de leur vie dans leur pays d'origine. Ainsi, moins de 25 % des jeunes rejoints par Westhues et Cohen (1995) se souviennent de la première rencontre avec leurs parents adoptifs, car près de 75 % étaient âgés de moins de quatre ans au moment de cette rencontre. Dans l'enquête de Terre des Hommes (1995), un peu plus de 50 % des adolescents interrogés ont été adoptés à deux ans et plus; 64 % n'ont aucun souvenir, ni de leur arrivée dans leur nouvelle famille, ni des événements qui l'ont précédée. D'après cette étude, les souvenirs seraient plus nombreux chez les adoptés insatisfaits de leur situation présente. Quant à la recherche danoise de Rorbech (1991) réalisée auprès de 384 jeunes adultes adoptés (18-25 ans) de divers continents dont les deux tiers ont été adoptés après avoir atteint l'âge de trois ans, elle révèle que seulement la moitié se souviennent avoir déjà parlé une autre langue et environ le tiers se rappellent de gens ou d'événements violents ayant eu lieu avant leur adoption.

5.1.3. La reconnaissance du passé et des origines de l'enfant

S'il y a consensus autour de l'idée qu'il est de première importance que les parents adoptifs parlent à leur enfant de ses «origines», ce terme ne recouvrirait pas la même réalité pour tout le monde. En effet, pour certains, il fait référence aux parents biologiques de l'enfant et à son passé, alors que, pour d'autres, il évoque un pays, une culture ou un groupe ethno-racial et, dans ce dernier cas, la question des origines sexuelles et familiales risque de rester voilée. D'autres considèrent les deux dimensions à la fois et on retrouve des glissements de sens de l'une à l'autre.

Selon Hartman et Laird (1990), le récit d'adoption fait à l'enfant devrait insister particulièrement sur deux points: comment et pourquoi la mère biologique a confié son enfant en adoption et comment et pourquoi les parents ont désiré l'adopter. De plus, il est de première importance de ne pas exclure le père biologique du récit. Ces auteurs considèrent

que la non reconnaissance de la famille biologique de l'enfant équivaut à nier des «fantômes» qui peuvent être très importants dans le développement de son identité, même si l'image qu'il s'en fait est fausse. Selon Rorbech (1991), les adoptés qui ont pu aborder cette dernière question avec leurs parents ont en général une image plus positive de leurs géniteurs.

Lorsqu'un enfant est adopté dans une contrée lointaine, l'existence de sa parenté biologique peut paraître moins menaçante pour ses parents adoptifs, ce qui devrait favoriser une discussion ouverte sur le sujet (Saetersdal et Dalen 1991). Toutefois, les parents peuvent craindre que l'enfant adopté idéalise ses parents biologiques et, par voie de conséquence, de s'en trouver eux-mêmes dévalorisés (Mégard 1986). Leur empathie pour la mère biologique peut aussi être accompagnée d'un sentiment de culpabilité pour lui avoir enlevé son enfant (*kidnapping guilt*) (Hartman et Laird 1990). Il n'est donc pas si simple pour les parents adoptifs d'aborder avec leur enfant adopté à l'étranger la question de ses origines biologiques. Comme les parents d'enfants adoptés localement, ils peuvent avoir tendance à s'inscrire, plus ou moins inconsciemment, dans une dynamique de rejet plutôt que d'acceptation de la différence entre parenté biologique et parenté adoptive. Parfois, ils peuvent aussi avoir tendance à mettre tellement l'accent sur le passé de l'enfant ou sur le fait qu'il soit adopté que les traits de sa personnalité se trouvent complètement occultés (Dalen et Saetersdal 1987).

Par ailleurs, toutes les discussions en famille sur l'origine particulière de l'enfant ne véhiculent pas nécessairement une reconnaissance ouverte de la différence liée à l'absence de liens biologiques entre parents et enfant. Elles peuvent être très neutres, ne touchant que les différences culturelles, la politique du pays, etc. (Terre des Hommes 1995). Parler ainsi avec l'enfant du fait qu'il est adopté et de son pays d'origine est certes important, mais ne revient pas à discuter des parents biologiques et des motifs qui les ont poussés à l'abandonner (Rorbech 1991). Kühl (1985) note que près de 80 % des parents adoptifs interrogés pour sa recherche affirment parler avec leur enfant de ses origines, mais que 45 % des adoptés disent rarement ou ne jamais aborder avec leurs parents l'époque ayant précédé leur arrivée en Allemagne. L'enquête française réalisée par la SSAE (1990) montre, par

ailleurs, que les parents n'abordent presque jamais la question des liens d'amour ayant pu unir l'enfant à sa mère biologique ou à des proches dans son pays d'origine. De plus, ils demandent rarement à connaître l'histoire personnelle de l'enfant. Chez certains parents, on retrouve le «fantasme de la cigogne», c'est-à-dire d'avoir un enfant sans passé, fantasme qui occulte la sexualité ayant précédé sa naissance et exprime une angoisse par rapport à cette dimension des origines (Maury 1992). Ouellette (1996b et 1996c) note aussi que l'enfant trouvé représente pour plusieurs l'enfant idéal de l'adoption internationale. Elle cite le cas d'une mère adoptive qui, mettant en doute la véracité des informations qu'elle a reçues sur la famille d'origine de son fils et les motifs de son abandon, choisit plutôt de croire qu'il a été trouvé et de lui communiquer uniquement cette version.

Selon Ouellette (1996a, 1996b, 1996c), les adoptants québécois orientent leurs efforts de constitution d'une mémoire de ses origines pour leur enfant surtout en référence à son pays, à sa culture et à son groupe ethnique d'origine, plutôt qu'en référence aux personnes qui l'ont mis au monde ou avec lesquelles il a vécu. De plus, cette mémoire s'amarre surtout à leurs propres souvenirs de voyage et à leurs connaissances livresques. Ils tendent ainsi à transposer la problématique de la différence propre à la filiation adoptive en dehors du champ de la parenté. Cependant, cette transposition relie entre eux, comme des frères, les enfants adoptés issus d'un même pays. L'étude faite par Belleau (1996) des albums de photographies de famille offre plusieurs illustrations de ce phénomène. Les adoptants y présentent «le pays qui a fait naître l'enfant», et ils interprètent souvent les traits physiques et psychologiques particuliers de ce dernier en rapport avec ce qu'ils savent de la culture et des coutumes de son pays d'origine.

Belleau (1996) met aussi en évidence que la reconnaissance par les parents adoptifs de la différence d'origine de leur enfant s'appuie sur la formation de réseaux de familles adoptives et constate leur importance dans les circuits d'échange de photographies et, plus encore, leur forte présence sur les clichés figurant dans les albums de famille, alors que ces derniers excluent habituellement les personnes non apparentées. Se référant à la théorie de David Kirk (1985) qui signalait l'absence de modèles sociaux pour les familles adoptives, elle suggère que les relations qu'entretiennent les parents adoptifs avec d'autres couples

d'adoptants (au moment de l'arrivée de l'enfant, lors des fêtes, des anniversaires, etc.) témoignent de l'émergence d'un tel modèle de parentalité fonctionnant sur un mode parallèle aux relations de parenté et mettant, de plus, en évidence la filiation adoptive.

Enfin, soulignons que la vitalité des efforts des parents adoptifs d'aujourd'hui pour reconnaître les origines de leur enfant adopté n'exclut pas que leurs représentations puissent aussi véhiculer l'idée d'une relation parent-enfant ayant un caractère naturel ou inéluctable. Ainsi, par exemple, l'évocation du destin («on était fait pour se rencontrer») suggère un lien à la fois involontaire, incontournable et partagé, comme les liens du sang, qui contribue aussi à rendre l'enfant familier aux membres de la famille, parfois avant même son arrivée (Ouellette 1996c).

5.1.4. Les préoccupations des adoptés concernant leur passé et leurs origines

Les adoptés eux-mêmes envisagent leurs origines en pensant d'abord à leur mère biologique, mais aussi à leur pays d'origine. Le degré d'importance qu'ils accordent à cette dimension de leur histoire personnelle varierait, selon plusieurs chercheurs, en fonction de la qualité de leurs relations familiales ou de leur bien-être émotif. D'autres estiment plutôt que, normalement, tout adopté s'intéresse à la question de ses origines, qu'il l'exprime ouvertement ou pas. Ainsi, s'il y a un consensus à l'effet que les parents adoptifs doivent aborder ouvertement cette question avec leur enfant, à toutes les étapes de sa vie, on constate des divergences quant à la manière d'interpréter l'attitude des adoptés eux-mêmes.

Certaines recherches indiquent qu'environ 50 % des jeunes adoptés à l'étranger admettent penser à leur mère ou à leur famille d'origine de temps en temps. En cela, ils se distingueraient des enfants adoptés localement. En effet, dans l'étude de Benson *et al.* (1994), dont l'échantillon est composé aux deux tiers d'enfants adoptés localement, près des deux tiers des répondants affirment qu'ils souhaiteraient rencontrer leur mère biologique. Par contre, dans les études portant seulement sur l'adoption internationale (Rorbech 1991, Despeignes 1993, Terre des Hommes 1995), de 40 à 66 % des jeunes disent ne pas désirer avoir d'autres informations ou ne jamais penser à leur mère biologique. Ces résultats pourraient refléter l'idée que se font les adoptés de la possibilité réelle qu'une telle rencontre

se réalise. Kühl (1985) a interrogé des enfants biologiques, des enfants adoptés localement et d'autres adoptés à l'étranger. Les deux tiers de ces derniers souhaiteraient visiter leur pays d'origine et la moitié aimeraient rencontrer leurs parents biologiques. Toutefois, selon l'auteur, les jeunes les mieux intégrés socialement étaient surtout intéressés à leur pays d'origine, alors que ceux qui étaient instables ou insatisfaits de leurs relations avec leurs parents adoptifs étaient plus nombreux à vouloir rencontrer leurs parents biologiques.

L'étude américaine de Benson *et al.* (1994), réalisée auprès de 715 familles ayant adopté des enfants localement ou à l'étranger, distingue les réponses des filles et des garçons sur le sujet. Elle montre que 45 % des filles et 30 % des garçons expriment le souhait d'en savoir davantage sur l'histoire de leur naissance, que 60 % des filles et 45 % des garçons désirent plus d'information sur leur mère biologique et, respectivement, 49 et 42 % sur leur père biologique. Enfin, 70 % des filles et 57 % des garçons souhaiteraient pouvoir rencontrer leur mère biologique. En somme, les filles adoptées localement et à l'étranger apparaissent ici, toutes proportions gardées, plus nombreuses à vouloir connaître leurs origines biologiques.

Comme mentionné déjà aux chapitres précédents, l'âge des adoptés au moment de l'enquête peut influencer sur les résultats de recherche. On notera donc que l'adolescence des enfants adoptés est souvent difficile (Weyer 1985, Verhulst *et al.* 1990b, Simon et Altstein 1991), qu'elle survient plus tardivement que chez les enfants vivant avec leurs géniteurs (Terre des Hommes 1992) et qu'à cette période de leur vie ils semblent vouloir se rapprocher de leurs origines (Weyer 1985, Verhulst *et al.* 1990b, 1992, Terre des Hommes 1992). Ils y réfléchissent plus intensément, s'interrogent sur les raisons de leur abandon et ravivent les souvenirs négatifs de ce qu'ils ont vécu avant leur adoption.

Chez les adoptés devenus adultes, une attitude positive d'acceptation serait majoritaire et près de la moitié seraient indifférents face au fait d'avoir été adoptés, selon les parents interrogés lors de la première enquête réalisée par l'association française Terre des Hommes (1992). Quant aux adoptés eux-mêmes, interrogés dans une enquête subséquente, un peu moins de la moitié disent souhaiter davantage d'informations sur leur famille

biologique et près de 40 % disent ne jamais penser à cette dernière (Terre des Hommes 1995). Néanmoins, chez les jeunes femmes, la préoccupation pour le milieu d'origine rejaillit de manière plus prégnante lorsqu'elles donnent naissance à un premier enfant. Pour sa part, à propos d'adoptés âgés de dix-sept à vingt-deux ans, Rorbech (1991) indique que la moitié d'entre eux pensent à leur mère et à leur famille biologique de temps en temps, que le tiers voudraient chercher davantage d'informations, alors que les deux tiers ne sentent pas le besoin de le faire. Le désir de chercher des renseignements sur la famille biologique serait plus présent parmi un petit groupe (environ 17 %) qui ont des réticences à parler de leur statut d'adopté avec leurs parents adoptifs. Un dialogue ouvert avec les parents pourrait donc favoriser le sentiment d'appartenance au pays d'adoption en diminuant le besoin d'en savoir plus sur les parents d'origine.

L'âge de l'enfant au moment de son adoption a aussi un impact sur l'intérêt qu'il porte à ses origines. Ainsi, selon l'étude américaine de Lydens (1989) réalisée auprès de 101 adoptés de Corée, les jeunes adoptés tardivement sont plus intéressés à leur identité ethnique et à leur identité d'adopté lorsqu'ils parviennent à l'adolescence ou à l'âge adulte que les enfants adoptés en très bas âge. De même, dans l'enquête de Rorbech qui vient d'être mentionnée, le désir de recherche des origines était surtout le fait d'enfants adoptés tardivement, dont certains auraient préféré rester dans leur pays d'origine plutôt que d'être adoptés au Danemark, s'ils avaient eu à faire le choix. Il s'agissait peut-être d'une étape passagère dans la vie de ces jeunes, reflétant selon l'auteur une mauvaise adaptation au pays d'accueil. Dans une perspective clinique, Maury (1992) relie aussi ce désir de recherche des origines à l'adoption tardive: «Une fois que les enfants ont bien intégré le «roman de leurs origines» et savent quoi répondre si on les questionne, ils ne souhaitent plus y revenir sans cesse. Il n'y a guère que les adoptés tardifs pour entretenir un véritable intérêt pour leurs pays» (1992: 47).

Dans la même ligne de pensée, Morrier (1995) soutient que le peu d'intérêt manifesté à l'égard de leurs origines par les 21 adoptés adolescents qu'elle a interrogés est probablement une réaction saine puisque cette dimension de leur vie leur échappe totalement. Elle relie l'absence de souvenir et de lien affectif avec la famille biologique ou le

pays d'origine au jeune âge de ces enfants à l'adoption (moins de trois ans). Seule l'apparence physique leur permet de s'identifier à leur pays d'origine.

Les auteurs qui interprètent le désir des adoptés d'en savoir plus long sur leurs antécédents et sur leurs parents biologiques comme le symptôme d'une mauvaise adaptation au pays d'accueil tendent à minimiser le sens de la question des origines dans la formation de l'identité, ce que d'autres contredisent. Ainsi, Wilkinson (1986, 1995) a dégagé cinq stades de développement de l'identité de l'enfant adopté, en lien avec cette question: 1) le déni des origines; 2) l'éveil intérieur de l'enfant face à ses origines; 3) la reconnaissance de ses origines distinctes; 4) l'identification à celles-ci et la recherche plus active; 5) et enfin l'acceptation et la reconnaissance de sa double origine. Reprises de manière synthétique par McRoy (1991), ces étapes rejoignent celles dégagées dans le cadre de recherches portant sur les adoptions transraciales (Belle et Evans 1981, Cross 1987).

Estimant aussi que la question des origines est nécessairement importante, Despeignes (1994) souligne que la plupart des jeunes adoptés aimeraient surtout avoir des renseignements sur l'apparence physique de leurs géniteurs et ensuite sur leurs traits de caractère afin d'établir de qui ils ont hérité génétiquement. Son étude porte sur douze jeunes âgés de sept à treize ans qui sont généralement peu enclins à parler de leur passé. Parmi eux, sept disent ne jamais penser à leur famille biologique. La plupart affirment néanmoins qu'ils auraient préféré demeurer avec celle-ci si les circonstances l'avaient permis. Par ailleurs, trois jeunes ont évoqué la possibilité de retrouvailles, en cours d'entrevue, contrairement aux autres qui, selon l'auteure, semblent résignés. Elle interprète le manque d'intérêt des jeunes adoptés pour leur pays d'origine comme le reflet d'une réaction d'amour-haine envers la mère biologique et, par extension, envers la «mère-patrie» qui les a abandonnés.

L'abandon est d'autant plus douloureux qu'il demeure sans explication pour la majorité des adoptés rencontrés (Hartman et Laird 1990, Terre des Hommes 1995). C'est pourquoi les auteurs du rapport de Terre des Hommes (1995) estiment que le désintérêt manifesté par certains adoptés pour la question de leurs origines peut n'être qu'apparent et constituer, en réalité, une réaction défensive de protection. Ils constatent aussi qu'après une

réaction initiale de relative indifférence, la majorité des jeunes adoptés développent avec l'âge une certaine curiosité au sujet de leur pays d'origine.

5. 2. *L'identité ethnique et l'identité de couleur*

Dans une perspective interactionniste, le concept d'identité se définit comme le résultat d'une élaboration individuelle et collective susceptible de varier dans le temps et selon les circonstances (Morrier 1995, Westhues et Cohen 1995). Parce que les enfants adoptés à l'étranger sont majoritairement Asiatiques, Amérindiens, Noirs, métissés ou, du moins, d'un type physique qui diffère de celui de la majorité dans leur pays d'accueil, ils sont nécessairement confrontés au fait d'être socialement identifiés comme différents. Différence qu'ils ne partagent habituellement pas avec leurs parents adoptifs et les enfants biologiques de ces derniers, lesquels sont la plupart du temps issus de la majorité. D'ailleurs, il leur arrive souvent d'être pris, à tort, pour des enfants d'immigrants. Néanmoins, comme le démontre Spickard (1989), Waters (1990) ou Meintel (1992), les individus ont actuellement une marge de manoeuvre considérable dans le choix de leur identité ethnique. Leurs appartenances peuvent être à la fois fluides et multiples (voir aussi Barth 1969, Gans 1979, Oriol 1988). La disponibilité de référents identitaires n'est cependant pas infinie (Gallissot 1987). Dans le cas des enfants adoptés à l'étranger, le choix se fait essentiellement entre deux pôles: celui du pays ou de la culture d'origine et de la couleur de peau «héritée» des parents biologiques, d'une part; celui de la communauté d'accueil et de sa culture, d'autre part.

Selon les contextes et les auteurs, cette identité sociale différente est qualifiée de nationale, ethnique ou culturelle (en fonction des pays ou des communautés d'accueil et d'origine, de la couleur de la peau ou des catégorisations «raciales» du pays d'accueil). Dans les pages qui suivent nous distinguons l'identité ethnique et l'identité de couleur. L'identité ethnique réfère à la culture d'un pays ou d'un groupe social. L'identité de couleur renvoie à l'apparence physique, à la couleur de la peau et aux catégorisations raciales; certains parlent, à ce propos, d'identité raciale.

5.2.1. *L'identité ethnique*

Le développement identitaire de l'enfant évolue avec l'âge, en lien avec l'environnement social plus large (Loenen et Hoksbergen 1986, Gill et Jackson 1993). À ce propos, Cole (1992) distingue l'identité ethnique de l'identification ethnique. La première renvoie au sentiment d'appartenir à un groupe alors que la seconde, qui survient plus tardivement dans le développement, fait appel à la capacité cognitive de se décrire soi-même et les autres en utilisant des marqueurs descriptifs d'une ethnie particulière. Selon cet auteur, ce n'est que vers l'âge de sept ans que les enfants acquièrent véritablement cette capacité de se percevoir en terme ethnique.

L'IDENTIFICATION AU PAYS OU À LA CULTURE D'ACCUEIL, SELON LES PAYS

Selon certains auteurs, les enfants ayant fait l'objet d'une adoption transraciale ou internationale développent généralement une identité ethnique moins affirmée que ceux ayant été adoptés dans leur milieu d'origine (McRoy *et al.* 1984, Simon et Altstein 1987, Andujo 1988, McRoy 1991, Bagley 1993a, Westhues et Cohen 1995). Le sentiment d'appartenance à la société d'accueil l'emporte quand même largement dans la manière dont les jeunes adoptés eux-mêmes définissent leur identité (Külh 1985, Saetersdal et Dalen 1991, Despeignes 1993, Morrier 1995, Terre des Hommes 1995). Selon Lussier (1992), ce sentiment d'appartenance découle d'un sentiment d'appartenance à la famille adoptive, «comme si leur ethnie est désormais familiale» (p. 129). Cependant, d'un pays d'accueil à l'autre, les recherches font état de différences assez importantes en ce qui a trait à la proportion des adoptés qui considèrent appartenir uniquement à la majorité de leurs pays d'adoption.

Parmi les jeunes adoptés canadiens rencontrés dans le cadre de l'enquête de Westhues et Cohen (1995), 51 % des garçons et 40 % des filles se disent Canadiens (ou Québécois), alors que 23 % des garçons et 38 % des filles se disent d'une autre appartenance ethnique, et que 10 % des premiers et 5 % des secondes revendiquent une identité hybride. Par contre, l'étude de Külh (1985) réalisée auprès d'enfants adoptés en Allemagne montre que 66 % d'entre eux se disent «surtout Allemands», que 28 % se considèrent «un peu plus

Allemands» que d'une autre nationalité, contre 16 % et 32 % qui se définissent respectivement «surtout» ou «un peu plus» à partir de leur identité nationale d'origine. D'autres résultats d'enquêtes contrastent encore plus avec ceux de Westhues et Cohen, peut-être parfois parce que les questions posées par les chercheurs orientaient les répondants vers un choix unique¹⁰. Ainsi, en Angleterre, les femmes adoptées de Chine qu'a interrogées Bagley (1993a) se définissent en grande majorité comme Anglaises une fois devenues adultes et plus de 90 % des adoptés de l'échantillon de Rorbech (1991) se disent Danois. Qui plus est, parmi ces derniers, les deux tiers ne ressentent aucun attachement émotionnel majeur à leur pays d'origine et le même nombre affirment être heureux de vivre au Danemark. Par ailleurs, à propos d'un groupe de 41 jeunes de 17 à 23 ans d'origine vietnamienne adoptés en Norvège, Saetersdal et Dalen (1991) concluent qu'ils ont tendance à minimiser leur différence et l'importance de l'identité ethnique, tout en insistant sur leur appartenance et leur loyauté à la Norvège et à leur famille norvégienne.

Les réseaux de sociabilité que développent les adoptés, selon certaines enquêtes, témoignent de cette identification prioritaire à la culture d'accueil. Par exemple, une enquête de Terre des Hommes (1992) réalisée en France auprès de 451 foyers adoptifs montre que plus de 80 % de leurs enfants adoptés ont des amis, mais que seulement 14 % recherchent des contacts avec des personnes de leur pays d'origine. Une deuxième enquête de la même association réalisée, cette fois, directement auprès des jeunes adultes adoptés a démontré que 80 % d'entre eux n'ont pas d'attirance particulière à l'endroit de leurs pairs de même origine ethnique (Terre des Hommes 1995).

Le développement de l'identité ethnique sera influencé entre autres par l'importance relative de la diversité ethnique dans le milieu d'accueil et par la plus ou moins grande tolérance de la majorité face aux autres ethnies. En effet, notamment selon la perspective interactionniste, le regard des autres est aussi important dans le développement de l'identité que la socialisation au sein de la famille (Morrier 1995).

¹⁰ Comme le souligne Tizard (1991), plusieurs études ayant traité de l'identité ethnique des jeunes adoptés ont introduit un biais en demandant à ces derniers de choisir entre leurs origines et leur pays d'accueil, sans explorer jusqu'à quel point ils s'attribuent une identité culturelle mixte.

IDENTITÉ ETHNIQUE ET ADAPTATION SOCIALE

Pour certains auteurs, le fait qu'un adopté ne s'identifie que faiblement à son groupe ethnique d'origine est synonyme d'adaptation. Pour d'autres, cela témoigne au contraire d'un certain malaise. Par exemple, Rorbech (1991) estime que le degré d'importance que les jeunes adoptés accordent à leur origine ethnique est inversement proportionnel à leur sentiment d'acceptation par le pays d'accueil:

The more adjusted and accepted they felt, the less important their own ethnic background was. We may conclude that the vast majority were integrated and accepted in Denmark, both by their families and by their friends and acquaintances (Rorbech 1991: 138).

Voyant aussi une faible identité ethnique chez les adoptés québécois qu'elle a rencontrés, Despeignes (1993) explique ce phénomène par l'absence de modèles identitaires pour ces enfants dans leur milieu d'accueil et par la reconnaissance mitigée de leur culture d'origine par certains parents adoptifs. Cole (1992), dans une recherche sur des adoptés nés en Corée, a trouvé que les parents ayant une forte affiliation ethnique avaient des enfants dont l'identité coréenne était faible, et vice versa. Autrement dit, le degré d'identification ethnique des parents serait inversement proportionnel à celui de l'enfant par rapport à son groupe d'origine.

L'INFLUENCE DES PARENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'IDENTITÉ ETHNOCULTURELLE

Pour Triseliotis (1991), le rejet de leurs origines par certains jeunes adoptés peut être une stratégie pour se faire accepter dans la société d'accueil, mais il peut être induit par l'attitude des parents. Or, les parents adoptifs n'ont pas nécessairement la même perception que leurs enfants adoptés de l'identité ethnique de ces derniers, selon l'étude canadienne de Westhues et Cohen (1995). Ils seraient plus enclins que leurs enfants à les percevoir comme étant Canadiens et à les considérer comme appartenant à la culture majoritaire, sans tenir compte de la dimension raciale. Ils seraient aussi plus nombreux à penser que leurs enfants se considèrent Canadiens avant tout. Se révèle ainsi le fait que ces parents ont un regard sur la réalité lié à leur propre statut de majoritaire qu'ils ne peuvent cependant transmettre à leurs enfants. Dans l'interprétation de leurs résultats, les auteures de cette recherche

soulignent le risque de perte d'identité ethnique que peuvent encourir certains de ces jeunes dans ce contexte.

Plusieurs auteurs insistent sur le rôle crucial des parents adoptifs et de leur famille dans la construction de l'identité ethnique et culturelle des enfants adoptés à l'étranger. Par exemple, étant donné les divergences de perception des parents et enfants à propos de l'identité ethnique de ces derniers, Beal (1993) parle de favoriser l'intérêt des adoptants pour la culture d'origine de leur enfant, «afin qu'il puisse être reconnu dans ses doubles références» (p. 366). Pour leur part, Trolley *et al.* (1995) estiment que la reconnaissance par les parents de la culture d'origine de l'enfant adopté à l'étranger est aussi importante que l'acceptation de la différence due à l'adoption. Toutefois, ils signalent qu'il ne s'agit pas de promouvoir une identification à la culture d'origine, laquelle peut être comprise et appréciée sans que les enfants se marginalisent ou deviennent moins américains.

Quelques auteurs se sont intéressés plus particulièrement à la manière dont les parents adoptifs traitent la différence d'origine culturelle de leur enfant. Dans leur étude réalisée auprès de 34 familles américaines, Trolley *et al.* (1995) montrent que 78 % des parents interrogés trouvent important que l'enfant s'identifie à la fois à la culture américaine et à sa culture d'origine, cette dernière jouant selon eux un rôle important sur le plan identitaire et au niveau de l'adaptation de l'enfant à son nouveau milieu. C'est cependant dans une proportion beaucoup plus forte (90 %) qu'ils estiment bénéfique d'exposer l'enfant adopté à sa culture d'origine et, en pratique, 70 % le font sur une base régulière. Environ 90 % ont recours à des livres et 46 % favorisent des relations interpersonnelles, notamment lors d'événements socio-culturels particuliers. Par ailleurs, 86 % de ces parents disent posséder certaines notions concernant la culture du pays d'origine de leur enfant et 46 % considèrent que leur enfant en a lui-même une conscience modérée. Rude-Antoine (n.d.) note aussi, comme d'autres, la diversité des produits culturels sur lesquels les parents adoptifs prennent appui pour associer la culture d'origine de leur enfant aux activités familiales: des objets, des vêtements, la musique et la chanson, les aliments et la cuisine, notamment. La connaissance de la langue du pays d'origine et, souvent, la fréquentation de personnes qui en sont originaires sont aussi encouragées. Ces efforts sont facilités et

stimulés par les associations de familles adoptives. Plusieurs auteurs le mentionnent, mais ce phénomène n'a pas donné lieu à des recherches.

D'après les résultats d'une enquête réalisée par Simon et Altstein (1987) auprès de quelque 218 jeunes Américains ayant fait l'objet d'une adoption transraciale ou d'une adoption internationale, les deux tiers des parents font des efforts pour se sensibiliser et initier leur enfant à sa culture d'origine. Certains d'entre eux cherchent à créer des liens notamment avec des membres de la communauté noire, d'autres envoient leurs enfants dans des écoles mixtes et d'autres enfin fréquentent des églises des quartiers noirs. Une autre étude réalisée par ces chercheurs auprès de 59 familles juives ayant des enfants adoptés et des enfants biologiques révèle que les trois quarts des parents disent s'intéresser à la culture d'origine de l'enfant et faire des activités en famille se rapportant aux rituels et aux cérémonies de cette culture (Simon et Altstein 1991). D'après Westhues et Cohen (1995) près de trois familles canadiennes sur quatre lisent des livres en rapport à l'origine de l'enfant adopté. Nombreuses sont aussi celles qui participent à des manifestations culturelles.

Selon Bagley (1993a), qui a étudié l'identité ethnique de Chinoises adoptées en Angleterre, les parents adoptifs se préoccupent de diverses manières du passé de leur enfant mais leur intérêt pour sa culture d'origine est bien davantage intellectuel qu'émotif. De plus, si certains y accordent une grande importance, d'autres préfèrent ne pas trop la mettre en évidence de peur de trop différencier l'enfant du groupe familial.

En France, les parents adoptifs rencontrés par le SSAE ont mentionné d'emblée l'importance de maintenir des liens avec le pays d'où vient leur enfant. Ils estimaient toutefois qu'il est impossible de l'élever dans sa culture d'origine, tout en disant avoir cherché à lui donner une vision des deux cultures (d'origine et d'accueil) pour qu'il puisse éventuellement choisir ou encore avoir tenté de lui donner une double identité. Dans ce dernier cas toutefois, la majorité arrive à la conclusion qu'il s'agissait là d'une erreur (SSAE 1990). Au Québec, Ouellette (1997) note pour sa part que les parents adoptifs rencontrés dans le cadre de ses recherches apparaissent favoriser un usage souple des référents identitaires distincts que sont l'origine particulière de l'enfant et la société québécoise,

permettant que l'un et l'autre soient valorisés sans s'exclure. Les positions clairement assimilationnistes préconisant, sur ce plan, un effacement de l'identité d'origine sont nettement minoritaires.

S'intéressant aussi à l'approche de la culture d'origine par les parents adoptifs, Paulis (1989) analyse un petit nombre de cas de parents adoptifs belges qui reconduisent des stéréotypes concernant le pays d'origine de leur enfant et lui attribuent inconsciemment leur propre vision de sa culture, limitant son enracinement dans celle de son milieu actuel.

L'IDENTITÉ ETHNIQUE SELON L'ÂGE DE L'ENFANT AU MOMENT DE SON ADOPTION

Selon l'âge de l'enfant au moment de son adoption, la question de son identité ethnique ou culturelle d'origine se révélera plus ou moins sensible dans la dynamique familiale. Morrier (1995) soutient que, dans les cas d'adoptions précoces, les enfants ne sont pas soumis à un processus d'acculturation puisqu'ils n'ont pas eu le temps d'apprendre la culture de leur pays d'origine. D'autres estiment plutôt que des différences culturelles affectent l'ajustement initial à la famille même dans l'adoption d'un nourrisson, ce dernier étant déjà familier avec d'autres habitudes de soins et de maternage que celle de leur mère adoptive (Nabinger 1991). Néanmoins, dans l'ensemble, la littérature véhicule implicitement l'idée que la culture d'origine est d'abord un référent symbolique pour les enfants adoptés très jeunes et non un facteur qui structure réellement leurs manières de penser, d'agir et de percevoir leur environnement. Dans les cas d'adoption tardive, les choses se présentent tout autrement.

Comme mentionné au chapitre précédent, l'enfant adopté tardivement a déjà intériorisé de nombreux éléments de sa culture d'origine. Elle entre alors en jeu dans son développement et son intégration familiale et sociale et représente pour lui un pôle d'identification important. Selon Maury (1991), qui s'est intéressée à des jeunes adoptés d'origine coréenne arrivés en France lorsqu'ils avaient entre cinq et dix ans, ces derniers aimaient se retrouver en compagnie d'autres adoptés de même origine quand ils étaient encore enfants, pour briser leur solitude face à leur statut particulier. Dès l'adolescence, la plupart d'entre eux ont cependant refusé ces contacts, particulièrement les rassemblements

de parents adoptants avec leurs enfants. Devenus maintenant adultes, ils se sentent d'abord français et n'ont plus d'intérêt pour ce type de rencontres.

La reconnaissance et l'intérêt des parents adoptifs pour la culture d'origine seraient particulièrement importants pour les enfants adoptés tardivement. Ceux-ci sont plus nombreux à vivre une certaine confusion identitaire ou à s'identifier à leur groupe d'origine plutôt qu'à leur famille adoptive et à la culture d'accueil. Ils cherchent à valoriser et à sauvegarder leur culture d'origine et doivent donc négocier pour eux-mêmes une double appartenance (Lussier 1992). Selon Koh (1988), qui a réalisé une enquête auprès de 60 parents américains, de leurs enfants asiatiques qui étaient âgés de quatre à seize ans au moment de l'adoption et des professeurs de ces derniers, ces jeunes adoptés vivent d'importants conflits intérieurs de loyauté, non seulement vis-à-vis de leurs parents biologiques et de leurs parents adoptifs, mais aussi plus généralement en regard de la culture américaine et de leur culture d'origine. Les stratégies qu'ils adoptent sont variables. Certains manifestent une grande volonté d'effacer le passé. D'autres maintiennent un lien avec leur pays, leur langue et leur culture d'origine, malgré le fait qu'ils aient l'impression que leurs parents adoptifs s'attendent à ce qu'ils s'américanisent. Les recherches recensées au point 4.4 vont aussi dans le même sens, notamment Cordell (1985), Beal (1993) et Balland *et al.* (1995).

5.2.2. *L'identité de couleur*

Dans presque toutes les sociétés, la couleur de la peau et certains autres traits physiques (comme les yeux bridés, la forme du nez ou la pilosité, par exemple) sont des marqueurs identitaires servant à classer socialement les individus, ce qui s'accompagne de pratiques stigmatisant et discriminant ceux qui se voient assigner aux catégories minoritaires. Les enfants adoptés de l'étranger sont intégrés la plupart du temps dans une famille de la majorité blanche, alors qu'ils sont «de couleur». Qu'en est-il alors de leur identité de couleur ou de leur identité «raciale»?

Les écrits sur ce sujet renvoient d'emblée aux débats politiques très polarisés qui ont cours depuis déjà plusieurs années, particulièrement aux États-Unis, concernant l'adoption transraciale. Ils puisent également aux principales études qui ont démontré que les jeunes Noirs adoptés par des parents blancs ou d'une autre ethnie développent malgré tout une identité «noire». Bartholet (1993a), par exemple, renvoie aux résultats d'une étude de Simon et Altstein (1987) dans laquelle 66 % de jeunes Noirs adoptés par des Blancs affirment être fiers de leur «race», 17 % se disent indifférents à la couleur de leur peau et 11 % auraient préféré être Blancs. Les auteurs montrent que 71 % des jeunes adultes rencontrés ayant été adoptés par des parents d'une autre race disent que le fait de vivre dans une famille blanche ne leur a causé aucun problème.

Les données analysées par Westhues et Cohen (1997) vont aussi dans ce sens, montrant que les adolescents et jeunes adultes adoptés à l'étranger sont «confortables» ou «très confortables» avec leur origine raciale, quoique moins que leurs frères et soeurs. Un faible pourcentage se disent «inconfortables» ou «très inconfortables». Par ailleurs, 75 % des jeunes adoptés interrogés par l'association française Terre des Hommes (1995) pensent qu'ils sont perçus par les autres comme des Français, malgré leur apparence physique. L'enquête de Benson *et al.* (1994) auprès d'un très large échantillon de familles (715) américaines ayant adopté des enfants à l'étranger apporte des résultats plus nuancés: selon ces auteurs, aucune de leurs données n'indique que ces adoptés, âgés entre douze et dix-huit ans au moment de la recherche, auraient développé une identité raciale très positive. En effet, selon les résultats obtenus, ils expriment un large éventail de sentiments, allant de la fierté à la honte. De plus, les questions raciales apparaissent être souvent plus problématiques pour eux que l'adoption en soi.

En ce qui a trait au choix des amis et, plus tard, du conjoint, la préférence des jeunes adoptés, indépendamment de leur origine, irait davantage vers ceux de type caucasien. Ce phénomène s'explique en grande partie par le fait que leur environnement scolaire et social est majoritairement constitué de Blancs (Simon et Altstein 1984, Terre des Hommes 1992,

1995, Westhues et Cohen 1995). L'interprétation de cette préférence pour les Blancs varie quelque peu d'une étude à l'autre, cependant. Pour certains, elle reflète simplement l'intégration des enfants adoptés à la communauté blanche (Rorbech 1991, Westhues et Cohen 1995). Pour d'autres, les jeunes de même origine ethnique agissent comme un miroir et donc comme rappel d'une double appartenance par rapport à laquelle les jeunes adoptés se trouveraient obligés de se situer s'ils les fréquentaient, alors qu'ils ne se sentent pas différents de la majorité (Terre des Hommes 1995). L'étude française de Maury (1991) auprès d'adoptés d'origine coréenne indique qu'ils ressentent une gêne face aux immigrés d'origine asiatique qui revendiquent une autre culture ou qui ont à résoudre des problèmes d'adaptation. Certains les voient comme des étrangers, alors qu'ils se considèrent eux-mêmes comme français.

Dans le contexte américain, concernant des adoptions locales et internationales, Simon et Altstein (1987) ont trouvé des proportions un peu plus élevées de jeunes adoptés noirs fréquentant des amis de même «race». Il est intéressant de noter d'ailleurs que leurs frères et soeurs blancs sont plus nombreux que leurs pairs à fréquenter de jeunes Noirs. Les auteurs estiment que ce phénomène reflète bien l'influence que peut avoir la présence d'un enfant noir sur ses frères et ses soeurs blancs. Par ailleurs, lorsque interrogés sur leurs plans d'avenir, les adoptés transraciaux affirment en majorité qu'ils aimeraient vivre dans une communauté mixte ou blanche, c'est-à-dire semblable à celle où ils ont grandi.

Selon Morrier (1995), les filles seraient moins à l'aise que les garçons quant à leur apparence physique, et s'en préoccuperaient davantage. Une seule autre étude, celle de Rorbech (1991) réalisée au Danemark, nous renseigne sur le rapport à la différence raciale tel qu'il est vécu respectivement par les garçons et par les filles. Ses conclusions diffèrent de celles de Morrier sans les contredire pour autant. Elles montrent que les garçons sont surreprésentés parmi ceux (15 % de l'ensemble) qui n'ont jamais discuté avec leurs parents de leur apparence physique.

Certains parents adoptifs et enfants adoptés ne perçoivent plus leur différence de couleur (Simon et Altstein 1987, Bagley 1993a). Ce phénomène de daltonisme est souvent

mentionné dans la littérature sur les adoptions transraciales et internationales. Westhues et Cohen (1995) disent qu'environ 10 % des adoptés de leur échantillon pensent à eux-mêmes comme étant blancs. Elles notent, par ailleurs, que 4 % des parents perçoivent leur enfant comme étant blanc, cependant que 33 % des mères et 26 % des pères pensent que l'enfant se perçoit lui-même ainsi.

Pour certains auteurs, le fait que les jeunes adoptés à l'étranger se considèrent blancs, malgré l'évidence contraire, ou ne se voient pas différents des autres n'est pas en soi négatif et peut même témoigner d'une bonne adaptation (Lussier 1992, Morrier 1995). Pour d'autres, tels les auteurs du rapport de Terre des Hommes (1992), l'oubli de la couleur, de la part des parents ou des enfants eux-mêmes, témoigne d'un refus de reconnaître la différence. À ce sujet, il importe de ne pas minimiser la complexité des processus de construction de l'identité de couleur et des expressions couramment utilisées telles que l'expression *positive black identity* méritent d'être ouvertement questionnées, comme le font Tizard et Phoenix (1989) dans leur article critique sur l'adoption transraciale.

L'INFLUENCE DES PARENTS

Dans le cadre d'une revue de la littérature sur l'adoption transraciale, Silverman (1993) mentionne que la plupart des études établissent un lien direct entre le développement harmonieux de l'identité raciale des enfants adoptés et les efforts des parents adoptifs en ce sens. À ce sujet, deux études sur l'adoption internationale ayant utilisé un même test – le test de la poupée – pour cerner des réalités relativement proches ont amené des résultats assez différents. La première de ces études, celle de Cole (1992) conclut qu'il n'existe aucun lien significatif entre, d'un côté, l'implication des parents dans des associations culturelles et des groupes d'entraide en adoption internationale et, de l'autre, le développement de l'identité ethnique chez leurs enfants. L'autre étude, celle de Routhier (1986) tend plutôt à confirmer que les parents jouent un rôle dans le développement de l'identité «raciale» de leurs enfants. L'auteure a effectué des entretiens avec les parents de dix familles québécoises ayant adopté des enfants des Antilles, en plus d'utiliser avec ces derniers le test de la poupée. Ses résultats montrent que la plupart des parents favorisent l'intégration de leur enfant dans le milieu

québécois, en cherchant notamment à l'informer sur son pays d'origine, et que leur plus ou moins grande valorisation de la couleur de la peau de l'enfant se reflète directement dans son choix des poupées lors du test. Les parents estiment toutefois que l'identification raciale des enfants tend à varier. Routhier confirme cette perception en démontrant que l'identité raciale, comme l'identité ethnique, fluctue au cours du développement de l'enfant (voir aussi Wilkinson 1986). En s'appuyant sur des études américaines dans le domaine de l'adoption transraciale, elle affirme que le développement d'une conscience raciale se fait dès l'âge de trois ou quatre ans et que vers six et sept ans, les enfants savent tous reconnaître les distinctions sur la base de la couleur de la peau.

LE RACISME ET LA DISCRIMINATION, SELON LA COMPOSITION DU MILIEU D'ACCUEIL

L'identité se construit en relation avec les autres. Si les proches ont un rôle marquant dans ce processus, l'influence de la communauté plus large constitue aussi une variable très importante, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'identité de couleur. En effet, la réceptivité et l'acceptation des populations face à des ethnies différentes sont variables, particulièrement lorsqu'il s'agit de groupes racisés. C'est pourquoi on devrait se garder d'importer les résultats de recherche d'un pays à l'autre (Triseliotis 1991).

Selon les jeunes adoptés français rencontrés par Terre des Hommes (1995), 57 % disent ne pas avoir été victimes de racisme. Par contre, l'étude canadienne de Westhues et Cohen (1995) montre quant à elle que 15 % des garçons et 18 % des filles seulement disent ne pas avoir été discriminés. Les jeunes adoptés québécois rencontrés par Despeignes (1993) ont aussi fait état des tensions relationnelles qu'ils vivent avec leurs pairs en raison de leur couleur. Les données américaines de Simon et Altstein (1987) montrent un pourcentage plus près de celui de Terre des Hommes qui est de 39 %. Par ailleurs, l'enquête allemande de Kühl (1985) réalisée notamment auprès de 43 jeunes adoptés à l'étranger révèle qu'ils sont moins discriminés par leurs pairs que par les adultes. La moitié d'entre eux, plus particulièrement les filles, ont dit avoir été discriminés en raison de leur apparence physique, mais 30 % considèrent celle-ci comme un avantage dans leurs relations de coeur, à l'école ou au travail. Seulement 15 % estiment que leur apparence est un désavantage.

L'école est souvent le lieu où les enfants adoptés prennent conscience de leur différence d'apparence physique et commencent à devoir faire face à des comportements racistes à leur égard (Routhier 1986, Terre des Hommes 1992, Morrier 1995, Westhues et Cohen 1995, Wilkinson 1995). Par exemple, en ce qui concerne le Danemark, 27 % des jeunes rencontrés par Rorbech (1991) ont dit avoir été agacés ou discriminés dans leur milieu scolaire. Selon Lussier (1992) les enfants adoptés tardivement semblent être plus sensibles au racisme de leurs pairs et en souffrir davantage.

La plupart des études ont démontré que les enfants adoptés à l'étranger étaient très bien accueillis par le voisinage et l'entourage de leurs parents (Routhier 1986). Néanmoins, selon Dalen et Saetersdal (1987) et Köhl (1985), le fait d'être souvent interrogés par des inconnus et d'être assimilés à des réfugiés peut rendre certains adoptés anxieux face à leur identité car celle-ci est toujours questionnée. Certains jeunes développent d'ailleurs des stratégies pour faire face non seulement à la curiosité des gens mais aussi à la discrimination et aux préjugés (Köhl 1985).

Les sociétés d'accueil hétérogènes sur le plan ethnique pourraient être plus favorables que les sociétés moins diversifiées à l'adaptation des jeunes adoptés susceptibles d'être victimes de racisme (Simon et Altstein 1991). Ce que d'autres recherches viennent nuancer. Ainsi, selon Morrier (1995), un milieu de vie multiethnique peut soutenir, chez certains adolescents adoptés du Québec, l'affirmation d'une identité de couleur et ceux qui acceptent mal leur couleur peuvent préférer y vivre parce qu'ils en attendent une plus grande tolérance. Par contre, l'exposition au racisme n'est pas plus grande en milieu homogène franco-québécois que dans le Montréal multiethnique. Par ailleurs, une autre étude québécoise, celle de Lussier (1992), suggère que les adoptés vivant dans des petites agglomérations se sentent plus acceptés. Au sortir de leur milieu, lorsqu'ils perdent subitement leur statut d'exception, ils seraient cependant plus vulnérables que ceux des grandes villes. Ces données rejoignent aussi celles de Rorbech (1991) pour le Danemark.

Au chapitre précédent, nous avons mentionné que les parents adoptifs choisissent parfois le pays d'origine ou la couleur de leur enfant en fonction des problèmes qu'ils anticipent. Ils s'efforcent de développer des stratégies pour aider leur enfant à contrer les préjugés racistes, particulièrement à l'école. Ils encouragent, par exemple, l'humour qui dédramatise et la valorisation des attributs de l'enfant qui pourraient être perçus par les autres comme négatifs, de sorte qu'ils soient plutôt objets de fierté (Rude-Antoine n.d.). Les recherches sur l'identité de couleur des adoptés explorent surtout les stratégies des adoptés eux-mêmes, lesquels semblent spontanément avoir moins de facilité à valoriser leur différence que leurs parents.

L'étude de Morrier (1995) déjà citée précédemment porte sur l'adaptation à long terme et les stratégies identitaires de 21 jeunes antillais et asiatiques adoptés avant l'âge de trois ans, en s'appuyant sur les concepts utilisés dans le champ des études ethniques et de l'immigration. La stratégie d'adaptation mise en oeuvre par la majorité de ces jeunes adoptés québécois est de type «assimilationniste» en ce qui a trait à l'identité de couleur, c'est-à-dire qu'ils évacuent complètement la couleur dans leur définition d'eux-mêmes et s'identifient à la culture québécoise majoritaire. C'est le cas de tous les jeunes asiatiques de cet échantillon, envers lesquels les préjugés raciaux sont assez généralement favorables. Une autre stratégie est mise en oeuvre, particulièrement en contexte montréalais, par certains jeunes Noirs d'origine haïtienne qui se définissent comme «biculturels». Ils revendiquent une double appartenance en s'identifiant à la fois à la culture québécoise et à la culture afro-américaine (et non à leur origine haïtienne).

En fait, l'affirmation d'une identité de couleur devient souvent nécessaire pour les jeunes lorsqu'ils sont confrontés au racisme ou à la discrimination. C'est alors l'importance du rejet par les autres qui détermine cette stratégie adaptative (Rorbech 1991, Morrier 1995).

Parmi les différentes stratégies que les adoptés développent pour faire face aux préjugés racistes de leur entourage, Despeignes (1993) identifie notamment: la séduction des autres par la bonté afin de se faire accepter, la recherche du soutien de personnes

significatives qui les acceptent bien, l'intériorisation d'une image de soi négative reliée à la couleur de la peau, le recours à la violence. Decerf (1995) a particulièrement développé l'idée de l'image négative de soi, d'un point de vue psychanalytique, parlant d'un rejet raciste de soi-même chez certains enfants adoptés.

Les stratégies de défense contre les préjugés racistes diffèrent, selon Morrier (1995), en fonction du sexe des adoptés. Les filles utilisent des stratégies dites «douces» alors que les garçons ont tendance à user de la force physique. Par ailleurs, les filles auraient un rapport plus difficile avec leur couleur, ce qui est lié étroitement à l'importance plus grande qu'elles accordent au regard d'autrui. Elles expriment aussi leur refus des rôles sociaux féminins de leur culture d'origine, car ils vont à l'encontre des valeurs d'égalité promues au Québec.

5.3. *Les droits et le statut social des adoptés*

La question des origines et celle de l'identité ethnique et de couleur se rapporte à des choix, des attitudes, des sentiments et des perceptions, et font entrer en jeu des processus de construction de soi et des autres dans le cadre d'interactions familiales et sociales. D'autres dimensions de l'intégration sociale des adoptés sont par contre reliées à des normes et à des règles juridiques ou administratives qui définissent des droits et des statuts: le droit de l'immigration qui détermine les délais d'accès à la citoyenneté, le droit de la famille qui spécifie les étapes formelles d'une adoption et détermine ses effets juridiques, par exemple. Or, la littérature que nous avons recensée touche à peine à ces dimensions.

Les délais d'accès à la citoyenneté dans le pays d'accueil et les possibilités qui existent parfois de revendiquer une double nationalité ont une grande importance dans la définition de l'identité des adoptés, d'autant plus que peuvent en découler des différences de statut et de droits entre les membres d'une même famille. Spring-Duvoisin (1986) et Lückerbabel (1991) abordent ces questions à propos des échecs de l'adoption en Suisse. Cette dernière recherche vient souligner la précarité du statut des adoptés étrangers pendant la

période initiale de leur intégration tant que la reconnaissance légale de l'adoption n'a pas été complétée dans les formes propres à leur pays d'accueil.

Même dans un contexte officiel d'égalité de droits, l'accès au statut de citoyen peut laisser subsister une inégalité entre enfants adoptés localement et adoptés de l'étranger. Levy-Shiff *et al.* (1997) signalent que, même si la plupart des enfants étrangers adoptés en Israël sont convertis au judaïsme, cette conversion n'est souvent pas reconnue par le rabbinat. Or, le droit de la famille est sous juridiction rabbinique: les adoptés reçoivent une carte d'identité israélienne qui comporte un préfixe ou un numéro spécial les identifiant comme étant adoptés de l'étranger, c'est-à-dire que leur statut dans le judaïsme demeure incertain.

Certaines adoptions réalisées à l'étranger ne coupent pas les liens familiaux antérieurs de l'enfant. Elles seront, le plus souvent, converties en adoption plénière dans le pays d'accueil (c'est le cas au Canada), comme le privilégie la *Convention internationale de La Haye*. Dans certains pays, il est néanmoins possible de réaliser une adoption qui ne rompt pas la filiation d'origine (adoption simple, en France, par exemple). Dans quelles circonstances et avec quelles conséquences juridiques le choix est-il fait par le tribunal de privilégier une adoption simple? L'étude de Rude-Antoine (n.d.) se penche sur cette problématique et analyse des archives d'adoption internationale en France. Il en ressort en particulier que ce sont majoritairement des cas d'adoption internationale d'une personne apparentée qui sont réglés par le biais de l'adoption simple. Des liens familiaux déjà existants se trouvent alors réaffirmés, sans qu'il soit nécessaire d'éteindre le lien entre l'enfant adopté et ses parents d'origine. Il ressort également que les transferts d'enfants originaires de pays musulmans qui n'autorisent pas l'adoption entraîne des situations de droits qui gagneraient à être clarifiées, tout en respectant le droit national des États musulmans.

Ouellette (1996c, 1998) souligne l'importance de renouveler la réflexion sur le caractère radical et exclusif de l'adoption plénière dans ce contexte d'échanges internationaux d'enfants ayant souvent des parents vivants et connus (particulièrement les

adoptions tardives), alors que d'autres formes juridiques pourraient probablement être élaborées. Elle relie cet enjeu au paradoxe identitaire que rencontre l'enfant adopté plénièrement dans un contexte culturel comme le nôtre, lequel reconnaît l'importance des origines dans la construction de l'identité.

Conclusion

Beaucoup d'inconnus et d'imprécisions demeurent quant à la compréhension de la reconnaissance des origines et de la différence ethnoculturelle dans le contexte de l'adoption internationale. Ceci, en partie parce que les travaux sur ces sujets sont peu comparables, de portées différentes, apportant des résultats souvent interprétés sur la base de points de vue encore incertains sur le traitement que nos sociétés réservent à ceux qui sont différents.

À propos de l'intégration des enfants adoptés à l'étranger, les questions liées à la construction de l'identité ethnique et de couleur sont actuellement celles qui frappent le plus nos sensibilités étant donné que les sociétés occidentales sont de plus en plus multiethniques et pluralistes. Comme nous l'avons mentionné au chapitre premier, elles peuvent toutefois contribuer à faire porter le poids de la différence sur les seules épaules de l'enfant adopté, si elles ne sont pas mises en relation avec la question des origines et du développement de l'identité personnelle. Elles sont aussi toujours liées aux pratiques et aux représentations des parents et de la famille, de sorte qu'en terminant ce dernier chapitre se trouvent rappelées tout le chemin parcouru dans cette recension. En même temps, elles s'ouvrent sur la problématique de l'immigration et de la citoyenneté sur laquelle la littérature reste presque totalement muette.

CONCLUSION

Les résultats et conclusions des écrits recensés ici ne sont pas généralisables. En effet, les différentes recherches et enquêtes ont été réalisées dans plusieurs pays, selon des approches méthodologiques difficilement comparables, et traitent de groupes d'enfants dont on ne peut évaluer la représentativité eu égard à la diversité des origines et à la variabilité des âges à l'adoption. Nous avons d'ailleurs annoncé cette limite dès le départ en traçant un portrait d'ensemble de la littérature recensée.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille renoncer à tirer des conclusions valables de cette littérature. Au contraire, considérée globalement, elle donne accès à une compréhension nuancée de l'adoption internationale en tant que phénomène humain et social complexe, ce que cette recension visait à favoriser. Il est donc regrettable que les connaissances produites jusqu'ici sur le sujet soient beaucoup plus nombreuses et diversifiées que celles qui sont couramment disponibles aux personnes intéressées et, surtout, que celles qui sont réellement mises à profit par les principaux acteurs sociaux appelés à intervenir dans le domaine de l'adoption internationale ou auprès d'enfants adoptés à l'étranger. En effet, certaines ne sont publiées que dans des documents peu diffusés et la plupart sont publiées dans des périodiques scientifiques spécialisés qui rejoignent d'abord les chercheurs du monde académique et fort peu les praticiens, les administrateurs, les associations de parents adoptifs ou les parents adoptifs eux-mêmes. Une bonne partie sont en anglais et peu lues par les francophones, alors que celles qui sont en français le sont encore moins par les anglophones.

Si l'impression d'ensemble que nous avons est celle d'une fragmentation des savoirs sur le sujet et d'une méconnaissance des auteurs les uns par les autres, cela est symptomatique du fait que le développement de ce domaine de recherche n'est pas encore fortement structuré autour d'enjeux scientifiques perçus comme prioritaires par l'ensemble des disciplines concernées. Toutefois, une telle situation propice à une meilleure articulation des efforts de recherche semble en émergence. Ainsi, il est de plus en plus largement admis qu'il convient d'aborder l'adoption comme un processus évolutif, se déroulant

potentiellement sur toute la durée d'une vie, plutôt que comme un événement ponctuel dont on pourrait juger définitivement de la réussite ou de l'échec. L'adoption internationale est ainsi envisagée comme déterminant une trajectoire de vie qui ne se distinguera pas toujours fortement de celle de la majorité des enfants élevés dans leur milieu d'origine, mais qui comporte des spécificités ou des modulations particulières qu'il importe de reconnaître.

Dans le premier chapitre, nous avons insisté sur la problématique de la différence dans l'adoption en général, rappelant qu'elle implique une expérience particulière de la perte et du deuil, de la parenté et de l'affiliation identitaire. Dans le cas de l'adoption internationale, cette problématique de la différence est souvent rapportée exclusivement au fait que les enfants concernés sont majoritairement d'origine asiatique, Noirs, Amérindiens ou métissés. La littérature recensée montre pourtant que, sans qu'il faille minimiser l'impact de cette différence personnelle que les enfants adoptés à l'étranger ont à assumer, il ne faut pas perdre de vue qu'ils expérimentent eux aussi toutes les autres dimensions de l'adoption. C'est donc en rapport à toutes ces dimensions, et non uniquement à propos de l'identité ethnoculturelle, que des recherches sont à envisager pour mieux connaître l'adoption internationale.

Les lignes qui suivent indiquent brièvement quelques orientations de recherche qu'il serait utile et pertinent de poursuivre pour éclairer les facteurs susceptibles d'avoir un impact à court ou long terme dans le processus évolutif de l'adoption internationale. Ces facteurs ont trait, notamment, au pays d'origine, aux caractéristiques de l'enfant, à celles de sa famille adoptive et de son milieu d'accueil, aux conditions de résolution des problèmes consécutifs à l'adoption, à la question des origines et des droits des adoptés, ainsi qu'à celle de leur identité ethnique.

Le pays d'origine

Étant donné la diversité des origines nationales et ethnoculturelles des enfants adoptés, il serait utile de comparer leurs expériences en fonction de ce critère, jusqu'à l'adolescence et l'âge adulte. Les différences pourraient entre autres être liées aux conditions

de garde des enfants concernés avant l'adoption, aux intermédiaires impliqués, aux pratiques juridiques, administratives et informelles entourant la remise de l'enfant aux adoptants et à la communication de renseignements sur son identité et sa famille d'origine.

L'état de santé des enfants à leur arrivée dans leur nouvelle famille devrait pouvoir être mieux connu. Les recherches sur ce sujet se multiplient (mais n'ont pas été systématiquement recensées ici) et montrent des variations d'un pays à l'autre, particulièrement au niveau du dépistage de certaines maladies. Est-ce simplement imputable à la faiblesse des services de santé dans les pays d'origine ou d'autres facteurs sont-ils en cause?

Il conviendrait également de porter attention au fait que, dans nos sociétés, les représentations sociales concernant les enfants adoptés originaires de pays asiatiques diffèrent beaucoup de celles qui concernent les enfants noirs ou originaires d'Amérique latine. Jusqu'à quel point colorent-elles les motivations et les attentes des adoptants? Comment affectent-elles l'acceptation des enfants et leur sentiment d'appartenance à la société d'accueil? Le pays d'origine détermine-t-il des catégories différentes d'adoptés?

Les caractéristiques de l'enfant

De toutes les caractéristiques des enfants adoptés à l'étranger, l'âge au moment de l'adoption est celle qui a la plus forte valeur prédictive de difficultés. En effet, les adoptions que l'on qualifie de tardives sont associées à des expériences personnelles et familiales beaucoup plus éprouvantes que les adoptions plus précoces. La création d'un lien d'attachement et de confiance avec les adoptants est parfois sérieusement compromise. La récupération des lacunes affectives, langagières et scolaires peut n'être que partielle. De plus, les adoptions tardives sont parmi celles où l'on retrouve souvent la présence d'autres facteurs de risque: le fait d'avoir grandi en institution, d'avoir manqué de soins et de stimulation, d'avoir subi plusieurs abandons et placements successifs ou d'avoir été victime de négligence ou de mauvais traitements. La plupart des auteurs entendent par adoption tardive celle d'un enfant âgé de trois ans ou plus. Toutefois, certains disent aussi qu'une

adoption réalisée quand l'enfant a plus de six mois est déjà plus problématique que l'adoption d'un nourrisson. Il serait utile que soient réalisées des recherches concernant plus précisément le type de problèmes et de difficultés qu'encourent les enfants adoptés entre six mois et trois ans, d'autant plus qu'elles ne semblent pas être largement perçues comme des adoptions potentiellement difficiles ou risquées.

Toujours en ce qui concerne les caractéristiques des enfants adoptés, il serait utile de multiplier les travaux concernant leur état de santé et les différences entre garçons et filles. Il faudrait connaître l'impact de leur état de santé sur leur développement, sur leur adaptation et sur la dynamique familiale. Comment les parents composent-ils avec une maladie ou une déficience non prévue ou plus grave que ce qu'ils avaient anticipé? Quels sont les services de soins et d'aide auprès desquels ils obtiennent un soutien pertinent? Quelles sont actuellement les expertises disponibles sur l'adoption internationale parmi les praticiens du réseau de la santé et des services sociaux ou chez les professionnels de pratique privée? Quelles connaissances ont-ils de la problématique globale de l'adoption internationale et quelles pratiques tendent-ils à favoriser ou à décourager?

Quant aux différences liées au sexe de l'enfant adopté, elles seraient à étudier notamment en ce qui a trait: à la préférence des adoptants pour un garçon ou pour une fille, à l'influence que cela peut avoir sur leur choix du pays d'origine, à l'adaptation des enfants de chaque sexe et de leurs parents, à leur implication une fois adolescents ou adultes dans la recherche de leurs origines (ce qui concernerait plus souvent les femmes, selon certains). Les différences entre filles et garçons pourraient aussi être étudiées en regard de leurs stratégies d'adaptation aux préjugés et au racisme, de leur attitude face à la réussite scolaire, à leur identité ethnoculturelle d'origine et à leurs relations sociales et amoureuses.

Dans certains cas, l'adoption concerne une fratrie, ce qui veut généralement dire qu'au moins un des enfants est déjà grand. On connaît peu ce qu'impliquent ces adoptions, qui ne sont pourtant pas exceptionnelles et qui seraient souvent difficiles, surtout pour le frère ou la soeur aînée. Comment se recomposent les échanges entre frères et soeurs une fois qu'ils se retrouvent dans leur nouvelle famille? Leur accès individuel aux deux parents est-il

plus difficile et s'intègrent-ils chacun aussi bien qu'un enfant arrivé seul? Conserveront-ils, plus qu'un enfant unique, une identité distincte des autres enfants de la famille?

Les liens qu'il peut y avoir entre les caractéristiques de l'enfant initialement recherché et la qualité de l'insertion familiale de celui qui est finalement adopté seraient aussi à étudier. On sait, en effet, à partir de l'étude de cas cliniques, que certains problèmes d'adaptation trouvent leur source principale dans la difficulté qu'ont les parents d'assumer cet écart entre les caractéristiques de l'enfant demandé et celles de l'enfant adopté. Il serait intéressant d'étudier cette question en développant non seulement les aspects psychologiques et psychanalytiques, mais aussi les dimensions sociales et culturelles des aspirations des adoptants et de leurs réactions à l'enfant effectivement adopté (âge, sexe, tempérament...). On pourrait aussi se demander dans quelle mesure les affinités esthétiques pour un pays peuvent faciliter les premiers contacts avec un enfant qui en est originaire ou, au contraire, l'investir d'attentes préconçues auxquelles il ne saurait répondre.

Les caractéristiques de la famille adoptive et du milieu d'accueil

Dans l'adaptation d'un enfant adopté, quelles que soient ses caractéristiques et son passé, la famille adoptive peut jouer un rôle réparateur déterminant. En effet, selon plusieurs recherches, la plupart des enfants surmontent leurs difficultés une fois accueillis dans un environnement sécuritaire et affectueux. Toutefois, la composition de la famille adoptive (nombre d'enfants adoptés ou biologiques, leur âge, etc.), le milieu socio-économique, l'écart entre les attentes des parents et les caractéristiques de leur enfant adopté (âge, santé, comportement, etc.), les attentes de ce dernier face à sa nouvelle famille, de même que la dynamique relationnelle au sein de celle-ci sont autant de facteurs qui font varier les situations. Il ne faut pas non plus négliger de prendre en compte l'implication de la famille élargie et les stratégies d'incorporation de l'enfant qu'elle met en oeuvre, ceci tant au niveau des échanges quotidiens qu'au niveau des pratiques rituelles ou symboliques (fêtes familiales, échanges de photographies, cadeaux...). Enfin, la réceptivité de la société d'accueil face à l'immigration et aux différences ethnoculturelles vient ajouter un degré supplémentaire de complexité au processus d'adaptation et d'insertion sociale de l'enfant,

particulièrement à l'adolescence. Les parents et les frères et soeurs seront amenés à se situer les uns par rapport aux autres en regard de cette question de l'identité nationale et ethnoculturelle.

Il semble bien qu'aucune forme familiale ne puisse être considérée comme nécessairement plus adéquate qu'une autre à l'accueil d'un enfant étranger. Ainsi, par exemple, la présence d'autres enfants peut parfois être un facteur facilitant, d'autant plus que les adoptants sont alors des parents expérimentés; mais l'enfant adopté peut aussi éprouver beaucoup de réticences ou de difficultés à entrer dans le rôle (de cadet, de benjamin ou d'aîné) qu'on lui réserve au sein de sa nouvelle fratrie. Ce que la recherche suggère plutôt, c'est que chaque cas doit être considéré dans sa singularité, tenant compte des particularités de l'enfant et de ce qu'offre la famille d'adoption comme contexte d'intégration. À ce propos, la littérature recensée n'offre pas d'éléments de réflexion substantiels sur les familles adoptives de type monoparental et sur les familles adoptives dont le couple parental est homosexuel (même si, en fait, un seul parent a adopté légalement l'enfant). Pourtant ces adoptions se multiplient et il serait important de mieux comprendre leur dynamique. Les connaissances disponibles sur les réactions des autres enfants dans la famille sont aussi peu développées. Comment vivent-ils l'expérience de l'adoption, y sont-ils préparés et quel impact a-t-elle sur eux? Les familles formées d'enfants biologiques et adoptés offrent-elles un contexte d'intégration différent de celles qui sont formées uniquement d'enfants biologiques ou uniquement d'enfants adoptés ou d'un unique enfant (biologique ou adopté)? Certaines études indiquent que des différences existent entre ces types de familles (biologiques, adoptives ou mixtes), notamment au niveau des représentations entourant l'enfant, son arrivée dans la famille et son incorporation au réseau familial élargi (Belleau 1996).

Très peu d'études traitent des relations intergénérationnelles dans le réseau familial d'adoption. Comment les grands-parents et les autres proches influencent-ils les choix faits par les adoptants, le climat d'accueil de l'enfant et, par la suite, la résolution des difficultés qui peuvent se poser? L'enfant se voit-il attribuer un statut particulier dans la parenté ou, au contraire, est-il tout à fait assimilé aux autres enfants biologiques? Quels sont, à plus long

terme, les avantages et les désavantages de chacune de ces éventualités. Par ailleurs, il faut maintenant commencer à s'interroger sur le statut familial des enfants nés de personnes adoptées à l'étranger. Certaines études pourraient déjà être amorcées sur ce sujet auprès des premières vagues d'adoptés internationaux au Québec. Des thèmes à explorer seraient, par exemple: le choix du conjoint chez les adoptés, le sens de leur projet parental, les relations en tant que parents avec leurs enfants et avec les autres membres de la famille élargie, la transmission ou non aux enfants du statut d'adopté ou de l'identité ethnoculturelle d'origine, l'héritage et la transmission au décès des grands-parents adoptifs, etc.

La résolution des problèmes consécutifs à l'adoption

Pour les parents adoptifs, la difficulté d'accès à des soutiens adéquats est parfois mentionnée dans la littérature, sans que soit exploré le lien entre la qualité de l'intégration familiale de l'enfant et la qualité de l'aide reçue. Il conviendrait de mieux connaître la forme et l'impact des soutiens reçus de sources informelles (famille, amis, collègues), d'autres adoptants (individus ou associations) et de sources formelles (professionnels, institutions, services gouvernementaux ou para-gouvernementaux), tout en s'interrogeant sur l'évaluation que les adoptants font de leurs besoins et de ceux de leur enfant, sur leurs stratégies de recherche d'aide et sur les circonstances qui peuvent les amener à s'isoler ou à nier leurs difficultés ou celles de leur enfant.

Au cours des premiers mois ou même des premières années après leur adoption, certains enfants ont bénéficié de services professionnels (de la part de médecins, psychiatres, psychologues, orthopédagogues, orthophonistes, etc.). L'inventaire de ces besoins de services post-adoption et des ressources professionnelles qui ont informellement développé une expertise sur le sujet serait à faire. Il serait aussi utile de se demander quelle évaluation ces professionnels font du phénomène de l'adoption internationale, de leur point de vue particulier de cliniciens, quels problèmes ils identifient et quelles avenues de solution ont été empruntées jusqu'ici, avec quel résultat.

L'adoption est un processus évolutif qui se poursuit tout au cours d'une vie. Le besoin de soutien peut donc se révéler longtemps après que la situation se soit apparemment stabilisée et normalisée. Dans quelle mesure s'agit-il d'un besoin spécifique ou, plutôt, d'une situation semblable à ce que peut vivre toute autre personne ou toute autre famille? Cette spécificité du besoin pourrait, notamment, être liée à la question des origines et à ses reformulations à différentes étapes de la vie (adolescence, décès des parents adoptifs, première maternité, etc.).

La question des origines et des droits des adoptés

La plupart des acteurs impliqués dans l'adoption internationale anticipent un mouvement de recherche des origines ou même de retrouvailles chez les nombreux adoptés des années 1990 qui arrivent progressivement à l'adolescence ou à l'âge adulte (surtout lorsqu'ils ont été adoptés déjà grands). Quelles sont actuellement les attitudes prévalentes à propos des retrouvailles au sein des familles adoptives et chez les adoptés eux-mêmes? De même, qu'en est-il au sein des organismes agréés et des institutions publiques concernées? Dans la mesure où ces attitudes créent un contexte qui influencera la teneur et le climat des revendications à venir, il serait important d'y réfléchir.

Certains adoptants choisissent l'adoption internationale parce qu'ils pensent que les possibilités de retrouvailles y sont infimes, la figure de la mère biologique étant menaçante pour eux, ou parce qu'ils veulent donner une chance de survie à un enfant. Comment réagissent-ils ensuite lorsqu'ils apprennent que leur enfant a une famille et lorsqu'ils sont amenés à rencontrer la mère biologique de l'enfant, avant que celui-ci leur soit confié, sans y avoir été préparés? D'autres adoptants s'engagent dès le départ à maintenir des liens avec la famille d'origine de leur enfant. Quels réseaux d'échanges s'établissent alors et quels sont les termes des ententes prises? Comment ces relations évoluent-elles dans le temps? Quel en est l'impact sur l'enfant et sa famille adoptive?

Bien qu'en principe, le consentement de la mère à l'adoption de son enfant devrait être donné formellement avant que les adoptants ne reçoivent une proposition, les choses se

passent parfois tout autrement. Et tant que la *Convention de La Haye* ne sera pas en vigueur formellement dans tous les pays d'origine et d'accueil, des cas où le consentement fait suite à une rencontre directe de la mère et des adoptants existeront. Quels sont alors les motivations et les réactions de chacun? Quels intermédiaires sont impliqués et quel rôle jouent-ils? Quelle compréhension les différents acteurs ont-ils de la notion de consentement éclairé? Comment l'enfant est-il mis au courant de cette situation? Quels en sont les traces au dossier?

Les enfants adoptés sont généralement informés du fait qu'ils vivaient dans des conditions difficiles et très néfastes et que leur adoption a été une «chance» pour eux. Comment réagissent-ils au fait d'être ainsi définis comme redevables à leurs parents d'origine de les avoir confiés en adoption et à leurs parents adoptifs de les avoir pris en charge? Est-ce que cela affecte, par exemple, leurs comportements et attitudes dans la famille, leur orientation professionnelle et leurs projets d'avenir, leur bien-être psychologique? Comment les parents adoptifs s'efforcent-ils d'alléger le poids de cette dette?

La question des origines pose d'emblée celle du droit des adoptés de quatorze ans et plus à connaître leurs antécédents, tels que consignés dans leur dossier d'adoption. Elle pose donc aussi celle de la conservation des dossiers les concernant. Sur ce sujet, la littérature scientifique est presque muette et des recherches devraient être faites. Quelles sont les pratiques actuelles des adoptants, des organismes agréés et des autorités des pays d'origine et d'accueil au niveau de la demande, de la conservation et de la transmission de renseignements concernant les enfants adoptés. Quels sont ceux qu'ils estiment pertinents, ceux qu'ils cherchent à obtenir, ceux qu'ils tendent à écarter ou à négliger? Quel type de sélection opèrent-ils? Quels sont les renseignements qu'ils contribuent à «construire» (en adoption locale, l'exemple classique est celui de la lettre que l'on demande aux mères biologiques de rédiger à l'intention de leur enfant qui pourra la lire plus tard)? Quel statut attribuer aux archives photographiques et vidéographiques constituées par les adoptants? Dans la transmission aux enfants de ce que l'on connaît de leur histoire, quels sont les principaux éléments récurrents? Y a-t-il évolution à ce niveau d'une vague d'adoption à

l'autre (par exemple, entre les adoptions des années 1980 et celles des années 1990)? On ne sait pas très bien, par ailleurs, quelles sont les demandes des adoptés devenus adolescents ou adultes et la manière dont ils évaluent ce qui leur est communiqué.

Plusieurs questions de recherche se posent aussi à propos de l'intégration des adoptés sur le plan du droit de l'immigration et de la citoyenneté, quant à leur statut dans le droit de la famille et aux effets juridiques de leur adoption. Toutefois, la littérature recensée ne mentionne que rarement ces aspects de l'adoption internationale et ne présente pas de résultats de recherche s'y rapportant, sauf exception rare. Il serait important, entre autres, d'étudier comment se résolvent les situations où survient un réel échec de l'adoption, selon que la rupture survient avant ou après que soit prononcé le jugement définitif d'adoption dans le pays d'accueil. Le seul fait d'identifier et de documenter de telles circonstances serait en soi une très pertinente avancée sur le plan des connaissances utiles aux milieux d'intervention. De tels travaux devraient pouvoir être faits en tenant compte des expériences similaires qui se vivent dans l'adoption locale d'enfants placés en famille d'accueil.

L'identité ethnoculturelle

Ce thème de recherche a déjà souvent été touché, mais surtout par rapport à un enjeu de défense de l'adoption transraciale. Les efforts ont donc été mis sur la démonstration d'un faible impact de la différence d'origine ethnoculturelle sur l'identité sociale des adoptés. Il serait cependant utile de continuer à développer ce thème dans une perspective plus large afin d'élucider les différentes représentations qui s'y rattachent, leur évolution dans le contexte du pluralisme croissant des sociétés occidentales et l'augmentation importante des adoptions internationales. Ainsi, par exemple, les stratégies préventives et adaptatives que développent les enfants et leur famille par rapport à la discrimination et au racisme seraient mieux comprises si elles étaient mises en relation avec les représentations qu'ils se font (par exemple, leurs représentations de la situation d'immigré par rapport à la situation d'adopté, leurs représentations des causes et des impacts du racisme, etc.).

Les connaissances concernant l'importance de la composition ethnique du milieu d'accueil sont encore imprécises, mais il semble qu'elle ait un impact sur la manière dont les

adoptés sont perçus et identifiés par eux-mêmes et par les autres. Des comparaisons seraient à faire, par exemple, entre des milieux homogènes et hétérogènes sur le plan ethnique quant au cadre d'intégration sociale qu'ils offrent aux enfants de différentes origines nationales. À ce propos, l'étude des différences entre garçons et filles adoptés pourraient être poussée plus avant, non seulement pendant l'enfance et l'adolescence, mais aussi en rapport avec la vie familiale, professionnelle et sociale à l'âge adulte.

Considérations d'ensemble sur les connaissances à développer

De façon générale, indépendamment des thèmes précis de recherche, il importe de ne jamais perdre de vue que l'adoption est un processus créatif de transition identitaire et, pour cette raison, d'accorder une attention particulière à l'expérience vécue par l'enfant lui-même. Il manque de recherches visant à connaître et à comprendre le point de vue des enfants adoptés sur leur expérience, sur leurs liens familiaux d'origine et adoptifs, sur leur identité et sur ce qu'ils envisagent comme transmission à leurs propres enfants. Des adoptés de tous âges devraient être interrogés, mais aussi des adoptés devenus adultes qui ont un regard réflexif sur leur trajectoire de vie et des enfants adoptés tardivement qui ont encore un souvenir vivace de leur adoption et sont assez grands pour en parler. Ces points de vue subjectifs devraient pouvoir être recueillis et analysés dans le cadre de travaux qualitatifs, mais sur un nombre plus élevé de cas que dans les études cliniques actuellement disponibles. Ces recherches qualitatives devraient viser à soutenir l'élaboration de cadres théoriques et analytiques orientés spécifiquement vers l'étude des dynamiques que l'adoption internationale met en branle.

Comme le mentionnent plusieurs auteurs, l'un des principaux manques à combler au niveau de la recherche est celui d'études longitudinales qui permettraient de suivre des groupes d'enfants adoptés jusqu'à l'adolescence et à l'âge adulte, de comprendre comment évoluent leurs relations familiales, ainsi que les modalités de leur insertion sociale plus large. De façon générale, les différentes recherches auraient avantage à mieux cibler les âges des sujets étudiés et à soigner l'interprétation des résultats en fonction de cette variable d'âge. Aussi, faut-il finalement déplorer le fait que les études avec groupe contrôle sont

encore trop rares et que cela affaiblit beaucoup la capacité d'interprétation et de généralisation des résultats de recherche.

Enfin, insistons sur le fait, déjà mentionné dans l'introduction du deuxième chapitre, que la recherche sur l'adoption internationale n'appréhende pas la trajectoire des enfants concernés depuis leur naissance. Notre compréhension de leur intégration sociale reste ainsi limitée par la méconnaissance de la première partie de leur vie, ce qui contribue à renforcer l'impact de la rupture instituée par l'adoption. Les obstacles à aplanir pour combler cette lacune de la recherche sont nombreux et énormes, mais ne sont probablement pas insurmontables.

ANNEXE I

Bibliographie annotée

ACHENBACH, T.M. et C.S. Edelbrock, 1986, *Manual for the Teacher Report Form and Teacher Version of the Child Behavior Profile*, Burlington, VT, Department of Psychiatry, University of Vermont.

ACHENBACH, T.M. et C.S. Edelbrock, 1983, *Manual for the Child Behavior Checklist and Revised Profile*, Burlington, VT, Department of Psychiatry, University of Vermont.

AINSWORTH, M.D.S., M. Blehar, E. Waters, et S. Wall, 1978, *Patterns of Attachment*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates Inc.

ALTSTEIN, Howard et Rita J. Simon, 1991, «Summary and Concluding Remarks», in Rita J. Simon et Howard Altstein (dir.), *Intercountry Adoption: A Multinational Perspective*, New York, Praeger: 183-191.

Les auteurs effectuent, dans cette synthèse de l'ouvrage collectif qu'ils ont dirigé, une revue comparative d'études empiriques provenant des États-Unis, du Canada, de la Norvège, d'Allemagne, du Danemark, de Hollande et d'Israël. Ils abordent des sujets tels que l'intégration, l'adaptation et le développement d'enfants adoptés à l'étranger. Un certain nombre de constats ressortent de cette synthèse. Par exemple, l'âge à l'adoption s'est avéré être un facteur critique de réussite. En effet, les enfants adoptés à plus d'un an ont parfois de sérieux problèmes d'adaptation. Ceux-ci sont d'ailleurs amplifiés lorsque les enfants sont d'une ethnie différente de celle de leurs parents. La composition de la société d'accueil semble aussi un facteur important dans l'adaptation des enfants; un contexte d'hétérogénéité ethnique favoriserait une meilleure intégration de l'enfant adopté à l'étranger.

AMES, Elinor W. et al., 1997, *The Development of Romanian Orphanage Children Adopted to Canada. Final Report*, Simon Fraser University, Colombie britannique.

AMES, Elinor W., 1997, *Le développement d'enfants d'orphelinats roumains adoptés au Canada*, thèse de doctorat, Simon Fraser University, Colombie britannique.

Étude longitudinale visant à évaluer le développement des enfants roumains qui ont été adoptés par des couples canadiens. Cette enquête récente conclut à partir de deux séries d'évaluations que 72 % des enfants ayant vécu dans des orphelinats au moins pendant les huit premiers mois de leur vie présentent, trois ans après leur arrivée, des problèmes émotionnels, sociaux et comportementaux non négligeables.

ANDERSSON, Gunilla, 1991, «To Feel or not to Feel Swedish – is that the Question?», *Adoption and Fostering*, 15 (4): 69-74.

L'auteure s'intéresse à l'intégration et au développement des enfants adoptés à l'étranger par des parents suisses. Son commentaire se base essentiellement sur un certain nombre d'études à ce sujet et sur sa propre expérience de terrain au sein d'un centre d'adoption en Suisse. Les thèmes abordés sont la performance scolaire, l'identité ethnique et plus globalement la qualité de vie de ces enfants rendus à l'âge adulte. L'article comprend également la transcription de

trois lettres adressées à l'auteure et écrites par trois jeunes adultes adoptés à l'étranger qui font part de leurs réflexions sur les thèmes abordés.

ANDRESEN, Inger-Lise Kvifte, 1992, «Behavioural and School Adjustment of 12-13 Year Old Internationally Adopted Children in Norway: A Research Note», *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 33 (2): 427-439.

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'adaptation scolaire et familiale d'enfants adoptés à l'étranger par des familles norvégiennes. L'échantillon est composé de deux groupes d'enfants. Le premier groupe est constitué de 151 enfants adoptés à l'étranger (79 filles et 72 garçons) âgés de douze et treize ans et principalement originaires de Corée; 30 d'entre eux avaient de zéro à six mois à l'adoption, 37 étaient âgés de sept mois à un an et demi, 26 étaient âgés d'un an et demi à trois ans, 33 étaient âgés de trois à cinq ans et 25 avaient plus de cinq ans à l'adoption. Le deuxième groupe est composé de 135 enfants non-adoptés de même âge. Les données ont été recueillies par le biais de deux questionnaires: la version norvégienne du *Rutter Parent Scale* destiné aux parents des enfants adoptés et du *Rutter Teacher Scale* destiné aux professeurs des enfants adoptés et non-adoptés (Rutter 1967, 1970). Les résultats démontrent que la majorité des enfants étaient bien adaptés à leur environnement familial et scolaire. Par ailleurs, les problèmes d'adaptation étaient plus fréquents chez les garçons que chez les filles mais aucune relation n'a pu être établie entre l'âge à l'adoption et la qualité de l'adaptation. Les résultats concernant la performance scolaire des enfants adoptés étaient moins satisfaisants que ceux des élèves non-adoptés mais cette différence n'était pas statistiquement significative.

ANDUJO, Estela, 1988, «Ethnic Identity of Transethnically Adopted Hispanic Adolescents», *Social Work*, 33 (6): 531-535.

Étude visant à comparer l'adaptation et l'identité ethnique d'enfants américains d'origine mexicaine adoptés par des familles de même origine et par des familles américaines blanches. L'auteure s'intéresse plus particulièrement à l'influence de facteurs environnementaux et familiaux sur le développement de l'identité ethnique de l'enfant hispanique. Les données ont été obtenues par le biais d'entrevues réalisées auprès de 30 familles américaines d'origine mexicaine, de 30 familles américaines blanches et de 60 enfants d'origine mexicaine-américaine de douze à dix-sept ans adoptés entre l'âge de deux et sept ans. Dans cette enquête des tests standardisés ont aussi été utilisés: *Tennessee Self Concept Scale*, *The Twenty Statements Test*, *The Mexican-American Value Attitude Scale*, ainsi qu'une grille d'entrevue de 60 items portant sur l'ethnicité et les relations familiales et sociales.

BACH, R. B., 1988, «Daten und Soziale Hintergründe der Adoption von Kindern aus des Dritten Welt. Eine Untersuchung der Gemeinsamen Zentralen Adoptionsstelle der vier Norddeutschen Bundesländer in Hamburg», *Zentralblatt für Jugendrecht*, 75: 328-333.

Portrait statistique de l'adoption internationale en Allemagne réalisé à partir d'un échantillon de 300 adoptés originaires d'Asie et d'Amérique latine. L'auteur aborde les divers types d'adoption qui s'y pratiquent (privée et publique) et conclut qu'en regard des lois en vigueur dans ce pays, plusieurs adoptions internationales seraient jugées illégales notamment en raison de l'âge des enfants au moment du placement. En effet, environ 73 % des enfants ont été adoptés à moins d'un an et parmi ceux-ci plusieurs n'avaient que quelques mois.

BAGLEY, Christopher, 1993a, «Chinese Adoptees in Britain: A Twenty-year Follow-up of Adjustment and Social Identity», *International Social Work*, 36 (2): 143-157.

Cette étude fait suite à celle réalisée par Bagley et Young (1981) auprès de familles ayant adopté 53 enfants de Hong Kong dans les années 1960. L'évaluation du développement de 44 de ces jeunes femmes, âgées de 22 à 28 ans au moment de l'enquête, révèle des résultats très positifs tant au niveau de l'adaptation, de l'intégration à la culture britannique et des performances académiques que de l'estime de soi et de l'identité.

BAGLEY, Christopher, 1993b, «Transracial Adoption in Britain: A Follow-up Study, with Policy Considerations», *Child Welfare*, 72 (3): 285-299.

BAGLEY, Christopher, 1991, «Adoption of Native Children in Canada: A Policy and a Research Report», in Howard Altstein et Rita J. Simon (dir.), *Intercountry Adoption. A Multinational Perspective*. New York, Prager: 55-79.

BAGLEY, C. et L. Young, 1981, «The Long-term Adjustment and Identity of a Sample of Inter-Country Adopted Children», *International Social Work*, 23 (3): 16-22.

Les auteurs de cette recherche ont effectué une enquête par questionnaire postal auprès de 67 familles britanniques ayant adopté une fillette à Hong Kong afin d'étudier l'éducation des enfants adoptés à l'étranger, leur développement social et les problèmes qu'ils ont rencontrés. Cette étude fait l'analyse d'entretiens individuels réalisés auprès de 51 parents et de 53 adoptées dans le but d'évaluer l'estime de soi (Erikson), l'adaptation et l'identité de ces dernières.

BALLAND, I., A. Laurent et J. Boucharlat, 1995, «À propos de l'adoption internationale», *Prisme*, 5 (2-3): 321-327.

Les auteurs brossent un tableau des caractéristiques particulières de l'adoption internationale (adoptions simultanées, fratries, adoptions tardives, etc.). Par le biais de deux cas cliniques d'enfants adoptés de Pologne et du Guatemala à l'âge de onze et douze ans, ces pédopsychiatres traitent du passé des enfants (carences, sévices, hérédité), des questions d'identité (nomination) ainsi que de la loyauté des adoptés envers leurs parents biologiques.

BANKS, N., 1992, «Techniques for Direct Identity Work with Black Children», *Adoption and Fostering*, 16 (3): 19-25.

BARTH, Richard P. et Marianne Berry, 1988, *Adoption and Disruption: Rates, Risks and Responses*. Hawthorne, New York, Aldine de Gruyter.

BARTH, F., 1969 *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston, Little Brown.

BARTHOLET, Elizabeth, 1993a, *Family Bonds. Adoption and the Politics of Parenting*, Boston, Houghton Mifflin Company.

Dans cet ouvrage qui se présente comme un témoignage engagé, l'auteure raconte son expérience d'adoption de deux garçons péruviens et ce, en tant que célibataire, juriste et militante de la défense des droits de la personne. Elle prône un accès plus facile à l'adoption internationale et estime que les adoptions, toujours au nom du bien-être des enfants, devraient outrepasser les frontières raciales. Bartholet traite également des procréations médicalement

assistées afin de mettre en évidence les incohérences inhérentes à notre manière de concevoir l'adoption. Elle étaye son argumentation d'un certain nombre d'études quantitatives et empiriques portant sur le développement d'enfants adoptés à l'étranger ainsi que de concepts juridiques, historiques et anthropologiques.

BARTHOLET, Elizabeth, 1993b, «International Adoption: Current Status and Future Prospects», *The Future of Children*, 3 (1): 89-103.

L'auteure, ayant elle-même adopté en Amérique latine, tente de démontrer que les bienfaits de l'adoption internationale dépassent de loin les aspects négatifs mis de l'avant par les opposants à ce type d'adoption. Bartholet traite des différentes barrières (juridiques, sociales...) qui entravent le processus d'adoption internationale avant et après l'arrivée de l'enfant. Elle fait un survol et une critique des problèmes attribués à cette pratique en présentant les résultats de certaines études empiriques portant sur le développement d'enfants adoptés à l'étranger. Elle fait également des recommandations visant à donner une certaine direction aux réformes nécessaires.

BASQUIN, M. et N. Basquin, 1985, «Les enfants adoptés sont-ils toujours carencés?», *Lieux de l'enfance*, 1-2: 139-148.

Cet article porte sur les différents types de carences dont a pu souffrir un enfant avant son adoption et sur l'impact qu'elles ont sur la famille adoptive. Selon les auteurs, l'enfant carencé pourra souffrir de plusieurs troubles tels que les troubles du sommeil, de l'alimentation, du comportement, de l'attention, de l'image de soi, etc. Plus l'enfant est adopté tardivement, plus il aura tendance à manifester, d'une façon ou d'une autre, ses souffrances antérieures. Celles-ci refont surface surtout au cours de l'adolescence. Finalement, les auteurs présentent les différentes phases par lesquelles passent les parents confrontés à ces différentes manifestations des carences précoces subies par l'enfant.

BEAL, Claude-Pierrette, 1993, «À propos d'adoption d'enfants du Tiers-Monde poly-traumatisés», in M. Rey-von Allmen (dir.), *Psychologie clinique et interrogations culturelles*, Paris, L'Harmattan, pp. 359-366.

À partir de sa pratique de psychologue et de psychothérapeute en Suisse, cette auteure traite des processus (d'adaptation, d'attachement, d'intégration, etc.) par lesquels les enfants adoptés tardivement (six ans et plus) passent inévitablement. L'adaptation demande de la part des parents et des enfants un fort investissement thérapeutique.

BELL, P. et J. Evans, 1981, «Counselling the Black Client», in *Professional Education*, Minneapolis, MN, Hazelton Foundation.

BELLEAU, Hélène, 1996, *Les représentations de l'enfant dans les albums de photographies de famille*, thèse de doctorat (Ph.D.), sociologie, Université de Montréal, Montréal. 255 p.

Partant d'une analyse qualitative d'albums de photographies de seize familles québécoises et du discours qui les accompagne (entrevues ouvertes), l'auteure tente de démontrer les mécanismes d'incorporation d'un enfant dans la famille et dans la mémoire du groupe et, d'un point de vue sociologique, comment les parents construisent l'identité de l'enfant. L'auteure compare et dégage des distinctions entre les familles ayant seulement des enfants adoptés (de Chine et d'Haïti), celles qui n'ont que des enfants biologiques et celles qui ont les deux.

BENOIT, Teresa C. *et al.*, 1996, «Romanian Adoption – The Manitoba Experience», *Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, 150 (12): 1278-1282.

BENSON, P. L., R. Sharma Anu et E. Roehlkepartain, 1994, *Growing up Adopted. A Portrait of Adolescents and their Families*, Minneapolis, MN, Search Institute.

Cette recherche américaine repose sur un vaste échantillon de plus de 800 adoptés et de 1262 parents adoptifs. Elle a pour objectif de comparer la santé mentale de jeunes adoptés de douze à dix-huit ans à leurs pairs non-adoptés. Par le biais d'une enquête par courrier, les auteurs se sont intéressés plus spécifiquement à l'identité raciale et ethnique des adoptés, à l'attachement, à l'estime de soi, ainsi qu'à l'intégration familiale et sociale de ces derniers.

BERRY, Marianne, 1992, «Contributors to Adjustment Problems of Adoptees: A Review of the Longitudinal Research», *Child and Adolescent Social Work Journal*, 9 (6): 525-540.

L'auteure présente une revue des recherches empiriques portant sur les problèmes d'ajustement et de comportement des enfants adoptés. Les résultats démontrent que les enfants adoptés sont effectivement plus à risque de manifester des problèmes de comportement ainsi qu'une faible estime de soi. L'auteure explique que les attentes irréalistes des parents, surtout en ce qui concerne les performances scolaires, mènent à des problèmes d'inadaptation chez l'enfant.

BOWLBY, J, 1980, *Attachment and Loss, vol. 3: Loss: Sadness and Depression*, New York, Basic Books.

BRODZINSKY, David M., 1993, «Long-term Outcomes in Adoption», *The Future of Children*, 3 (1): 153-163.

BRODZINSKY, David M., 1990, «A Stress and Coping Model of Adoption Adjustment», in D. M. Brodzinsky et M. D. Schechter (dir.), *The Psychology of Adoption*, Oxford, Oxford University Press, pp. 3-24.

BRODZINSKY, David M., 1987, «Adjustment to Adoption: A Psychological Perspective», *Clinical Psychology Review*, 7: 25-47.

BRODZINSKY, David M. et L. Huffman, 1988, «Transition to Adoptive Parenthood», *Marriage and Family Review*, 12: 267-286.

BRODZINSKY, David M., C. Radice, L. Huffman et K. Merker, 1987, «Prevalence of Clinically Significant Symptomatology in a Nonclinical Sample of Adopted and Nonadopted Children», *Journal of Clinical Child Psychology*, 16: 350-356.

BRODZINSKY, David M., D.E. Schechter, A.M. Braff et L.M. Singer, 1984, «Psychological and Academic Adjustment in Adopted Children», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 52: 582-590.

BRODZINSKY, David M., D.E. Schechter et R.M. Hening, 1992, *Being Adopted: The Lifelong Search for Self*, New York, Doubleday.

BRODZINSKY, David M. et Marshall D. Schechter, 1990, *The Psychology of Adoption*, New York, Oxford University Press.

Cet ouvrage collectif regroupe les contributions de plusieurs spécialistes de l'adoption américains et européens issus de disciplines diverses dont la psychologie, la psychiatrie, le travail social et la sociologie. L'objectif de cet ouvrage est de dresser le portrait des réflexions et des recherches actuelles dans le domaine de l'adoption en mettant plus particulièrement l'accent sur les enjeux de l'adoption en matière de santé mentale. Les articles, couvrant une large gamme de thèmes, sont divisés en quatre sections: les perspectives théoriques, les recherches empiriques, les enjeux cliniques et les enjeux socio-politiques des pratiques d'adoption.

CADORET, Rémi J., 1990, «Biologic Perspectives of Adoptee Adjustment», in David M. Brodzinsky et Marshall D. Schechter (dir.), *The Psychology of Adoption*, New York, Oxford, Oxford University Press, pp. 25-41.

CALLOUD, Hubert et Monique Calloud, 1995, «Une famille comme les autres (1959-1994)», in Brigitte Camdessus (dir.), *L'adoption. Une aventure familiale*, Paris, ESF éditeur, pp. 43-61.

Cet article présente l'histoire d'Hubert et de Monique Calloud, parents de trois enfants adoptés au Moyen-Orient durant les années soixante. Ces derniers racontent les expériences et émotions qu'ils ont vécues au cours de la constitution de leur famille adoptive, depuis l'annonce de leur infertilité jusqu'à la naissance de leurs petits-enfants.

CARSTENS, Carol et Maria Julia, 1995, «Legal Policy and Practice Issues for Intercountry Adoptions in the United States», *Adoption and Fostering*, 19 (4): 26-33.

Cet article porte sur la fréquence, la nature et les aspects juridiques de l'adoption internationale aux États-Unis. Les auteures présentent tout d'abord l'historique de l'adoption internationale aux États-Unis, l'évolution du nombre, les principaux pays d'origine des adoptés ainsi que le profil de ces derniers (âge, handicaps, etc.). Elles comparent ensuite les aspects juridiques de l'adoption transraciale interne à ceux de l'adoption internationale et abordent brièvement le phénomène du trafic d'enfants. Les pratiques d'adoption de certains pays du Tiers-Monde ainsi que l'impact de ces adoptions sur le développement des services sociaux des pays d'origine sont présentés. Les auteures passent également en revue les efforts internationaux visant à standardiser les législations réglementant l'adoption internationale. Finalement, elles font la recension d'études concernant le développement des enfants adoptés à l'étranger et proposent des recommandations quant aux politiques de placement de ces enfants aux États-Unis. Elles proposent notamment la mise sur pied d'une banque de données concernant l'adoption internationale aux États-Unis pour permettre aux législateurs et intervenants d'évaluer les tendances et les besoins.

CHISHOLM, Kim, Margaret Carter, Elionor W. Ames et Sara J. Morison, 1995, «Attachment Security and Indiscriminately Friendly Behavior in Children Adopted from Romanian Orphanages», *Development and Psychopathology*, 7: 283-294.

Cet article rend compte d'évaluations de la relation d'attachement mère-enfant effectuées sur la base d'informations recueillies auprès de parents canadiens ayant adopté un enfant de Roumanie. Il s'agit d'une analyse reliée à l'étude longitudinale menée par Ames et ses collaborateurs (voir Ames *et al.* 1997).

CHOULOT, J. J. et J. M. Brodier, 1993, «Risques d'échecs des adoptions incontrôlées d'enfants étrangers», *Annales de pédiatrie*, 40 (10): 635-638.

Les auteurs rapportent quatre observations cliniques de graves échecs d'adoption internationale de grands enfants. Les facteurs de risques soulignés sont: l'âge avancé des parents ou de l'enfant, la motivation incertaine des parents, l'insuffisance de la réflexion sur les problèmes de l'adoption.

COHEN, Phil, 1993, «Yesterdays Words, Tomorrow's World: From the Racialisation of Adoption to the Politics of Difference», in I. Gaber et J. Albridge (dir.), *In the Best Interest of the Child*, London, Free Association Press, pp. 43-75.

COLE, Jill C., 1993, «Perceptions of Ethnic Identity among Korean-Born Adoptees and Their Caucasian-American Parents», *Dissertation Abstracts International, A The Humanities and Social Sciences*, 54 (1): 317A.

COLE, Jill C., 1992, *Perception of Ethnic Identity among Korean-Born Adoptees and their Caucasian-American Parents*, Ph.D, School of Social Work, Columbia University, New York.

Cette étude s'intéresse au rôle des parents dans le développement de l'identité ethnique d'un groupe d'enfants adoptés de Corée. Elle tient compte notamment de l'âge de ces derniers, de la composition de la communauté d'accueil, de l'intérêt des parents pour le pays d'origine des adoptés et de leurs pratiques. Des entrevues auprès de 48 enfants âgés de cinq, six et sept ans (questions ouvertes, utilisation de poupées et de jeux) et d'autres avec les parents ont été réalisées pour les fins de cette recherche.

COLLARD, Chantal, 1988, «Enfants de Dieu, enfants du péché: anthropologie des crèches québécoises de 1900 à 1960», *Anthropologie et Sociétés*, 12 (2): 97-123.

Cet article traite de l'anthropologie des crèches québécoises et de la circulation des enfants illégitimes dans la région de Charlevoix Ouest entre 1900 et 1960, à partir de documents publiés par les crèches, d'études les concernant et d'une enquête ethnologique menée dans deux villages du comté. L'auteure montre l'emprise du nationalisme religieux sur les pratiques adoptives de l'époque, ainsi qu'un changement net dans la sexualité prénuptiale qui explique la montée des naissances illégitimes ainsi que le surplus d'enfants placés. On y suit les différents moments de la circulation des bâtards, depuis leur naissance et leur abandon jusqu'à leur adoption; les règles, pratiques et idéologie de cette circulation sont tour à tour analysées.

CORDELL A. S., C. Nathan et V. P. Krymow, 1985, «Group Counseling for Children Adopted at Older Ages», *Child Welfare*, 64 (2): 113-124.

Les auteurs présentent une expérience de thérapie de groupe faite avec des adolescents adoptés tardivement. L'échantillon est composé de deux groupes d'adoptés. Le premier est constitué de dix adolescents (cinq filles et cinq garçons) âgés de treize à dix-sept ans dont huit Blancs, un Noir et un Oriental; six d'entre eux avaient été adoptés entre l'âge de onze et quinze ans, deux à l'âge de six et sept ans et un pendant sa petite enfance. Le deuxième groupe était composé de dix pré-adolescents (huit filles et deux garçons) de dix à treize ans dont sept Blancs, un Noir et deux Orientaux; cinq d'entre eux avaient été adoptés à l'âge de onze ans, quatre entre quatre et dix ans et un pendant sa petite enfance. Cette thérapie visait à assurer un suivi aux adoptions tardives et à augmenter le taux de réussite. Les auteurs partent du point de vue selon lequel les

enfants placés tardivement ont plus de problèmes non résolus avec leur passé et sont particulièrement vulnérables à l'adolescence (Kirk 1966). Cette thérapie permettait donc aux adolescents de s'exprimer librement et de mettre leur passé en perspective. Un résumé des sessions de groupe auxquelles ont participé les adolescents est présenté ainsi qu'un compte rendu des sessions réalisées avec les parents de ces enfants.

COSTA-LASCOUX, Jacqueline, 1988, «Du fantasme à la réalité», *Autrement*, 96: 172-177.

À partir d'entretiens avec des candidats à l'adoption internationale, l'auteure cherche à connaître les motivations, les représentations et les attitudes de ceux-ci par rapport à l'adoption d'enfants étrangers. Elle s'intéresse aux trois registres de la vie du couple, de l'enfant et de la société mis en jeu par l'adoption internationale: le réel, le symbolique et l'imaginaire. L'auteure explique que les parents veulent construire une famille comme si l'enfant adopté était le leur, mais qu'ils perçoivent leur engagement dans une filiation affective et volontaire comme établissant un lien plus fort et plus durable, ce qui se traduit par une idéalisation de l'enfant adopté et de son altérité. L'adoption d'un enfant physiquement dissemblable aux parents n'est pas un moyen de cacher la stérilité du couple, mais de témoigner de la générosité de parents qui perçoivent l'adoption comme une valeur en soi. L'auteure s'intéresse finalement à l'attitude des parents à l'égard des réticences des gouvernements des pays d'origine à consentir aux adoptions plénières et aborde l'adoption internationale sous l'angle des représentations Nord-Sud.

COUANT, Mireille, 1996, «L'élaboration de l'appartenance familiale: des mères adoptives parlent», *Dialogue*, 133: 30-41.

L'auteure, qui a elle-même adopté plusieurs enfants, a interrogé cinq mères adoptives d'enfants d'origines diverses pour tenter de comprendre la réalité de l'appartenance familiale dans l'adoption. Elle s'intéresse principalement au processus d'attachement et d'identification des parents adoptifs à l'enfant et de l'enfant à ses parents. L'auteure aborde plusieurs thèmes dont le deuil de l'enfant biologique, la grossesse psychique vécue par le couple durant l'attente d'un enfant imaginaire, les conditions de la réalisation de l'appartenance familiale, la confrontation du réel à l'imaginaire au moment de l'arrivée de l'enfant, l'élaboration de l'attachement et le premier tissage des liens avec l'enfant adopté. Elle s'intéresse également au processus d'inscription de l'enfant dans la lignée familiale qui passe d'abord par le don du nom et par le partage avec l'enfant de l'histoire familiale des parents adoptifs. Est également abordé le thème du mystère de l'origine de l'enfant et le malaise vécu par les parents face à l'éventuelle quête des origines qui pourrait faire obstacle au développement de l'appartenance familiale adoptive. Finalement, l'auteure s'interroge sur la perception des parents adoptifs qui ont également des enfants biologiques eu égard aux différences dans le sentiment d'appartenance familiale et face à l'identité personnelle de ces deux types d'enfants.

CRINE, A. M. et S. Nabinger, 1991, «Le roman familial des fratries dans l'adoption internationale», *Dialogue*, 114 (4): 35-41.

Plus de la moitié des adoptions d'enfants brésiliens en Europe concernent des fratries. Les auteures, qui travaillent respectivement au tribunal pour enfants de Porto Alegre et dans un service d'adoption en Belgique, tentent ici de remédier au manque d'informations concernant ces cas «à risques». Elles précisent d'abord le contexte de vie familiale et sociale de ces enfants avant leur placement en institution d'hébergement, placement qui entraîne généralement la dispersion de la fratrie. Elles soulignent ensuite comment l'adoption internationale permet de placer ensemble des frères et soeurs et quels sont les motifs des adoptants. Elles discutent ensuite des relations entre frères et soeurs après l'adoption, selon trois cas de figure possible: la

fratrie naturelle adoptée par un couple n'ayant pas d'autres enfants biologiques ou adoptés, la fratrie adoptive reconstituée résultant d'adoptions séparées d'enfants sans liens biologiques et la fratrie «mixte» où coexistent des enfants biologiques et adoptés.

CROSS, W. E. Jr., 1987, «A Two Factor Theory of Black Identity Implication for the Study of Identity Development in Minority Children», in J.S. Phinney et M. J. Rotheram (dir.), *Children's Ethnic Socialization*, Newbury Park, CA Sage, pp. 117-133.

DALEN, M. et B. Saetersdal, 1987, «Transracial Adoption in Norway», *Adoption and Fostering*, 11: 41-46.

Les auteurs de cette étude norvégienne se sont intéressés à la santé, à l'identité raciale et ethnique, au développement et à l'intégration sociale de 41 enfants adoptés du Vietnam. Ces derniers avaient de deux à cinq ans au moment du placement et présentaient alors des problèmes de santé et de comportements importants (passivité, apathie, retards, sous-alimentation). Ils avaient toutefois récupéré rapidement. Les résultats de cette enquête montrent par ailleurs qu'à l'adolescence les adoptés doivent faire face à la discrimination et se sentent quelque peu marginalisés par la société d'accueil.

DAUBIGNY, Corinne, 1995, «L'effacement de l'identité, une pratique culturelle?», in Lucette Khaïat (dir.), *Vérité scientifique, vérité psychique et droit de la filiation*. Toulouse, Editions Erès, pp. 183-190.

DAUBIGNY, Corinne, 1994, *Les origines en héritage*, Paris, Syros.

DE BLOIS, Esther, 1995, «Première phase de l'adaptation à l'adoption: impacts physique, psychique et social», in Secrétariat à l'adoption internationale, *Colloque Adoption 1994. Dessine-moi une famille*, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, pp. 148-153.

L'auteure présente les différentes étapes traversées par les familles adoptives au cours de la première phase d'adaptation physique, psychique et sociale à l'adoption, plus particulièrement les deux premières années suivant l'arrivée de l'enfant. Pour ce faire, elle a effectué un survol de la littérature, a fait appel à la collaboration d'un certain nombre de parents et d'intervenants en adoption internationale et s'est également basée sur sa propre expérience de travailleuse sociale au sein des Centres Jeunesse de Montréal.

DECERF, Anne, 1995, «Une autre forme de racisme», *Égalité*, 37: 37-65.

Partant d'un point de vue psychanalytique, l'auteure fait l'hypothèse que les enfants adoptés sont susceptibles de développer des réactions de rejet raciste envers eux-mêmes. Cinq études de cas sont présentées. Les cinq enfants rencontrés avaient de cinq à huit ans et étaient âgés de quelques mois à trois ans au moment de leur placement en France. Cet article rend compte de l'importance des récits fantasmatiques des enfants et des parents dans l'acceptation de la différence.

DECERF, Anne, 1993, «Enfant adopté, enfant sacré», *Revue québécoise de psychologie*, 14 (1): 3-29.

L'auteure cherche à comprendre comment l'imagerie collective, de concours avec l'imagerie individuelle, contribue à entourer l'enfant adopté de représentations particulières. Cette

réflexion vise donc à déterminer l'impact des représentations collectives sur les attitudes que les parents adoptifs développent à l'égard de leur enfant adopté. Pour ce faire, l'auteure débute par un survol de la littérature portant sur les représentations sociales. Par la suite, elle analyse six entretiens effectués auprès de parents ayant adopté des enfants d'origine coréenne ou indienne qui, au moment de l'étude, étaient âgés de douze à seize ans.

DELAISI, Geneviève et Pierre Verdier, 1994, *Enfant de personne*. Paris, Odile Jacob.

DESJARDINS, Joëlle, 1989, *Adoption internationale, 1980-1989. Bibliographie*, Québec, Assemblée nationale.

DESPEIGNES, Marie-Joëlle, 1994, «Identité psychosociale d'enfants d'origine haïtienne adoptés par des parents québécois», *Intervention*, 97: 20-31.

Dans cet article, Despeignes s'interroge sur la formation de l'identité familiale chez les enfants adoptés en Haïti. Partant du point de vue de douze jeunes de sept à treize ans, elle constate que tous se sentent attachés à leurs parents adoptifs, qu'ils ont de bonnes relations avec leurs frères et soeurs ainsi qu'avec les membres de la famille étendue. Ces jeunes semblaient irrités face aux questions concernant leur famille biologique mais auraient souhaité avoir des informations sur l'apparence physique et les traits de caractère de leurs géniteurs afin de savoir de qui ils retiennent. Enfin, l'auteure dégage un modèle général concernant la formation de l'identité familiale et souligne l'importance de l'énonciation de points communs mais aussi de reconnaître la différence de chacun des membres de la famille et l'importance du sentiment d'appartenance au groupe étendu.

DESPEIGNES, Marie-Joëlle, 1993, *L'identité psychosociale d'enfants d'origine haïtienne adoptés par des parents canadiens-français*. Mémoire de maîtrise en psychologie, Montréal, Université de Montréal.

Cette étude psychologique porte sur les processus identitaires et sur les mécanismes d'adaptation qui favorisent l'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger. Elle fut réalisée par le biais de cinq rencontres de 50 minutes avec douze adoptés âgés de sept à treize ans et par des entrevues semi-structurées avec leurs parents. L'analyse de type qualitatif traite notamment du développement de l'identité «raciale» et ethnique de ces jeunes d'origine haïtienne.

DE VRIES, A. K., 1988, «Taalaanpassing van Koreaanse Adoptiekinderen (Language Adaptation of Korean Adoptees)», in A. K. De Vries et L. A. C. Bunjes (dir.), *A Fresh Start... A New Language*, Utrecht, Adoption Center.

Cette étude porte sur le développement du langage et sur les performances scolaires d'enfants adoptés à l'étranger (Corée, Inde, Colombie et Bangladesh) par des Hollandais. Aucun problème particulier n'a été décelé parmi ces enfants âgés de cinq à huit ans mais les auteurs soulignent que les parents semblent particulièrement attentifs à l'adaptation de ces derniers au milieu scolaire. (D'après Hoksbergen 1991.)

DUFOUR, Josette, 1991, *Adopte-moi quand même*, France, Fayard. Collection Les enfants du Fleuve.

Responsable d'une association pour l'adoption d'enfants du Tiers-Monde, l'auteure raconte le cheminement de ces enfants en partant de leur situation dans leur pays d'origine jusqu'à leur

intégration dans leur famille adoptive. Elle traite alors de différentes situations ayant rapport à la post-adoption (jalousie, troubles scolaires, enfants adoptés tardivement, etc.).

FEIGELMAN, William et Arnold R. Silverman, 1984, «The Long-Term Effects of Transracial Adoption», *Social Service Review*, 58 (4): 588-602.

Feigelman et Silverman se sont intéressés aux problèmes d'adaptation d'enfants coréens, colombiens, noirs-américains et blancs, adoptés par des familles blanches américaines. L'étude fut réalisée en deux temps: en 1975, 737 familles furent recrutées pour la première phase de l'étude et 372 de ces familles furent retracées en 1981 dans le but de faire un suivi des enfants. Leur adaptation fut évaluée à partir de la perception des parents. Les résultats démontrent que la variable ayant l'impact le plus important sur l'adaptation des enfants était l'âge au placement et que l'adaptation des quatre groupes d'enfants est similaire.

FEIGELMAN, William et Arnold R. Silverman, 1983, *Chosen Children. New Patterns of Adoptive Relationships*. New York, Praeger.

FISHER, Lianne, Elinor W. Ames, Kim Chisholm et Lynn Savoie, 1997, «Problems Reported by Parents of Romanian Orphans Adopted to British Columbia», *International Journal of Behavioural Development*, 20 (1): 67-82.

Le but de cette recherche est de décrire les types, les causes et la fréquence des problèmes de comportement chez les orphelins roumains adoptés au Canada. Les auteurs se questionnent à savoir si l'institutionnalisation des enfants avant l'adoption a un impact particulier sur les types de problèmes de comportement qu'ils manifestent après le placement. Trois groupes d'enfants ont été étudiés: (1) 46 enfants roumains qui ont passé au moins huit mois dans un orphelinat; (2) 46 enfants canadiens vivant avec leur famille biologique et (3) 29 enfants roumains qui n'ont pas été institutionnalisés puisque adoptés avant l'âge de quatre mois. Des entrevues ont été réalisées auprès des parents qui ont également complété plusieurs questionnaires dont le *Child Behavior Checklist* de Achenbach *et al.* (1987).

FRENCH, Glenda, 1986, «Intercountry Adoption: Helping a Young Child Deal with Loss», *Child Welfare*, 65 (3): 272-279.

L'auteure, qui est travailleuse sociale, fait la description des expériences qu'elle a vécues durant le processus au cours duquel elle a tenté d'aider sa fille adoptive, originaire du Bangladesh, à faire le deuil de sa famille biologique et de son milieu d'origine et à s'adapter à son nouveau milieu culturel. L'auteure présente d'abord les comportements problématiques de son enfant à l'arrivée. Par la suite, elle explore les différentes étapes du deuil de son passé et de son attachement au présent (refus, colère, dépression, acceptation). Elle termine par un certain nombre de recommandations destinées aux parents et visant à faciliter le processus de deuil de leur enfant adoptif.

GABER, I. et J. Albridge, 1994, *In the Best Interest of the Child: Culture Identity and Transracial Adoption*, London, Free Association Books.

GALLISSOT, R., 1987 «Sous l'identité: le procès de l'identification», *L'Homme et la société*, 83: 12-27.

GALAÏNENA, Mirentchu, 1988, *L'adoption, voyage au bout d'un désir*, Paris, La découverte. Dans la première partie du livre, l'auteure, qui est travailleuse sociale, explique le cheminement fait par les parents français en vue d'adopter un enfant en France ou à l'étranger (Brésil, Chili, Roumanie). La deuxième moitié de l'ouvrage est consacrée aux questions qui surviennent après l'adoption (enfants plus âgés, premières rencontres, intégration, etc.).

GANS, H., 1979, «Symbolic Ethnicity: The Future of Ethnic Groups and Cultures in America», *Ethnic and Racial Studies*, 2 (1): 1-20.

GEERARS, H.C., H. Hart et R.A.C. Hoksbergen, 1991, *Waar ben ik thuis? Geadopteerde adolescenten over adoptie, hun familie, problemen, uithuisplaatsing en toekomstvisie*. Utrecht, Adoption Center.

Cité par Hoksbergen, René A.C., 1997.

GEERARS, H.C., R.A.C. Hoksbergen et J. Rooda, 1995, *Geadopteerden op weg naar volwassenheid. De integratie van 68 Thaise jongeren in de Nederlandse samenleving*. Utrecht, Adoption Centre.

Cité dans Hoksbergen, René A.C., 1997.

GILL, O. et B. Jackson, 1983, *Adoption and Race: Black, Asian and Mixed Children in White Families*, New York, St. Martin's Press.

GOLOMBOK, S, 1994, «Attachment», in Ivor Gaber et Jane Aldridge (dir.), *In the Best Interest of the Child*, London, Free Association Books, pp. 103-115.

Analyse du processus d'attachement, dès la naissance, de l'enfant à sa mère et de ses implications pour l'étude de l'adoption en général et de l'adoption transraciale en particulier. Une recension des études de psychologie de l'enfant démontre qu'une bonne relation élaborée dès les premiers mois de vie de l'enfant avec sa mère est un facteur essentiel au bon développement émotif de l'enfant. L'attachement de l'enfant à sa mère lors de la petite enfance lui fournit un sentiment de sécurité affective qui, plus tard, lui permettra d'entretenir des relations stables avec son entourage et d'avoir une bonne estime de soi. Les études portant sur l'adoption transraciale rapportées par l'auteur démontrent que la capacité d'attachement de l'enfant noir à sa famille blanche est comparable à celle des enfants adoptés par des parents de même origine ethnique. Par conséquent, l'auteur conclut que le délai nécessaire à la recherche de parents adoptifs noirs est plus nocif pour l'enfant que l'adoption transraciale en soi.

GOUBEAU, Dominique et Suzanne Beaudoin, 1996, «Adoption 'ouverte': quelques enjeux et constats», *Service Social*, 45 (2): 51-71.

GRAHAM, P. et M. Rutter, 1968, «The Reliability and Validity of Psychiatric Assessment of the Child: II. Interview with the Parent», *British Journal of Psychiatry*, 114: 581-592.

GRAVEL, Rénaud et P. Roberge, 1984, *Le vécu en adoption internationale au Québec, no.17*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des affaires sociales.

Cette étude trace un portrait des parents adoptifs québécois et de leurs enfants adoptés à l'étranger (Antilles, Amérique latine et Asie). Il s'agit d'une analyse quantitative de données

recueillies à partir d'entrevues (questions fermées) auprès des parents de 651 ménages. Divers thèmes sont abordés tels que l'infertilité, le rôle des organismes privés et publics, la race et l'ethnie, les performances scolaires des jeunes, etc.

GREENFIELD, Joanna M., 1995, «Intercountry Adoption: A Comparison Between France and England», *Adoption and Fostering*, 19 (2): 31-36.

Étude comparative portant sur les services offerts aux parents adoptifs de France et d'Angleterre. Quarante-six familles françaises et soixante familles anglaises ont été rencontrées. Près de la moitié des enfants adoptés par ces dernières avaient moins d'un an à leur arrivée d'Amérique latine ou du Sri Lanka. Cette recherche éclaire les différentes étapes du processus d'adoption, plus spécifiquement les démarches des parents pour trouver un enfant à adopter, le premier contact avec celui-ci et la rencontre avec les parents biologiques.

GROVE, Judy, 1994, «Why Do Adoptive Families Need Post-Adoption Services ?», *Journal of the Adoption Council of Ontario (Adoption Roundup)*.

GROZE, Victor, 1996, «Introduction: Advances in Research and Theory in Adoption», *Children and Youth Services Review*, 18 (1-2): 1-4.

HARDER, E., 1987, *International Adoption: An Exploration of How Adolescents are Faring. M.S.W. Thesis*, Waterloo, Ontario, Université Wilfrid-Laurier.

Étude de l'estime de soi des enfants adoptés à l'étranger, à partir d'entrevues auprès de huit familles (parents et enfants adoptés).

HARPER, Juliet, 1994, «Counselling Issues in Intercountry Adoption Disruption», *Adoption and Fostering*, 18 (2): 20-26.

Harper présente les conclusions auxquelles elle arrive à partir des consultations thérapeutiques qu'elle a menées auprès de sept adoptés âgés de six à quinze ans. Elle s'interroge principalement sur l'impact des difficultés rencontrées par les parents et leurs enfants (sentiment de perte, problèmes d'attachement à la famille d'accueil, manque de préparation, etc.) sur l'adaptation, l'intégration et le développement de ces derniers. Venus d'Inde, d'Asie et d'Amérique latine, ces enfants ont été placés tardivement, soit entre l'âge de quatre ans et demi et de douze ans, dans des familles australiennes.

HARPER, Juliet, 1993, «Lost Memories: the Experience of Older-Aged Intercountry Adopted Children», *Adoption Therapist*, 4: 10-14.

HARPER, Juliet, 1986, «Intercountry Adoption of Older Children in Australia», *Adoption and Fostering*, 2: 27-31.

L'auteure cherche à évaluer l'adaptation des enfants adoptés tardivement à l'étranger par des parents australiens. L'échantillon est composé de 27 familles ayant adopté un enfant d'au moins quatre ans. Ces enfants étaient principalement originaires du Sri Lanka, d'Inde, de Corée, d'Amérique latine, de Thaïlande et étaient âgés de cinq à seize ans au moment de l'étude. L'enquête fut réalisée par le biais d'un questionnaire envoyé par la poste et complété par les parents. Ce questionnaire visait à cerner la nature et la fréquence des problèmes d'adaptation survenus au cours de la période suivant l'arrivée de l'enfant («transition period»). L'auteure aborde également l'impact du passé et de la culture d'origine de l'enfant sur le processus

d'intégration familiale ainsi que l'attitude des parents face à la culture, l'identité et l'avenir de leur enfant.

HARTMAN, Ann, 1984, *Working With Adoptive Families Beyond Placement*. New York, Child Welfare League of America.

HARTMAN, Ann et Joan Laird, 1990, «Family Treatment After Adoption: Common Themes», in D. M. Brodzinsky et Marshall D. Schechter (dir.), *The Psychology of Adoption* New York, Oxford University Press, pp. 221-239.

À la lumière de leur pratique thérapeutique aux États-Unis, ces auteurs présentent les thèmes récurrents des récits familiaux d'adoption qu'ils illustrent à partir de quelques cas cliniques. Ils abordent surtout les relations interpersonnelles dans la famille et hors de celle-ci dans le but de sensibiliser les praticiens à l'écoute des thèmes susceptibles de nuire au fonctionnement de la famille.

HARVEY, Ian, 1986, «Intercountry Adoption of Older Children in Australia», *Adoption and Fostering*, 2: 27-31.

HARVEY, Ian, 1983, «Adoption of Vietnamese Children: An Australian Study», *Australian Journal of Social Issues*, 18 (1): 55-69.

HAYES, Peter, 1993, «Transracial Adoption: Politics and Ideology», *Child Welfare*, 72 (3): 301-310.

Cet article porte sur le débat entourant l'adoption transraciale aux États-Unis et sur l'impact de celui-ci sur les pratiques de placement d'enfants noirs. L'auteur traite des arguments avancés par les opposants à l'adoption d'enfants noirs-américains par des familles blanches. L'opposition à l'adoption transraciale repose généralement sur l'argument selon lequel les parents blancs seraient incapables de transmettre à leur enfant une identité ethnique et un héritage culturel qui concordent avec leur origine raciale. L'auteur critique la nature idéologique et politique de ce débat en examinant l'interprétation qui est faite par les opposants des résultats d'études empiriques. Ces dernières démontrent que les familles adoptives qui accordent beaucoup d'importance à l'identité ethnique et à l'héritage culturel de l'enfant n'ont pas un plus haut taux de succès que celles qui n'y accordent que peu ou pas d'importance.

HENE, B., 1988, *Language Development of Intercountry Adoptees*, Suède, Spring Report, University of Göteborg.

HODGES, K., D. McKnew, L. Stern et J. Kline, 1982, «The Child Assessment Schedule: Parent-Child Agreement and Validity Measures», *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 28: 455-466.

HOFFMAN-RIEM, Christa, 1989, «Disclosing Adoption», *Society*, 26 (4): 26-31.

HOFFMAN-RIEM, Christa, 1986, «Adoptive Parenting and the Norm of Family Emotionality», *Qualitative Sociology*, 9 (2): 162-178.

HOKSBERGEN, René A. C., 1997, «Turmoil for Adoptees During Their Adolescence?», *International Journal of Behavioural Development*, 20 (1): 33-46.

Cet article consiste en une revue des principaux résultats d'études provenant des Pays-Bas portant sur les causes et les caractéristiques des problèmes de comportement développés par les adolescents adoptés à l'étranger. L'auteur s'intéresse plus particulièrement aux facteurs qui contribuent au développement de problèmes psychologiques au sein des familles adoptives, à la signification de l'adolescence comme stade de développement et à la façon dont les adoptés font face à leur situation. Il tire de cette recension un certain nombre de constats relatifs aux problèmes de comportement développés par les adolescents adoptés à l'étranger et présente les principaux facteurs de risque: la discontinuité vécue au sein de la famille adoptive (divorce, mortalité, déménagements), les expériences traumatisantes vécues par l'adolescent durant l'enfance, l'infertilité des parents, les attentes irréalistes face à l'enfant, l'âge avancé des parents, l'incapacité des parents de reconnaître la «différence» de leur enfant et l'isolement social de la famille adoptive.

HOKSBERGEN, René A. C., 1991, «Intercountry Adoption. Coming of Age in the Netherlands: Basic Issues, Trends and Developments», in H. Altstein et R. S. Simon (dir.), *Intercountry Adoption: A Multinational Perspective*, New York, Praeger, pp. 141-158.

Cet article consiste en une recension des recherches portant sur l'intégration et le développement d'enfants adoptés à l'étranger par des parents hollandais. L'auteur présente d'abord l'évolution des lois et des politiques concernant l'adoption internationale en Hollande. Il dresse par la suite un portrait statistique du phénomène entre 1970 et 1988 en incluant, pour la période de 1984 à 1988, l'âge des enfants à l'adoption. La revue de la littérature est divisée en fonction des approches utilisées par les différents auteurs cités: approches juridique, médicale, psychologique et psychiatrique.

HOKSBERGEN, René A. C., 1985, «L'éducation des enfants venus de pays étrangers en Hollande», *Enfance*, 1: 77-83.

Cet article traite sommairement de la situation générale et de l'histoire de l'adoption internationale en Hollande.

HOKSBERGEN, René A. C. et L. A. C. Bunjes, 1986, «Thirty Years of Adoption Practice in The Netherlands», in R. A. C. Hoksbergen (dir.), *Adoption in Worldwide Perspective*, Lisse, Swets & Zeitlinger.

HOKSBERGEN, René A. C., F. Jöffer et B. C. Waardenburg, 1987, *Adopted Children at Home and at School*, Lisse, Swets & Zeitlinger.

Hoksbergen, Jöffer et Waardenburg évaluent la santé, le développement et l'attachement ainsi que l'intégration familiale, sociale et scolaire de 116 enfants adoptés en Thaïlande par 87 parents hollandais. Les enfants ont été adoptés en moyenne à l'âge de dix mois et avaient entre cinq et quinze ans au moment de l'enquête. Des entretiens ont été réalisés auprès des parents mais aussi auprès des professeurs des enfants adoptés. Divers instruments de mesure ont été utilisés tels que: le *Family Adaptation and Cohesion Scales* mesurant la cohésion familiale, l'*Index* de Kirk évaluant l'attitude des parents face à la différence, le *Parents' List* mesurant la correspondance entre le fonctionnement des enfants et les attentes et attitudes des parents, le *Behaviors' List* qui vise à évaluer l'ampleur des problèmes comportementaux de l'enfant, le *Behavior at School Assessment List* qui décrit les comportements de celui-ci en milieu scolaire

et enfin le *Teacher's Questionnaire* présentant l'évaluation que font les enseignants des performances scolaires des enfants. Les auteurs concluent que ces enfants adoptés à l'étranger se sont très bien adaptés de manière générale à leur environnement social malgré les problèmes de comportement et de santé initiaux.

HOKSBERGEN, René A.C., J. Spaan, et B. C. Waardenburg, 1988, *Bittere Ervaringen (Bitter Experiences)*, Lisse, Swetz & Zeitlinger.

HOOPEs, Janet L., 1990, «Adoption and Identity Formation», in David M. Brodzinsky et Marshall D. Schechter (dir.), *The Psychology of Adoption*, New York, Oxford, Oxford University Press, pp. 144-166.

HOOPEs, Janet L., 1982, *Prediction in Child Development: A Longitudinal Study of Adoptive and Nonadoptive Families*. New York, Child Welfare League of America.

HORN, Colin, 1992, *The Experience of Adoption*, Ph.D, Dept. of Education, University of Michigan, Michigan.

L'objectif de cette étude était de comprendre l'expérience de l'adoption en partant du point de vue des adoptés. Dans une perspective psychologique, l'auteur analyse un corpus de 26 histoires qui ont été produites par dix jeunes lors d'entrevues individuelles (deux à trois heures). Ces derniers étaient âgés de quatre à seize ans au moment des entretiens et provenaient d'Amérique du Sud et d'Asie principalement. Au terme de cette recherche, l'auteur dégage six thèmes récurrents et en fait l'analyse.

JOHNSON, Dana E., Laurie C. Miller, Sandra Iverson, William Thomas, Barbara Franchino, Kathryn Dole, Marybeth T. Kiernan, Michael K. Georgieff et Margaret K. Hostetter, 1992, «The Health of Children Adopted from Romania», *Journal of the American Medical Association*, 268 (24): 3446-3451.

Cette étude s'est intéressée à l'état de santé d'enfants roumains adoptés par des familles américaines ainsi qu'à l'impact sur celui-ci de l'institutionnalisation des enfants précédant leur adoption. L'échantillon est composé de 65 enfants roumains âgés de six semaines à 73 mois adoptés par des familles américaines; 50 d'entre eux ont vécu en orphelinat avant leur adoption. Ceux-ci, âgés en moyenne de 15,5 mois au moment de l'étude, étaient plus vieux que les 15 autres enfants n'ayant pas vécu en institution, âgés en moyenne de trois mois. L'étude a été effectuée de trois semaines à trois mois après l'arrivée de l'enfant. Une évaluation médicale complète (état de santé, croissance, développement cognitif et psychomoteur, etc.) fut entreprise entre octobre 1990 et octobre 1991 à la clinique d'adoption internationale de l'Université du Minnesota ainsi qu'au New England Medical Center de Boston. Les résultats démontrent que seulement dix des enfants (15 %) avaient un état de santé et un développement normal. Deux de ces enfants n'avaient pas été placés en orphelinat et les huit autres l'avaient été pour une très courte période (de zéro à quatre mois). Les 55 autres (85 %) avaient de sérieux problèmes de santé, de développement ou de comportement (hépatite B, parasites intestinaux, retard de croissance, etc.).

JOHNSON, P.R., J.F. Shireman et K.W. Watson, 1987, «Transracial Adoption and the Development of Black Identity at Age Eight», *Child Welfare*, 66 (1): 45-55.

JUFFER, Femmie et Lizette G. Rosenboom, 1997, «Infant-Mother Attachment of Internationally Adopted Children in the Netherlands», *International Journal of Behavioural Development*, 20 (1): 93-107.

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'attachement mère-enfant au sein de familles des Pays-Bas ayant adopté à l'étranger. Pour ce faire, 80 couples mère-enfant furent visités à trois reprises, soit lorsque l'enfant avait six, huit et douze mois. Ces enfants, originaires de la Corée du Sud, du Sri Lanka et de la Colombie, avaient été adoptés entre l'âge de sept et seize semaines. Des entrevues ont été réalisées avec les familles de façon à comprendre leur motivation, la procédure d'adoption et l'adaptation du bébé. Mères et enfants furent filmés dans une situation de jeux libres et les enfants ont également été soumis à deux tests mesurant leurs compétences. Ont aussi été utilisés le *Strange Situation Paradigm and Guidelines for Scoring* (Ainsworth *et al.* 1978) et le *Rating Scale 'Sensitivity'* (Ainsworth, Bell et Stayton 1974). Les résultats démontrent que le niveau d'attachement entre une mère et son enfant adopté est semblable à celui que l'on retrouve au sein des familles biologiques. Contrairement à ce que d'autres études ont démontré, l'adoption interracial n'engendre pas nécessairement des problèmes relationnels entre l'enfant et sa mère adoptive, surtout lorsque l'enfant a été adopté à un très jeune âge.

KADUSHIN, A., 1980, *Child Welfare Services* (3rd ed.). New York, Macmillan.

KAYE, Kenneth, 1990, «Acknowledgment or Rejection of Differences?», in David M. Brodzinsky et Marshall D. Schechter (dir.), *The Psychology of Adoption*. New York, Oxford, Oxford University Press, pp. 121-143.

KIRK, David H., 1985, *Adoptive Kinship. A Modern Institution in Need of Reform*. Brentwood Bay, B.C. Ben Simon Publications.

KIRK, David H., 1984, *Shared Fate: A Theory of Adoption and of Adoptive Relationship*. Brentwood Bay, B.C. Ben Simon Publications.

KIRK, David H. et S. McDaniel, 1984, «Adoption Policy in Great Britain and North America», *Journal of Social Policy*: 75-84.

KIRK, H., 1988, *Exploring Adoptive Family Life*, WA, Ben Simon Publications.

KOH, F. M., 1988, *Oriental Children in American Homes: How Do They Adjust?*, Minneapolis, MN East West Press.

Koh s'est intéressée à l'impact de s différences physiques et psychiques des enfants adoptés afin de mieux comprendre leur situation et le développement de leur identité. Par le biais d'entrevues auprès de 60 parents américains, de leurs enfants originaires d'Asie et des professeurs de ces derniers, elle s'est attardée aux problèmes de loyauté vécus par les enfants adoptés tardivement face à leurs parents biologiques et adoptifs.

KÜHL, W., 1985, *When Adopted Children of Foreign Origin Grow Up*, Osnabrück, Terre des Hommes.

Cette étude allemande a cherché à évaluer les problèmes de comportement de deux groupes de 43 enfants adoptés localement et à l'étranger (d'Asie et d'Amérique latine principalement) en

vue de mettre en place un programme de support. L'auteur s'est intéressé particulièrement au point de vue des adoptés concernant leurs habiletés sociales, à l'évaluation qu'ils font de leurs performances scolaires et à leur estime de soi. Aucune différence n'a été décelée entre les adoptés et un groupe contrôle constitué de 50 enfants non-adoptés.

KUHN, M. et T.S. McPartland, 1954, «An Empirical Investigation of Self Attitudes», *American Sociological Review*, 54: 58-76.

KVIST, B., V. Viemerö et N. Forsten, 1989, «Barn adopterade till Finland från utomeuropeiska länder», *Nordisk Psykologi*, 41 (2): 97-108.

Par le biais d'entretiens avec les parents de 33 enfants adoptés d'Asie, Kvist *et al.* ont étudié le développement, les problèmes comportementaux et affectifs de ces derniers. Ils se sont intéressés aussi à l'estime de soi et aux relations interpersonnelles de ces enfants qui étaient âgés de dix à douze ans au moment de l'enquête. Les auteurs de cette étude finlandaise concluent de manière générale que les résultats sont très positifs.

LALLEMAND, Suzanne, 1993, *La circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, don, échange*. Paris, Editions L'Harmattan.

En société occidentale, l'enfant appartient à ses géniteurs. Chez d'autres populations, cette prétention à l'exclusivité est jugée excessive, car beaucoup de membres du groupe familial (ou du voisinage) peuvent revendiquer la garde de l'enfant. Ceci implique des conceptions différentes de l'organisation de la parenté, de l'alliance, de la résidence. Au lieu d'être un pseudo-descendant comme on tend à le considérer en Occident, il se pourrait bien que l'adopté soit comme une sorte d'allié; et que sa présence serve tantôt à renforcer un mariage qui a eu lieu, tantôt à marquer la place de celui qui n'a pu s'effectuer. À partir de l'inventaire d'un très grand nombre de sociétés (africaines, océaniques, asiatiques...) où l'enfant circule beaucoup, l'auteure dégage les constantes de cette intense mobilité mais décrit aussi les diverses formes qu'elle emprunte, ses principaux usages et la variété de ses causes.

LAPLANE, R., 1989, «L'adoption d'enfants étrangers», *Annales de Pédiatrie*, 36 (3): 179-184.

LEVINE, E. et A. Sallee, 1990, «Critical Phases Among Adoptees and their Families. Implications for Therapy», *Child and Adolescent Social Work*, 7: 217-232.

LEVY-SHIFF, Rachel, Naomi Zoran et Shmuel Shulman, 1997, «International and Domestic Adoption. Child, Parents, and Family Adjustment», *International Journal of Behavioural Development*, 20 (1): 109-129.

L'objectif de cet article est d'examiner l'adaptation psychologique, scolaire, sociale et familiale d'enfants adoptés à l'étranger et de leur famille adoptive israélienne. L'échantillon utilisé est composé d'un groupe de 50 enfants adoptés d'Amérique latine et de leurs parents, ainsi que d'un groupe contrôle de 50 enfants adoptés localement et de leurs parents. Tous ces enfants furent adoptés à moins de trois mois et avaient de sept à treize ans au moment de l'étude. Les données furent recueillies par le biais d'entrevues mais aussi de questionnaires destinés aux parents, aux enfants et à leurs professeurs. Les instruments de mesure suivants furent utilisés: *Wechsler Intelligence Scale for Children Revised, 18-item, Rating Scale for School Adjustment* (Smilansky et Shephatia 1976), *State-Trait Anxiety Inventory for Children* (Spielberger 1973),

Children's Depression Inventory (Kovacs 1978), *Children's Agression Inventory* (Feshbach 1966), *Conners Symptoms Questionnaire* (Conners 1973), *Tennessee Self-Concept Scale* (Fitts 1967), *The Cornell Parent Behavior Inventory* (Devereux, Bronfenbrenner et Rogers 1969), *Coping with Adoption Questionnaire*.

LIEUX DE L'ENFANCE, 1985, *Numéro spécial Adoption*, 1-2.

Numéro spécial consacré à l'adoption: «Le concept s'y trouve placé dans son évolution historique. La dynamique intra-psychique de l'adoption tant chez les parents adoptants que chez l'enfant adopté y est étudiée. La situation actuelle de l'adoption en France et le problème de l'adoption des enfants handicapés y sont rappelés. Les formes prises par l'adoption, dans des pays de culture non occidentale comme la Tunisie et le Togo, y sont évoquées. Les modalités sociales de l'adoption, du parrainage, ou de placement familial pour les enfants exilés politiques ou pour les enfants réfugiés du Sud-Est asiatique, ainsi que les conséquences psychologiques de ceux-ci font l'objet de plusieurs articles. Enfin sont discutées de façon parfois polémique, toutes ces alternatives à l'adoption que la science médicale met entre nos mains et que constituent par exemple l'insémination artificielle et ce qu'il est convenu d'appeler le 'prêt utérin'» (p. 6).

LINOWITZ, Jan et Neil Boothby, 1988, «Cross-Cultural Placements», in M. Everett Ressler, Neil Boothby, et J. Steinbock (dir.), *Unaccompanied Children: Care and Protection in Wars, Natural Disasters and Refugee Movements*, New York, Oxford University Press, pp. 181-207.

Cet article consiste en une revue d'études antérieures à 1980 portant sur l'adaptation des enfants adoptés à l'étranger et de la littérature concernant la relocalisation d'enfants mineurs non-accompagnés provenant du Vietnam, du Cambodge et du Laos. Les informations présentées sont tirées d'ouvrages publiés, de rapports non-publiés et de visites effectuées dans des programmes de relocalisation en Suisse, en France, aux Pays-Bas, en Angleterre et aux États-Unis. Les auteurs évaluent les forces et les faiblesses, les avantages et les désavantages de trois types de placement: (1) la famille d'accueil, (2) le foyer d'accueil collectif et (3) l'institution. Ils présentent également deux autres types de placement moins courants: le mode de vie indépendant et l'adoption. Les auteurs abordent finalement la question des politiques nationales relatives à l'intégration, l'assimilation et l'identité culturelle des enfants réfugiés.

LOENEN, Antoinette et René Hoksbergen, 1986, «Inter-country Adoption: The Netherlands. Attachment Relations and Identity», *Adoption and Fostering*, 10 (2): 22-26.

Les auteurs s'intéressent à l'établissement des relations entre parents adoptifs et enfants adoptés à l'étranger ainsi qu'au développement de l'identité raciale de ces enfants. Ils discutent tout d'abord des facteurs susceptibles d'avoir un impact sur la construction des relations parents-enfants ainsi que sur la réceptivité des enfants et/ou des parents face aux problèmes liés à la langue et à la culture d'origine, au blocage affectif de l'enfant, aux problèmes de santé ou de comportement, au manque d'informations concernant le passé de l'enfant, etc. Les auteurs s'intéressent par la suite au développement identitaire ainsi qu'au problème du racisme vécu par ces enfants et présentent les résultats de quelques études américaines et européennes ayant abordé le sujet.

LOIS, Melina R., 1996, «Ethnic Identity Includes Ancestry, but is Shaped by Experience», *Adopted Child*, 15 (9).

LOIS, Melina R., 1995, «Institutionalized Children Have Problems, Show Progress After Adoption», *Adopted Child*, 14 (11).

LOUIS, Sylvie, 1991, «Attendre un enfant», *Santé et Société*, 113 (2): 28-48.

LÜCKER-BABEL, Marie-Françoise, 1991, *Adoption internationale et droits de l'enfant. Qu'advient-il des laissés-pour-compte?*, Fribourg, Suisse, Editions Universitaires.

Il s'agit d'une enquête sur l'échec de l'adoption internationale d'un point de vue juridique surtout. L'échantillon analysé distingue les enfants dont l'adoption a été prononcée en Suisse des autres pour lesquels il y a eu rupture du lien avant un tel jugement d'adoption. Différents facteurs de risque sont identifiés, à titre indicatif: l'âge avancé à l'arrivée, la présence d'autres enfants dans la famille, l'arrivée d'une fratrie, le manque d'enthousiasme initial de l'un des parents. La majeure partie de l'ouvrage porte sur des questions de droit suisse et international.

LUSSIER, Diane, 1992, *Le vécu scolaire d'adolescents issus de l'adoption internationale présentant les caractéristiques d'une minorité visible au Québec*, Mémoire de maîtrise, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, Montréal, 156 pages.

Ce mémoire de maîtrise traite du vécu scolaire d'adolescents adoptés à l'étranger (d'Asie, des Antilles et d'Amérique latine) présentant les caractéristiques d'une minorité visible. L'échantillon est constitué de 27 répondants âgés de 17 à 28 ans. Dix d'entre eux ont été adoptés alors qu'ils avaient de cinq à treize ans et les dix-sept autres avaient trois ans et moins au moment du placement. S'appuyant sur la méthode des récits de vie, Lussier explore essentiellement trois grandes questions: (1) les difficultés des adoptés face au système scolaire, (2) les mesures de soutien utilisées en vue d'aider ces derniers à progresser dans le milieu scolaire et (3) l'influence de l'identité raciale sur le vécu scolaire, sur les aspirations professionnelles et sur les relations avec les pairs. Elle conclut que l'âge à l'arrivée est un facteur déterminant tant dans la réussite scolaire que dans les relations avec les pairs et avec la famille. Au niveau de l'identité ethnique Lussier soutient, par ailleurs, «qu'il y a eu changement d'appartenance inconsciente du biologique au familial pour les enfants arrivés plus jeunes... Leur ethnie est désormais familiale» (p. 129). Enfin, reprenant la terminologie des études dans le domaine des relations ethniques, elle estime qu'il y a eu «acculturation formelle» chez la plupart des adoptés au sens où ces derniers auraient modifié les structures même de leur mode de pensée.

LYDENS, Lois Adele, 1989, «A Longitudinal Study of Crosscultural Adoption: Identity Development among Asian Adoptees at Adolescence and Early Adulthood», *Dissertation Abstracts International, A-The Humanities and Social Sciences*, 49 (12): 3882-A.

Par le biais de deux analyses de questionnaires envoyés par la poste en 1974 et en 1984, cette étude longitudinale s'est intéressée à trois aspects du développement identitaire d'un groupe de 101 adoptés, à savoir: le soi, l'identité ethnique et l'identité adoptive. Lors de la première enquête les adoptés avaient de douze à dix-sept ans. Les auteurs ont comparé, par ailleurs, les cas d'adoptions précoces aux adoptions tardives sur ces trois aspects.

MARCOVITCH, Sharon, L. Cesaroni, W. Roberts et C. Swanson, 1995, «Romanian Adoption: Parent's Dreams, Nightmares, and Realities», *Child Welfare*, 74 (5): 993-1017.

MARCOVITCH, Sharon, Susan Goldberg, Amanda Gold, Jane Washington, Christine Wasson, Karla Krekewich et Mark Handley-Derry, 1997, «Determinants of Behavioural Problems in Romanian Children Adopted in Ontario», *International Journal of Behavioural Development*, 20 (1): 17-31.

Cette étude a pour objectif d'évaluer l'influence de trois facteurs sur le comportement d'enfants roumains adoptés en Ontario: (1) les expériences vécues par l'enfant avant l'adoption (institutionnalisation), (2) la sévérité des retards développementaux et (3) la qualité de l'attachement mère-enfant. L'échantillon est composé de 56 familles et de leurs 56 enfants adoptés âgés de trois à cinq ans au moment de l'étude. L'évaluation des problèmes de comportement fut réalisée par le biais d'entrevues et de questionnaires destinés aux parents portant sur le comportement de l'enfant. Plusieurs instruments furent également utilisés pour évaluer le niveau de développement de l'enfant dont le *Child Behavior Checklist* (Achenbach et Edelbrock 1983), le *Stanford-Binet Intelligence Scale*, le *Bayley Scales of Infant Development*, le *Merrill Palmer Scales*, le *Leiter International Performance Scale*. La relation d'attachement mère-enfant a été observée et évaluée dans le contexte de la *Situation étrange* (Ainsworth *et al.* 1978).

MATTEI, Jean-François, 1997, *Le chemin de l'adoption. Le coeur et la raison*, Paris, Albin Michel.

MATTEI, Jean-François, 1995, *Enfants d'ici, enfants d'ailleurs. L'adoption sans frontière*. Paris: Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, Ministère de la Justice, Ministère des Affaires Etrangères.

MAUGHAN, B. et A. Pickles, 1990, «Adopted and Illegitimate Children Growing Up», in L. N. Robins et M. Rutter (dir.), *Straight and Devious Pathways from Childhood to Adulthood*, Cambridge, Cambridge University Press.

MAURY, Françoise, 1992, «Adopter un enfant asiatique: fantasmes et réalité», *Accueil*, 6-7 (nov.): 45-48.

L'auteure trace le parcours type de l'intégration d'un enfant asiatique adopté par une famille française en étudiant les fantasmes développés par les parents et les enfants. Les parents entretiennent plusieurs fantasmes à l'égard de la différence ethnique et culturelle de l'enfant. Il est également possible de retrouver, à la base des motivations des parents, le fantasme de sauver un enfant de la guerre et le fantasme de la cigogne qui sous-entend l'espoir de recevoir un enfant sans passé. Pour sa part, l'enfant, surtout lorsqu'il est adopté tardivement, entretiendra certains fantasmes à l'égard de ses futurs parents et de la vie en France. Parents et enfants doivent faire le deuil de leurs fantasmes pour s'adapter à la réalité. Une préparation à l'adoption est nécessaire pour que les attentes de chacun soient plus réalistes et ainsi éviter les déceptions.

MAURY, Françoise, 1991, «Observations sur l'intégration d'enfants de Corée», *Accueil*, 7 (nov.): 15-17.

Extraits tirés d'une recherche effectuée dans le cadre d'un DEA en psychologie clinique et pathologique portant sur les résultats de l'adoption interraciale et internationale et plus particulièrement sur l'intégration d'enfants coréens arrivés en France entre cinq et dix ans. L'auteure, qui utilise une approche clinique, s'intéresse tout particulièrement à l'intégration sociale et familiale des adolescents, au processus d'adaptation, à la reconnaissance de leur identité coréenne, ainsi qu'à leurs rapports aux parents biologiques et adoptifs.

MCROY, Ruth G., 1991, «Significance of Ethnic and Racial Identity in Intercountry Adoption Within the United States», *Adoption and Fostering*, 15 (4): 53-61.

L'auteure débute par un bref survol historique de l'adoption internationale aux États-Unis. Elle constate ensuite le peu d'études ayant traité de l'adoption internationale aux États-Unis comparativement à celles portant sur l'adoption transraciale interne. Elle tente d'expliquer le phénomène en lien avec le contexte américain. McRoy procède enfin à la recension des études américaines qui ont traité du développement, de l'adaptation et de l'identité ethnique et raciale de l'enfant dans l'adoption internationale et transraciale.

MCROY, Ruth G., L. A. Zurcher, M. L. Lauderdale et R. E. Anderson, 1984, «The Identity of Transracial Adoptees», *Social Casework*, 65 (1): 34-39.

Cette étude traite de l'adoption transraciale et des problèmes qui y sont associés. L'échantillon est constitué de 30 familles adoptives blanches ayant des enfants âgés de dix ans et plus qui avaient au moins un parent biologique noir. Les résultats de l'enquête montrent que des facteurs familiaux et contextuels peuvent influencer la perception qu'ont les adoptés de leur race lorsque leur principal groupe de référence est blanc. Les auteurs adressent des recommandations aux familles adoptives et aux services sociaux qui offrent des services à ces dernières après l'adoption.

MEGARD, Jacqueline, 1986, «Un étranger dans la maison: l'enfant adopté et les craintes des parents», *Dialogue*, 94: 29-36.

Les problèmes réputés propres aux parents adoptants permettent en fait de comprendre la parentalité et ses fantasmes d'une façon plus générale. Les craintes qu'éprouvent ces parents se rapportent à trois thèmes principaux: la révélation à l'enfant de sa condition d'adopté, la recherche possible par l'enfant de ses «vrais» géniteurs et l'hérédité. Or, la difficulté à dire à l'enfant d'où il vient est le lot de tous les parents; de même, c'est surtout en vertu de leur ancienne fantaisie adolescente de «roman familial» que les parents adoptants imaginent que leur enfant idéaliserait à loisir ses parents naturels. Ils pensent qu'ils en seront dévalorisés. Pour sa part, l'enfant, comme eux-mêmes jadis, ne demande que la possibilité de rêver. Enfin, la crainte d'une hérédité inconnue recouvre la difficulté qu'éprouve tout parent à se reconnaître dans cet «étranger dans la maison» qu'est un fils ou une fille qui grandit.

MEINTEL, Deirdre, 1992, «L'identité ethnique chez les jeunes Montréalais d'origine immigrée», *Sociologie et sociétés*, 24 (2): 73-89.

MELCHOIOR, T., 1986, «Adoption in Denmark», in R. Hoksbergen (dir.), *Adoption in Worldwide Perspective*, Rockville, MD, National Adoption and Information Clearinghouse.

Cette étude présente des données relativement positives quant à l'intégration des enfants adoptés de l'étranger au Danemark.

MEUNIER, Anne, 1997, *Le choix d'adopter*, Paris, Flammarion.

MEYRA, Guy, 1992, «Nos enfants, premiers regards», *Accueil. Enfance et familles d'adoption*, 1: 9-12.

Cet article est un compte rendu d'une discussion entre des intervenants et des parents portant sur les premiers contacts que ces derniers ont eu avec leur enfant adopté à l'étranger. Ces échanges traitent de la rencontre initiale avec l'enfant, de la préparation préalable des parents et

de l'enfant, de l'impact de cette première rencontre sur l'avenir de la famille adoptive et du processus d'appropriation après l'arrivée de l'enfant. L'auteur termine par un certain nombre de recommandations quant à la préparation des postulants et des parents et souligne l'importance du temps dans la reconstruction du passé de l'enfant et dans la construction de la relation adoptive.

MIALL, Charlene E., 1987 «The Stigma of Adoptive Parent Status: Perceptions of Community Attitudes Toward Adoption and the Experience of Informal Social Sanctioning», *Family Relations*, 36: 34-39.

MODELL, Judith S., 1996, «The Social Construction of Adoption», *Family Relations*, 45: 309-317.

MODELL, Judith S., 1994, *Kinship With Strangers. Adoption and Interpretations of Kinship in American Culture*. Berkeley, University of California Press.

MORRIER, Ginette, 1995, *Les stratégies identitaires des adolescents de l'adoption internationale appartenant aux groupes racisés*, Mémoire de maîtrise en sociologie, UQAM, Montréal.

Dans cette recherche, l'auteure s'est intéressée à l'adaptation à long terme et aux stratégies identitaires d'adolescents adoptés à l'étranger. L'échantillon utilisé est composé de 21 enfants d'origine antillaise et asiatique âgés de quatorze à dix-huit ans et adoptés avant l'âge de trois ans. L'analyse qualitative, axée sur les processus de construction de l'identité, est basée sur des entrevues semi-directives réalisées avec les adolescents. Ces entretiens ont porté sur l'identité ethnique, l'identité de couleur, l'identité d'origine et sur la définition d'eux-mêmes qu'ont les adoptés. L'auteure s'intéresse au rôle des interactions sociales (famille, voisinage, etc.) dans le processus d'intégration de ces identités multiples.

MYER, R. et R. K. James, 1989, «Counselling Internationally Adopted Children. A personal Intervention Approach», *Elementary School Guidance and Counselling*, 23: 324-329.

Cet article présente un compte-rendu de sept ateliers effectués en milieu scolaire et visant à promouvoir l'intégration des enfants adoptés à l'étranger et à susciter une prise de conscience chez les élèves des problèmes liés à la discrimination raciale vécue par ces enfants.

NABINGER, Sylvia, 1994, *L'adoption des enfants brésiliens. Une recherche évaluative sur la trajectoire des enfants adoptés par des familles européennes par l'intermédiaire du tribunal de Porto Alegre entre 1980 et 1985*. Thèse de doctorat (droit), vol. 1 (p. 1-146) et vol. 2 (p. 147-324), Université Jean Moulin-Lyon III.

L'auteure, qui travaille au tribunal pour enfants de Porto Alegre (Brésil), cherche à améliorer les méthodes de travail utilisées par les professionnels de l'enfance au Brésil à la lumière des enseignements découlant de son étude visant à évaluer l'intégration familiale, sociale et scolaire de 90 enfants brésiliens adoptés par 67 familles européennes entre 1980 et 1985. L'échantillon est composé de 90 enfants abandonnés aux environs de deux ans et qui, préalablement à l'adoption, ont été placés en institution pour une période de onze mois et demi en moyenne. Au moment de l'adoption, 23,5 % d'entre eux étaient âgés de moins d'un an, 48,8 % avaient d'un à quatre ans et 27,8 % avaient de cinq à huit ans. 53,3 % d'entre eux sont des garçons et 51 % sont Blancs, les autres étant Noirs ou métissés. Le recueil des données fut réalisé de 1989 à

1991 par le biais d'une enquête par questionnaire envoyé par la poste aux adoptants, d'entretiens semi-structurés avec les adoptants et les enfants adoptés, et par le biais de l'observation des interactions familiales. Au terme de cette recherche, Nabinger affirme que la majorité des enfants ont établi des liens profonds avec leur famille adoptive et que leur intégration est satisfaisante. Les échecs d'intégration observés ne seraient pas dus aux caractéristiques des enfants et/ou des adoptants mais à la manière dont les intervenants ont évalué les besoins de l'enfant et les attentes des parents.

NABINGER, Sylvia, 1991, «D'une mère à l'autre: l'impact des différences culturelles dans l'adoption internationale», *Dialogue*, 111: 112-116.

Cette étude vise à comparer les modes de maternage des familles brésiliennes et européennes, et à évaluer l'adaptation réciproque des familles et de leurs enfants adoptés du Brésil. Ceux-ci étaient âgés de six à dix ans au moment de l'enquête et ont été adoptés par des familles européennes avant l'âge de deux ans. Nabinger a d'abord observé les interactions entre les enfants et leurs futurs parents adoptifs pour ensuite effectuer des entretiens structurés avec ces derniers au moment de l'adoption au Brésil. Quatre à huit ans plus tard, un questionnaire destiné aux parents fut utilisé pour évaluer l'adaptation des enfants à leur famille et celle des familles à leurs enfants.

NEUBURGER, Robert, 1995, «Tu es entré dans ta famille par adoption», in Brigitte Camdessus (dir.), *L'adoption. Une aventure familiale*, Paris, ESF éditeur, pp. 117-125.

L'auteur, psychiatre et psychanalyste, utilise des cas cliniques pour démontrer qu'il serait préférable pour l'enfant de ne pas connaître ses origines avant que ne se crée, entre l'enfant et sa famille, une «greffe mythique», c'est-à-dire une appartenance familiale qui situe l'enfant dans une filiation. Il serait donc néfaste de révéler à l'enfant en bas âge son statut d'adopté peu après son arrivée dans sa famille adoptive. L'échantillon est composé de cinq enfants âgés de douze à quinze ans, adoptés avant l'âge de deux ans et originaires d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine.

NGUYEN BA-THIEN, Kim, 1992, «Le devenir des enfants vietnamiens en France», in Séminaire Nathalie-Masse, *L'adoption des enfants étrangers*, Paris, Centre international de l'enfance, pp. 113-116.

L'auteure évoque son expérience de clinicienne pour parler des problèmes vécus par les enfants réfugiés de l'Asie du Sud-Est et par les parents qui les ont parrainés. Elle rend compte d'un programme visant à offrir un suivi de six mois à trois ans à un certain nombre d'enfants vietnamiens et cambodgiens parrainés par des familles françaises et aborde deux types de problèmes. En premier lieu sont abordés les problèmes d'adaptation sociale, familiale et scolaire d'enfants qui ne sont pas liés à leur famille d'accueil par une filiation légalement reconnue. Dans ce contexte particulier, les parents doivent aussi faire le deuil du désir d'être parents de ces enfants non-adoptables. En deuxième lieu, l'auteure discute des problèmes liés à la préservation de l'identité ethnique et raciale de l'enfant. Au terme de cette analyse, un certain nombre de recommandations visant à faciliter l'adaptation de l'enfant à la famille d'accueil et à fournir plus de support aux parents sont proposées.

NOËL, J. et Michel Soulé, 1986, «Aspects psychologiques de l'adoption des enfants étrangers», in Jacques Foyer et Catherine Labrusse-Riou (dir.), *L'adoption d'enfants étrangers*, Paris, Economica, pp. 79-85.

Ces psychiatres cherchent à savoir si les adoptions internationales peuvent instituer de vraies familles ou si elles ne font que les imiter avec plus ou moins de succès. Ils s'intéressent d'abord aux différentes dimensions de la famille et de la filiation ainsi qu'à la genèse des sentiments et liens familiaux. Ils abordent ensuite la problématique du désir d'enfant des couples stériles. Les auteurs s'intéressent enfin à différents aspects de l'adoption d'enfants étrangers issus d'une autre ethnie, tels que les craintes et les fantasmes, le développement des liens d'attachement malgré la dissemblance, les motivations, les représentations de l'enfant étranger, le problème de la culture d'origine, les problèmes propres à l'adoption d'enfants étrangers ainsi que l'avenir de ce type d'adoption.

OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1998, «Les usages contemporains de l'adoption», in Agnès Fine (dir.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1997, «Repères généalogiques dans l'identité adoptive», in Marie-Claude Pingaud et Tiphaine Barthélémy (dir.), *La généalogie entre science et passion*, Paris, Éditions du CTHS, pp. 295-305.

La procédure légale et psychosociale de l'adoption au Québec est réalisée en fonction d'une visée de protection de l'enfant conçu comme individu autonome. La relance des générations et l'inscription dans une nouvelle descendance paternelle et maternelle sont alors reléguées à l'arrière-plan. Par contre, les parents adoptifs doivent nécessairement trouver une formulation à la question des origines de leur enfant. L'auteure aborde brièvement le thème de l'attribution du prénom et les formes ritualisées de la première rencontre avec l'enfant, et souligne la transposition de la question généalogique sur le plan de la culture et de l'ethnicité.

OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1996a, «Redéfinitions de l'enfant et de la famille: la problématique généalogique en adoption», in Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais (dir.), *Enfances. Perspectives sociales et pluriculturelles*, Ste-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), pp. 81-96.

L'auteure traite de l'adoption en tant que révélateur des redéfinitions actuelles de l'enfant et de la filiation dans les sociétés occidentales. Elle présente d'abord les particularités du système d'adoption québécois et précise, ensuite, les différentes conceptions de l'enfant, du parent et de la famille qui y sont véhiculées, soulignant comment elles mettent à distance la problématique généalogique. Finalement, elle discute brièvement de la controverse entourant l'accouchement «sous X» en France et des revendications concernant l'adoption par des couples homosexuels.

OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1996b, «Statut et identité de l'enfant dans le discours de l'adoption», *Gradhiva*, 19: 63-76.

À partir d'une approche anthropologique et interprétative, l'auteure discute du statut de l'enfant dans le processus d'adoption domestique et internationale et de la construction de son identité. L'article est structuré autour de deux questions: «L'enfant adopté fait-il l'objet d'un don?» et «Comment travaille-t-on la problématique de l'affiliation de l'enfant adopté dans l'adoption internationale?» (p. 63).

OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1996c, *L'adoption. Les acteurs et les enjeux autour de l'enfant*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), PUL.

Le but de cet ouvrage est de mettre en évidence les conceptions, normes et valeurs qui structurent les pratiques actuelles de l'adoption. L'auteure traite d'abord des conceptions culturelles de la parenté et des principaux usages sociaux de l'adoption, soulignant que notre adoption est exclusive et a pour effet de modifier radicalement l'identité généalogique de l'adopté. Elle retrace l'évolution historique du système juridico-administratif d'adoption du Québec en lien avec celle des représentations de l'enfant. Finalement, la position des principaux acteurs concernés, à savoir: les adoptants, les professionnels mandatés par l'État ainsi que les organismes agréés et les associations de pression et d'entraide en adoption internationale.

OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1995, «La part du don dans l'adoption», *Anthropologie et Sociétés*, 19 (1-2): 157-174.

Cet article propose une interprétation de la part du don dans l'adoption extra-familiale, au Québec dans les années 1990. Il analyse les valeurs et les représentations qui convergent pour exclure la notion de don d'enfant des pratiques légitimes. L'adoption tend ainsi à devenir une circulation de statuts parentaux et non d'enfants. Le système étatique qui l'encadre s'appuie sur une vision individualiste et instrumentale des liens de parenté. Les dimensions interreliées du lien généalogique traditionnel sont alors envisagées sur des plans distincts, dissociés.

OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1994, «Modernité, filiation et pratiques d'adoption», in F.-R. Ouellette et C. Bariteau (dir.), *Entre tradition et universalisme*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), pp. 165-178.

L'auteure traite des pratiques et des prises de positions des principales organisations québécoises mobilisées autour de l'adoption, ainsi que des valeurs et des normes qu'elles véhiculent. Elle souligne que l'adoption est actuellement pratiquée moins en référence à l'organisation de la parenté qu'en référence à des droits et intérêts individuels ou à des revendications particularistes, ou encore en rapport avec les besoins des administrations chargées de la protection de l'enfance.

OUELLETTE, Françoise-Romaine et Louis-Robert Frigault, 1996, *Les adoptions internationales au Québec, 1990-1994. Analyse des dossiers de suivi d'adoption du Secrétariat à l'adoption internationale. Rapport de recherche*, Montréal, Secrétariat à l'adoption internationale, Gouvernement du Québec.

Analyse statistique de dossiers informatisés d'adoption administrés par le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI) traçant un profil de la population des parents québécois ayant adopté à l'international et de leurs enfants arrivés au Québec entre 1990 et 1994.

OUELLETTE, Françoise-Romaine et Caroline Méthot, 1996, «Le désir de normalité familiale dans l'adoption tardive internationale», *Dialogue*, 133: 16-29.

Cet article rend compte de certains résultats d'une recherche sur l'adoption tardive. Une vingtaine d'entrevues semi-dirigées portant sur l'intégration familiale et la construction de l'identité des enfants ont été réalisés auprès de parents québécois ayant récemment adopté des enfants à l'étranger. Les récits de ces parents permettent d'explorer trois dimensions: celle de leur choix, celle de leurs dispositions personnelles et celle des conditions d'établissement du lien parental aux premières étapes de l'intégration de l'enfant. L'échantillon utilisé est composé

des parents de 27 enfants de six à seize ans, adoptés entre l'âge de trois et treize ans et originaires de Chine, de Corée du Sud, d'Haïti, du Mexique, de Roumanie et de Russie.

OUELLETTE, Françoise-Romaine et Johanne Séguin, 1994, *Adoption et redéfinition contemporaine de l'enfant, de la famille et de la filiation*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).

À partir d'une approche anthropologique, les auteures cherchent à comprendre la manière dont est conçu et régulé l'établissement du lien adoptif par le biais d'une analyse des conceptions, valeurs et positions normatives des principaux acteurs institutionnels et collectifs impliqués dans l'adoption. Pour ce faire, trois types de matériaux ont été recueillis et analysés: des documents relatifs aux organisations concernées ainsi que ceux qui portent sur la problématique de l'adoption (législations, ouvrages scientifiques et vulgarisation...), des données d'observation sur le terrain et des entrevues semi-dirigées réalisées auprès des principaux acteurs concernés (professionnel(le)s du Secrétariat à l'adoption internationale et des services d'adoption des directions de protection de la jeunesse, des représentants de la presque totalité des associations d'adoptants et des organismes agréés d'adoption internationale ainsi qu'auprès de personnes en démarche d'adoption ou ayant récemment adopté).

OUELLETTE, Françoise-Romaine, Caroline Méthot, Deirdre Meintel et collaborateurs, n.p., *La famille élargie et l'intégration de l'enfant dans l'adoption internationale*. Rapport de recherche à paraître.

À partir d'entrevues semi-dirigées auprès de parents et de grands-parents québécois, les auteurs font l'examen des représentations et des pratiques relatives à la construction de l'identité familiale et ethnique, à la transmission et au soutien. Ils examinent notamment, d'un angle anthropologique et comparatif, les caractéristiques opposant l'adoption précoce et l'adoption tardive.

OZOUX-TEFFAINE, Omblin, 1996, «L'attachement au négatif dans une famille adoptive un lien de filiation adoptif particulier», *Dialogue*, 133: 42-50.

Cet article porte sur l'élaboration de l'attachement parents-enfant dans la formation du lien adoptif. L'auteure se base sur son expérience clinique pour analyser certains types d'attachement qui se développent, non pas tant en fonction de l'âge de l'enfant à l'adoption, qu'en fonction des circonstances qui ont précédé son arrivée dans sa famille adoptive. Elle présente le compte rendu d'une thérapie psychanalytique avec une famille adoptive ayant un enfant biologique atteint d'une maladie rénale héréditaire et un enfant d'origine africaine adopté à dix-huit mois et souffrant de difficultés scolaires et relationnelles, surtout avec sa mère. L'«attachement au négatif» est mis en relation avec certaines formes d'alliances ou de pactes inconscients dans la construction de la famille adoptive, autour desquels s'enchevêtrent les rapports intra-psychiques fraternels et intergénérationnels.

OZOUX-TEFFAINE, Omblin, 1993, «Comment se tissent les liens affectifs de l'enfant entre deux vies», *Accueil: Et pourquoi pas un grand?*, nov.

OZOUX-TEFFAINE, Omblin, 1987, *Adoption tardive. D'une naissance à l'autre*, Paris, Stock Laurence Pernoud.

L'auteure traite de l'adoption tardive domestique et internationale. Elle s'intéresse aux particularités de l'arrivée dans sa famille adoptive de l'enfant âgé de trois ans ou plus, ainsi

qu'aux aux mécanismes psychiques qui lui permettent d'intégrer sa nouvelle filiation. L'ouvrage est divisé en deux parties: la première est composée d'observations détaillées effectuées par l'auteure au cours de ses dix ans d'expérience en tant qu'éducatrice et psychologue dans le secteur de psychiatrie infanto-juvénile. La deuxième partie présente un certain nombre de récits de parents français qui ont adopté ou parrainé un enfant à l'étranger. L'auteure privilégie ainsi les situations vécues qui permettent la compréhension des étapes, des difficultés et des espoirs liés à l'adoption tardive.

PAULIS, Christiane, 1989, «Recherche en cours: un autre aspect des relations interculturelles, l'adoption multiraciale. Analyse de quatre cas particuliers», *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2-3: 175-198.

L'auteure emprunte une approche qualitative pour élaborer un modèle des relations interculturelles à travers une première interprétation générale d'entretiens auprès de quatre familles ayant adopté des enfants originaires du Cameroun, de l'île Maurice, du Rwanda et du Brésil. Ces derniers avaient de trois à vingt ans au moment de la recherche et de sept mois à six ans à l'adoption. L'analyse met en lumière les modes de diffusion, en Belgique, des représentations de l'adopté d'origine africaine.

PRIEUR, Bernard, 1995, «Les ruptures du temps dans les familles adoptives», in Brigitte Camdessus (dir.), *L'adoption. Une aventure familiale*, Paris, ESF éditeur, pp. 63-88.

QUINTON, D. et M. Rutter, 1976, «Early Hospital Admissions and Later Disturbances of Behavior: An Attempted Replication of Douglas' Findings», *Developmental Medicine and Child Neurology*, 18: 447-459.

RAULT, Françoise, 1996, «Les difficultés de l'adoption», *Dialogue*, 133: 3-15.

L'auteure s'intéresse à la manière dont les acteurs impliqués dans le processus de l'adoption identifient les difficultés rencontrées. Elle analyse les propos des répondants en lien avec les problèmes et les expériences qu'ils ont vécus, les démarches et les parcours suivis par les candidats à l'adoption, avant et après l'arrivée de l'enfant. L'objectif visé est donc d'étudier, du point de vue des parents et des intervenants, les difficultés de l'adoption et de cerner la diversité des situations et des obstacles. Rault conclut que plusieurs des problèmes énoncés par les familles adoptives ne leurs sont pas exclusifs et caractérisent plus généralement la vie de la plupart des familles. Les témoignages recueillis montrent cependant la fragilité de beaucoup de parents adoptifs qui, trop souvent, cherchent à être dans la norme.

REGISTER, Cheri, 1991, *Are Those Kids Yours? American Families with Children Adopted from Other Country*, New York, The Free Press.

À partir de son expérience personnelle (l'auteure est mère adoptive de deux filles nées en Corée du Sud) et de plusieurs entrevues avec des familles adoptives, Register démontre que ces familles formées par l'adoption internationale sont tout à fait dans la «normalité» des familles américaines. Elle explore les défis très spéciaux que ces familles doivent affronter. La question de l'ethnicité soulevée par l'adoption internationale est aussi traitée.

RESSLER, E. M., N. Boothby et D. J. Steinbock, 1988, *Unaccompanied Children: Care and Protection in Wars, Natural Disasters, and Refugee Movements*, New York, Oxford Press.

Cet ouvrage porte sur les enfants mineurs séparés de leur famille en situation de crise (guerres, désastres naturels, mouvements de réfugiés...). Cette problématique est abordée selon trois perspectives: historique, psychologique et juridique. Retraçant les principaux événements ayant provoqué des mouvements d'enfants non-accompagnés, les auteurs identifient les problèmes récurrents dans la protection et le placement de ces enfants pour en tirer des leçons susceptibles d'améliorer les interventions futures. Ils portent une attention spéciale aux facteurs pouvant augmenter ou diminuer la vulnérabilité des enfants séparés de leur famille. Enfin, ils examinent les actions entreprises en regard du droit international. Les informations utilisées ont été tirées de la littérature et des archives non publiées d'organisations humanitaires nationales et internationales; d'entrevues auprès de législateurs, de travailleurs sociaux et de divers intervenants impliqués dans l'aide humanitaire; de visites effectuées dans des régions en situation de crise et dans les programmes de relocalisation des enfants mineurs non-accompagnés.

ROBERT, Alberte, 1989, *L'adoption et après*, Paris, Ergo Press.

RORBECH, Mette, 1991, «The Conditions of 18- to 25-Year-Old Foreign-Born Adoptees in Denmark», in Howard Altstein et Rita J. Simon (dir.), *Intercountry Adoption. A Multinational Perspective*, New York, Praeger, pp. 127-139.

Étude portant sur l'identité familiale, sociale et ethnique de jeunes adultes adoptés à l'étranger par des parents danois. L'échantillon est composé de 384 jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans d'origines asiatique, africaine et latino-américaine dont les deux tiers furent adoptés à plus de trois ans. Des entretiens qualitatifs en profondeur ont d'abord été réalisés auprès de dix enfants asiatiques. Plusieurs thèmes furent traités dont la formation de l'identité, le sentiment d'un double attachement culturel et les stratégies des adoptés pour faire face à leurs racines et à leur origine culturelle. Par la suite, des entretiens ont été réalisés auprès de 384 jeunes adultes à l'aide d'un guide d'entrevues à questions fermées portant sur des sujets tels que l'intégration familiale, le milieu scolaire, les relations sociales, les loisirs, le départ du foyer, la discrimination vécue à l'adolescence, l'identité ethnique et l'acceptation ou le rejet de la différence et de l'origine.

RORBECH, Mette, 1990, *Denmark B My Country. The Conditions of 18-25 Year Old Foreign Born Adoptees in Denmark*, Copenhagen, The Danish National Institute of Social Research, booklet n° 30.

Voir résumé précédent.

ROSENBERG, M., 1965, *Society and the Adolescent Self-Image*, Princeton, New-Jersey, Princeton University Press.

ROSENTHAL, James A., Victor Groze et Herman Curiel, 1990, «Race, Social Class, and Special Needs Adoption», *Social Work*, 35 (6): 532-539.

ROUTHIER, Ghislaine, 1986, *Étude exploratoire concernant l'influence des attitudes parentales sur l'identité raciale des enfants noirs adoptés par des parents de race blanche au Québec*. Mémoire de maîtrise en psychologie, Montréal, UQAM.

Cette étude porte sur le rôle des parents dans le développement de l'identité raciale de leur enfant adopté d'origine antillaise. L'échantillon est composé de dix couples de parents québécois et de leurs treize enfants adoptés âgés de quatre à neuf ans. C'est par le biais d'entretiens que l'auteure cherche à comprendre l'attitude des parents face à la couleur et aux origines de l'enfant et la perception qu'ils ont de l'intégration de ce dernier. En plus d'entretiens réalisés auprès des parents, l'auteure a également fait passer aux enfants le test des poupées pour cerner leur identité et leur préférence raciale.

RUDE-ANTOINE, E. (dir.), n.d., *Familles et jeunes étrangers adoptés. Lien de filiation et devenir*. Paris, Unité de recherche migrations et société (U.R.M.I.S.). Ministère de la Justice, Groupement d'Intérêt Public, Mission de recherche «Droit et Justice» et Fonds d'Action Sociale (F.A.S.).

Cette étude, dont la date de parution n'est pas déterminée, mais qui a probablement été publiée en 1997, est divisée en deux grandes sections. La première porte sur les procédures judiciaires de l'adoption internationale, simple et plénière, et rend compte d'une analyse de 435 dossiers judiciaires. La seconde partie est une enquête qualitative par entretiens semi-directifs auprès de soixante familles d'enfants adoptés plénièrement. Elle a pour objectif d'isoler les différents moments décisifs de l'itinéraire d'une adoption et d'évaluer les représentations des adoptants.

SAETERSDAL, Barbro, 1988, *What Became of the Vietnamese «Baby Lift Children»?*, Texte soumis lors du International Conference on Adoption in Melbourne, Australie.

SAETERSDAL, Barbro et Monica Dalen, 1991, «Norway Intercountry Adoptions in a Homogeneous Country», in Howard Altstein et Rita J. Simon (dir.), *Intercountry Adoption. A Multinational Perspective*, New York, Praeger, pp. 83-107.

Cette étude longitudinale porte sur trois dimensions de la vie d'enfants originaires de l'Inde et du Vietnam adoptés par des parents norvégiens, soit: la période initiale d'adaptation familiale, l'adaptation scolaire, ainsi que les problèmes d'identité vécus par ces jeunes à l'adolescence. Un sondage fut réalisé auprès de 182 parents ainsi que des entrevues en profondeur avec 98 jeunes de dix-sept à vingt-deux ans qui ont été adoptés entre deux et cinq ans. Des dessins produits par les enfants ainsi que des questionnaires s'adressant aux professeurs ont aussi été utilisés.

SCHAERLAEKENS, A. et N. Dondeyne, 1985, «Taalaanpassing bij buitenlandse adoptiekinderen (Language Adaptation of Intercountry Adopted Children) », *Kind en Adolescent*, 6 (4): 203-218.

SCHECHTER, Marshall D., 1997, «The Importance of the History in the Prenatal Life and the Need to Know», conférence présentée à *Family and Children's Rights in the Year 2000 B New Reproductive Techniques B Adoption*, Organization for the Protection of Children's Rights (Third International Conference on the Child, May 22, 23, 1997, Montreal, Québec, Canada).

SCHECHTER, Marshall D. et Doris Bertocci, 1990, «The Meaning of the Search», in David M. Brodzinsky et Marshall D. Schechter (dir.), *The Psychology of Adoption*. New York, Oxford. Oxford University Press, pp. 62-90.

SECRETARIAT à l'adoption internationale (SAI), 1995, *Guide médical à l'intention des parents*, Québec, Gouvernement du Québec.

SERBAN-SCHREIBER, Sylvie, 1991, *Les enfants de coeur. Dix-huit histoires d'adoption*, France, Hachette/Carrère.

Portrait de dix-huit familles françaises qui ont adopté un ou des enfants (de souche française ou étrangère). Certaines d'entre elles ont aussi des enfants biologiques, certaines ont connu un divorce et/ou un remariage. Serban-Schreiber trace également un portrait de quelques familles monoparentales.

SERBIN, Lisa A., 1997, «Research on International Adoption. Implications for Developmental Theory and Social Policy», *International Journal of Behavioural Development*, 20 (1): 83-92.

L'auteure, qui est psychologue et qui a elle-même adopté un enfant roumain, présente une réflexion générale sur l'évolution de l'adoption internationale et des recherches à ce sujet. Elle démontre l'intérêt des recherches sur le développement des enfants adoptés à l'étranger pour les législateurs et les intervenants responsables d'établir les normes en matière d'adoption internationale, ainsi que pour les parents adoptifs soucieux de répondre aux besoins de leur enfant.

SERVICE social d'aide aux émigrants (SSAE), 1990, *L'adoption internationale. Quel soutien aux futurs parents?*, Paris, Service social d'aide aux émigrants.

SILVERMAN, Arnold R., 1993, «Outcomes of Transracial Adoption», *Future of Children*, 3 (1): 104-118.

Revue d'une douzaine d'études empiriques portant sur l'adoption transraciale et internationale d'enfants noirs, hispaniques et asiatiques. Le but de l'auteur est d'en interpréter les résultats afin de déterminer si l'adoption transraciale est une pratique dommageable pour l'enfant. Il s'intéresse particulièrement aux mesures d'adaptation, à l'intégration et à la cohésion familiale ainsi qu'à l'identité raciale et à l'estime de soi. Il conclut que l'adoption transraciale est une pratique viable puisque les problèmes identitaires relevés par les études recensées sont mineurs et que les taux de succès sont semblables à ceux rapportés par les recherches portant sur l'adoption en général (environ 75 %).

SILVERMAN, Arnold R. et William Feigelman, 1990, «Adjustment in Interracial Adoptees. An Overview», in David M. Brodzinsky et Marshall D. Schechter (dir.), *The Psychology of Adoption*, New York, Oxford University Press, pp. 187-200.

Cet article est divisé en quatre parties. La première consiste en un survol historique de l'adoption transraciale aux États-Unis et au Canada. La deuxième partie examine les lois et pratiques des agences d'adoption qui favorisent ou découragent ce type d'adoption. La troisième partie fait une revue des recherches empiriques américaines portant sur l'adoption transraciale. Les auteurs présentent les principaux résultats concernant l'adaptation et l'identité

raciale ou ethnique des enfants adoptés. En conclusion, ils présentent leurs spéculations quant à l'avenir de ce type d'adoption.

SIMON, Rita J. et Howard Altstein, 1992, *Adoption, Race and Identity: From Infancy through Adolescence*, New York, Praeger.

Cet ouvrage présente les résultats d'une étude longitudinale en trois phases réalisée entre 1972 et 1984. En 1972, 204 familles blanches appartenant au *Open door society* et au *Council of adoptable children* ainsi qu'un certain nombre de leurs enfants furent interviewés individuellement. Des enfants blancs, biologiques et adoptés, ainsi que des enfants issus de l'adoption transraciale (la grande majorité de ces enfants étaient noirs et les autres étaient d'origines amérindienne, mexicaine, coréenne, vietnamienne, portoricaine) furent interviewés. À la deuxième phase de l'étude, 71 % (188) des parents ont été contactés à nouveau et interviewés par téléphone et par le biais d'un questionnaire envoyé par la poste. Finalement, en 1984, 96 de ces familles ont été rejointes une troisième fois et interviewées selon la méthode utilisée en 1972. Les principaux thèmes développés par les auteurs sont l'identité raciale de l'enfant, les attitudes des enfants biologiques et adoptés concernant les questions raciales, les relations et l'intégration familiales telles que perçues par les enfants et les parents, et les opinions de ces derniers concernant l'identité future de leur enfant noir et les liens qu'il aura avec la communauté noire.

SIMON, Rita J. et Howard Altstein (dir.), 1991a, *Intercountry Adoption. A Multinational Perspective*, New York, Praeger.

SIMON, Rita J. et Howard Altstein, 1991b, «Intercountry Adoptions. Experiences of Families in the United States», in Howard Altstein et Rita J. Simon (dir.), *Intercountry Adoption. A Multinational Perspective*, New York, Praeger, pp. 23-54.

Cette étude vise à évaluer, par le biais d'une analyse quantitative, l'impact de l'adoption internationale sur l'adaptation psychosociale de 37 adoptés, de leurs 23 frères et soeurs et de leurs parents adoptifs. Ces derniers ont été recrutés au sein de la communauté juive de Boston et de l'organisation de familles adoptives juives *Stars of David* (SOD). L'enquête par questionnaire fermé s'adressant aux parents et aux enfants, portait sur la qualité des relations entre les adoptés et leurs parents, l'intégration familiale, la performance scolaire, les amis, les activités sociales, les ambitions, les réactions de la communauté religieuse face à l'adoption et les activités religieuses pratiquées par les enfants. Une seconde phase de cette enquête a été réalisée auprès des membres d'un groupe de parents adoptifs chrétiens de Washington (*Families Adopting Children Everywhere*, FACE). L'article compare les résultats des deux groupes de familles adoptives (SOD et FACE) et présente quatre cas où les enfants adoptés manifestaient de sérieux problèmes d'intégration.

SIMON, Rita J. et Howard Altstein, 1987, *Transracial Adoptees and their Families: A study of Identity and Commitment*, New York, Praeger.

Présentation des résultats de la troisième phase (1984) d'une étude longitudinale débutée en 1972 portant sur l'adoption transraciale d'enfants noirs-américains (80%), coréens, vietnamiens, amérindiens, mexicains et portoricains adoptés par des familles blanches. Les données utilisées ont été recueillies par le biais d'entrevues individuelles auprès de 96 familles qui, en tout, avaient 394 enfants. Parmi ces derniers, 218 furent interviewés dont 127 qui avaient été adoptés et, dans 111 cas, il s'agissait d'adoption transraciale. Au moment de l'étude, la moyenne d'âge de ces enfants était de 14,9 ans et la moyenne d'âge des enfants biologiques

était de 16,8 ans. Les auteurs se sont principalement intéressés aux thèmes suivants: les relations familiales, l'identité raciale, l'estime de soi, la perception des adoptés de leur intégration familiale, l'opinion des parents blancs concernant l'identité future de leur enfant noir et les liens que ces enfants adoptés auront avec la communauté noire.

SIMON, Rita J. et Howard Altstein, 1981, *Transracial Adoption. A Followup*, Lexington, Mass., Lexington Books.

SIMON, Rita J. et Howard Altstein, 1977, *Transracial Adoption*. New York, John Wiley and Sons.

SIMON, Rita J., Howard Altstein et M.S. Melli, 1994, *The Case For Transracial Adoption*, The American University Press.

SMITH Garcia, Tara et Julia S. Brown, 1989, «The Health of Children Adopted from India», *Journal of Community Health*, 14 (4): 227-241.

Cet article porte sur les problèmes de santé d'enfants adoptés en Inde par des parents américains. Les données ont été obtenues par le biais d'un questionnaire envoyé par la poste à 166 familles qui avaient adopté en tout 200 enfants de 1978 à 1987. Les résultats montrent qu'au moins 37,5 % de ces derniers étaient des bébés prématurés et que presque tous avaient, à leur arrivée aux États-Unis, une taille et un poids inférieurs aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé. Certains problèmes étaient fréquents comme l'anémie, la malnutrition, etc. Plusieurs enfants n'avaient pas été testés pour des maladies courantes en Inde comme l'hépatite B, la tuberculose, la salmonellose, etc. Les auteurs concluent en émettant un certain nombre de recommandations.

SOBOL, M., S. Delaney et B. Earn, 1994, «Adoptees Portrayal of the Development of Family Structure», *Journal of Youth and Adolescence*, 23 (3): 385-401.

SOULÉ, Michel, 1988, «Penser l'adoption», *Autrement*, 96: 144-148.

Cet article consiste en un entretien de type question-réponse avec Michel Soulé, psychiatre. Plusieurs thèmes y sont abordés, dont la place de l'adoption aujourd'hui face à la procréation assistée, le discours sur le désir d'enfant et sur la notion d'intérêt de l'enfant, l'évaluation des candidats à l'adoption, l'adoption d'enfants handicapés et d'enfants étrangers. Au sujet de l'adoption internationale, Soulé explique que les parents doivent faire le deuil d'un enfant sans passé et cesser d'idéaliser l'enfant étranger. Les parents doivent avoir accepté également leur stérilité dans la mesure où la dissemblance physique de leur enfant la leur rappellera sans cesse. Selon lui, l'adoption d'enfants handicapés et d'enfants étrangers contribuera à l'évolution des mentalités. Finalement, Soulé traite de la question du roman familial, du questionnement de l'enfant adopté sur ses origines et de la façon dont les parents doivent aborder cette problématique.

SOULÉ, Michel, 1984, «Le fantasme du roman familial et les nouveaux modes de filiation», in Didier Anzieu et al., *Le nouveau roman familial*, Paris, E.S.F.

SPICKARD, P.R., 1989, *Mixed Blood. Inter marriage and Ethnic Identity in Twentieth Century America*, Madison, University of Wisconsin Press.

SPRING-DUVOISIN, Denise, 1986, *L'adoption internationale. Que sont-ils devenus ?*, Lausanne, Advimark.

L'auteure, dans le cadre d'un mémoire pour l'obtention du diplôme d'assistante sociale, a réalisé une enquête auprès de 282 adoptés de dix-huit à vingt-cinq ans, arrivés en Suisse avant 1970. Elle traite des différents aspects de leur intégration et révèle une situation généralement positive par rapport à ce qui aurait été vécu par ces enfants dans leur pays d'origine.

STEINHAEUER, D., 1996, *Le moindre mal. La question du placement de l'enfant*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

TERRE DES HOMMES (France), 1995, *Enquête sur l'adoption internationale (II)*, Paris, Terre des Hommes.

Cette étude fait suite à l'enquête réalisée par Terre des Hommes en 1992 mais s'intéresse aux enfants adoptés qui, au moment de l'enquête, étaient âgés de 16 à 39 ans. Un questionnaire postal à questions ouvertes et fermées portait sur l'identité, la vie sociale et professionnelle, les relations familiales, les parents d'origine, les ambitions, etc. Des entretiens ont également été réalisés auprès de 39 adoptés choisis de façon à couvrir différentes situations en fonction du pays d'origine, de l'âge à l'arrivée et du sexe des adoptés.

TERRE DES HOMMES (France), 1992. *Enquête sur l'adoption internationale. Bilan dix ans après*, France, Terre des Hommes.

Enquête sur les adoptions internationales réalisées en France par l'organisme Terre des Hommes entre 1968 et 1978. La première partie présente les résultats de l'analyse quantitative des réponses de 451 familles adoptives à un questionnaire envoyé par la poste. Elle fournit une description de leur situation actuelle, de leurs enfants adoptés et des difficultés rencontrées. La deuxième partie est composée d'une analyse qualitative de 43 entretiens libres avec les parents adoptifs d'enfants âgés de dix-neuf ans en moyenne, majoritairement adoptés à l'âge de cinq ans ou moins et originaires d'Asie du Sud-Est. Elle porte sur les difficultés rencontrées par les familles, leurs préoccupations, leurs motivations, et les expériences vécues par leur(s) enfant(s) d'origine étrangère.

TEXTOR, Martin R., 1991, «International Adoption in West Germany. A Private Affair», in Howard Altstein et Rita J. Simon (dir.), *Intercountry Adoption. A Multinational Perspective*, New York, Praeger, pp. 109-126.

Cet article fait le bilan des études portant sur l'adoption internationale en Allemagne de l'Ouest. L'auteur effectue d'abord un survol de l'évolution de l'adoption internationale en Allemagne, du Troisième Reich à aujourd'hui. Par la suite, il procède à la recension d'un certain nombre d'études et en présente les principaux résultats concernant l'intégration de l'enfant, les relations familiales et sociales, la performance scolaire, l'estime de soi, l'identité ainsi que le taux général de réussite. L'article se termine par une discussion au sujet des critiques faites à l'égard de l'adoption internationale et présente les alternatives proposées par les opposants à ce type d'adoption.

TILLON, Caroline, 1995, «L'aventure des familles 'arc-en-ciel'», in Brigitte Camdessus (dir.), *L'adoption. Une aventure familiale*, Paris, ESF éditeur, pp. 91-115.

En s'appuyant sur l'analyse d'entretiens cliniques, l'auteure, psychanalyste et psychothérapeute, s'intéresse à l'intégration des enfants adoptés à l'étranger au sein de la famille nucléaire et

élargie (grands-parents). Elle se penche particulièrement sur la reconnaissance de la différence et ses implications pour les divers membres de la famille.

TIZARD, Barbara, 1991, «Intercountry Adoption. A Review of the Evidence», *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 32 (5): 743-756.

Tizard fait une recension de la littérature scientifique issue de différents pays européens (Suède, Norvège, Pays-Bas, Danemark) portant sur l'adoption internationale. Elle présente les principaux résultats de recherche concernant l'adaptation des enfants, la performance scolaire et l'identité raciale et ethnique de ces derniers. L'auteure conclut que le taux de réussite de ces adoptions est semblable à celui des adoptions internes et que les problèmes identitaires qui peuvent faire surface ne mènent pas à des problèmes psychologiques sérieux.

TIZARD, Barbara et Ann Phoenix, 1989, «Black Identity and Transracial Adoption», *New Community*, 15 (3): 427-437.

Les auteurs tentent d'infirmer l'hypothèse selon laquelle les enfants noirs adoptés par des familles blanches souffriraient d'une confusion identitaire et d'une faible estime de soi découlant d'une perception négative de leur identité raciale. Une revue de la littérature anglaise et américaine démontre ainsi que les arguments avancés par les opposants à l'adoption transraciale sont fondés sur de fausses suppositions au sujet de l'identité raciale d'enfants noirs et métissés vivant avec leur famille d'origine. Les auteurs critiquent l'utilisation de trois arguments psychologiques dont l'ambiguïté mène à une interprétation simpliste du développement identitaire des enfants noirs. Plusieurs études démontrent que ces derniers, adoptés ou non, développent fréquemment une attitude ambivalente face à leur identité raciale et que le degré d'estime de soi n'est pas nécessairement relié à celle-ci. Les auteurs concluent que les enfants de l'adoption transraciale auront tendance à développer une identité qui diffère de celle des enfants noirs vivant avec une famille noire, mais qu'aucune donnée ne permet de supposer que cette différence identitaire soit dommageable pour les enfants noirs adoptés par des familles blanches.

TRILLAT, B., 1993, «Une migration singulière: l'adoption internationale», in Actes du séminaire Nathalie-Masse, *L'adoption des enfants étrangers*, Paris, Centre international de l'Enfance, pp. 15-25.

L'auteure fait l'historique de l'adoption internationale et des déplacements d'enfants du dix-huitième siècle à aujourd'hui. Elle aborde la problématique de l'adoption d'enfants étrangers en termes de processus migratoire involontaire et de rapports Nord-Sud. Elle soulève également la question des différences de législation des pays d'origine, plus particulièrement au Moyen-Orient et en Afrique noire. Elle présente finalement l'évolution des pays d'origine et des pays d'accueil ainsi que les rapports que ceux-ci entretiennent entre eux.

TRISELIOTIS, John, 1991, «Inter-country Adoption. A Brief Overview of the Research Evidence», *Adoption and Fostering*, 15 (4): 46-52.

L'auteur fait le point sur les études britanniques portant sur l'adoption internationale et tente de cerner l'influence de l'identité raciale sur l'estime de soi des adoptés. Vu le peu d'études anglaises sur ce sujet, il recense également quelques études norvégiennes, canadiennes et américaines. Les études recensées sont divisées en deux catégories: celles qui concernent le comportement des enfants dans leur famille adoptive et dans le milieu scolaire, et celles qui s'intéressent aux questions d'identité ethnique et raciale. Triseliotis conclut que les adoptions transraciales ont un taux de succès comparable à celui des adoptions régulières. Les enfants

concernés reçoivent une éducation au cours de laquelle peu ou pas d'attention est portée à leur identité ethnique d'origine, mais aucune donnée ne permet d'affirmer que ces circonstances affectent négativement le développement de l'enfant.

TROLLEY, B. C., 1995, «Grief Issues and Positive Aspects Associated with International Adoption», *Omega Journal of Death and Dying*, 30 (4): 257-268.

Cet article traite de l'attitude des parents à l'égard de l'adoption et de la culture d'origine de leur enfant adopté à l'étranger sur la base d'une enquête par questionnaire administré par la poste et par téléphone réalisée auprès de 34 familles adoptives ayant adopté un enfant à l'étranger. Le questionnaire fut établi à partir de l'*Attitudes Toward Adoption* de Kirk (1988) portant sur l'attitude des parents face à l'expérience de l'adoption et sur leur ouverture face à la révélation des origines de l'enfant. Le *Culture Form* de Trolley (1993), portant sur la reconnaissance et l'importance accordée par les parents à la culture d'origine de l'enfant adopté, a aussi été utilisé.

TROLLEY, Barbara, Julia Wallin et James Hansen, 1995, «International Adoption. Issues of Acknowledgement of Adoption and Birth Culture», *Child and Adolescent Social Work Journal*, 12 (6): 465-479.

Selon les auteurs de cet article, les familles qui adoptent des enfants à l'étranger doivent reconnaître le fait de l'adoption mais aussi leur culture d'origine. Trente-quatre familles adoptives ont été interrogées au sujet de la fréquence et des moyens qu'elles utilisent pour y parvenir.

VAN GULDEN, H. et L. M. Bartels-Rabb, 1993, *Real Parents, Real Children: Parenting the Adopted Child*, New York, Cross Road Publishing Company.

VAN TUYLL, Lucile, 1994, «Intercountry Adoption in Netherlands», *Adoption and Fostering*, 18 (2):14-19.

VERHULST, F. C., M. Althaus et H. Verluis-den Bieman, 1992, «Damaging Backgrounds: Later Adjustment of International Adoptees», *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 31: 518-524.

Cette étude quantitative porte sur l'influence d'expériences néfastes vécues au cours de la petite enfance sur l'adaptation à long terme d'enfants adoptés à l'étranger. L'échantillon est composé de 2148 enfants âgés de dix à quinze ans qui ont été adoptés à l'étranger entre l'âge de quelques jours et dix ans par des parents des Pays-Bas. Un questionnaire comprenant 138 items destiné aux parents, le *Child Behavior Checklist* (CBCL), fut envoyé par la poste. Ce questionnaire permettait d'obtenir des informations standardisées au sujet des problèmes émotifs et des problèmes de comportement des enfants adoptés. Les résultats obtenus démontrent que l'abus, la négligence et le nombre de placements vécus lors de la petite enfance augmentent le risque de problèmes d'adaptation. Les résultats démontrent également que malgré les expériences dommageables vécues au cours de la petite enfance, la majorité des enfants, selon les informations fournies par les parents, s'adaptent bien à leur famille adoptive.

VERHULST, F. C., M. Althaus et H. Verluis-den Bieman, 1990a, «Problem Behavior in International Adoptees: I. An Epidemiological Study», *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 29 (1): 94-103.

Cette étude épidémiologique cherche à savoir si les enfants adoptés sont plus à risque de développer des problèmes d'adaptation que les enfants non-adoptés. Les auteurs ont comparé les informations portant sur 2148 enfants de dix à quinze ans, originaires de plusieurs pays dont la Corée, le Liban, la Colombie, le Bangladesh, etc. et ayant été adoptés à l'âge de quelques mois à dix ans par des parents hollandais, avec des informations sur 933 enfants non-adoptés du même âge. Ces informations furent obtenues par le biais d'un questionnaire envoyé par la poste portant sur les compétences et les problèmes comportementaux et/ou affectifs de l'enfant. Les informations obtenues furent standardisées grâce à l'aide du *Achenbach Child Behavior Checklist* (CBCL) et du ANCOVA.

VERHULST, Frank C., M. Althaus et Herma J. M. Versluis-den Bieman, 1990b, «Problem Behavior in International Adoptees: II. Age at Placement», *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 29 (1): 104-111.

Étude quantitative visant à cerner l'impact de l'âge à l'adoption sur le risque de développement de problèmes de comportement chez l'enfant adopté à l'étranger. L'échantillon est composé de 2148 enfants âgés de dix à quinze ans ayant été adoptés à l'étranger entre l'âge de quelques jours et dix ans par des parents des Pays-Bas. Un questionnaire de 138 items destiné aux parents, le *Child Behavior Checklist* (CBCL), fut envoyé par la poste. Les résultats de cette étude démontrent que plus l'âge de l'enfant à l'adoption est élevé, plus la probabilité qu'il développe des problèmes émotifs, comportementaux et/ou scolaires est grande.

VERHULST, F. C., H. Versluis den-Bieman, J. van der Ende, G. F. M. G. Berden et Woudstra Sanders, 1990c, «Problem Behavior in International Adoptees: III. Diagnosis of Child Psychiatric Disorders», *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 29 (3): 420-428.

Cette étude clinique fait suite à la précédente et s'intéresse également à l'évaluation des problèmes de comportement des enfants adoptés à l'étranger. Des entretiens cliniques ont été effectués auprès de 132 adoptés de quatorze ans et de leurs parents. Un questionnaire a été rempli également par le professeur de 116 enfants (*Teacher Report Form* de Achenbach et Ederbrock, 1986). L'évaluation clinique fut ensuite comparée aux résultats obtenus lors de l'étude épidémiologique. Les instruments utilisés pour l'entrevue des enfants sont les suivants: le *Child Assessment Schedules* de Hodges *et al.* (1982) et le *Youth Self Report*, questionnaire rempli par l'enfant. Pour l'entrevue des parents, les chercheurs ont utilisé une version adaptée du questionnaire de Graham et Rutter (1968), ainsi que les mesures d'évaluation clinique du CBCL et le diagnostic DSM-III-R de l'American Psychiatric Association.

WATERS, M., 1990 *Ethnic Options: Choosing Identities in America*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press.

WATTIER, Philippe et Marcel Frydman, 1985, «L'adoption internationale. Étude clinique d'un groupe d'enfants d'origine asiatique», *Enfance*, 1: 59-76.

La présente recherche avait pour objectif essentiel d'évaluer, à moyen ou à long terme, les effets de l'adoption transculturelle. Après avoir rappelé brièvement les caractéristiques propres à ce

type d'adoption, les auteurs exposent une étude effectuée en 1983 qui a porté sur un échantillon de 28 enfants originaires du Sud-Est asiatique ayant été adoptés de quatre à douze ans plus tôt par des familles belges francophones résidant dans la province du Hainaut. Dans ce travail, les chercheurs ont choisi comme variables dépendantes le développement intellectuel et la réussite scolaire, tout en explorant également la vie affective des sujets. D'une manière générale, on peut considérer que les résultats enregistrés sont extrêmement positifs puisque les performances des adoptés aux tests d'intelligence sont supérieures, en moyenne, à celles réalisées par des enfants belges du même âge. L'évolution intellectuelle est meilleure lorsque l'adoption a eu lieu à un âge précoce. D'autre part, l'évolution de la plupart des sujets sur le plan scolaire est très satisfaisante en dépit parfois de certaines faiblesses au niveau verbal. Enfin, les tests ont révélé une vie affective riche comparable à celle d'enfants élevés par leurs parents légitimes dans un milieu socio-culturel favorisé.

WESTHUES, Anne et Joyce S. Cohen, 1997, «A Comparison of the Adjustment of Adolescent and Young Adult Intercountry Adoptees and their Siblings», *International Journal of Behavioural Development*, 20 (1): 47-65.

Cette étude vise à déterminer s'il existe des différences significatives entre l'adaptation des enfants adoptés à l'étranger par des parents canadiens et celle de leurs frères et soeurs. Les auteurs tentent plus particulièrement de comparer les différences au niveau de l'intégration familiale, de l'estime de soi, des performances scolaires, des relations sociales et de l'identité ethnique et raciale selon l'âge et le sexe des adoptés. L'échantillon utilisé est composé d'un premier groupe de 86 adolescents de 12 à 17 ans adoptés à l'étranger et de 33 de leurs frères et soeurs ainsi que d'un deuxième groupe de jeunes adultes de 18 à 25 ans et de 65 de leurs frères et soeurs du même âge. L'adaptation des enfants fut évaluée par le biais d'entretiens effectués auprès des enfants et de leurs parents et d'une série d'instruments: le *Family Integration Statements* (Gill et Jackson 1983), le *Self Concept Scale* (Rosenberg 1965) et le *Index of Peer Relations* (Hudson 1982).

WESTHUES, Anne et Joyce S. Cohen, 1995, *L'adoption internationale au Canada. Rapport final*, Développement des ressources humaines du Canada, Division des subventions nationales au bien-être social. (version anglaise publiée en 1994).

Cette étude porte sur l'impact de l'adoption internationale sur les familles adoptives. Les auteurs ont procédé à des entrevues dirigées (questions ouvertes et fermées) avec les parents, les adoptés et leurs frères et soeurs. L'échantillon est composé de 123 mères, 133 pères, 155 adoptés de douze ans et plus, originaires de Corée du Sud, du Bangladesh et du Vietnam principalement, et 121 de leurs frères et soeurs. Ont aussi été utilisés les instruments d'évaluation de l'estime de soi suivants: l'*Échelle du concept de soi* de Rosenberg (1965), le *Questionnaire des 10 énoncés* de Kuhn et McPartland (1954). Les thèmes suivants ont été abordés: l'identité familiale et raciale, l'intégration familiale, scolaire et sociale, l'acceptation et le rejet de la différence, l'estime de soi.

WEYER, M., 1985, *Adoption gelungen ? Erfahrungsberichte über die Integration fremdländischer Kinder*, Stuttgart, Quell.

WILKINSON, Hei Sook Park, 1995, «Psycholegal Process and Issues in International Adoption», *American Journal of Family Therapy*, 23 (2): 173-183.

Cet article examine divers aspects psychologiques et juridiques de l'adoption internationale. L'auteure procède d'abord à un survol historique de ce type d'adoption aux États-Unis. Par la

suite, elle propose une brève revue de la littérature et aborde plus en détail certains aspects marquant le développement psychologique de l'enfant adopté à l'étranger: la séparation du milieu et de la culture d'origine, le choc à l'arrivée et l'adaptation aux changements linguistique et alimentaire, les fantasmes concernant les parents d'origine et les cinq phases du développement identitaire signalées par l'auteure. Finalement, sont brièvement abordés les aspects légaux de l'adoption internationale aux États-Unis.

WILKINSON, Hei Sook Park, 1986, *Birth is More than Once. The Inner World of Adopted Korean Children*, Sunrise Ventures.

L'auteure utilise une approche phénoménologique pour comprendre le monde intérieur des enfants d'origine coréenne adoptés par des familles américaines. Huit enfants âgés de 5,9 ans en moyenne et adoptés tardivement composent l'échantillon utilisé par l'auteure. Elle emploie la méthode de la thérapie du jeu et met l'emphase sur la dimension interculturelle des expériences de l'enfant. Les thèmes suivants sont abordés: les stades d'intégration familiale vécus par l'enfant, les difficultés d'adaptation, les problèmes liés à l'apparence physique, le sentiment de séparation, le besoin d'appartenance, etc.

WILKINSON, Hei Sook Park, 1981, *Birth Is More Than Once. The Inner World of Adopted Korean Children*, Ph.D, Ann Arbor University, Ann Arbor, MI.

ANNEXE II

Tableau récapitulatif des recherches empiriques ou cliniques publiées depuis 1985

Auteurs (date)	Pays d'accueil	Principaux pays d'origine	Échantillon/ Informateurs	Âge des adoptés au moment de la recherche	Âge à l'adoption	Type d'approche
AMES, <i>et al.</i> (1997)	Canada	Roumanie	46 adoptés d'orphelinats 46 non-adoptés nés au Canada 29 adoptés de familles roumaines ou d'hôpitaux Les parents	Premier contact: 16 mois et plus Second contact: 4 ans et demi, sauf 30% âgés de 5 ans et demi à 9 ans.	Plus de 8 mois: 46 Moins de 4 mois: 29	Étude longitudinale visant à évaluer le développement des enfants roumains qui ont été adoptés par des couples canadiens: - première évaluation des enfants après 11 mois passés dans la famille adoptive par le biais d'entrevues réalisées auprès des parents. - seconde évaluation: test d'intelligence et de préparation scolaire; test de comportement émotionnel pour les enfants; entrevues avec les parents.
ANDRESEN, Inger-Lise Kvifte (1992)	Norvège	Corée	151 enfants adoptés 135 enfants non-adoptés Les parents Les professeurs	12 et 13 ans	De 0 à 6 mois: 30 De 7 mois à un an et demi: 37 Un an et demi à 3 ans: 26 3 à 5 ans: 33 Plus de 5 ans: 25	L'objectif de cette étude est d'évaluer l'adaptation scolaire et familiale d'enfants adoptés à l'étranger par des familles norvégiennes. Les données ont été recueillies par le biais de deux questionnaires: la version norvégienne du <i>Rutter Parent Scale</i> destiné aux parents des enfants adoptés et du <i>Rutter Teacher Scale</i> destiné aux professeurs des enfants adoptés et non-adoptés (Rutter 1967, 1970). Les résultats démontrent que la majorité des enfants étaient bien adaptés à leur environnement familial et scolaire. Par ailleurs, les problèmes d'adaptation étaient plus fréquents chez les garçons que chez les filles mais aucune relation n'a pu être établie entre l'âge à l'adoption et la qualité de l'adaptation.

ANDUJO, Estela (1988)	États-Unis	Mexique	30 familles américaines blanches et 30 familles mexicaines-américaines: 60 enfants adoptés	De 12 à 17 ans	De 2 à 7 ans	Étude visant à comparer l'adaptation et l'identité ethnique d'enfants américains d'origine mexicaine adoptés par des familles de même origine et par des familles américaines blanches. L'auteure s'intéresse plus particulièrement à l'influence des facteurs environnementaux et familiaux sur le développement de leur identité ethnique. Les données ont été obtenues par le biais d'entrevues réalisées auprès des parents et des adoptés. Des tests standardisés ont aussi été utilisés: <i>Tennessee Self Concept Scale, The Twenty Statements Test, The Mexican-American Value Attitude Scale</i> , la grille d'entrevue de 60 items portant sur l'ethnicité et sur les relations familiales et sociales.
BAGLEY et YOUNG (1981)	Angleterre	Hong Kong	67 familles ont répondu par questionnaire 53 adoptées rencontrées 51 parents de celles-ci	De 12 à 18 ans environ	De quelques mois à 9 ans	Questionnaires par la poste concernant l'éducation, le développement social, et les problèmes rencontrés. Entretiens individuels avec 51 parents et 53 adoptées pour évaluer l'estime de soi (Erikson), l'adaptation et l'identité de ces dernières.
BAGLEY (1993) (un suivi de 1981 réalisé en 1989)	Angleterre	Hong Kong	44 adoptées	De 22 à 28 ans	De quelques mois à 9 ans	Cette étude fait suite à celle mentionnée ci-haut. L'évaluation du développement des adoptées rendues adultes révèle des résultats très positifs tant au niveau de leur adaptation et de leur intégration à la culture britannique que sur le plan de l'estime de soi et de l'identité. Les entretiens ont porté sur leur vie en général, sur le processus d'adoption, sur leurs carrières académique, professionnelle et familiale. Mesures standardisées: <i>Middlesex Hospital Questionnaire, Coopersmith self-esteem scale for adult; Shostrom's measure of personal orientation and self-actualisation; Cattell's measure of self-sentiment.</i>

BALLAND <i>et al.</i> (1995)	France	Guatémala Pologne	2 adoptés	15 ans	11 et 12 ans	Les auteurs brossent un tableau des caractéristiques particulières de l'adoption internationale (adoptions simultanées, fratries, adoptions tardives, etc.). Par le biais de deux cas cliniques d'enfants adoptés déjà grands, ces pédopsychiatres traitent du passé de l'enfant (carences, sévices, hérédité), des questions d'identité (nomination) ainsi que de la loyauté des adoptés envers leurs parents biologiques.
BEAL (1993)	Suisse	Pays du Tiers- Monde	Non précisé dans l'article	Non précisé dans l'article	6 ans et plus	À partir de sa pratique de psychologue-psychothérapeute, l'auteure traite des processus (adaptation, attachement, intégration, etc.) par lesquels les enfants adoptés tardivement passent inévitablement. L'adaptation demande de la part des parents et des enfants un fort investissement thérapeutique.
BELLEAU (1996)	Canada Québec	Chine Haïti	16 familles: 4 parents avec enfants biologiques seulement; 13 parents avec enfants adoptés seulement; 13 parents ayant des enfants biologiques et adoptés	De 4 à 12 ans	Moins de 2 ans: 21/25 2 ans et plus: 4/25	Partant d'une analyse qualitative d'albums de photographies de famille et du discours qui les accompagne (entrevues ouvertes), l'auteure tente de démontrer les mécanismes d'incorporation d'un enfant dans la famille et dans la mémoire du groupe et de construction de son identité. D'un point de vue sociologique, elle montre comment les parents construisent parfois de manière délibérée une identité à l'enfant.
BENSON, SHARMA et ROEHLKE- PARTAIN (1994)	États-Unis	Asie (Corée) Hispano- Américain s	715 familles: 881 adoptés dont un tiers sont transraciales; 78 enfants biologiques; 1262 parents	De 12 à 18 ans	Tous à moins de 15 mois	Recherche ayant pour objectif de comparer la santé mentale des enfants adoptés à celle d'enfants non-adoptés. Par le biais d'une vaste enquête par courrier, les auteurs se sont intéressés plus spécifiquement à l'identité raciale et ethnique des adoptés, à l'attachement, à l'estime de soi, ainsi qu'à l'intégration familiale et sociale de ces derniers.

COLE (1993)	États-Unis	Corée	48 adoptés Les parents	De 5 à 7 ans	Moins d'un an: 33 /48 Un à 3 ans: 11/48 3 ans et plus: 4/48	Cette étude s'intéresse au rôle des parents dans le développement de l'identité ethnique des adoptés en tenant compte notamment de l'âge de ces derniers, de la composition de la communauté d'accueil, de l'intérêt des parents pour le pays d'origine et de leurs pratiques. Des entrevues auprès d'enfants (questions ouvertes, poupées et jeux) et d'autres auprès des parents (entretiens semi-structurés) ont été réalisées pour les fins de cette recherche en travail social.
CHOULOT et BRODIER (1993)	France	Chili Haïti Autres pays non précisés	4 cas d'adoption ayant échoué		De 7 à 12 ans	Observation clinique de quatre graves situations d'échec de l'adoption internationale. Les facteurs de risque soulignés sont: l'âge avancé des parents ou de l'enfant, la motivation incertaine des parents, l'insuffisance de la réflexion sur les problèmes de l'adoption.
DALEN et SAETERS- DAL (1987)	Norvège	Vietnam	41 adoptés	Entre 12 et 19 ans	Entre 2 et 5 ans	Les auteurs de cette étude se sont intéressés à la santé, à l'identité raciale et ethnique des enfants adoptés, ainsi qu'à leur développement et à leur intégration sociale.
DECERF (1995)	Belgique	Brésil Haïti Iles Maurice Thaïlande	20 familles adoptives	7 ans: 7 ans..... : 8 ans..... : 5 ans..... : 5 ans.....:	moins d'un an 2 ans et demi 3 ans un an moins d'un an	Partant d'un point de vue psychanalytique, l'auteure retrace le parcours événementiel, mais surtout affectif, de l'enfant adopté. Elle fait l'hypothèse que les enfants adoptés sont susceptibles de développer des réactions de rejet raciste envers eux-mêmes. Elle traite de cette question à partir de cinq cas concrets.
DESPEI- GNES (1993)	Québec	Haïti	12 adoptés et leurs parents	Entre 7 et 13 ans	Moins de 3 ans	Cette étude psychologique porte sur les processus identitaires et sur les mécanismes d'adaptation qui favorisent l'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger. Elle fut réalisée par le biais d'entrevues semi-structurées avec les parents et de cinq rencontres de 50 minutes avec chaque enfant. L'analyse de type qualitatif traite notamment du développement de l'identité «raciale» et ethnique des enfants adoptés à l'étranger.

De VRIES (1988)	Pays-Bas	Corée Inde Colombie Bangladesh	144 adoptés ainsi qu'un groupe d'enfants non-adoptés Leurs parents	5, 6 et 7 ans environ	Non précisé dans l'article de Hoksbergen (1991)	Cette étude porte sur le développement du langage et sur les performances scolaires d'enfants adoptés à l'étranger. Aucun problème particulier n'a été décelé parmi ces derniers mais les auteurs soulignent que les parents rencontrés lors des entretiens semblaient particulièrement attentifs à leur intégration et à leur adaptation au milieu scolaire (voir Hoksbergen 1991).
GEERARS, HART et HOKSBERGEN (1991)	Pays-Bas	Amérique latine et Asie	Sous-groupe de 40 adoptés en placement résidentiel de l'échantillon de Hoksbergen <i>et al.</i> (1988) Groupe contrôle de 40 adoptés n'ayant pas été placés.	De 15 à 20 ans	Tous les âges	Comparaison des problèmes émotifs et de comportement des deux groupes d'adoptés, en fonction de l'âge à l'arrivée, de l'âge au moment de l'enquête, du pays d'origine et du genre. Utilisation d'une traduction hollandaise du <i>Youth Self Report</i> .
GEERARS, HOKSBERGEN et ROODA (1995)	Pays-Bas	Thaïlande	Sous-groupe de 65 adoptés (42 filles, 26 garçons) de l'échantillon de Hoksbergen <i>et al.</i> (1987) 68 parents	De 15 à 17 ans	Moyenne: 4 mois	Cette recherche porte sur les défis spécifiques du développement de l'identité à l'adolescence et pose comme hypothèse que les adolescents adoptés à l'étranger rencontreraient plus de problèmes dans l'accomplissement de ces tâches développementales que les enfants nés aux Pays-Bas. Des entretiens ont été réalisés auprès des adolescents et de leurs parents et ils ont complété le <i>Child Behavior Checklist</i> , le <i>Youth Self Report</i> , le <i>General Health Questionnaire</i> , et un questionnaire standardisé de personnalité.

GREEN-FIELD (1995)	Angleterre France	Amérique latine Sri Lanka	46 familles françaises 60 familles anglaises pour un total de 151 adoptés	17% des enfants français et 39% des enfants anglais avaient moins d'un an	Environ 50% à moins d'un an	Cette étude comparative portant sur les services offerts aux parents adoptifs de France et d'Angleterre s'est intéressée à mieux comprendre les différentes étapes du processus d'adoption, en commençant par les démarches des parents pour trouver un enfant à adopter, le premier contact avec celui-ci et la rencontre avec les parents biologiques.
HARDER (1987)	Canada	Non spécifié par Morrier (1995)	8 familles: les parents et les 10 adoptés	Non spécifié par Morrier (1995)	Non spécifié par Morrier (1995)	Dans cette étude, l'auteure utilise <i>l'échelle d'Hudson</i> notamment pour montrer que l'estime de soi est plus faible chez les enfants adoptés à l'étranger. Pour étudier l'estime de soi, elle prend en compte également leurs relations avec des pairs, leur adaptation scolaire et leur identité «raciale»..
HARPER (1986)	Australie	Sri Lanka Inde Corée Amérique latine Thaïlande	Les parents de 27 familles	De 5 à 16 ans	Plus de 4 ans	L'auteure cherche à évaluer l'adaptation des enfants adoptés tardivement à l'étranger par des parents australiens. Un questionnaire envoyé par la poste aux parents adoptifs visait à investiguer la nature et la fréquence des problèmes d'adaptation survenus au cours de la période suivant l'arrivée de l'enfant (<i>transition period</i>), l'impact du passé et de la culture d'origine de l'enfant sur le processus d'intégration familiale ainsi que l'attitude des parents face à la culture, l'identité et l'avenir de leur enfant.
HARPER (1994)	Australie	Inde Asie Amérique latine	7 adoptés	De 6 à 15 ans	De 4 ans et demi à 12 ans	Juliet Harper présente des cas cliniques tirés de ses consultations thérapeutiques. Elle s'interroge principalement sur l'impact des difficultés rencontrées par les parents et leurs enfants (sentiment de perte, problèmes d'attachement à la famille d'accueil, manque de préparation, etc.) sur l'adaptation, l'intégration et le développement de ces derniers.

HARTMAN et LAIRD (1990)	États-Unis	Asie du sud Adoption locale	6 adoptés	15 ans..... : 15 ans..... : 15 ans..... : 6 ans..... : 8 ans..... : Non spécifié.... :	5 jours 7 ans 7 ans 4 ans 8 ans 3 ans	Ces thérapeutes présentent certains thèmes récurrents des récits d'adoption, qu'ils illustrent à partir de quelques cas cliniques. Ils abordent surtout les relations interpersonnelles dans la famille et hors de celle-ci dans le but de sensibiliser les praticiens à l'écoute des thèmes susceptibles de nuire au fonctionnement de la famille.
HOKS- BERGEN <i>et al.</i> (1987)	Pays-Bas	Thaïlande	116 adoptés 87 parents Les professeurs des adoptés. Un groupe contrôle composé d'enfants non-adoptés pour l'évaluation scolaire.	Entre 5 et 15 ans	Moyenne: 10 mois Plus de 2 ans: 11%	Évaluation de la santé, du développement, de l'attachement, de l'intégration familiale, sociale et scolaire d'enfants adoptés de Thaïlande. Des entretiens ont été réalisés auprès de leurs parents et de leurs professeurs. Divers instruments de mesure ont été utilisés: <i>Family Adaptation and Cohesion Scales; Kirks' Index; Parents' List; Behaviors' List; Behavior at School Assessment List; Teacher's Questionnaire</i> . Plus de la moitié des enfants arrivés dans un mauvais état de santé auraient éprouvé des problèmes d'adaptation, contre un tiers seulement de ceux arrivés en bonne santé.
HOKS- BERGEN, SPAAN et WAARDEN- BURG (1988)	Pays-Bas	Non précisé	349 adoptés en placement résidentiel recrutés à travers 670 institutions comparés à d'autres groupes d'enfants adoptés à l'étranger	Adolescents surtout	Tous les âges	Projet de recherche nationale du Centre d'adoption d'Utrecht sur les causes et la fréquence des placements d'enfants adoptés à l'étranger, le placement étant considéré comme une mesure objective de problèmes spécifiques. Comparativement aux enfants nés en Hollande, ceux adoptés à l'étranger avaient un taux de placement cinq fois plus élevé. L'étude, réalisée par questionnaire, relie l'émergence des problèmes à l'âge de l'enfant, à son âge au moment de l'adoption et à son pays d'origine.

HORN (1992)	États-Unis	États-Unis Colombie Corée Vietnam	10 adoptés	De 4 à 16 ans	Moins d'un an: 9/10 4 ans: 1	L'objectif est de comprendre l'expérience d'adoption en partant du point de vue des adoptés. Dans une perspective psychologique, l'auteur analyse un corpus de 26 histoires qui ont été produites par ces jeunes lors d'entrevues individuelles (deux à trois heures). Il dégager six thèmes récurrents et en fait l'analyse.
JOHNSON, DANA E. <i>et al.</i> (1992)	États-Unis	Roumanie	65 adoptés dont 50 ont été adoptés d'orphelinats	De 6 semaines à 73 mois	Non précisé	Cette étude a cherché à connaître l'impact de l'institutionnalisation sur de jeunes Roumains appelés à être adoptés par des familles américaines, ainsi qu'à déterminer leur état de santé. Une évaluation complète (état de santé, croissance, développement cognitif et psychomoteur...) fut entreprise entre octobre 1990 et octobre 1991 à la clinique d'adoption internationale de l'Université du Minnesota ainsi qu'au New England Medical Center de Boston. Les résultats démontrent que seulement dix des enfants (15%) avaient un état de santé et un développement normal. Deux de ces enfants n'avaient pas été placés en orphelinat et les huit autres l'avaient été pour une très courte période (jusqu'à quatre mois). Les 55 autres (85%) avaient de sérieux problèmes de santé, de développement ou de comportement.

JUFFER et ROSEN-BOOM (1997)	Pays-Bas	Sri Lanka Corée du sud Colombie	80 couples mère adoptive-enfant adopté	De 6 à 18 mois	Moyenne d'âge de 7 à 16 semaines	L'objectif de cette étude est d'évaluer l'attachement mère-enfant au sein de familles des Pays-Bas ayant adopté à l'étranger. Quarante-cinq couples mère-enfant ont été visités à trois reprises; soit lorsque l'enfant avait six, huit et douze mois. Des entretiens ont été réalisés avec les familles de façon à investiguer leur motivation, la procédure d'adoption et l'adaptation du bébé. Mères et enfants furent filmés dans une situation de jeux et les enfants furent également soumis à deux tests mesurant leur compétence. Ont aussi été utilisés le <i>Strange Situation Paradigm and Guidelines for Scoring</i> (Ainsworth <i>et al.</i> 1978) et le <i>Rating Scale 'Sensitivity'</i> (Ainsworth, Bell & Stayton 1974).
KOH (1988)	États-Unis	Asie	60 parents, leurs enfants adoptés et les professeurs de ces derniers	Non précisé dans l'article de McRoy (1991)	De 4 à 16 ans	Koh s'est intéressée à l'impact des différences physiques et psychiques des enfants adoptés afin de mieux comprendre leur situation et le développement de leur identité. Par le biais d'entretiens auprès des parents, des enfants, et de leurs professeurs, elle s'est attardée aux problèmes de loyauté vécus par les enfants adoptés tardivement face à leurs parents biologiques et adoptifs.
KÜHL (1985)	Allemagne de l'Ouest	Corée Vietnam Amérique latine Allemagne de l'Ouest	43 adoptés de l'étranger 43 adoptés localement 50 enfants non-adoptés 163 parents d'enfants adoptés à l'étranger 42 parents d'enfants adoptés localement	De 13 à 18 ans	Moins de 2 ans: 22% De 2 à 5 ans: 40% De 6 à 10 ans: 38%	Cette étude allemande a cherché à évaluer les problèmes de comportement de deux groupes d'enfants adoptés localement et à l'étranger en vue de mettre en place un programme de support. L'auteur s'est intéressé particulièrement au point de vue des adoptés concernant leurs habiletés sociales, l'évaluation qu'ils font de leurs performances scolaires et leur estime de soi. L'analyse des questionnaires envoyés par la poste n'a révélé aucune différence entre les adoptés et un groupe contrôle constitué de 50 enfants non-adoptés.

KVIST, VIEMERÖ et FORSTEN (1989)	Finlande	Asie	Les parents de 33 adoptés	De 10 à 12 ans	Non précisé dans l'article de Tizard (1991)	Par le biais d'entretiens avec les parents, Kvist <i>et al.</i> ont étudié le développement, les problèmes comportementaux et affectifs des enfants adoptés à l'étranger. Ils se sont intéressés aussi à l'estime de soi et aux relations interpersonnelles de ces derniers. Ils concluent de manière générale que les résultats sont très positifs.
LEVY-SHIFF <i>et al.</i> (1997)	Israël	Amérique latine	50 adoptés à l'étranger et leurs parents 50 adoptés localement et leurs parents Des professeurs	De 7 à 13 ans	Moins de 3 mois	Les auteurs traitent de l'adaptation des enfants adoptés et de leur famille adoptive. Ils cherchent à évaluer l'adaptation psychologique, scolaire, sociale et familiale des adoptés ainsi que l'adaptation des parents à leur enfant adopté à l'étranger. Les données furent recueillies par le biais d'entrevues (auprès des enfants et de leurs parents) et de questionnaires (parents, enfants et professeurs). Plusieurs instruments de mesure furent utilisés, dont le <i>Wechsler Intelligence Scale for Children Revised</i> , le <i>18-items Rating Scale for School Adjustment</i> (Smilansky & Shephatia 1976), le <i>Tennessee Self-Concept Scale</i> (Fitts 1967), etc.
LÜCKER- BABEL, Marie- Françoise (1991)	Suisse	Asie et Amérique latine surtout	57 enfants amenés en Suisse en vue d'adoption	0-5 ans: 26 6-9 ans: 16 10 ans et plus: 10 Âge inconnu: 5	Non précisé	Il s'agit d'une enquête sur l'échec de l'adoption internationale d'un point de vue juridique surtout. L'échantillon analysé distingue les enfants dont l'adoption a été prononcée en Suisse des autres pour lesquels il y a eu rupture du lien avant un tel jugement d'adoption. Différents facteurs de risque sont identifiés, à titre indicatif: l'âge avancé à l'arrivée, la présence d'autres enfants dans la famille, l'arrivée d'une fratrie, le manque d'enthousiasme initial de l'un des parents. La majeure partie de l'ouvrage porte sur des questions de droit suisse et international.

LUSSIER (1992)	Québec	Vietnam Corée Haïti Amérique latine Bangladesh	27 adoptés	De 17 à 28 ans	Moins de 3 ans: 15/27 De 5 à 13 ans: 10 / 27	Lussier aborde le vécu scolaire et l'identité ethnique de jeunes adultes ayant été adoptés à l'étranger quand ils étaient enfants (adoptions précoces et tardives). Par le biais d'une approche qualitative s'appuyant sur la méthode des récits de vie et sur des entrevues semi-dirigées, l'auteure traite des difficultés rencontrées par ces derniers en lien avec le fait qu'ils possèdent les caractéristiques des minorités visibles.
LYDENS (1989)	États-Unis	Corée	101 adoptés et leurs parents	1974: 12-17 ans 1984: 22-27 ans	Moins d'un an 6 ans et plus	Par le biais d'une analyse de questionnaires envoyés par la poste, cette étude s'est intéressée à trois aspects du développement identitaire des adolescents et des adultes adoptés, à savoir: l'estime de soi, l'identité ethnique et adoptive. Au cours de cette étude longitudinale, les auteurs ont comparé les cas d'adoptions précoces aux adoptions tardives sur ces trois plans.
MARCO- VITCH <i>et al.</i> (1997)	Canada	Roumanie	56 familles ontariennes 56 adoptés Sous-groupe tiré de l'échantillon de 105 familles de Marcovitch <i>et al.</i> (1995)	De 3 à 5 ans	Moins de 4 ans	Cette étude a pour objectif d'évaluer l'influence de trois facteurs sur l'occurrence de problèmes de comportement chez un groupe d'enfants roumains adoptés en Ontario: (1) les expériences vécues par l'enfant avant l'adoption (institutionnalisation), (2) la sévérité des retards développementaux et (3) la qualité de l'attachement mère-enfant. L'évaluation des problèmes de comportement fut réalisée par le biais d'entrevues et de questionnaires destinés aux parents portant sur le comportement de l'enfant. Plusieurs instruments furent également utilisés pour évaluer le niveau de développement de l'enfant et la qualité de la relation mère-enfant dont le <i>Child Behavior Checklist</i> (Achenbach & Edelbrock 1983), le <i>Stanford-Binet Intelligence Scale</i> , le <i>Bayley Scales of Infant Development</i> , etc.

MARCO-VITCH, CESARONI, ROBERTS et SWANSON (1995)	Canada	Roumanie	105 familles (parents)	Non précisé dans Marcovitch, Goldberg <i>et al.</i> (1997)	Non précisé	Enquête exploratoire distribuée par SPARK (<i>Support for Parents Adopting Romanian Kids</i>) auprès de 105 familles canadiennes ayant adopté des enfants roumains entre janvier 1990 et avril 1991 portant sur les problèmes de santé, de développement et de comportement identifiés par les parents.
MAURY (1991)	France	Corée	Non précisé	Adolescents	De 5 à 10 ans	Extraits tirés d'une recherche effectuée dans le cadre d'un DEA de psychologie clinique et pathologique portant sur les résultats de l'adoption interracial et internationale et plus particulièrement sur l'intégration d'enfants coréens arrivés en France. L'auteure, qui utilise une approche clinique, s'intéresse tout particulièrement à l'intégration sociale et familiale des adolescents, au processus d'adaptation, à la reconnaissance de leur identité coréenne ainsi qu'à leurs rapports aux parents biologiques et adoptifs.
MORRIER (1995)	Québec	Antilles Asie	21 adoptés	De 14 à 18 ans	Moins de 3 ans	Étude qui porte sur l'adaptation à long terme et sur les stratégies identitaires d'adolescents adoptés à l'étranger. L'analyse qualitative, axée sur les processus de construction de l'identité, est basée sur des entrevues semi-directives réalisées avec les adolescents. Elle porte sur l'identité ethnique, l'identité de couleur, l'identité d'origine et sur la définition d'eux-mêmes qu'ont les adoptés. L'auteure s'intéresse au rôle des interactions sociales (familles, voisinage, etc.) dans le processus d'intégration de ces identités multiples.

NABINGER (1994)	Italie France Belgique Luxem- bourg	Brésil	67 familles et leurs 90 enfants adoptés	Non précisé	Moins d'un an: 23,3% Un à 4 ans: 48,8% 5 à 8 ans: 27,8%	Cette étude, dont l'objectif est essentiellement d'ordre clinique et praxéologique, cherche à évaluer l'intégration familiale, sociale et scolaire de 90 enfants brésiliens adoptés par 67 familles européennes entre 1980 et 1985. 53,3% de ces enfants sont des garçons et 51% sont Blancs, les autres étant Noirs ou métissés. Le recueil des données fut réalisé entre 1989 et 1991 au moyen d'une enquête par questionnaire envoyé par la poste aux parents adoptifs, d'entretiens semi-structurés avec les adoptants et les enfants adoptés, et par le biais de l'observation des interactions familiales.
NABINGER (1991)	Europe	Brésil	Non précisé	De 6 à 10 ans	De 0 à 2 ans	Cette étude vise à comparer les modes de maternage des familles brésiliennes et européennes et à évaluer l'adaptation d'enfants brésiliens adoptés et de leur famille européenne. L'auteure a observé les interactions entre l'enfant et ses futurs parents adoptifs et a effectué des entretiens structurés avec les parents au moment de l'adoption au Brésil. Quatre à huit ans plus tard, un questionnaire destiné aux parents fut utilisé pour évaluer l'adaptation de l'enfant et de sa famille.
NEUBER- GER (1995)	France	Asie Europe Amérique latine	2 frères adoptés Un adopté 2 adoptés	12 et 14 ans 15 ans	2 ans Bébé	L'auteur, psychiatre et psychanalyste, utilise des cas cliniques pour démontrer qu'il serait préférable pour l'enfant de ne pas connaître son statut d'adopté avant que ne se crée une «greffe mythique», qui le situe dans sa filiation adoptive.

OUELLETT E, METHOT, MEINTEL et collaborateur s (n.p.)	Québec	Chine Haïti Mexique Europe de l'Est	38 familles: les parents de 71 adoptés; 22 grands-parents	D'un an et demi à 16 ans	Moins de trois ans: 44 De 3 ans à 13 ans: 27	Cette étude, réalisée à partir d'entretiens semi-dirigés auprès de parents et de grands-parents québécois, traite principalement des représentations et des pratiques relatives à la construction de l'identité familiale et ethnique, à la transmission et au soutien. Dans une perspective anthropologique et comparative, elle vise à mettre en relief les particularités des adoptions précoces par rapport à aux adoptions tardives.
OUELLETT E et METHOT (1996)	Québec	Chine Haïti Mexique Roumanie	21 familles: les parents de 27 adoptés	De 6 ans à 16 ans	De 3 ans à 13 ans: 27	Dans cette recherche anthropologique représentant un sous-ensemble de la précédente, les chercheuses s'intéressent particulièrement à l'adoption tardive.
PAULIS (1989)	Belgique	Cameroun Ile Maurice Rwanda Brésil	4 familles: les 4 couples de parents et l'enfant brésilien adopté par l'un d'entre eux	6 ans..... : 3 ans et demi..... : 20 ans..... : 8 ans..... :	7 mois 2 ans 4 ans 6 ans	L'auteure développe un modèle d'interprétation des relations interculturelles dans l'expérience de l'adoption internationale. L'analyse qualitative de quatre cas porte sur les modes de diffusion en Belgique des représentations de l'adopté d'origine africaine.
RORBECH (1991)	Danemark	Asie	384 adoptés	De 18 à 25 ans	3 ans et plus: 2/3	Étude portant sur l'identité familiale, sociale et ethnique d'enfants asiatiques adoptés par des parents danois. Des entretiens en profondeur ont été réalisés auprès de dix enfants adoptés, suivis d'une enquête par entrevues et questions fermées auprès de 455 adoptés. L'auteur aborde les thèmes suivants: la formation de l'identité, le sentiment d'une double appartenance culturelle, l'intégration sociale et familiale. Il démontre que la majorité des adoptés avaient une identité danoise et n'avaient pas d'attachement émotionnel à leur pays d'origine. Toutefois, le tiers ont affirmé se percevoir comme étant différents du reste de la population et le quart vivaient difficilement cette situation.

ROUTHIER (1986)	Québec	Antilles	10 familles: les parents et leurs 13 enfants adoptés	De 4 à 9 ans	Non précisé	Cette étude porte sur le rôle des parents dans le développement de l'identité raciale de leur enfant adopté d'origine antillaise. Par le biais d'entretiens avec les parents l'auteure cherche à comprendre leur perception de l'intégration de leur enfant et leur attitude face à la couleur et aux origines de celui-ci. Elle a également administré aux enfants le test des poupées afin d'appréhender leur identité et leur préférence raciale.
RUDE-ANTOINE, E. (dir.) (n.d.)	France	25 pays d'Amérique latine, d'Asie, d'Europe de l'Est, d'Afrique et des Antilles	60 familles adoptives 104 enfants adoptés	Non précisé	Plus de 3 ans: 28 enfants Moins de 3 ans: 64 enfants Non précisé: 12 enfants	Cette étude est divisée en deux grandes sections: la première porte sur les procédures judiciaires de l'adoption et la seconde consiste en une enquête qualitative par entretiens semi-directifs auprès de familles adoptives. Elle a pour objectif d'isoler les différents moments décisifs de l'itinéraire d'une adoption et d'évaluer les représentations des adoptants. Les différentes sous-sections traitent, entre autres, du lien biologique et social, de la phase administrative du processus, de la recherche d'un enfant, de l'arrivée d'un enfant, du secret des origines, de l'intégration de l'enfant dans sa nouvelle famille et du maintien des liens avec la culture d'origine.
SAETERS-DAL et DALEN (1991)	Norvège	Vietnam Inde	182 parents et 98 adoptés	De 17 à 22 ans	Vietnam: 2 à 5 ans	Cette étude longitudinale porte sur trois dimensions de la vie d'enfants adoptés par des parents norvégiens: la période initiale d'adaptation familiale, l'adaptation scolaire ainsi que les problèmes d'identité vécus par ces jeunes à l'adolescence. Un sondage fut réalisé auprès de 182 parents ainsi que des entrevues en profondeur avec 98 adoptés âgés de 17 à 22 ans. Des dessins produits par les enfants ainsi que des questionnaires s'adressant aux professeurs ont aussi été utilisés.

SIMON et ALTSTEIN (1991a)	États-Unis	Corée Amérique latine Asie États-Unis	59 familles: sous-échantillon de 37 des 94 adoptés et de 23 des 34 enfants biologiques	Enfants biologiques: 6 à 23 ans (moyenne de 11,4 ans) Adoptés: 6 à 21 ans (moyenne de 9,8 ans)	Première adoption: moins d'un an: 46 Un et 2 ans: 4 2 à 4 ans: 4 4 à 8 ans: 4; plus de 8 ans: 1 2e et 3e adoption: non précisé	Étude visant à évaluer, par le biais d'une analyse quantitative, l'impact de l'adoption internationale sur l'adaptation psychosociale des adoptés, de leurs frères et soeurs et de leurs parents adoptifs appartenant à la communauté juive de Boston et à l'association de familles adoptives juives <i>Stars of David</i> (SOD). L'enquête par questionnaires fermés, s'adressant aux parents et aux enfants, portait sur la qualité des relations entre les adoptés et leurs parents, l'intégration familiale, la performance scolaire, les amis, les activités sociales, les ambitions, les réactions de la communauté religieuse face à l'adoption et les activités religieuses pratiquées par les enfants.
SIMON et ALTSTEIN (1991b)	États-Unis	Corée Amérique latine	21 familles: 31 adoptés 5 enfants non-adoptés	Non précisé	Moins d'un an: 21 Un à 10 ans: 10	Deuxième phase de l'enquête précédente menée parmi les membres d'un groupe de parents adoptifs chrétiens de Washington, <i>Families Adopting Children Everywhere</i> (FACE). L'enquête fut réalisée au moyen de questionnaires fermés s'adressant aux parents et aux enfants, et portant sur les mêmes aspects: relations familiales, identité et pratique religieuse, intégration familiale, etc. L'étude se termine par la comparaison des résultats des deux groupes de familles adoptives (SOD et FACE) et par la présentation de quatre cas où les adoptés manifestaient de sérieux problèmes d'intégration.

<p>TERRE DES HOMMES (1992)</p>	<p>France</p>	<p>Asie du Sud-Est</p>	<p>451 familles ayant 713 enfants adoptés</p>	<p>Âge moyen: 19 ans</p>	<p>Un an et moins: 30% 2 ans: 17% 3 ans: 10% 4 ans: 11% 5 ans et plus: 32% Âge moyen: 3,5 ans</p>	<p>Enquête sur les adoptions internationales réalisées par l'organisme Terre des Hommes entre 1968 et 1978. La première partie de cette étude présente les résultats de l'analyse quantitative de 451 questionnaires envoyés par la poste aux familles adoptives. Elle fournit une description de la situation actuelle des familles adoptives, des enfants adoptés et des difficultés rencontrées. La deuxième partie est composée d'une analyse qualitative de 43 entretiens libres avec les parents adoptifs portant sur les problèmes rencontrés par les familles, leurs préoccupations, leurs motivations, et les expériences vécues par leur(s) enfant(s) d'origine étrangère.</p>
<p>TERRE DES HOMMES (1995)</p>	<p>France</p>	<p>Corée Vietnam</p>	<p>276 adoptés</p>	<p>De 16 à 39 ans (la majorité entre 19 et 25 ans)</p>	<p>1 an et moins: 34% 2 ans: 15% 3 ans: 11% 4 ans: 11% 5 ans et plus: 29%</p>	<p>Suite de l'enquête précédente mais s'adressant cette fois aux enfants qui sont devenus de jeunes adultes. L'enquête s'est appuyée sur les réponses à un questionnaire à questions ouvertes et fermées, envoyé par la poste, portant sur l'identité, la vie sociale et professionnelle, les relations familiales, les parents d'origine, les ambitions et l'adoption. Des entretiens ont également été réalisés auprès de 39 adoptés choisis de façon à couvrir les différentes situations: le pays d'origine, l'âge à l'arrivée, le sexe des adoptés.</p>

TROLLEY <i>et al.</i> (1995)	États-Unis	Asie Amérique latine «Caucasiens »	Les parents de 34 familles ayant adopté au total 47 enfants	De 8 mois à 15 ans (âge moyen de 6 ans)	De quelques mois à 10 ans (âge moyen de 4 ans)	Les auteurs se sont intéressés à l'attitude des parents à l'égard de l'adoption et de la culture d'origine de leur enfant adopté à l'étranger. L'enquête fut réalisée par le biais d'un questionnaire envoyé par la poste et suivi par un appel téléphonique. Le questionnaire fut établi à partir de l' <i>Attitudes Toward Adoption</i> de Kirk (1988) portant sur l'attitude des parents face à l'expérience de l'adoption et leur ouverture face à la révélation des origines de l'enfant. Le <i>Culture Form</i> de Trolley (1993) portant sur la recon naissance et l'importance accordée par les parents à la culture d'origine de l'enfant adopté fut aussi utilisé.
VERHULST, ALTHAUS et VERSLUIS- den BIEMAN (1990a)	Pays-Bas	Corée Colombie Inde Indonésie Bangladesh Liban Australie Europe Autres	Les parents de 2148 enfants adoptés et de 933 non-adoptés.	De 10 à 15 ans	De quelques mois à 10 ans (0 à 6 mois 24%)	Cette étude épidémiologique suggère que les enfants adoptés sont plus à risque de développer des problèmes d'adaptation que les enfants non-adoptés à la pré-adolescence et à l'adolescence. Les auteurs ont comparé les informations portant sur 2148 enfants adoptés à l'étranger, avec des informations sur 933 enfants non-adoptés mais du même âge. Ces informations furent obtenues par le biais d'un questionnaire envoyé par la poste portant sur les compétences et les problèmes comportementaux et/ou affectifs de l'enfant. Les informations obtenues furent standardisées à l'aide d'une adaptation hollandaise du <i>Child Behavior Checklist</i> (CBCL) et du <i>ANCOVA</i> .

<p>VERHULST, ALTHAUS et VERSLUIS-den BIEMAN (1990c) (10 mois plus tard)</p>	<p>Pays-Bas</p>	<p>Corée Colombie Inde Indonésie Bangladesh Liban Australie Europe Autres</p>	<p>142 adoptés et leurs parents</p>	<p>14 ans</p>	<p>De quelques mois à 10 ans</p>	<p>Cette étude clinique fait suite à la précédente et s'intéresse également à l'évaluation des problèmes de comportement des enfants de l'adoption internationale. Des entretiens cliniques ont été effectués auprès de 142 adoptés et leurs parents. Un questionnaire fut également rempli par les professeurs de 116 enfants (<i>Teacher Report Form</i> de Achenbach et Ederbrock 1986). L'évaluation clinique fut ensuite comparée aux résultats obtenus lors de l'étude épidémiologique. Les instruments utilisés pour l'entrevue des enfants sont: le <i>Child Assessment Schedules</i> de Hodges <i>et al.</i> (1982) et le <i>Youth Self Report</i>. Pour les entrevues des parents, on retrouve: une version adaptée du questionnaire de Graham et Rutter (1968) ainsi que d'autres mesures (Évaluation clinique du <i>CBCL</i>; Diagnostic <i>DSM-III-R</i> de l'American Psychiatric Association).</p>
<p>WATTIER et FRYDMAN (1985)</p>	<p>Belgique</p>	<p>Corée du Sud Philippines Cambodge</p>	<p>20 couples de parents 28 adoptés</p>	<p>De 4 ans et demi à 14 ans</p>	<p>Moins d'un an:10 D'un à 3 ans: 9 De 3 à 6 ans: 9</p>	<p>Cette étude clinique a pour but d'évaluer, à moyen et à long terme, les effets de l'adoption internationale sur les enfants adoptés. Les auteurs s'intéressent à leur développement intellectuel, à leur réussite scolaire et à leur vie affective. Pour évaluer leur niveau intellectuel, ils ont eu recours aux <i>Échelles de Wechsler</i> ainsi qu'aux <i>Progressive Matrices</i> de Raven. L'étude de la vie affective s'est faite par l'administration d'une série d'épreuves projectives (dessins de la famille, <i>C.A.T.</i> de L. et S. Bellak et <i>T.A.T.</i> de Murray, etc.).</p>

WESTHUES et COHEN (1995)	Canada	Corée du Sud Bangladesh Vietnam	126 familles: 123 mères, 133 pères, 155 adoptés 121 frères et soeurs	12 ans et plus 80% des parents étaient âgés de plus de 45 ans	Un an et moins: 39,2% 2 ans: 14.4% De 3 à 13 ans: 46%	Cette étude sur l'impact du processus d'adoption internationale a été réalisée par entrevues dirigées (questions ouvertes et fermées) auprès des parents, des adoptés et de leurs frères et soeurs. Ont aussi été utilisés les instruments d'évaluation de l'estime de soi suivants: échelle du concept de soi de Rosenberg (1965) et le questionnaire des dix énoncés de Kuhn et McPartland (1954). Les thèmes suivants ont été abordés: l'identité ethnique et raciale, l'intégration familiale, scolaire et sociale, l'acceptation/rejet de la différence, l'estime de soi. Les données ouvrent à la comparaison entre l'adaptation des adoptés et celles de leurs frères et soeurs (Westhues et Cohen 1997).
WEYER (1985)	Allemagne	Non précisé	50 familles: 100 adoptés, 86 enfants biologiques	Adolescents	Précoces et tardives	Étude portant sur l'intégration familiale et sociale d'enfants asiatiques et latino-américains adoptés par des parents allemands. Des entrevues ont été réalisées auprès de 50 couples de parents adoptifs et de leurs enfants (biologiques et adoptés). L'auteur aborde différents sujets dont les problèmes d'intégration de l'enfant au sein de sa famille adoptive, les relations entre enfants adoptés d'une même famille et les relations entre enfants adoptés et non-adoptés, les problèmes de comportement, l'identité ethnique, les perceptions qu'ont les adoptés de leurs origines et de leurs parents biologiques, la performance scolaire, les ambitions, etc.

WILKINSON (1986)	États-Unis	Corée	8 adoptés	Moyenne: 5,9 ans	Adoptions tardives	L'auteure utilise une approche phénoménologique pour comprendre le vécu intérieur des enfants d'origine coréenne adoptés par des familles américaines. Elle emploie la méthode de la thérapie du jeu et insiste sur la dimension interculturelle des expériences de l'enfant. Les thèmes suivants sont abordés: les stades d'intégration familiale vécus par l'enfant, les difficultés d'adaptation, les problèmes liés à l'apparence physique, le sentiment de séparation, le besoin d'appartenance, etc.
---------------------	------------	-------	-----------	------------------	--------------------	--